BM&A
Advisory & Support

SNCF Voyageurs
Monsieur Christophe Fanichet
Président-directeur général
1, rue Camille Moke
93200 Saint-Denis

Attestation de conformité établie en application de l'article 24 de la décision de l'ART (ex ARAFER) n°2017-101 du 27 septembre 2017 relative aux Règles de séparation comptable applicables aux entreprises ferroviaires

En notre qualité de professionnel de l'expertise comptable et en réponse à votre demande, nous vous présentons notre attestation portant sur la conformité des Comptes Séparés de l'exercice 2025, ci-joints, de la société SNCF Voyageurs aux Règles de séparation comptable approuvées par l'Autorité de Régulation des Transports (ART) dans sa décision n°2024-051 du 2 juillet 2024 (ci-après « les Règles de séparation comptable »). Les Comptes Séparés ont été préparés par vos soins dans le cadre des obligations légales et réglementaires de SNCF Voyageurs définies notamment aux articles L. 2122-4, L. 2123-1-1, L. 2144-1, L. 2144-2 du code des transports, à l'arrêté du 25 juin 2015 fixant les modalités de publication des Comptes Séparés de SNCF Voyageurs, à l'article 5 du décret n°2019-1589 du 31 décembre 2019 et dans la décision de l'ART n°2017-101 du 27 septembre 2017 relative aux Règles de séparation comptable applicables aux entreprises ferroviaires.

Ces Comptes Séparés ont été établis par la Direction Comptable sous la responsabilité du Secrétariat Général de la SNCF Voyageurs et approuvés par le conseil d'administration du 18 juin 2026.

Conformément à l'article 24 de la décision n°2017-101 du 27 septembre 2017 de l'ART homologuée par décision ministérielle du 4 décembre 2017, il nous appartient :

- de nous prononcer sur la correcte application des Règles de séparation comptable dans le cadre de l'établissement des Comptes Séparés au 31 décembre 2025 ainsi que sur la conformité de l'ensemble des documents présentés aux principes exposés dans ces Règles ;

- de contrôler la pertinence et l'évaluation des clés de répartition et des facturations des prestations internes ;

- dans le cas où les protocoles régissant les relations entre les activités comptablement séparées sont formalisés de manière centralisée, de contrôler ce document et de s'assurer de la traçabilité de ce dernier avec les Comptes Séparés de chacune des activités comptablement séparées.

Les travaux de vérification du rapprochement prévus au 3ème paragraphe de l'article 24 de la décision n°2017-101 de l'ART ayant été confiés à un tiers autre que BM&A, notre attestation ne porte pas sur le rapprochement entre les Comptes Séparés établis en norme IFRS et les comptes certifiés en normes françaises établis en application de l'article 21 de la décision n°2017-101 de l'ART.

Il ne nous appartient pas de remettre en cause les hypothèses et les Règles de séparation comptable de SNCF Voyageurs, ni d'apprécier leur conformité aux lois et règlements en vigueur et à la décision de l'ART n°2017-101 du 27 septembre 2017 relative aux Règles de séparation comptable applicables aux entreprises ferroviaires et à la décision n°2024-051 du 2 juillet 2024 relative aux Règles de séparation comptable de SNCF Voyageurs.

Il ne nous appartient pas de valider la construction des tarifs ORM pour 2025 utilisés dans le cadre du recalcul des prestations internes aux tarifs régulés.

Notre intervention a été effectuée selon les règles déontologiques de notre profession et la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable aux missions d'assurance sur des informations autres que des comptes complets historiques et aboutit à exprimer une assurance de niveau modéré. Conformément à cette norme professionnelle, notre intervention ne constitue ni un audit, ni un examen limité.

L'étendue de nos travaux ne comprend pas tous les contrôles propres à ceux afférents à une mission d'assurance de niveau raisonnable, conduisant ainsi à un niveau d'assurance moins élevé. Nous ne pouvons vous donner l'assurance que toutes les anomalies qui auraient pu être décelées par la mise en œuvre de procédures complémentaires, par un audit ou par un examen limité de l'entité ont été identifiées.

DILIGENCES REALISEES

Afin d'établir la présente attestation, nous avons mené les diligences suivantes :

Réunions de travail

- avec l'équipe de la Direction Comptable de SNCF Voyageurs en charge de l'établissement des Comptes Séparés : Directrice comptable de SNCF Voyageurs et Responsable du département Séparation Comptable ;

- avec les cabinets externes ayant assisté SNCF Voyageurs dans la mise en œuvre des Règles de séparation comptable et l'établissement des Comptes Séparés ;

- avec les équipes opérationnelles de SNCF Voyageurs intervenant au sein des Directions des activités notamment la Direction de l'ingénierie du matériel, la Direction générale TGV, la Direction générale TER, la Direction de la traction, la direction du matériel et les MOA des différents systèmes d'informations concourant à l'établissement des facturations internes.

Prise de connaissance

- de la décision de l'ART n°2017-101 du 27 septembre 2017 relative aux Règles de séparation comptable applicables aux entreprises ferroviaires ;

- des Règles de séparation comptable du 6 novembre 2023 de SNCF Voyageurs validées par l'ART ;

- de la consultation publique de l'ART de février 2024 sur l'évolution des Règles de séparation comptable de SNCF Voyageurs et des réponses de RDF et de l'AFRA ;

- de la décision de l'ART n°2024-051 du 2 juillet 2024 relative aux Règles de séparation comptable de SNCF Voyageurs ;

- des courriers de l'ART relatifs aux Comptes Séparés et notamment celui du 30 mars 2026 adressé à SNCF Voyageurs ;

- des Règles de séparation comptable internes validées par le Conseil d'administration le 18 juin 2026 après présentation par les Comités d'Audit des Comptes et des Risques de SNCF Voyageurs du 17 juin 2026 ;

- des comptes annuels de SNCF Voyageurs au 31 décembre 2025 arrêtés par le Conseil d'administration le 25 février 2026 et du rapport des commissaires aux comptes daté du 27 février 2026 ;

- des comptes consolidés du groupe SNCF (Société Nationale SNCF) au 31 décembre 2025 arrêtés par le Conseil d'administration le 26 février 2026 et du rapport des commissaires aux comptes daté du 27 février 2026 ;

- des travaux des commissaires aux comptes relatifs aux affectations analytiques par activité traitées de manière native dans les systèmes comptables de SNCF Voyageurs pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 ;

- du dispositif d'établissement et des systèmes d'informations concourant à l'élaboration des Comptes Séparés 2025 de SNCF Voyageurs ;

- de la documentation établie par la Direction Comptable de SNCF Voyageurs et ses conseils sur les Comptes Séparés ;

- du dispositif (moyens humains et matériels) mis en place par la SNCF Voyageurs pour établir des comptes en conformité avec les Règles de séparation comptable avec l'assistance de cabinets externes (dont les travaux ont été placés sous la supervision directe de la Direction comptable de SNCF Voyageurs) et de l'outil informatique utilisé par SNCF Voyageurs pour l'établissement des Comptes Séparés au 31 décembre 2025 ;

- de l'offre de référence de maintenance (ORM ci-après) pour 2025 publiée sur le site internet de la Plateforme de service aux entreprises ferroviaires https://www.psef.sncf-reseau.fr ;

- du décret n°2021-776 du 16 juin 2021 relatif à l'accès aux installations de service reliées au réseau ferroviaire et aux services et prestations fournis par les exploitants d'installations de service […] et portant diverses dispositions en matière de transport ferroviaire.

Contrôles mis en œuvre

Les contrôles mis en œuvre sur les Comptes Séparés ont consisté à examiner par sondages, au regard des Règles de séparation comptable :

- La cohérence de l'affectation des actifs, des passifs, des produits et des charges concernant les éléments suivants :

  - frais de structure (i.e. des frais de support),
  - passifs sociaux,
  - personnel travaillant à titre principal pour les activités de stations-services (Combustible).

- La pertinence et la permanence des clefs de répartition utilisées pour la répartition des éléments qui ne présentent pas de lien d'affectation directe avec les activités comptablement séparées.

- La correcte mise en œuvre de la méthodologie suivante de recalcul au coût comptable des prestations non régulées facturées par les activités de transport de voyageurs :

  - identification des assiettes de charges des prestations ;
  - détourage des assiettes de charges des prestations entre coûts attribuables (coûts variables directisables) et coûts non attribuables (coûts non directisables) pour certaines prestations (escale et distribution) ;
  - détermination des prix unitaires reposant sur les unités d'œuvre produites et les coûts comptables réels de l'exercice selon deux modes de facturation possible :
    - facturation selon le prix de revient moyen de l'unité d'œuvre (sur la base de l'assiette de charges globale),
    - facturation selon un prix déterminé sur la méthode du coût attribuable et une allocation des coûts non attribuables (sur la base de l'assiette de charges attribuables et non attribuables) ;
  - identification des unités d'œuvre associées à ces prestations et à chaque mode de facturation ;
  - identification et annulation de la facturation initiale ;
  - application à ces unités d'œuvre du tarif recalculé pour déterminer la facturation des prestations internes.

- La correcte mise en œuvre de la méthodologie suivante de recalcul des prestations de l'activité ISM regroupant les activités de maintenance légère (niveaux 1 à 3), les mouvements, le nettoyage, les « Autres services » (reprofilage d'essieu, passage à la machine à laver au défilé, etc…) et le stationnement :

  - identification des assiettes de charges des prestations ;
  - détourage des assiettes de charges des prestations entre les périmètres régulés et non régulés ;
  - identification des unités d'œuvre associées à ces prestations ;
  - identification et annulation de la facturation initiale ;
  - revalorisation du chiffre d'affaires par métiers selon le cadencement suivant :
    - identification des prestations répondant aux critères des tarifs unitaires de l'ORM 2025 (lieu, série / type de matériel, opération),
    - à défaut de tarifs unitaires à l'ORM 2025, revalorisation des prestations aux tarifs horaires de l'ORM lorsqu'ils sont disponibles,
    - à défaut de tarifs horaires à l'ORM 2025, revalorisation au coût comptable.

- La correcte mise en œuvre de la méthodologie suivante de recalcul des prestations de l'activité OIP soit la maintenance de niveaux 4 et 5, la logistique et la réparation des pièces, les prestations d'ingénierie ainsi que les prestations régaliennes :

  - identification des assiettes de charges des prestations ;
  - détourage des assiettes de charges des prestations entre les périmètres régulés et non régulés ;
  - identification des unités d'œuvre associées à ces prestations ;
  - identification et annulation de la facturation initiale ;
  - application des tarifs de l'ORM pour 2025 à ces unités d'œuvre pour déterminer la facturation des prestations internes aux prix régulés ;
  - recalcul et application du coût comptable aux prestations de maintenance non régulées.

- La détermination des taux d'intérêts (court terme et long terme), la comptabilisation des frais financiers par activités comptablement séparées et l'analyse du niveau de capitalisation.

- La mise à jour de l'impôt interne sur les sociétés relatif aux activités comptablement séparées.

- Le contenu des annexes aux Comptes Séparés au 31 décembre 2025.

- Les données chiffrées des protocoles centralisés régissant les relations entre les activités comptablement séparées et leur traçabilité avec les Comptes Séparés de chacune des activités comptablement séparées.

Notre méthodologie de contrôles a consisté, par sondages, à :

- Rapprocher les Comptes Séparés présentés avec l'état de réconciliation joint à l'attestation des commissaires aux comptes de SNCF Voyageurs et de la société consolidante Société Nationale SNCF datée du 26 juin 2026 établie pour les besoins du rapprochement entre les Comptes Séparés et les comptes certifiés en normes françaises pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

- Prendre connaissance des éventuelles évolutions de traitement appliquées par SNCF Voyageurs au cours de l'exercice 2025.

- Revoir l'environnement de contrôle informatique de l'outil Casper en :

  - Prenant connaissance de l'outil, de ses modules et de l'architecture technique ;
  - Appréciant le processus de reprise des données du système comptable de SNCF Voyageurs dans les outils informatiques utilisés pour établir les Comptes Séparés : revue de la modélisation du cheminement de la donnée source v0 ;
  - Réalisant une revue et des tests sur les contrôles généraux informatiques (ITGC) ;
  - Réalisant une revue de projet informatique sur les différents périmètres en production :
    - Revue du processus d'alimentation des référentiels (RG, UO, etc…) ;
    - Revue des procès-verbaux de recettage des imports, enrichissements, recopies des unités d'œuvre (UO) et modélisation du cheminement de la donnée ;
    - Revue des procès-verbaux de recettage des travaux d'automatisation des calculs et de modélisation du processus de cheminement de la donnée ;
  - Réalisant une mise à jour de notre connaissance du fonctionnement de la génération des écritures du module Séparation comptable.

- Réaliser des tests d'exactitude et d'exhaustivité pour une sélection de données (unités d'œuvres utilisées dans le cadre des travaux de séparation comptable) issues des extractions des systèmes d'information.

- Prendre connaissance de l'attestation des commissaires aux comptes de SNCF Voyageurs et de la société consolidante Société Nationale SNCF datée du 26 juin 2026 établie pour les besoins de la réconciliation entre les Comptes Séparés et les comptes certifiés en normes françaises de SNCF Voyageurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et des conclusions de cette attestation.

- Prendre connaissance des travaux des commissaires aux comptes relatifs aux affectations analytiques par activité traitées de manière native dans les systèmes comptables de SNCF Voyageurs pour l'exercice clos au 31 décembre 2025.

- Examiner les écritures comptables de mise en conformité aux Règles de séparation comptable et en particulier celles relatives aux frais de structure (i.e. des frais de support), aux passifs sociaux, à l'affectation des personnels des stations-services, aux structures de financement, à la facturation des frais financiers internes et à la mise à jour de l'impôt interne sur les sociétés.

- Vérifier le correct recalcul de la facturation interne au coût comptable (décrite aux paragraphes précédents) et sa mise en œuvre dans l'outil Casper par SNCF Voyageurs pour les prestations non régulées des activités de transport de voyageurs (ATV) :

  - approche globale ;
  - construction des référentiels des RG (Responsabilités de gestion), des comptes et des départements comptables sur la base desquels le coût comptable est construit ;
  - approche retenue pour les prestations : distribution externe de titres de transport (PI 1), back-office de la distribution (PI 4), Conduite (PI 5), Location de matériel roulant entre activité comptablement séparées (PI 9), Accompagnement (PI 15), Prestations des Directions des Systèmes d'Information (PI 16), Prestations de Soutien et d'Expertise (PI 20), Prestations internes de transports – Voyages en services (PI 21) ;
  - approche spécifique retenue pour les prestations du sol : Distribution de titres de transport en gare (PI 1) et Prestations spécifiques d'escale (PI 12) ;
  - collecte des unités d'œuvre consommées, sans pour autant valider l'exhaustivité et la qualité des unités d'œuvre utilisées issues des outils informatiques amont ;
  - recalculs et comptabilisation des prestations non régulées au coût comptable (prix de revient moyen ou coût attribuable).

- Vérifier, pour la prestation interne PI 6 - Maintenance du matériel roulant, le correct recalcul de la facturation interne aux tarifs ORM 2025 ou au coût comptable (décrite aux paragraphes précédents) et sa mise en œuvre dans l'outil Casper par SNCF Voyageurs pour les prestations réalisées par l'activité de gestion des Opérations Industrielles Patrimoniales (OIP) et des Installations de Services de Maintenance (ISM) :

  - méthodologie détaillée et chronologie des traitements réalisés ;
  - construction des référentiels des RG (Responsabilités de gestion) et des comptes utilisés ;
  - construction des tables de correspondance (référentiels) des sites, des types de matériels roulants, des clients ;
  - collecte des unités d'œuvre sans pour autant valider l'exhaustivité et la qualité des unités d'œuvre utilisées ;
  - processus de détermination des heures devis (pour les opérations au forfait et en régie) retenues pour la valorisation des prestations de maintenance ISM hors catalogue ;

- processus de collecte ou de détermination des heures de stationnement : heures réelles ou moyennes selon les cas ;
- construction du référentiel des opérations de nettoyage : site / hors site et nationale / locale ;
- application des tarifs ORM pour 2025 (unitaires ou horaires selon les UO disponibles) et le cas échéant des taux (de frais sur pièces et de frais sur nettoyage) prévus par l'ORM pour 2025 aux prestations régulées ;
- approche retenue pour la valorisation au coût comptable des prestations non régulées pour OIP et ISM ;
- valorisation du chiffre d'affaires et comptabilisation des prestations au coût comptable ou au tarif régulé.

- Rapprocher les données chiffrées des protocoles internes présentés en annexes des Comptes Séparés avec la balance par activité au 31 décembre 2025 servant à l'élaboration des Comptes Séparés approuvés par le Conseil d'Administration du 18 juin 2026.

- Vérifier la concordance des tableaux des annexes aux Comptes Séparés avec les données chiffrées figurant dans les fichiers sources ou les livres comptables de SNCF Voyageurs et vérifier la concordance des principes comptables exposés dans les annexes avec les principes comptables exposés dans les comptes consolidés 2025 du groupe SNCF établis par Société Nationale SNCF ainsi que les Règles de séparation comptable de SNCF Voyageurs.

Nous n'avons pas mis en œuvre de procédures spécifiques :

- pour examiner la validité des modèles statistiques utilisés pour la détermination de certains flux internes ;

- pour nous prononcer sur la continuité d'exploitation des activités comptablement séparées ;

- pour valider l'exhaustivité des heures devis des opérations au forfait et en régie (main d'œuvre et installations) déterminées par SNCF Voyageurs afin de valoriser les prestations de maintenance légère hors catalogue ;

- pour vérifier la correcte application des principes comptables IFRS dans les Comptes Séparés au 31 décembre 2025. Ces travaux sont effectués par les commissaires aux comptes dans le cadre de l'audit des comptes consolidés du groupe SNCF dont sont issues les données servant de base à l'établissement des Comptes Séparés.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause :

- la correcte application des Règles de séparation comptable de SNCF Voyageurs du 6 novembre 2023 approuvées par l'ART le 2 juillet 2024 (décision n°2024-051) dans le cadre de l'établissement des Comptes Séparés au 31 décembre 2025 ainsi que la conformité de l'ensemble des documents présentés aux principes exposés dans ces Règles ;

- la pertinence et l'évaluation des clés de répartition et des facturations des prestations internes pour l'exercice 2025 ;

- la traçabilité des protocoles centralisés régissant les relations entre les activités comptablement séparées avec les Comptes Séparés de chacune des activités pour l'exercice 2025.

OBSERVATIONS

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- Présentés dans l'introduction du chapitre 4 « Principes comptables et Règles de séparation comptable » des annexes aux Comptes Séparés :

  - Point 2 « Location de matériel roulant à grande vitesse » concernant la comptabilisation au coût comptable dans les Comptes Séparés 2025 des prestations de SLO adapté en prolongement et en offre d'accès pour lesquelles il n'existe pas de contrat tripartite entre le Conseil régional des Hauts-de-France, l'activité TER Hauts-de-France et l'activité TGV ;
  - Point 3 « Résolution des déséquilibres manifestes sur les structures de financement » qui présente les déséquilibres et les traitements réalisés au 31 décembre 2025 ayant permis de rééquilibrer les structures de financement et dont les impacts figurent dans les notes relatives aux tableaux de variation des capitaux propres des activités concernées ;
  - Point 4 « Prestation régulée de l'Offre de Référence de Maintenance (ORM) : Passages à la machine à laver au défilé » concernant les difficultés rencontrées par SNCF Voyageurs dans la collecte des unités d'œuvre des ISM TER relatives aux passages en machine à laver au défilé qui ont conduit à valoriser ces prestations sur la base des unités d'œuvre normatives utilisées pour la construction des tarifs ORM ajustées en fonction du parc d'engin.

- Présentés dans la partie 4.2 « Compte de résultat » des « Principes comptables et Règles de séparation comptable » des annexes aux Comptes Séparés concernant :

  - Les raisons qui conduisent SNCF Voyageurs à utiliser des durées moyennes de stationnement pour certains matériels roulants et non des durées réelles pour la facturation interne de la prestation régulée de Stationnement de l'ORM 2025 (§ 4.2.2.1.1.1 « Prestations maintenance »).

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Nos travaux ne sont pas destinés à remplacer les diligences qu'il appartient, le cas échéant, aux tiers ayant eu communication de cette attestation de mettre en œuvre au regard de leurs propres besoins.

Nous n'acceptons aucune extension de responsabilité au-delà de celle prévue par la loi française.

En aucun cas, BM&A Advisory & Support ne pourra être tenu responsable d'aucun dommage, perte, coût ou dépense résultant d'un comportement dolosif ou d'une fraude commise par les administrateurs, les dirigeants ou les employés de SNCF Voyageurs.

Cette attestation est régie par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou de la présente attestation, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas de compétence.

Fait à Paris, le 26 juin 2026

BM&A Advisory & Support



Sandra Dujardin
Associée



Marie-Cécile Moinier
Expert-comptable
Associée

Exercice 2025

COMPTES SEPARES DE SNCF VOYAGEURS

(NORMES IFRS)

Sauf indication contraire les montants sont exprimés en Millions d'Euros

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026

Signature :

SA SNCF VOYAGEURS
Société Anonyme à capitaux publics au capital social de 157 789 960 EUR
Siège social : 1 Rue Camille Moke - 93200 Saint-Denis– France – R.C.S. BOBIGNY B 519 037 584

Interne

SOMMAIRE

1. PRÉAMBULE 12
2. BILAN 14
2.1. BILAN GLOBAL DES ACTIVITÉS COMPTABLEMENT SÉPARÉES DE SNCF VOYAGEURS 14
2.2. DÉTAIL DU BILAN DES ACTIVITÉS CONVENTIONNÉES 15
2.3. DÉTAIL DES ACTIVITÉS TER 16
3. COMPTE DE RÉSULTAT 17
3.1. COMPTE DE RÉSULTAT GLOBAL DES ACTIVITÉS SÉPARÉES DE SNCF VOYAGEURS 17
3.2. DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT DES ACTIVITÉS CONVENTIONNÉES 18
3.3. DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT DES ACTIVITÉS TER 19
4. PRINCIPES COMPTABLES ET RÈGLES DE SÉPARATION COMPTABLE 20
4.1. BILAN 27
4.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles 27
4.1.2. Actifs financiers de concession 32
4.1.3. Contrat de location 33
4.1.4. Actifs et passifs destinés à être cédés 34
4.1.5. Stocks 35
4.1.6. Créances d'exploitation 35
4.1.7. Actifs et passifs sur contrats clients 36
4.1.8. Conversion des opérations en devises 36
4.1.9. Capitaux propres 37
4.1.10. Endettement net et trésorerie 38
4.1.11. Provisions 43
4.1.12. Avantages du personnel 45
4.1.13. Dettes d'exploitation 49
4.1.14. Engagements Hors Bilan 50
4.1.15. Besoin en fonds de roulement interne 50
4.2. COMPTE DE RÉSULTAT 51
4.2.1. Principes généraux d'imputation des charges et produits 51
4.2.2. Principes de reconnaissance du revenu 54
4.2.3. Charges d'exploitation 63
4.2.4. Les frais financiers 68
4.2.5. Les impôts sur le résultat 68
4.2.6. Les impôts différés 69
5. PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS COMPTABLEMENT SÉPARÉES 70
5.1. LES ACTIVITÉS DE GESTIONS DES INSTALLATIONS DE SERVICE 71
5.1.1. L'activité de gestion des opérations industrielles et patrimoniales (OIP) 71
5.1.2. Les activités d'exploitation et de distribution du gasoil : SNCF Combustible 71

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

5.1.3. Les activités de gestion des installations de service de maintenance : ISM 72
5.2. LES ACTIVITÉS DE TRANSPORT FERROVIAIRE DE VOYAGEURS 72
5.2.1. Les activités de transport ferroviaire de voyageurs librement organisées 72
5.2.2. Les activités de transport ferroviaire de voyageurs conventionnées 73
5.3. LES AUTRES ACTIVITÉS 74
5.3.1. Les activités Corporate : fonctions support 74
5.3.2. La gestion immobilière et foncière des biens de SNCF Voyageurs 75
6. ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025 76
7. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE 2025 79
8. NOTES EXPLICATIVES DES BILANS ET COMPTES DE RÉSULTAT DES ACTIVITÉS DE GESTION DES INSTALLATIONS DE SERVICE 80
8.1. TOTAL DE L'ACTIVITÉ DE GESTION DES INSTALLATIONS DE SERVICE 80
8.1.1. Bilan 80
8.1.2. Compte de résultat 81
8.1.3. Immobilisations 82
8.1.4. Subventions 82
8.1.5. Capitaux propres 83
8.1.6. Engagements envers le personnel 83
8.1.7. Effectifs 83
8.1.8. Engagements hors bilan 84
8.2. ACTIVITÉS DE GESTION DES OPÉRATIONS INDUSTRIELLES ET PATRIMONIALES 85
8.2.1. Bilan 85
8.2.2. Compte de résultat 86
8.2.3. Évènements marquants 86
8.2.4. Évènements postérieurs à la clôture 86
8.2.5. Litiges 86
8.2.6. Immobilisations 87
8.2.7. Subventions 88
8.2.8. Capitaux propres 88
8.2.9. Engagements envers le personnel 89
8.2.10. Effectifs 89
8.2.11. Engagements hors bilan 89
8.2.12. Impôt sur les sociétés 91
8.3. ACTIVITÉS DE GESTION DES INSTALLATIONS DE SERVICE DE MAINTENANCE 92
8.3.1. Bilan 92
8.3.2. Compte de résultat 93
8.3.3. Évènements marquants 94
8.3.4. Évènements postérieurs à la clôture 94
8.3.5. Litiges 94
8.3.6. Immobilisations 95

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

8.3.7. Subventions ... 98
8.3.8. Capitaux propres ... 98
8.3.9. Engagements envers le personnel ... 99
8.3.10. Effectifs ... 99
8.3.11. Engagements hors bilan ... 99
8.3.12. Impôt sur les sociétés ... 102
8.4. ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET DE DISTRIBUTION DU GASOIL ... 103
8.4.1. Bilan ... 103
8.4.2. Compte de résultat ... 103
8.4.3. Évènements marquants ... 104
8.4.4. Évènements postérieurs à la clôture ... 104
8.4.5. Litiges ... 104
8.4.6. Immobilisations ... 105
8.4.7. Subventions ... 106
8.4.8. Capitaux propres ... 106
8.4.9. Engagements envers le personnel ... 106
8.4.10. Effectifs ... 107
8.4.11. Engagements hors bilan ... 107
8.4.12. Impôt sur les sociétés ... 108
9. NOTES EXPLICATIVES DES BILANS ET COMPTES DE RÉSULTAT DES ACTIVITÉS DE TRANSPORT FERROVIAIRE DE VOYAGEURS ... 109
9.1. TOTAL DES ACTIVITÉS DE TRANSPORT FERROVIAIRE DE VOYAGEURS ... 109
9.1.1. Bilan ... 109
9.1.2. Compte de résultat ... 110
9.1.3. Immobilisations ... 111
9.1.4. Subventions ... 111
9.1.5. Capitaux propres ... 112
9.1.6. Engagements envers le personnel ... 112
9.1.7. Effectifs ... 112
9.1.8. Engagements hors bilan ... 113
9.2. ACTIVITÉS DE TRANSPORT FERROVIAIRE DE VOYAGEURS LIBREMENT ORGANISÉES ... 114
9.2.1. Bilan ... 114
9.2.2. Compte de résultat ... 114
9.2.3. Évènements marquants ... 115
9.2.4. Évènements postérieurs à la clôture ... 115
9.2.5. Litiges ... 115
9.2.6. Immobilisations ... 116
9.2.7. Subventions ... 117
9.2.8. Capitaux propres ... 118

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

9.2.9. Engagements envers le personnel ... 118
9.2.10. Effectifs ... 119
9.2.11. Engagements hors bilan ... 119
9.2.12. Impôt sur les sociétés ... 121
9.3. TOTAL DES ACTIVITÉS DE TRANSPORT FERROVIAIRE DE VOYAGEURS CONVENTIONNÉES ... 122
9.3.1. Bilan ... 122
9.3.2. Compte de résultat ... 123
9.3.3. Immobilisations ... 124
9.3.4. Subventions ... 124
9.3.5. Capitaux propres ... 125
9.3.6. Engagements envers le personnel ... 125
9.3.7. Effectifs ... 125
9.3.8. Engagements hors bilan ... 126
10. NOTES EXPLICATIVES DES BILANS ET COMPTES DE RÉSULTAT DES ACTIVITÉS DE TRANSPORT FERROVIAIRE DE VOYAGEURS CONVENTIONNÉ ... 127
10.1. ACTIVITÉS DE TRANSPORT D'ILE-DE-FRANCE CONVENTIONNÉ ... 127
10.1.1. Bilan ... 127
10.1.2. Compte de résultat ... 127
10.1.3. Évènements marquants ... 128
10.1.4. Évènements postérieurs à la clôture ... 128
10.1.5. Litiges ... 128
10.1.6. Immobilisations ... 129
10.1.7. Subventions ... 131
10.1.8. Capitaux propres ... 132
10.1.9. Engagements envers le personnel ... 132
10.1.10. Effectifs ... 133
10.1.11. Engagements hors bilan ... 133
10.1.12. Impôt sur les sociétés ... 135
10.2. ACTIVITÉS DES TRAINS D'EQUILIBRE DU TERRITOIRE CONVENTIONNÉS ... 137
10.2.1. Bilan ... 137
10.2.2. Compte de résultat ... 138
10.2.3. Évènements marquants ... 138
10.2.4. Évènements postérieurs à la clôture ... 138
10.2.5. Litiges ... 138
10.2.6. Immobilisations ... 139
10.2.7. Subventions ... 141
10.2.8. Capitaux propres ... 141
10.2.9. Engagements envers le personnel ... 142
10.2.10. Effectifs ... 142

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

10.2.11. Engagements hors bilan 142
10.2.12. Impôt sur les sociétés 144
10.3. TOTAL DES ACTIVITÉS DU TRANSPORT REGIONAL CONVENTIONNÉ 145
10.3.1. Bilan 145
10.3.2. Compte de résultat 146
10.3.3. Immobilisations 147
10.3.4. Subventions 147
10.3.5. Capitaux propres 148
10.3.6. Engagements envers le personnel 148
10.3.7. Effectifs 148
10.3.8. Engagements hors bilan 149
11. NOTES EXPLICATIVES DES BILANS ET COMPTES DE RÉSULTAT DES ACTIVITÉS DU TRANSPORT REGIONAL CONVENTIONNÉ 150
11.1. ACTIVITÉS DU TER PACA 150
11.1.1. Bilan 150
11.1.2. Compte de résultat 151
11.1.3. Évènements marquants 151
11.1.4. Évènements postérieurs à la clôture 151
11.1.5. Litiges 151
11.1.6. Immobilisations 152
11.1.7. Subventions 153
11.1.8. Capitaux propres 154
11.1.9. Engagements envers le personnel 154
11.1.10. Effectifs 155
11.1.11. Engagements hors bilan 155
11.1.12. Impôt sur les sociétés 157
11.2. ACTIVITÉS DU TER AURA 158
11.2.1. Bilan 158
11.2.2. Compte de résultat 159
11.2.3. Évènements marquants 159
11.2.4. Évènements postérieurs à la clôture 159
11.2.5. Litiges 159
11.2.6. Immobilisations 160
11.2.7. Subventions 162
11.2.8. Capitaux propres 162
11.2.9. Engagements envers le personnel 163
11.2.10. Effectifs 163
11.2.11. Engagements hors bilan 163
11.2.12. Impôt sur les sociétés 165
11.3. ACTIVITÉS DU TER GRAND EST 166

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.3.1. Bilan 166
11.3.2. Compte de résultat 167
11.3.3. Évènements marquants 167
11.3.4. Évènements postérieurs à la clôture 167
11.3.5. Litiges 167
11.3.6. Immobilisations 168
11.3.7. Subventions 170
11.3.8. Capitaux propres 170
11.3.9. Engagements envers le personnel 171
11.3.10. Effectifs 171
11.3.11. Engagements hors bilan 171
11.3.12. Impôt sur les sociétés 173
11.4. ACTIVITÉS DU TER CENTRE 174
11.4.1. Bilan 174
11.4.2. Compte de résultat 174
11.4.3. Évènements marquants 175
11.4.4. Évènements postérieurs à la clôture 175
11.4.5. Litiges 175
11.4.6. Immobilisations 175
11.4.7. Subventions 177
11.4.8. Capitaux propres 177
11.4.9. Engagements envers le personnel 178
11.4.10. Effectifs 178
11.4.11. Engagements hors bilan 178
11.4.12. Impôt sur les sociétés 180
11.5. ACTIVITÉS DU TER BRETAGNE 181
11.5.1. Bilan 181
11.5.2. Compte de résultat 181
11.5.3. Évènements marquants 182
11.5.4. Évènements postérieurs à la clôture 182
11.5.5. Litiges 182
11.5.6. Immobilisations 182
11.5.7. Subventions 184
11.5.8. Capitaux propres 184
11.5.9. Engagements envers le personnel 185
11.5.10. Effectifs 185
11.5.11. Engagements hors bilan 185
11.5.12. Impôt sur les sociétés 187
11.6. ACTIVITÉS DU TER NORMANDIE 188
11.6.1. Bilan 188

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.6.2. Compte de résultat 189
11.6.3. Évènements marquants 189
11.6.4. Évènements postérieurs à la clôture 189
11.6.5. Litiges 189
11.6.6. Immobilisations 190
11.6.7. Subventions 192
11.6.8. Capitaux propres 192
11.6.9. Engagements envers le personnel 193
11.6.10. Effectifs 193
11.6.11. Engagements hors bilan 193
11.6.12. Impôt sur les sociétés 195
11.7. ACTIVITÉS DU TER BFC 196
11.7.1. Bilan 196
11.7.2. Compte de résultat 197
11.7.3. Évènements marquants 197
11.7.4. Évènements postérieurs à la clôture 197
11.7.5. Litiges 197
11.7.6. Immobilisations 198
11.7.7. Subventions 199
11.7.8. Capitaux propres 200
11.7.9. Engagements envers le personnel 200
11.7.10. Effectifs 201
11.7.11. Engagements hors bilan 201
11.7.12. Impôt sur les sociétés 203
11.8. ACTIVITÉS DU TER OCCITANIE 204
11.8.1. Bilan 204
11.8.2. Compte de résultat 204
11.8.3. Évènements marquants 205
11.8.4. Évènements postérieurs à la clôture 205
11.8.5. Litiges 205
11.8.6. Immobilisations 206
11.8.7. Subventions 208
11.8.8. Capitaux propres 208
11.8.9. Engagements envers le personnel 209
11.8.10. Effectifs 209
11.8.11. Engagements hors bilan 209
11.8.12. Impôt sur les sociétés 211
11.9. ACTIVITÉS DU TER PAYS DE LA LOIRE 212
11.9.1. Bilan 212
11.9.2. Compte de résultat 212

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.9.3. Évènements marquants 213
11.9.4. Évènements postérieurs à la clôture 213
11.9.5. Litiges 213
11.9.6. Immobilisations 213
11.9.7. Subventions 215
11.9.8. Capitaux propres 215
11.9.9. Engagements envers le personnel 216
11.9.10. Effectifs 216
11.9.11. Engagements hors bilan 216
11.9.12. Impôt sur les sociétés 218
11.10. ACTIVITÉS DU TER NOUVELLE AQUITAINE 219
11.10.1. Bilan 219
11.10.2. Compte de résultat 220
11.10.3. Évènements marquants 220
11.10.4. Évènements postérieurs à la clôture 220
11.10.5. Litiges 220
11.10.6. Immobilisations 221
11.10.7. Subventions 223
11.10.8. Capitaux propres 223
11.10.9. Engagements envers le personnel 224
11.10.10. Effectifs 224
11.10.11. Engagements hors bilan 224
11.10.12. Impôt sur les sociétés 226
11.11. ACTIVITÉS DU TER HAUTS DE FRANCE 227
11.11.1. Bilan 227
11.11.2. Compte de résultat 228
11.11.3. Évènements marquants 228
11.11.4. Évènements postérieurs à la clôture 228
11.11.5. Litiges 228
11.11.6. Immobilisations 229
11.11.7. Subventions 231
11.11.8. Capitaux propres 231
11.11.9. Engagements envers le personnel 232
11.11.10. Effectifs 232
11.11.11. Engagements hors bilan 232
11.11.12. Impôt sur les sociétés 234
11.12. ACTIVITÉS DE LA DIRECTION TER 235
11.12.1. Bilan 235
11.12.2. Compte de résultat 236
11.12.3. Évènements marquants 236

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.12.4. Évènements postérieurs à la clôture 236
11.12.5. Litiges 236
11.12.6. Immobilisations 237
11.12.7. Subventions 238
11.12.8. Capitaux propres 238
11.12.9. Engagements envers le personnel 238
11.12.10. Effectifs 239
11.12.11. Engagements hors bilan 239
11.12.12. Impôt sur les sociétés 240
12. NOTES EXPLICATIVES DES BILANS ET COMPTES DE RÉSULTAT DES AUTRES ACTIVITÉS 241
12.1. TOTAL DES ACTIVITÉS FONCTIONS SUPPORTS 241
12.1.1. Bilan 241
12.1.2. Compte de résultat 242
12.1.3. Immobilisations 243
12.1.4. Subventions 243
12.1.5. Capitaux propres 244
12.1.6. Engagements envers le personnel 244
12.1.7. Effectifs 244
12.1.8. Engagements hors bilan 244
12.2. ACTIVITES CORPORATE 246
12.2.1. Bilan 246
12.2.2. Compte de résultat 247
12.2.3. Évènements marquants 248
12.2.4. Évènements postérieurs à la clôture 248
12.2.5. Litiges 249
12.2.6. Immobilisations 249
12.2.7. Subventions 250
12.2.8. Capitaux propres 250
12.2.9. Engagements envers le personnel 251
12.2.10. Effectifs 251
12.2.11. Engagements hors bilan 251
12.2.12. Impôt sur les sociétés 252
12.3. ACTIVITÉS DE GESTION DES ENGAGEMENTS SOCIAUX 253
12.3.1. Bilan 253
12.3.2. Compte de résultat 253
12.3.3. Évènements marquants 253
12.3.4. Évènements postérieurs à la clôture 253
12.3.5. Litiges 253
12.3.6. Immobilisations 253

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

12.3.7. Subventions 254
12.3.8. Capitaux propres 254
12.3.9. Engagements envers le personnel 254
12.3.10. Effectifs 254
12.3.11. Engagements hors bilan 254
12.3.12. Impôt sur les sociétés 254
12.4. ACTIVITÉS DE GESTION IMMOBILIERE 255
12.4.1. Bilan 255
12.4.2. Compte de résultat 255
12.4.3. Évènements marquants 255
12.4.4. Évènements postérieurs à la clôture 256
12.4.5. Litiges 256
12.4.6. Immobilisations 256
12.4.7. Subventions 257
12.4.8. Capitaux propres 257
12.4.9. Engagements envers le personnel 257
12.4.10. Effectifs 257
12.4.11. Engagements hors bilan 257
12.4.12. Impôt sur les sociétés 259
13. PROTOCOLES INTERNES 260
13.1. PROTOCOLES INTERNES AU GLOBAL SA SNCF VOYAGEURS 261
13.1.1. Protocoles internes par vendeur PI et acheteur PI 261
13.1.2. Protocoles internes par vendeur et par règles de séparation comptable 262
13.2. PROTOCOLES INTERNES PAR VENDEUR 264
13.2.1. Protocoles internes – Autres Activités 265
13.2.2. Protocoles internes – ATV Librement organisées 268
13.2.3. Protocoles internes – ATV Conventionnées 269
13.2.4. Protocoles internes – Activités de gestion des installations de service 284
13.3. PROTOCOLES INTERNES PAR ACHETEUR 287
13.3.1. Protocoles internes – Autres Activités 288
13.3.2. Protocoles internes – ATV Librement organisées 291
13.3.3. Protocoles internes – ATV Conventionnées 292
13.3.4. Protocoles internes – Activités de gestion des installations de service 307
14. FLUX AVEC LES AUTRES ENTREPRISES DU GROUPE 310
14.1. DÉTAILS DES VENTES DE SNCF VOYAGEURS AUX AUTRES ENTREPRISES DU GROUPE SNCF 310
14.2. DÉTAILS DES ACHATS DE SNCF VOYAGEURS AUX AUTRES ENTREPRISES DU GROUPE SNCF 312

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

1. PRÉAMBULE

La Loi n°2018-515 du 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire promulguée au Journal officiel de la République française, entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2020, modifie fortement l'organisation du groupe SNCF.
Ce pacte repose sur l'engagement de l'État à fixer un cadre adapté du système ferroviaire et sur l'engagement du groupe public ferroviaire à définir un plan stratégique d'entreprise pour garantir la mise en œuvre de cette réforme.
Un volet du pacte ferroviaire prévoit une nouvelle organisation du groupe SNCF au 1er janvier 2020, avec pour objectif de transformer la SNCF en un grand groupe public unifié et intégré. La nouvelle gouvernance vise à poser les principes de l'organisation constituée d'une société nationale à capitaux publics, Société Nationale SNCF (ci-après « SA SNCF »), détenant deux sociétés nationales, les SA SNCF Réseau et SA SNCF Voyageurs (ci-après « SNCF Voyageurs ») ; elle acte le rattachement de SNCF Gares & Connexions à SNCF Réseau sous forme de filiale.
Depuis le 1er janvier 2020, SNCF Voyageurs a pour missions l'exploitation des services de transport ferroviaire de voyageurs sur le réseau ferré national, la gestion des installations de service relatives à la maintenance du matériel roulant et la gestion de la distribution du combustible. Avant cette date, la société n'avait pas d'activité et ces missions étaient exercées par l'ex EPIC SNCF Mobilités.

En application des articles :

- L. 2122-4 du code des transports modifié par la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 ;
- L. 2123-1-1 et L. 2144-1 du code des transports modifiés par la loi n°2014-872 du 4 août 2014 et l'ordonnance n°2015-855 du 15 juillet 2015 ;
- L. 2144-2 du code des transports modifiés par la loi n°2018-515 du 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire et l'ordonnance n°2018-1135 du 12 décembre 2018 ;
- Et conformément à l'arrêté du 25 juin 2015 (JORF n°0149 du 30 juin 2015 texte n°27).

SNCF Voyageurs est tenue d'établir et de déposer au registre du commerce et des sociétés (RCS)[1] des comptes séparés de profits et de pertes et des bilans, établis en application de l'article 5 du décret n°2019-1589 du 31 décembre 2019 qui remplace l'article 37 du décret n°2015-138 du 10 février 2015, retraçant l'ensemble des éléments d'actif et de passif sur le périmètre de la société, en distinguant :

1. Les activités de transport ferroviaire de voyageurs et, en leur sein, chaque activité faisant l'objet d'un contrat de service public ;
2. Les activités de gestion des installations de service.

En complément, SNCF Voyageurs est tenue d'établir des comptes de manière séparée pour chaque convention donnant lieu à des fonds publics, conformément à l'article L.2144-2 du code des transports modifié par la loi n°2018-515 du 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire et l'ordonnance n°2018-1135 du 12 décembre 2018.

Le compte de résultat et le bilan séparés de SNCF Voyageurs sont établis selon les règles de séparation comptable approuvées par l'ART dans sa décision n°2024-051 en date du 2 juillet 2024. Les règles de séparation comptable applicables à partir du 1er janvier 2023 sont différentes des règles antérieures et ont fait l'objet d'une nouvelle saisine. A ce titre, aucune écriture de régularisation au titre des impacts antérieurs relatifs à ces changements de règles de séparation comptable n'a été enregistrée dans les comptes en contrepartie des capitaux propres. En effet, conformément à la position des services financiers de l'ART, il s'agit d'un changement d'estimation et non d'un changement de méthode qui doit être traité de manière prospective et non rétrospective. Les comptes séparés présentés ci-dessous sont ceux de SNCF Voyageurs au 31 décembre 2025 tels qu'approuvés par le Conseil d'Administration de SNCF Voyageurs le 18 juin 2026. Ils sont établis en normes IFRS (à l'exception des impôts différés comme indiqué au paragraphe portant sur les principes comptables et les règles de séparation comptable) et selon les « Règles de Séparation Comptable » de l'entreprise en vigueur au 31 décembre 2025, telles que rappelées ci-dessous.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

[1] L'obligation légale s'applique pour les exercices ouverts depuis 1er janvier 2015.
Les notes en bas de page peuvent se situer en fin de paragraphe.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

2. BILAN

2.1. BILAN GLOBAL DES ACTIVITÉS COMPTABLEMENT SÉPARÉES DE SNCF VOYAGEURS

En M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	Activités corporate (FT RH,S&F,E)	Activités Immo (FT DI)	PS	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	ATV concurrentielles	ATV Conventionnées	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Combustible	ISM	Opérations industrielles et patrimoniales	Intra
Immobilisations incorporelles	345	15	15	-	-	251	159	92	79	1	1	78	-
Immobilisations corporelles	8 349	220	14	206	-	6 184	5 677	506	1 945	46	1 025	874	0
Autres immobilisations financières	65	2 880	2 931	0	-	74	15	59	0	-	0	0	- 2 889
Titres de participations	1 194	1 194	1 194	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Juste valeur positive des dérivés actifs	2	2	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actif fi de conces non courant	1 048	-	-	-	-	653	0	653	395	-	395	-	-
Actifs non courants	11 003	4 311	4 156	207	-	7 161	5 852	1 310	2 420	47	1 420	952	- 2 889
Créances d'exploitation	3 659	209	177	23	9	3 001	1 246	1 756	448	13	117	318	- 0
Actifs financiers courants	-	- 0	- 0	-	-	873	-	873	-	-	-	-	- 873
Trésorerie et équivalent trésorerie	564	998	961	40	- 3	1 230	- 57	1 287	- 125	0	- 1	- 125	- 1 538
Stocks et en-cours	1 221	-	-	-	-	2	2	-	1 219	16	- 2	1 205	-
Actifs courants	5 444	1 207	1 138	62	6	5 107	1 191	3 915	1 542	29	114	1 399	- 2 411
ACTIF	**16 448**	**5 518**	**5 294**	**269**	**6**	**12 268**	**7 043**	**5 225**	**3 962**	**76**	**1 534**	**2 351**	**- 5 301**
Capital	3 771	- 1 325	- 1 449	124	-	2 927	2 749	178	2 169	38	1 518	613	-
Réserves	365	1 596	1 728	- 132	- 0	- 1 429	- 1 190	- 239	- 1 346	- 36	- 1 137	- 174	1 544
Résultat	1 247	1 667	1 672	- 5	- 0	1 048	790	258	76	- 3	29	50	- 1 544
Capitaux propres	5 382	1 938	1 951	- 13	- 0	2 546	2 349	197	899	- 1	411	489	- 0
Provisions non courantes	346	4	2	2	-	289	72	217	53	29	6	17	-
Emprunts et dettes financières	1 981	1 577	1 576	1	-	299	145	154	105	12	23	70	0
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	5	989	851	138	1	468	397	71	86	0	60	26	- 1 538
Endettement interne	-	0	0	51	-	1 977	1 916	60	912	3	411	498	- 2 889
Engagements envers le personnel	1 441	26	26	-	-	1 020	375	645	395	0	232	163	-
Passif de concessi non courant	21	-	-	-	-	21	-	21	-	-	-	-	-
Passifs non courants	3 794	2 596	2 455	192	1	4 074	2 906	1 169	1 551	45	731	774	- 4 428
Dettes d'exploitation	7 271	112	16	90	6	5 648	1 788	3 859	1 512	32	393	1 088	- 0
Passif financier courant	-	873	873	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 873
PASSIF	**16 448**	**5 518**	**5 294**	**269**	**6**	**12 268**	**7 043**	**5 225**	**3 962**	**76**	**1 534**	**2 351**	**- 5 301**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

2.2. DÉTAIL DU BILAN DES ACTIVITÉS CONVENTIONNÉES

En M€ et en normes IFRS	ATV Conventionnées	Transport d'île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Intra ATV Conventionnées
Immobilisations incorporelles	92	-	90	1	-
Immobilisations corporelles	506	241	258	7	0
Autres immobilisations financières	59	29	28	2	-
Actif fi de conces non courant	653	536	52	65	-
Actifs non courants	1 310	806	428	76	0
Créances d'exploitation	1 756	763	895	98	-
Actifs financiers courants	873	-	771	102	-
Trésorerie et équivalent trésorerie	1 287	75	797	415	-
Actifs courants	3 915	838	2 463	615	-
ACTIF	**5 225**	**1 644**	**2 891**	**691**	**0**
Capital	178	158	18	2	-
Réserves	- 239	- 196	- 50	7	0
Résultat	258	38	171	49	0
Capitaux propres	197	0	139	58	0
Provisions non courantes	217	88	84	45	-
Emprunts et dettes financières	154	62	87	5	0
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	71	-	71	-	-
Endettement interne	60	-	60	-	-
Engagements envers le personnel	645	170	441	33	-
Passif de concessi non courant	21	-	21	-	-
Passifs non courants	1 169	320	765	84	0
Dettes d'exploitation	3 859	1 324	1 987	549	- 0
PASSIF	**5 225**	**1 644**	**2 891**	**691**	**0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

2.3. DÉTAIL DES ACTIVITÉS TER

En M€ et en normes IFRS	TER Transporteur	TER PACA	TER AURA	TER Grand EST	TER Centre	TER Bretagne	TER Normandie	Direction TER	TER BFC	TER Nouvelle Aquitaine	TER Haut de France	TER Occitanie	TER PDL	Intra TER Transporteur
Immobilisations incorporelles	90	0	0	0	0	-	0	90	-	0	0	0	0	-
Immobilisations corporelles	258	13	45	49	23	5	24	7	10	16	35	23	9	-
Autres immobilisations financières	28	3	5	4	2	1	2	0	2	3	4	3	1	-
Actif fi de conces non courant	52	3	7	6	12	4	6	-	1	0	6	6	1	-
Actifs non courants	428	18	57	59	37	10	32	97	13	19	45	31	11	-
Créances d'exploitation	895	41	154	135	25	41	25	39	65	38	236	54	42	-
Actifs financiers courants	771	100	158	92	61	23	19	15	72	45	100	57	30	-
Trésorerie et équivalent trésorerie	797	- 0	72	70	45	26	147	2	124	105	167	47	- 7	-
Actifs courants	2 463	141	384	297	131	90	190	55	262	188	502	158	65	-
ACTIF	**2 891**	**160**	**441**	**356**	**168**	**100**	**222**	**152**	**274**	**207**	**547**	**190**	**76**	**-**
Capital	18	1	3	3	1	1	1	1	1	2	2	1	1	-
Réserves	- 50	4	- 8	- 5	- 1	0	- 2	- 33	- 3	0	- 0	- 2	0	0
Résultat	171	25	7	13	25	12	18	- 15	24	22	18	11	10	-
Capitaux propres	139	30	2	10	26	12	17	- 48	22	24	20	11	12	-
Provisions non courantes	84	10	21	14	5	1	3	1	2	6	15	5	1	-
Emprunts et dettes financières	87	4	16	10	3	1	9	5	4	6	17	8	4	-
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	71	-	37	-	-	-	- 0	35	-	- 0	-	- 0	-	-
Endettement interne	60	-	-	-	-	-	-	60	-	-	-	-	-	-
Engagements envers le personnel	441	35	71	64	25	13	31	20	32	43	51	45	13	-
Passif de concessi non courant	21	-	-	-	-	-	-	-	-	21	-	-	-	-
Passifs non courants	765	49	144	87	32	16	43	122	38	76	83	58	18	-
Dettes d'exploitation	1 987	80	294	259	110	72	161	78	214	107	445	121	47	-
PASSIF	**2 891**	**160**	**441**	**356**	**168**	**100**	**222**	**152**	**274**	**207**	**547**	**190**	**76**	**-**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

3. COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. COMPTE DE RÉSULTAT GLOBAL DES ACTIVITÉS SÉPARÉES DE SNCF VOYAGEURS

En M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	Activités corporate (FT RH,S&F,E)	Activités Immo (FT DI)	PS	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	ATV concurrentielles	ATV Conventionnées	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Combustible	ISM	Opérations industrielles et patrimoniales	Intra
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	18 965	115	59	56	0	18 024	8 124	10 421	3 776	141	2 587	1 878	- 2 950
PRODUCTION STOCKEE	- 13	-	-	-	-	-	-	-	- 13	-	-	- 13	-
CHARGES DE PERSONNEL	- 5 366	- 38	- 43	-	5	- 3 831	- 1 247	- 2 584	- 1 496	- 3	- 917	- 577	0
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 10 929	- 47	0	- 43	- 4	- 11 980	- 5 527	- 6 974	- 1 851	- 136	- 1 462	- 1 083	2 950
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	268	4	3	1	-	265	246	19	- 1	- 0	- 2	0	- 0
IMPÔT ET TAXES	- 671	- 24	- 11	- 13	-	- 542	- 139	- 404	- 104	- 0	- 69	- 35	-
MARGE OPÉRATIONNELLE	2 254	9	8	1	0	1 935	1 457	478	310	1	139	170	- 0
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 876	- 18	- 9	- 9	-	- 669	- 465	- 204	- 190	- 6	- 85	- 99	-
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	48	3	1	2	-	31	- 2	33	15	2	4	9	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	1 426	- 6	- 0	- 6	0	1 297	990	307	135	- 3	57	81	- 0
DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION PERTES VALEURS	- 1	2	- 0	2	-	- 3	- 1	- 1	- 1	- 0	- 0	- 0	-
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	26	3	1	2	-	21	11	10	2	-	2	0	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	1 452	- 1	0	- 1	0	1 315	1 000	316	137	- 3	59	80	- 0
RÉSULTAT FINANCIER	37	1 601	1 605	- 4	- 0	31	- 48	78	- 51	- 1	- 29	- 22	- 1 544
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**1 489**	**1 600**	**1 606**	**- 5**	**- 0**	**1 346**	**952**	**394**	**86**	**- 3**	**31**	**59**	**- 1 544**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INTERNE	-	308	308	-	-	- 298	- 162	- 136	- 10	-	- 2	- 8	-
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS EXTERNE	- 242	- 242	- 242	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESULTAT NET	**1 247**	**1 667**	**1 672**	**- 5**	**- 0**	**1 048**	**790**	**258**	**76**	**- 3**	**29**	**50**	**- 1 544**

A la suite de la loi n° 2018-515 du 27 juin 2018 portant sur un nouveau pacte ferroviaire, une nouvelle intégration fiscale a été créée à compter du 1er janvier 2020. En conséquence, SA SNCF est la société mère du groupe d'intégration fiscale, dont SNCF Voyageurs est membre, dans la continuité du groupe créé au 1er janvier 2015, par application des dispositions du dernier alinéa de l'article 223 S du CGI.
A noter : les déficits reportables de l'ex. EPIC SNCF Mobilités (6 milliards d'euros à fin 2019) sont devenus ceux de SA SNCF à compter du 1er janvier 2020.
A la suite de la loi n° 2018-515 du 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire, au 1er janvier 2020, l'ex. EPIC SNCF a transmis son patrimoine universellement à l'ex. EPIC SNCF Mobilités puis a été dissout. L'ex. EPIC SNCF Mobilités, transformé en Société Anonyme, est devenue « SA SNCF ».

Le montant de l'impôt sur les sociétés dû par la SA SNCF Voyageurs au titre de l'exercice 2025 s'élève à 246 M€. Le déficit reportable de SNCF Voyageurs s'élève à 474 M€ au 31 décembre 2025.
La somme des impôts sur les sociétés des activités est différente de l'impôt sur les sociétés de SNCF Voyageurs puisqu'il est calculé aux bornes de chaque activité comptablement séparée selon les dispositions en vigueur de la loi fiscale et non réparti.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

3.2. DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT DES ACTIVITÉS CONVENTIONNÉES

En M€ et en normes IFRS	ATV Conventionnées	Transport d'île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Intra ATV Conventionnées
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	10 421	3 856	6 086	634	- 154
CHARGES DE PERSONNEL	- 2 584	- 794	- 1 678	- 113	-
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 6 974	- 2 758	- 3 902	- 469	154
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	19	4	11	3	-
IMPÔT ET TAXES	- 404	- 134	- 251	- 18	-
MARGE OPÉRATIONNELLE	478	174	267	37	-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 204	- 105	- 94	- 4	-
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	33	13	12	8	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	307	82	184	41	-
DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION PERTES VALEURS	- 1	-	- 1	0	-
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	10	6	4	1	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	316	88	186	41	-
RÉSULTAT FINANCIER	78	6	54	18	-
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**394**	**94**	**241**	**59**	-
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INTERNE	- 136	- 56	- 70	- 10	-
RESULTAT NET	**258**	**38**	**171**	**49**	**0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

3.3. DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT DES ACTIVITÉS TER

En M€ et en normes IFRS	TER Transporteur	TER PACA	TER AURA	TER Grand EST	TER Centre	TER Bretagne	TER Normandie	Direction TER	TER BFC	TER Nouvelle Aquitaine	TER Haut de France	TER Occitanie	TER PDL	Intra TER Transporteur
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	6 086	379	1 100	922	488	225	521	149	411	566	787	522	303	- 288
CHARGES DE PERSONNEL	- 1 678	- 112	- 279	- 222	- 114	- 58	- 129	- 72	- 103	- 165	- 207	- 150	- 67	-
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 3 902	- 225	- 761	- 642	- 322	- 143	- 346	- 66	- 262	- 348	- 527	- 337	- 210	288
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	11	0	2	2	1	0	1	1	1	1	1	0	0	-
IMPÔT ET TAXES	- 251	- 12	- 48	- 31	- 19	- 10	- 22	- 3	- 17	- 24	- 34	- 19	- 13	-
MARGE OPÉRATIONNELLE	267	31	14	28	34	15	25	9	30	30	21	17	13	0
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 94	- 6	- 13	- 13	- 5	- 2	- 7	- 24	- 3	- 5	- 10	- 5	- 2	-
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	12	2	- 0	1	1	0	1	0	1	1	4	1	0	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	184	26	1	16	31	13	20	- 16	28	26	15	13	12	0
DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION PERTES VALEURS	- 1	- 0	0	0	- 1	-	0	-	- 0	-	- 0	0	-	-
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	4	2	0	1	1	0	1	-	0	0	- 1	- 1	0	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	186	28	1	17	30	13	20	- 16	28	26	14	12	12	0
RÉSULTAT FINANCIER	54	6	10	3	5	2	4	1	5	4	9	4	2	-
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**241**	**34**	**10**	**20**	**35**	**16**	**24**	**- 15**	**33**	**30**	**23**	**16**	**15**	**0**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INTERNE	- 70	- 8	- 3	- 7	- 9	- 4	- 6	-	- 9	- 8	- 5	- 5	- 4	-
RESULTAT NET	**171**	**25**	**7**	**13**	**25**	**12**	**18**	**- 15**	**24**	**22**	**18**	**11**	**10**	**0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

4. PRINCIPES COMPTABLES ET RÈGLES DE SÉPARATION COMPTABLE

Les comptes séparés sont établis :

- à partir des comptes annuels 2025 de SNCF Voyageurs, établis en normes françaises et arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 25 février 2026, en prenant en compte les retraitements en normes IFRS relatifs à SNCF Voyageurs, définis dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés de la SA SNCF ;
- en appliquant les règles de séparation comptable de SNCF Voyageurs approuvées par l'ART dans sa décision n°2024-051 du 2 juillet 2024 qui régissent les flux financiers entre activités comptablement séparées de la SA SNCF Voyageurs et les règles d'affectation des actifs et passifs au bilan. Les règles de séparation comptable internes, qui déclinent dans le référentiel GF02511 de manière opérationnelle les règles de séparation comptable de la SA SNCF Voyageurs, sont présentées au Comité d'audit, des Comptes et des Risques (CACR) du Conseil d'Administration de SNCF Voyageurs et validées par le Conseil d'Administration de la SA SNCF Voyageurs en date du 18 juin 2026.

Les paragraphes suivants présentent le principal traitement ayant évolué ainsi que les précisions sur certains traitements retenus dans les comptes séparés de SNCF Voyageurs au titre de l'exercice 2025:

1. Notation financière des activités comptablement séparées

Les notations financières des activités comptablement séparées dont la durée de validité est de 3 ans ont été actualisées pour les exercices 2023-2025 avec l'accompagnement d'un expert externe. Celles-ci reposent sur :

- La méthodologie de Standard & Poors (S&P) qui fournit une fourchette de notation des activités et celle de Moody's qui permet de préciser les notations retenues,
- Une analyse qualitative et quantitative de chaque activité séparée sous le prisme des méthodologies de notation retenues,
- Des entretiens avec les managers des activités séparées, soit les directeurs financiers des activités comptablement séparées, soit la Direction de la Régulation pour collecter les éléments conjoncturels et exceptionnels ainsi que les évolutions attendues à moyen terme pour permettre d'anticiper raisonnablement les changements structurels attendus (concurrence, environnement légal, changement des comportements socio-économique, etc.).

Les principes ci-dessous ont été suivis dans le cadre de l'établissement de la notation :

- Une notation Stand-Alone disposant des états financiers autonomes : il s'agit de noter les activités comme si elles étaient des entités légales à part entière sans prise en compte de comparaison avec des pairs,
- Absence de rehaussement de la notation via la prise en compte d'un soutien / plafond de la "maison mère" afin d'éviter tout abus de position dominante,
- Réalisation d'un stress test pour le cas où l'activité est fragile dont la notation n'est pas « Investment grade »,
- Avec une contrainte de pérennité de la notation pour une durée de trois ans : il s'agit d'avoir une notation valable à moyen terme ce qui suppose que l'évaluation des activités intègre :

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- La correction des effets financiers liés à des événements exceptionnels et ponctuels du passé,
- Des changements structurels décidés / implémentés dont les effets apparaîtront dans le futur (ex. changement de périmètre de convention, etc.),
- Et une approche prudente dans l'établissement de la moyenne des notations.

Conformément aux règles de séparation comptable approuvées par l'ART dans sa décision N°2024-051 du 2 juillet 2024, les notations financières ont été réalisées selon le périmètre des activités comptablement séparée défini légalement et décrit dans ces règles. En conséquence, compte tenu de l'absence d'états financiers autonomes (absence de bilan et de compte de résultat), aucune notation financière selon la méthode validée par l'ART ne peut être réalisée par un expert externe sur les périmètres régulés et non régulés au sein d'une activité comptablement séparée.

Toutefois, le compte de résultat des prestations du périmètre non régulée est à l'équilibre, alors que celui des prestations régulées présentent un résultat net en lien direct avec les tarifs approuvés par l'ART.

Les comptes de résultat historiques des activités d'installations de service de maintenance et des activités de distribution de gasoil présentent des pertes systématiques depuis la création de la SNCF Voyageurs, ce qui a été résolu par des augmentations de capital significatives au cours des exercices antérieurs.

Malgré l'absence d'états financiers autonomes, la logique économique imposerait d'appliquer les taux financiers à long terme supérieurs à ceux appliqués aux activités séparées telles indiquées par la loi. En effet, les taux présentés pour ces activités tiennent compte d'un risque moyen entre le risque lié aux prestations régulées et les prestations non régulées sans risque.

Les notations des activités comptablement séparées valables pour l'exercice 2025 sont présentées ci-dessous :

Activité	Notation 2023 - 2025
Opérations industrielles et patrimoniales	**BBB+**
ISM	**BB**
Combustible	**BB-**
Activités de transport ferroviaire de voyageurs librement organisées	**A**
Transport d'île-de-France conventionné	**A+**
Trains d'équilibre du territoire conventionnés	**A**
TER Transporteur (Palier)	**A+**
TER AURA	**A**
TER BFC	**A**
TER Bretagne	**A**
TER Centre	**A**
TER Grand EST	**A-**
TER Hauts de France	**A**
TER Leman Express	**A**
TER Normandie	**A-**
TER Nouvelle Aquitaine	**A**
TER Occitanie	**A**
TER PACA	**A**
TER PDL	**A**
Direction TER	**BBB**
Direction des Mobilités du Quotidien	**BBB**
Autres activités (activité corporate, activité immobilière, gestion des engagements sociaux)	**BBB**

2. Location de matériel roulant à grande vitesse

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

Conformément aux règles de séparation comptable[1], les facturations internes de location de matériel roulant ferroviaire entre activités comptablement séparées sont valorisées au coût comptable en l'absence de contrat tri ou quadripartite signé par les activités comptablement séparées concernées et les autorités organisatrices de mobilités idoines.
La location de matériel roulant à grande vitesse est une prestation spécifique relevant de la prestation interne de location de matériel roulant ferroviaire et est valorisée au coût comptable de l'exercice. Cette offre dénommée TERGV est une offre de Service Librement Organisé (SLO) adapté qui comprend :

- La prestation SLO adapté en prolongement : ce service correspond à des circulations TER réalisées avec du matériel à grande vitesse entre Lille et le littoral, un aller-retour Lille-Amiens et un aller entre Arras et Lille. Ainsi, la facturation correspond uniquement au coût des rames mises à disposition par TGV à TER Hauts-de-France ;
- La prestation de SLO adapté en offre d'accès : ce service correspond à des places de TGV mises à disposition des abonnés de TER Hauts-de-France, principalement des abonnés domicile-travail.

En l'absence d'un contrat de location de matériel à grande vitesse (GV) signé en tripartite par TER Hauts-de France, TGV et le conseil régional de Hauts-de-France, ces prestations ont été valorisées dans les comptes séparés 2025 au coût comptable selon les directives de l'autorité de régulation des transports :

- Pour la prestation SLO adapté en prolongement sur la base :
  - Du coût comptable réel des rames constaté sur l'exercice (dotation aux amortissements, charges de maintenance, impôts et taxes associés, frais financiers, etc.). Le parc des matériels roulants TGV étant national et n'étant pas dédié à un axe, le coût de la rame est calculé sur la base de l'ensemble du parc national TGV ;
  - De l'équivalent-rame[2] nécessaire pour assurer le plan de transport indiqué dans la convention entre TER Hauts-de-France et le conseil régional d'Hauts-de-France uniquement.
- Pour la prestation SLO adapté en offre d'accès sur la base :
  - Du coût comptable réel de la place dans une rame TGV, utilisé également dans le cadre des réservations en service, ramené au nombre de voyageurs.km (VKM)
  - Du nombre réel d'abonnées et voyageurs TER ayant occupé des places dans les TGV et les parcours réalisés (Arras-Lille, Arras-Dunkerque, Arras-Valenciennes)

3. Résolution des déséquilibres manifestes sur les structures de financement

Des déséquilibres constatés sur l'exercice ont été résolus comptablement le 31 décembre 2025. Conformément aux règles de séparation comptable concernant les structures de financement, les autres déséquilibres seront résolus dans un délai de trois ans après leur constatation, soit le 31 décembre 2026.

Les déséquilibres constatés avant les opérations de restructurations sont présentés ci-dessous :

- Les activités concurrentielles présentent une structure de financement déséquilibrée avec un surfinancement par fonds propres ;

- Les activités conventionnées de transport ferroviaire de voyageurs avec des actifs économiques négatifs présentent une structure de financement déséquilibrée avec un surfinancement par fonds propres au vu de l'actif à financer, ce qui génère une trésorerie positive significative et sans objet. En effet, les conventions avec les AOM (Autorités Organisatrices de Mobilités) prévoient des financements par anticipation de la contribution

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

d'exploitation ou des investissements. De plus, avec la création des sociétés dédiées à la suite de l'ouverture à la concurrence, il est apparu qu'une phase de pré-mobilisation de 12 à 18 mois était mise en place avant le démarrage du contrat, ce qui remet en cause l'apport en fonds propres nécessaire estimé en jours de chiffre d'affaires. Ainsi, le capital social interne des activités conventionnées TER et Intercités a été mis en cohérence avec celui déterminé pour les sociétés dédiées.

En application des règles de séparation comptable, les traitements suivants ont été réalisés afin de rééquilibrer les structures de financement selon les règles suivantes :

Le niveau de dette financière nette par entité comptablement séparée est calculé en fonction :

- Du ratio dette nette/MOP (marge opérationnelle) de chacune des activités comptablement séparées. Celui-ci est fixé à :
  - 3 pour les activités conventionnées
  - 4 pour les activités régulées
  - 2,5 pour les activités librement organisées
- Du gearing limite fixé à 1, soit une structure de financement équilibrée moitié par dette financière, moitié par capitaux propres pour les activités

Le capital est le compte d'équilibrage des opérations compte tenu de la dette financière nette affectée.

Le respect du ratio dette nette financière/MOP calculé a posteriori des opérations de restructuration est contrôlé pour les besoins de l'audit et le suivi des déséquilibres manifestes.

La synthèse des traitements par activité comptablement séparée est présentée ci-dessous :

Activités		Cas	Méthode appliquée	Structure cible
Autres Activités	Activité Immobilière	Cas général	Gearing	50% Capitaux Propres / 50% dettes
ATV librement organisées	TGV	Cas général	Gearing	50% Capitaux Propres / 50% dettes
	Intercités concurrentielles	Cas général	Capitalisation	50% Capitaux Propres / 50% dettes
	Production Ferroviaire	Activité interne de support	Quote-part de CA interne	95% dette (CA interne =95% CA)
	Traction	Activité interne de support	Quote-part de CA intraGroupe	90% dette (CA interne =90% CA)
ATV conventionnées	Intercités	Activité ayant des actifs économiques négatifs	Capitalisation	1 jour de CA
	Ile-de-France	Activité ayant des actifs économiques négatifs	Capitalisation	15 jours de CA
	TER	Activité ayant des actifs économiques négatifs	Capitalisation	1 jour de CA
Installations de services	OIP	Cas général	Gearing	50% Capitaux Propres / 50% dettes
	Combustible	Cas général	Gearing	50% Capitaux Propres / 50% dettes
	ISM	Cas général	Gearing	50% Capitaux Propres / 50% dettes

Les conséquences des opérations de financement (distribution de dividendes et réduction de capital) sont détaillées dans la note relative au tableau de variation des capitaux propres des activités concernées.

4. Prestation régulée de l'Offre de Référence de Maintenance (ORM) :

a. Passages à la machine à laver au défilé :

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

Cette prestation est facturée selon les modalités définies par l'ORM avec l'application des tarifs unitaires à chaque passage au défilé.
Afin de valoriser cette prestation, deux méthodes sont appliquées :

- Lorsque les unités d'œuvre réelles sont suivies, elles sont retenues pour la valorisation du chiffre d'affaires aux tarifs ORM. Ces unités d'œuvre réelles sont issues d'un processus déclaratif. Ces unités d'œuvre réelles ne sont pas toutes tracées dans un outil informatique. Cette valorisation a été mise en œuvre pour les périmètres des ISM TGV, ISM Transilien et ISM Intercités.
- Lorsque les unités d'œuvre réelles ne sont pas suivies, les unités d'œuvre retenues pour la valorisation du chiffre d'affaires aux tarifs ORM reposent sur les unités d'œuvre prévues dans la construction des tarifs et sont ajustées en fonction du parc d'engin réel de 2025. Cette valorisation a conduit à comptabiliser une facturation de 6,3 M€ au titre des passages en machine à laver au défilé pour le périmètre des ISM TER.

Cette méthodologie de collecte constitue notre meilleure approche pour la détermination des UO de cette prestation, compte tenu des informations disponibles.

b. Stationnement :

Les tarifs horaires au mètre linéaire d'installation de l'ORM 2025 ont été appliqués aux temps de stationnement des matériels roulants en fonction de la longueur de l'engin :

- Pour les engins suivis dans le système d'information TRACES WEB (2,6 M€, soit 2% du CA), les heures réelles de stationnement ne sont pas identifiées. Ainsi, des durées moyennes de stationnement par technicentre et par client ont été déterminées sur la base des durées moyennes identifiées dans le système d'information ODEON pour des clients TER, Transilien et Intercités ;

- Pour les stationnements qui sont suivis dans le système d'information TIGRE ES, la durée moyenne retenue est de 5 heures par entrée et par TGV pour l'ensemble des sites. Cette durée moyenne nationale, calculée via le négatif roulement, correspond à celle communiquée à l'ART dans le cadre de l'établissement de l'ORM 2025.

[1] Cf. Décision ART n°2019-084
[2] L'équivalent-rame correspond à la durée d'occupation. Il s'agit de l'unité d'œuvre adoptée pour mesurer l'engagement des rames TGV, puisqu'elles ne roulent pas toujours à grande vitesse sur les différents parcours. Le nombre d'équivalents-rames nécessaire pour produire l'offre TERGV SLO adapté en prolongement, est déterminé sur le créneau horaire dimensionnant pour chaque roulement commercial des rames.

Référentiel comptable

En application des règles de séparation comptable approuvées par l'ART dans sa décision n°2024-051 en date du 2 juillet 2024, les comptes séparés de la SA SNCF Voyageurs sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards).

Jugements et estimations comptables

Pour établir les comptes de SNCF Voyageurs, la direction doit procéder à des estimations dans la mesure où de nombreux éléments inclus dans les comptes ne peuvent être précisément évalués. Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2025 ont été réalisés dans le contexte actuel de difficulté à appréhender les perspectives économiques. La

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

direction est amenée à réviser ces estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou à la suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. En conséquence, les estimations retenues au 31 décembre 2025 pourraient être sensiblement modifiées et les résultats réels ultérieurs pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes. Les évènements postérieurs à la clôture significatifs intervenus et recensés entre la date d'arrêté des comptes sociaux de SNCF Voyageurs et la date d'approbation des comptes séparés de SNCF Voyageurs ne sont pas pris en compte dans les comptes séparés.

Ces estimations et hypothèses concernent notamment :

- La dépréciation des actifs non financiers

SNCF Voyageurs réalise un test de perte de valeur de ses immobilisations à durée de vie indéterminée au moins une fois par an. Par ailleurs, SNCF Voyageurs évalue à chaque date de clôture s'il existe un quelconque indice qu'un actif non financier (immobilisations corporelles ou incorporelles à durée de vie déterminée) puisse avoir perdu de la valeur nécessitant la réalisation d'un test.

Ces tests visent à déterminer une valeur d'utilité ou une valeur de marché diminuée des coûts de vente. Les calculs de valeur d'utilité reposent, notamment, sur une estimation des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (UGT), du taux d'actualisation adéquat à retenir pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie futurs et du taux de croissance retenu. Les calculs de valeur de marché reposent sur une appréciation du prix de transaction qui pourrait résulter de la vente des actifs soumis au test, étant donné l'état d'usure de ces actifs.

- La dépréciation des actifs financiers

L'entreprise doit apprécier en particulier à chaque clôture annuelle si la valeur d'inventaire des titres de participation diffère de la valeur nette comptable. Des tests de valeur sont ainsi mis en œuvre selon différentes approches, reposant sur de nombreuses hypothèses et prévisions. Les titres de participations et les autres immobilisations financières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition et des dépréciations éventuelles. Une dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur nette comptable. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'Entreprise. Cette valeur est déterminée soit à la valeur de marché pour les sociétés cotées (cours de bourse), soit en fonction de la quote-part de situation nette détenue et d'un ensemble de données composé notamment : d'éléments historiques ayant servi à apprécier la valeur d'origine des titres, d'éléments actuels tels que la rentabilité de l'Entreprise ou la valeur réelle des actifs sous-jacents, d'éléments futurs correspondant aux perspectives de rentabilité ou de réalisation et aux tendances de la conjoncture économique. L'appréciation de la valeur des titres tient compte en particulier de la maturité de l'activité (si l'activité est dans une période de lancement, aucune dépréciation n'est constituée si la rentabilité future est assurée). La dépréciation est enregistrée sur les titres puis sur les prêts et sur les comptes courants. Une provision pour risques est constituée si nécessaire.

- Les éléments relatifs aux avantages liés au personnel

Considérant que ces avantages sont réglés de nombreuses années après que les membres du personnel ont rendu les services correspondants, la comptabilisation des obligations au titre des régimes à prestations définies et des autres passifs long terme est déterminée à partir d'évaluations actuarielles basées sur des hypothèses financières et démographiques incluant taux d'actualisation, taux d'inflation, taux d'augmentation des salaires et table de mortalité. En raison du caractère long terme des plans, l'évolution de ces hypothèses peut générer des pertes ou gains actuariels et ainsi entraîner une variation significative des engagements comptabilisés.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Les provisions pour risques liés à l'environnement

SNCF Voyageurs comptabilise une provision pour risques environnementaux dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources et pouvant être estimée de façon fiable.
Les montants comptabilisés au titre de la dépollution des sites reposent sur la meilleure estimation possible des diagnostics réalisés au moment de l'arrêté des comptes et sur la prise en considération de ces valorisations pour les risques connus et pour lesquels les diagnostics sont en cours (voir note 4.1.11.5).

Les montants comptabilisés au titre du démantèlement du matériel roulant amianté ou non correspondent aux prix estimés du démantèlement au terme de la vie du matériel. Ils sont déterminés à partir des prix facturés par les « ferrailleurs désamianteurs » et de prix cibles des derniers appels d'offre dans le cadre du matériel amianté. Une évolution de ces prix se répercuterait dans les montants comptabilisés.

- Les contrats de location

Les principales sources d'incertitude concernent la prise en compte des périodes optionnelles pour l'évaluation des durées de locations. SNCF Voyageurs fonde ses estimations sur l'importance des actifs sous-jacents dans la conduite des opérations ainsi que sur un ensemble d'autres hypothèses jugées raisonnables au regard des faits et circonstances.

- Le chiffre d'affaires lié aux contributions des autorités organisatrices

SNCF VOYAGEURS a mené des négociations intenses avec les Autorités Organisatrices pour un partage équilibré des risques et opportunités sur la durée des conventions d'exploitation régionales. Le chiffre d'affaires tient compte de ces négociations.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

4.1. BILAN

Chaque Activité de comptes séparés est pilotée par une équipe de Direction dédiée. Ainsi, chaque Activité de comptes séparés est responsable des éléments bilanciels suivants :

- Actif immobilisé,
- Actif circulant,
- Provisions,
- Dettes d'exploitation.

Les capitaux propres et l'endettement, conformément aux règles de séparation comptable internes (R4 relative à l'endettement interne et R2 relative aux capitaux propres internes) définies et présentées dans les paragraphes suivants, font l'objet d'une actualisation périodique par la Direction comptable de SNCF Voyageurs.
Pour rappel, compte tenu de la réforme ferroviaire au 1er janvier 2020 et des déséquilibres constatés sur les structures de financement lors des apports, les structures de financement (capital et endettement) des activités de SNCF Voyageurs ont été déterminées en date du 1er janvier 2020 (voir note 4.1.10).

4.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

4.1.1.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des logiciels acquis ou ceux élaborés par l'entreprise pour elle-même. Les immobilisations incorporelles acquises à titre onéreux sont comptabilisées à leur coût d'acquisition initial. Les immobilisations incorporelles développées en interne sont inscrites à l'actif pour leur coût de production dès lors qu'ils remplissent les critères définis par la norme IAS 38. Le coût de production comprend conformément à IAS 23 les intérêts financiers relatifs à la période de préparation de l'actif. Le taux retenu est le taux moyen pondéré des emprunts comptabilisés au passif de SNCF Voyageurs. Les montants inscrits au bilan sont diminués du cumul d'amortissements et des pertes de valeur.

Lorsqu'elles ont une durée de vie définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilité selon les durées présentées en note 4.1.1.4.
Les immobilisations incorporelles sont composées :

- des logiciels acquis et créés par l'Entreprise pour elle-même, amortis selon la méthode linéaire sur une durée probable d'utilisation n'excédant pas 5 ans ;
- de concessions et licences amorties sur une durée de 4 ans.

4.1.1.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont composées de terrains, constructions, aménagements et agencements, matériels et systèmes informatiques, matériels de bureau, mobiliers et outillages divers. Les immobilisations corporelles acquises directement figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Le coût de production comprend conformément à IAS 23 les intérêts financiers relatifs à la période de préparation de l'actif. Le taux retenu est le taux moyen pondéré des emprunts comptabilisés au passif de SNCF Voyageurs.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

Les immobilisations produites en interne sont comptabilisées à leur coût de production. Le coût de production des immobilisations produites comprend le coût des matières et de la main-d'œuvre utilisés pour la production des immobilisations, y compris les pièces de rechange acquises à l'origine. Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié, sont capitalisés comme un élément du coût de cet actif. Les immobilisations corporelles ne font pas l'objet de réévaluation périodique.
Les dépenses d'entretien et de réparation sont comptabilisées comme suit :

Pour les installations fixes, c'est-à-dire tout matériel et installation ne servant pas au transport sur rails de biens et de personnes :

- Les charges d'entretien courant et de réparation (visites techniques, contrats de maintenance…) constituent des charges d'exploitation ;
- Les dépenses relatives aux programmes pluriannuels de gros entretien des constructions sont immobilisées en procédant au renouvellement partiel ou total de chaque composant concerné.

Pour le matériel roulant :

- Les charges d'entretien courantes supportées au cours de la vie du matériel (remise en état des pièces de rechange défectueuses, remplacement des pièces inutilisables ou manquantes…) constituent des charges d'exploitation ;
- Les dépenses relatives aux programmes pluriannuels de grandes révisions sont immobilisées sous la forme d'un composant de révision, qui est ensuite amorti ;
- Les dépenses de révision effectuées au terme de la durée de vie initiale du composant, ainsi que celles intervenues lors d'opérations de rénovation ou de transformation, sont portées en immobilisations dès lors qu'elles prolongent la durée de vie du bien ;
- Les obligations de démantèlement du matériel roulant amianté ou non sont comptabilisées en contrepartie d'une augmentation de la valeur du matériel à l'actif du bilan.

Immeubles de placement
Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus par la SA SNCF Voyageurs en vue d'en retirer des loyers ou de valoriser le capital.
Les immeubles de placement sont évalués au coût d'acquisition et amortis linéairement, sur leurs durées d'utilité respectives.
Dans le cadre de la première application des normes IFRS, leur valeur au bilan a été établie en retenant l'estimation la plus appropriée fondée sur la valeur totale des terrains et constructions. Ce montant est depuis amorti et diminué de la valeur des cessions.

Transferts entre activités
Les éventuels transferts d'actifs se font sur la base de la valeur nette comptable (VNC) des immobilisations incluant les dépréciations sauf celles pour perte de valeur conformément à la règle de séparation comptable R1 relative aux transferts d'actifs.
Le transfert des subventions afférentes aux actifs suit le même principe de transfert en contrepartie de la trésorerie interne. Les subventions d'investissement attachées à des immobilisations qui font l'objet d'un transfert à une autre activité ne seront transférées que sur demande des autorités organisatrices et des organisations qui les ont attribuées.
Lorsque les actifs cédés sont dépréciés, l'activité cédante procède préalablement aux transferts à une reprise de ses dépréciations.
Ces transferts sont réalisés en contrepartie de la trésorerie interne de l'activité concernée.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

4.1.1.3. FRAIS D'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS

Les droits de mutations, honoraires (agences, notaire, …) ou commissions (courtages et autres coûts de transaction liés aux acquisitions), et frais d'actes liés à l'acquisition (frais légaux, frais de transfert de propriété, …) sont des éléments constitutifs du coût d'acquisition de l'immobilisation.

4.1.1.4. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Amortissement des immobilisations incorporelles :
Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement sur cette durée d'utilité.
Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée ne sont pas amorties et font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, selon les modalités décrites dans la note "Test de valeur des actifs immobilisés".

Amortissement des immobilisations corporelles :
Les immobilisations corporelles sont amorties suivant le mode linéaire en fonction de leur rythme d'utilisation, à l'exception du matériel informatique et des Bornes Libre-Service (billetteries automatiques disponibles en gares et boutiques SNCF) qui sont amortis selon le mode dégressif sur une durée d'utilité de 4 ans.

Plus précisément, les durées retenues sont les suivantes :

- Installations fixes :	Constructions complexes (gares, bâtiments administratifs, …)	Constructions simples (ateliers, entrepôts, …)
Gros œuvre	50 ans	30 ans
Clos et couvert	25 ans	30 ans
Second œuvre	25 ans	30 ans
Aménagements	10 à 15 ans	10 à 15 ans
Lots techniques	15 ans	15 ans

- Matériel roulant :	TGV et Automoteurs	Voitures voyageurs	Locomotives électriques et diesel
Structure	30 ans	30 ans	30 ans
Aménagement intérieur	15 ans	15 ans	Non applicable
Révision	15 ans	10 à 15 ans	15 ans

- Autres immobilisations corporelles :	
Aménagements des terrains	20 à 30 ans
Matériel et outillage	5 à 20 ans
Terrassements	10 ans
Voies	20 à 100 ans
Installations d'énergie électrique	10 à 75 ans
Signalisation	15 à 50 ans
Télécommunications	5 à 30 ans
Passage à niveaux	15 ans
Ouvrages d'art	30 à 70 ans
Agencements, installations générales	10 à 15 ans
Véhicules automobiles	5 ans
Wagons	30 ans ± 20%
Navires	20 ans
Matériel informatique	Dégressif sur 4 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 7 ans

Amortissement des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location
Les droits d'utilisation sont amortis sur la durée de location ou sur la durée d'utilité de l'actif sous-jacent lorsque le contrat prévoit une option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer.

4.1.1.5. IMMOBILISATIONS EN COURS

L'activité / domaine est amenée à créer des immobilisations pour elle-même ou destinées à être transférées à d'autres Activités comptablement séparées de SNCF Voyageurs.

4.1.1.6. RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS

Les cessions immobilières et cessions d'actifs non directement liées à l'activité font partie des opérations isolées en dessous du résultat opérationnel courant du fait de leur caractère inhabituel, tant par leur occurrence que par leur montant. Cette présentation est motivée par le souci de fournir l'image la plus fidèle possible de la performance récurrente de SNCF Voyageurs.
Le résultat de cession correspond à la différence entre le prix de vente (net des frais directement attribuables à l'opération) et la valeur nette comptable de l'immobilisation.

Dans le cadre des contrats de location, le résultat de cession représente l'effet des résiliations et des transferts de contrats de location. Il est calculé comme la différence entre la valeur nette comptable des droits d'utilisation et le montant des obligations locatives à la date de fin de contrat.

4.1.1.7. DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

L'amoindrissement de la valeur d'éléments d'actif, résultant de causes dont les effets ne sont pas jugés irréversibles, est constaté par une dépréciation. Ces dépréciations (comme les amortissements) sont inscrites distinctement à l'actif en diminution de la valeur des éléments correspondants.
Les actifs corporels ou incorporels immobilisés font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'évènements ou de circonstances intervenues au cours de la période (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes…), leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Tests de perte de valeur
L'entreprise apprécie, à chaque arrêté comptable, s'il existe un indice montrant qu'un actif a pu perdre ou reprendre notablement de la valeur. Lorsqu'il existe un tel indice, un test de dépréciation est effectué. Le test consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur nette recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.
Les tests sont réalisés au niveau de chaque UGT[3], représentant le plus petit niveau auquel les actifs peuvent être testés.
La valeur d'utilité correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation et de la sortie des actifs concernés. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés, déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction de SNCF Voyageurs :

- les flux de trésorerie sont issus des plans d'affaires établis sur une durée de 5 à 11 ans et validés par les organes de direction ;
- au-delà de cet horizon, les flux sont extrapolés par application d'un taux de croissance à long terme proche de l'inflation attendue en France, dans la limite de la durée de vie des immobilisations testées ou à l'infini pour les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie ;
- l'actualisation des flux est effectuée en utilisant des taux appropriés à la nature de l'activité.

Pour ce qui concerne les immeubles de placement, la SA SNCF Voyageurs détermine une juste valeur nette des frais de vente des terrains comprenant le foncier nu ou bâti à partir de :

- leur situation dans une zone géographique ;
- d'une valeur de marché au m², prenant en compte l'usage global du terrain après cession.

[3] L'Unité Génératrice de Trésorerie est le plus petit groupe d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Le découpage des UGT pour les comptes dissociés est identique à celui pour les comptes de la SA.

4.1.1.8. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

SNCF Voyageurs perçoit des subventions d'investissement sous forme de financement par des tiers (État, collectivités territoriale, Régions…) pour financer la production de certaines immobilisations.
Les subventions doivent être comptabilisées dès lors qu'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise se conformera aux conditions attachées aux subventions et que les subventions seront reçues. Dans le cas des conventions de financement liées aux investissements, la subvention d'investissement reconnue au bilan correspond au droit à recevoir de l'entité au regard des dépenses réellement engagées.
Les subventions d'investissement reçues sont présentées en diminution des immobilisations corporelles et incorporelles au bilan. Au compte de résultat, elles sont constatées en résultat d'exploitation (diminution de la dotation aux amortissements) en fonction de la durée de vie économique estimée des biens correspondants.
En application de l'interprétation IFRIC 12, les subventions reçues dans le cadre de concessions sont présentées dans l'état de situation financière en diminution des actifs incorporels ou des actifs financiers en fonction du modèle applicable après analyse de chaque contrat de concession. Dans le cas des actifs financiers de concession, les subventions reçues sont considérées comme une modalité de remboursement de ces actifs.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

Reprises des subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont enregistrées en résultat opérationnel (diminution de la dotation aux amortissements) en fonction de la durée d'utilité estimée des biens correspondants auxquels elles sont attachées. Pour les terrains non amortissables, la reprise en résultat se fait en fonction de la durée moyenne d'amortissement des actifs attachés à ces terrains.

4.1.1.9. AFFECTATION INTERNE DES IMMOBILISATIONS ET SUBVENTIONS

L'affectation directe est réalisée pour tous les actifs incorporels et corporels dédiés (utilisation exclusive) à une activité comptablement séparée. Les actifs dédiés aux installations de service et leurs subventions reçues dans le cadre des conventions de service public sont inscrits au bilan de l'activité comptablement séparée de gestion de l'installation de service correspondante et suivies par financeur. Dans le cas d'une utilisation mutualisée, l'activité utilisatrice à titre principal est déterminée sur la base d'inducteurs pertinents :

- Dans le cas des actifs fonciers et immobiliers, pour les biens non affectés, les actifs sont répartis en valeur selon les occupations des différentes activités séparées tels que présentées dans les systèmes de gestion des loyers interne ;
- Dans le cadre des actifs incorporels mutualisés, l'activité utilisatrice à titre principal est déterminée selon le nombre d'actes (i.e. enregistrement de données, etc.) ;
- Les actifs de matériel roulant ferroviaire mutualisé n'étant pas dans le champ de l'exception ci-dessous, l'activité propriétaire est définie au nombre de km effectués.

Par exception à cette règle, les actifs subventionnés dédiés aux activités de transport ferroviaire[4] et les subventions reçues, dans le cadre des conventions de service public, sont affectés à l'activité comptablement séparée de transport ferroviaire de voyageurs conventionnés correspondant à leur financeur quel que soit l'utilisateur de l'actif afin de garantir l'absence de transfert de fonds publics (article L.2144-2 du code des transports[5]).

[4] En pratique il s'agit essentiellement de prêts de matériel roulant ferroviaire décidés par les Autorités Organisatrices de Transports au sein des activités comptablement séparées de transport ferroviaire de voyageurs conventionnées.

[5] Les fonds publics reçus par les entreprises ferroviaires au titre des missions de service public de voyageurs qui leur sont confiées ne peuvent être affectés à d'autres activités et doivent figurer dans les comptes correspondants. Les comptes sont établis de manière séparée pour chaque convention donnant lieu à des fonds publics pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015.
Les comptes sont tenus de façon à permettre le suivi de l'interdiction de transférer des fonds publics d'une activité à une autre activité que celle du financeur.

4.1.2. Actifs financiers de concession

En application d'IFRIC 12 sur les accords de concession de services, un actif financier est constaté lorsque le concessionnaire obtient un droit inconditionnel à recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier, soit directement de la part du concédant, soit indirectement par l'intermédiaire des garanties données par le concédant sur le montant des encaissements de la part des usagers du service public. La rémunération est indépendante de la fréquentation de l'infrastructure par les usagers. Les subventions d'investissement sont assimilées à une modalité de remboursement de l'actif financier opérationnel.
Les actifs financiers de concession sont classés en prêts et créances selon IFRS 9 et sont comptabilisés au coût amorti calculé.

Modalités d'affectation des actifs financiers de concessions dans les comptes séparés:

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

Par exception aux règles d'affectation directe et indirecte et en cohérence avec l'affectation des subventions d'investissements présentées au point 4.1.1.9. Affectation interne des immobilisations et subventions, les actifs financiers de concessions dédiés aux activités de transport ferroviaire, dans le cadre des conventions de service public, sont affectés à l'activité comptablement séparée de transport ferroviaire de voyageurs conventionnés correspondant à leur financeur afin de garantir l'absence de transfert de fonds publics (article L.2144-2 du code des transports).

4.1.3. Contrat de location

Les contrats de location de SNCF Voyageurs sont traités selon les prescriptions de la norme IFRS 16 concernant l'identification, l'évaluation et la comptabilisation des contrats de location.

4.1.3.1. EVALUATION DU DROIT D'UTILISATION RELATIF AUX BIENS EN LOCATION

À la date de prise d'effet d'un contrat de location, le droit d'utilisation est évalué à son coût et comprend :

- le montant initial de l'obligation locative auquel sont ajoutés, s'il y a lieu, les paiements d'avance faits au bailleur, nets le cas échéant, des avantages incitatifs reçus de celui-ci ;
- les coûts directs initiaux encourus par le preneur pour la conclusion du contrat ;
- les coûts estimés de remise en état et de démantèlement du bien loué selon les termes du contrat.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée de location ou sur la durée d'utilité de l'actif sous-jacent lorsque le contrat prévoit une option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer.

4.1.3.2. EVALUATION DE L'OBLIGATION LOCATIVE

À la prise d'effet du contrat, l'obligation locative est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat. Les montants pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives sont :

- les loyers fixes (y compris les loyers fixes en substance, c'est- à- dire que même s'ils contiennent une variabilité dans la forme, ils sont en substance inévitables) ;
- les loyers variables basés sur un taux ou un index en utilisant le taux ou l'index à la date de prise d'effet du contrat ;
- les paiements à effectuer par le preneur en vertu d'une garantie de valeur résiduelle ;
- les pénalités à verser en cas d'exercice d'une option de résiliation ou de non-renouvellement du contrat, si la durée du contrat a été déterminée en faisant l'hypothèse que le preneur l'exercerait.

Certains évènements peuvent conduire à une ré-estimation des valeurs inscrites au bilan. Il s'agit notamment des situations suivantes :

- révision de la durée de location, du loyer ou du périmètre des actifs loués ;
- modification liée à l'évaluation du caractère raisonnablement certain (ou non) de l'exercice d'une option ;
- ré-estimation relative aux garanties de valeur résiduelle ;
- révision des taux ou index sur lesquels sont basés les loyers.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

En règle générale, le taux implicite du contrat étant difficilement déterminable, c'est le taux d'endettement marginal du preneur qui est utilisé pour le calcul de l'actualisation de la dette locative. Ce taux correspond au taux d'intérêt qu'obtiendrait le preneur, au commencement du contrat de location, pour emprunter sur une durée, avec une garantie et dans un environnement économique similaires, les fonds nécessaires à l'acquisition d'un actif de valeur similaire au droit d'utilisation. Ce taux marginal d'endettement est obtenu par l'addition du taux des obligations d'État et du spread de crédit. Le taux des obligations d'État est un taux in fine, spécifique à la localisation, la devise et la durée de location. Le cas échéant, une prime additive peut être retenue pour refléter la qualité de l'actif sous jacent.

La durée de location correspond à la durée contractuelle négociée. Les hypothèses de renouvellement ou de résiliation ne sont prises en compte que si un contexte particulier permet à SNCF Voyageurs d'être raisonnablement certain :

- d'exercer une option de renouvellement, par exemple, lorsque l'actif loué est considéré comme "stratégique" ou encore lorsqu'il a fait l'objet d'investissements "significatifs" alors que la durée résiduelle de location est significativement faible ;
- d'exercer une option de résiliation prévue contractuellement.

Dans une interprétation du 26/11/2019, l'IFRIC a posé le principe de la prise en compte d'une durée de location "économique" évaluée au-delà de la durée contractuelle. Cette interprétation n'a pas amené SNCF Voyageurs à réviser la durée de ses contrats de location.

4.1.3.3. ACHATS EN SUBSTANCES

Certaines opérations sont considérées comme des achats en substance d'actifs corporels. Il s'agit de montages financiers qui présentent les caractéristiques suivantes :

- le loueur dispose d'une réserve de propriété légale servant de garantie de remboursement et de paiement des intérêts ;
- la SA SNCF Voyageurs a acquis initialement les matériels ou a pris une part prépondérante dans le processus d'acquisition auprès des constructeurs ;
- la levée d'option est obligatoire au terme du contrat de location au regard des conditions contractuelles.

Ces montages financiers étant des achats en substance d'actifs et non des locations, la dette correspondante est considérée comme une dette financière, au sens de la norme IFRS 9 et l'actif comme une immobilisation corporelle, conformément à la norme IAS 16.

4.1.3.4. MESURES DE SIMPLIFICATION RETENUES

En application des mesures de simplification prévues par la norme, SNCF Voyageurs ne capitalise pas les contrats de location de courte durée (durée de 12 mois ou moins) et les contrats de location de biens de faible valeur (en référence à un seuil indicatif de 5 000 €).

4.1.4. Actifs et passifs destinés à être cédés

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » :

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Les actifs non courants détenus en vue d'être cédés sont présentés sur une ligne distincte du bilan pour une valeur correspondant au plus faible de la valeur nette comptable ou de la juste valeur nette des coûts de sortie. Un actif non courant n'est considéré comme détenu en vue de la vente qu'à partir du moment où un certain nombre de critères listés dans la norme sont remplis : actif disponible en l'état pour une vente immédiate, vente engagée, décidée, planifiée et hautement probable dans les douze mois.

Dans le cas d'un groupe d'actifs détenu en vue d'être cédé, les dettes éventuellement attachées à ce groupe sont également présentées de manière distincte sur une ligne du passif.

- Une « activité abandonnée », suivant les termes utilisés par la norme IFRS 5, est une composante dont la SA SNCF Voyageurs s'est séparée ou qu'il a transférée à un tiers externe au groupe ou qui est classée comme détenue en vue de la vente, et qui correspond à une activité ou une zone géographique significative et distincte pour la SA SNCF Voyageurs ou qui fait partie d'un plan coordonné de cession d'une activité ou zone géographique significative et distincte. En plus du reclassement des actifs et passifs sur une ligne distincte du bilan, les impacts sur le résultat de l'exercice de l'ensemble des activités abandonnées y compris les éventuelles moins-values attendues sont présentés sur une ligne spécifique du compte de résultat, en dehors des activités ordinaires. Les impacts sur les flux de trésorerie des activités abandonnées sont présentés en notes annexes.

Au 31 décembre 2025, aucun actif ou passif n'a été classé comme étant détenu en vue de la vente.

4.1.5. Stocks

Les stocks sont évalués au coût de revient ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.
Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. Ce dernier comprend tous les coûts d'acquisition, coûts de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.
Les stocks sont valorisés selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.
Les stocks font l'objet d'une dépréciation en fonction de leur rotation, nature, ancienneté et durée de vie.
Les stocks sont affectés à l'activité utilisatrice à titre principale au bilan. Dans le cas où leur consommation n'est pas réalisée par l'activité propriétaire alors cette consommation est refacturée. Il en est de même pour les mises au rebut des pièces qui sont refacturées aux activités propriétaires du matériel roulant ferroviaire auxquelles ces pièces se rapportent.

4.1.6. Créances d'exploitation

4.1.6.1. CRÉANCES D'EXPLOITATION DIRECTISEES

Lors de leur émission, les créances sont valorisées à leur valeur nominale à l'exception des créances dont l'échéance est supérieure à un an, qui sont actualisées si l'effet de l'actualisation est significatif.
Les créances d'exploitation sont soumises au modèle de dépréciation pour pertes attendues au sens de la norme IFRS 9, évaluées par la SA SNCF Voyageurs selon l'approche simplifiée, qui consiste à estimer ces pertes sur la durée de vie des créances concernées. L'estimation se base sur le rapport entre les pertes sur créances irrécouvrables et le chiffre d'affaires comptabilisé sur un horizon de cinq ans, reflétant un cycle d'exploitation normal des activités de SNCF Voyageurs.
Une dépréciation est constituée lorsqu'un risque de non-recouvrement apparaît (importants retards de paiement, litiges, contentieux, procédures collectives…). Cette dépréciation est fondée sur une appréciation individuelle ou statistique de ce risque de non-recouvrement déterminée sur la base de données historiques. Cette dépréciation fait l'objet d'une comptabilisation dès lors qu'elle est jugée significative.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

Les autres créances d'exploitation comprennent principalement les créances fiscales et sociales, les créances sur cessions d'immobilisations, les comptes courants.

4.1.6.2. CRÉANCES D'EXPLOITATION INTERNES

Les créances entre Activités comptablement séparées de SNCF Voyageurs sont auto-liquidées via le compte courant de trésorerie interne de la SA SNCF Voyageurs. Il n'existe donc pas de créances au bilan relatives aux Activités de comptes séparés, compte tenu de l'impact non significatif (cf. § 4.1.15. Besoin en fonds de roulement interne).

4.1.7. Actifs et passifs sur contrats clients

Les actifs sur contrats représentent un droit conditionnel à recevoir une rémunération au titre de biens ou services déjà transférés au client. Ils sont reclassés en créances clients dès lors que le droit à paiement devient inconditionnel, c'est-à-dire qu'il n'est plus soumis à d'autres conditions que le passage du temps. Ils sont comptabilisés parmi les créances d'exploitation.
Les passifs sur contrats correspondent à la trésorerie reçue du client, ou au droit à paiement déjà acquis, au titre de prestations de services non encore exécutées et non encore reconnues en chiffre d'affaires. Ils sont comptabilisés parmi les dettes d'exploitation.
Les principaux actifs sur contrats identifiés au niveau de SNCF Voyageurs concernent :

- Les factures à établir liées aux contrats conclus avec les clients, et qui représentent la différence entre le chiffre d'affaires facturé et le chiffre d'affaires à reconnaître selon l'avancement des coûts ou la prestation réalisée ;
- Les autres actifs sur contrats, correspondant pour l'essentiel à des contreparties variables au profit de SNCF Voyageurs, mises en jeu dans le cadre de contrats clients.

Pour ce qui concerne les passifs sur contrats, ils comprennent :

- Les avances et acomptes reçus au titre des commandes faites par les clients ;
- Les programmes de fidélité clients, valorisés et comptabilisés à la juste valeur du coût du point non consommé, et comptabilisés parmi les produits constatés d'avance contre une diminution du chiffre d'affaires. Ces passifs sur contrat sont repris par résultat en chiffre d'affaires au fur et à mesure que ces points sont utilisés par les clients ;
- Les produits constatés d'avance relatifs aux titres de transport émis dont le prix est encaissé au cours de la période mais qui sont utilisés pour une prestation de transport attendue sur les périodes ultérieures ;
- Les produits constatés d'avance liés aux contrats clients reconnus en chiffre d'affaires en continu, selon la méthode de l'avancement, ainsi que tout autre produit constaté d'avance au titre d'un contrat conclu avec les clients ;
- Les autres passifs sur contrat, comprenant les bons de voyage émis en compensation d'une situation perturbée, et toute autre contrepartie variable au profit des clients.

4.1.8. Conversion des opérations en devises

Les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction.
Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture.
Les écarts, par rapport aux montants des créances et dettes converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction, sont enregistrés au compte de résultat ou comme composante distincte

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

des capitaux propres s'ils sont relatifs à des opérations de couverture qualifiées en IFRS d'investissements nets ou de flux de trésorerie.

4.1.9. Capitaux propres

Lors de chaque arrêté comptable, les capitaux propres des Activités comptablement séparées tiennent compte des écritures comptables de clôture des comptes communément réalisées en comptabilité générale, soit l'affectation du résultat de la période et la distribution d'éventuels dividendes pour chaque Activité comptablement séparée ainsi que l'éventuelle augmentation ou réduction de capital social.

4.1.9.1. Capital social et primes d'émission

Le capital social et les primes d'émissions de SNCF Voyageurs sont portés par les activités Corporate au sein des Autres Activités et sont comptabilisés respectivement en compte de capital social et primes d'émission conformément aux dispositions de l'article L. 2101-1 du code des transports.

4.1.9.1.1. Affectation initiale du capital social interne

L'équivalent capital correspond au capital social interne de chaque activité comptablement séparée. Le capital social interne de chaque activité comptablement séparée est déterminé en tenant compte de la nature du marché sur lequel l'entité opère (qu'il soit conventionné ou concurrentiel), du type d'activité exercée (support ou opérationnelle) et de la structure bilancielle caractérisée par son actif économique (négatif ou positif).
Ce capital social interne correspond au compte d'équilibrage des opérations entre l'actif économique net de l'activité comptablement séparée et la dette financière nette qui lui est affectée lors des opérations de restructurations (ex. augmentation ou réduction du capital interne), notamment en cas de constatation des déséquilibres manifestes entre les fonds propres et l'endettement financier net.

4.1.9.1.2. Mise à jour du niveau de capitalisation interne

La pertinence du niveau de capitalisation est vérifiée annuellement en s'appuyant sur l'étude d'un expert externe. En cas de déséquilibre manifeste dans la pondération entre fonds propres et endettement, sous réserve des autorisations légales éventuelles, des mesures correctives sont mises en œuvre.
Le déséquilibre manifeste est constaté lorsqu'il existe un écart entre la notation intrinsèque de l'activité et la notation d'une activité ayant les capacités pour faire face aux engagements financiers déterminée sur la base de l'analyse financière réalisée par un établissement financier externe.
Ce déséquilibre doit être résolu dans les 3 exercices comptables qui suivent sa constatation.
Toute modification de l'équivalent capital des Activités comptablement séparées est validée formellement par une instance de décision (approbation préalable du Conseil d'administration).

4.1.9.2. RÉSERVES

Le report à nouveau se décompose en une part interne, correspondant à l'affectation du résultat interne réalisé avec les autres Activités comptablement séparées de la SA et une part externe, correspondant à l'affectation du résultat externe de l'Activité réalisé en dehors de la SA.
Des réserves IFRS comptabilisées au moment de la mise en place des normes représentent les écarts entre les deux normes françaises et IFRS. Ces réserves, impactées chaque année de l'écart entre ces

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

deux normes apparaissant au niveau du résultat, ont été reprises au sein d'un compte de réserve distinct.

4.1.9.3. DIVIDENDES INTERNES

La détermination des dividendes internes fait l'objet d'une règle de spécifique.
Les dividendes internes sont versés par les activités comptablement séparées aux « Autres Activités » et sont présentés dans les comptes de cette activité sur une ligne distincte des dividendes propres aux « Autres activités ». Ainsi, la somme des montants des flux alloués aux activités comptablement séparées peut être différente du montant de SNCF Voyageurs ; l'écart entre les deux montants est retracé dans les comptes des « Autres Activités ».
La capacité d'une activité comptablement séparée à procéder au versement de dividendes et le montant de ces dividendes sont analysés et calculés, pour chaque activité comptablement séparée, de manière identique à celle d'une entreprise indépendante. Le montant du dividende versé est calculé sur la base des comptes de chaque activité comptablement séparée selon une méthode homogène.
En particulier, la SA SNCF Voyageurs s'assure que le versement de dividendes par une activité comptablement séparée permet de conserver pour chaque activité comptablement séparée :

- Une situation nette positive ;
- Le respect du ratio cible Dette nette / Marge Opérationnelle (MOP) fixé par activité comptablement séparée ;
- La conservation de la notation (investissement) après versement du dividende.

Le dividende interne est donc calculé sur la base du résultat net récurrent de chaque activité selon le respect de certains critères (situation nette positive pour les activités relevant de la catégorie « Investissement », ne remettant pas en cause le respect du ratio cible Dette nette / MOP fixé par activité).
Une activité relevant de la catégorie « spéculative » correspond à la notation BB selon les standards des agences de notation et qui est structurellement déficitaire, ne verse pas de dividende interne.

4.1.10. Endettement net et trésorerie

4.1.10.1. ENDETTEMENT EXTERNE

La dette financière nette externe de SNCF Voyageurs est intégralement portée par les autres activités au sein du Corporate.
Depuis le 1er janvier 2020, la gestion des risques financiers au sein du Groupe SNCF est strictement encadrée par un document approuvé par le Conseil d'administration de SA SNCF intitulé « le cadre de gestion des risques financiers ». Il définit les modalités de gestion des risques financiers et précise les instruments autorisés et les limites d'intervention des métiers.
Ce cadre de gestion rappelle le rôle central de la Direction Financement et Trésorerie qui a pour vocation d'assurer le pilotage stratégique et financier du Groupe SNCF. Elle assure le financement de l'ensemble des entités du groupe, ainsi que la gestion des risques financiers.
Ainsi, SNCF Voyageurs ne détient plus de produits de couverture de produits dérivés (taux, liquidité, contrepartie, change) pour couvrir ses risques financiers et n'émet plus d'obligations sur les marchés ainsi que d'emprunts auprès des établissements financiers externes.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

4.1.10.1.1. Définition de l'endettement financier net (EFN)

L'endettement financier net (EFN) est constitué de la somme des passifs financiers courants et non courants diminuée des actifs financiers courants et non courants, lorsque ceux-ci sont issus de transactions portant, en substance, exclusivement sur des échanges de flux de trésorerie : émission ou réception de trésorerie contre un remboursement ou une rémunération attendus en trésorerie.

4.1.10.1.2. Dette financière brute

La dette financière brute hors celle relative aux IFRS 16 inscrite dans les comptes de SNCF Voyageurs correspond à la ligne de crédit ouverte entre SA SNCF et SNCF Voyageurs telle que définie dans le contrat de financement entre les deux parties.
Les autres dettes financières correspondent aux contrats de location (cf. § 4.1.3. Contrats de location).

4.1.10.1.3. Actifs financiers au coût amorti

Les prêts, créances et titres de dette sont comptabilisés à leur coût amorti au bilan dès lors qu'ils ne génèrent que des flux de trésorerie représentatifs du remboursement du capital et de ses intérêts (SPPI), et qu'ils sont détenus dans le seul objectif de collecter ces mêmes flux de trésorerie.

4.1.10.1.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Trésorerie externe inscrite dans les comptes de SNCF Voyageurs correspond à la trésorerie de l'ensemble des activités de l'Entreprise ainsi que le montant affecté initialement par SA SNCF à SNCF Voyageurs conformément au contrat financement entre les deux parties.
La trésorerie interne des activités séparées est tracée et matérialisée dans une ligne distincte. Elle est suivie selon la provenance des flux de trésorerie :

- Les flux de trésorerie provenant des flux entre les activités séparées correspondant aux prestations internes et règles de répartition (transferts d'actifs, etc.) ;
- Les flux de trésorerie provenant de l'activité externe (les flux opérationnels, les flux d'investissements et les flux de financement).

Elle est inscrite en disponibilités d'une part et en compte courant financier d'autre part pour la part cash-poolée par la SA SNCF (actionnaire principal tel que défini dans la loi de réforme ferroviaire n°2018 515 du 27 juin 2018).

4.1.10.2. ENDETTEMENT INTERNE

4.1.10.2.1. Affectation initiale

Un endettement interne long terme a été déterminé et affecté à chaque Activité opérationnelle au niveau de la division centrale de l'Activité lors de la mise en place du bilan d'ouverture au 1er janvier 2020.
L'affectation initiale au 1er janvier 2020 a été déterminée dans le respect des principes de séparation comptable stipulés dans la décision ART n°2017-101 qui imposent :

- La définition de structures de financements pérennes et homogènes pour les activités séparées comme si les activités étaient des entités juridiques distinctes avec un capital social indépendamment des autres sources de financements ;

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- La mise en place de structure de financement sur les périmètres de la séparation comptable soit pour chaque TER, pour les ISM au global, pour chaque transporteur et chaque IS ;

Le niveau de dette financière long terme et de capitalisation est établi afin de tenir compte de leurs besoins spécifiques et de leur niveau de risque intrinsèque. Le niveau de dette des Activités est déterminé de manière à être le reflet d'Activités pérennes, dans les mêmes conditions qu'une Activité indépendante et autonome (c'est-à-dire n'appartenant pas à SNCF Voyageurs) et sous réserve des autorisations légales éventuelles. Cela permet ainsi d'éviter de bénéficier de conditions plus favorables et donc de garantir l'équité en prévenant tout risque de distorsion de concurrence.
Les règles de séparation comptable approuvées par l'ART détaillent les règles concernant la détermination du niveau d'endettement et de sa notation (analyse réalisée par un expert externe).
Lors de la création des Activités comptablement séparées, la dette financière nette interne affectée à chaque activité séparée a été distinguée avec une part à long terme et une autre part à court terme. Le montant affecté à court terme correspond au BFR normatif[16] (besoin structurel en trésorerie à court terme).
Afin de garantir la pérennité des activités, le bilan et notamment le BFR ont été normalisés pour correspondre au bilan « pérenne » des activités comptablement séparées. De même, la MOP a été retraitée afin de correspondre à un niveau normal d'activé. L'affectation de la dette financière brute est réalisée sur la base de cet actif normatif (toujours inférieur à l'actif économique réel), ce qui conduit à maximiser le niveau du capital social.
La détermination du niveau normatif sur ces éléments financiers est effectuée sur la base des montants constatés en fin d'exercice N-1, en retraitant des évènements suivants :

- des événements non récurrents : grèves, accidents, aléas, etc. ;
- des éventuelles modifications de périmètres (nouvelles conventions, filialisations, etc.) ;
- des décalages temporels de trésorerie.

Cas général

Le niveau de dette de l'Activité est défini à partir d'une analyse financière réalisée par un expert externe. Cette analyse est valable sur un horizon de trois ans et permet de déterminer le niveau de capitalisation et de dette financière moyen long terme nécessaire pour une notation donnant des capacités adéquates pour faire face aux engagements financiers, compte tenu d'impacts éventuellement défavorables liés aux conditions économiques (notation « investissement grade »).
L'expert externe réalise une analyse financière de chacune des Activités comptablement séparées afin d'établir un niveau de dette financière nette et de fonds propres, selon la méthode des agences de notation (Standards & Poors et Moody's), en tenant compte de :

- L'analyse du risque intrinsèque de chaque Activité sur la base des comptes historiques et prévisionnels ;
- L'analyse du niveau de risque du secteur d'Activité.

Par ailleurs, cette analyse définit les ratios seuils pour une notation cible « investissement » :

- correspondant à des capacités adéquates pour faire face aux engagements financiers mais davantage susceptibles d'être affectées par des conditions économiques adverses ;
- et permettant de garantir les structures des Activités comptablement séparées pérennes aptes à faire face aux risques d'exploitation.

Cette notation promeut une vision autonome des Activités comptablement séparées qui exclut tout soutien de SNCF Voyageurs ou de l'Etat. Cependant, le caractère monopolistique de certaines Activités a bien été pris en compte lors des analyses intrinsèques et de secteur.
La méthode conjugue cette notation et les ratios cibles d'endettement, enrichis de la notation arrêtée. La dette financière moyen long terme reste déterminée sur la base du ratio dette nette / MOP cible en cohérence avec le positionnement autonome de l'Activité en termes de risque financier et de profil de risque. Ainsi, l'Activité est endettée à hauteur de son ratio dette nette / MOP dans la mesure où

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

son profil de risque le permet et où sa notation reste égale à celle définie pour une notation cible « investissement ».
L'étude a considéré les données opérationnelles et financières historiques et prévisionnelles, ainsi que l'univers de comparables pour estimer le profil industriel et le profil financier, ajustés selon la méthodologie Moody's et Standards & Poors.
La dette financière brute initiale est calculée afin de s'assurer du respect :

- Du ratio dette nette / MOP de chacune des activités comptablement séparées. Celui-ci est fixé à :
  - 3 pour les activités conventionnées,
  - 4 pour les activités régulées,
  - 2,5 pour les activités librement organisées.
- Du gearing limite fixé à 1, soit une structure de financement équilibrée moitié par dette financière, moitié par capital social pour les activités.

[6] L'activité présentant un EFR (excédent en fonds de roulement) présente uniquement une dette financière long terme (aucun besoin structurel en trésorerie à court terme).

4.1.10.2.2. Mise à jour de l'endettement interne long terme

Une règle spécifique a été définie afin de refléter l'endettement des Activités.
L'endettement interne long terme varie chaque année par affectation d'une partie de la trésorerie. Une analyse de la trésorerie de clôture est réalisée pour scinder le solde de trésorerie en une part court terme et une part long terme.
L'endettement interne long terme[7] est mouvementé lors de la clôture annuelle pour chaque activité comptablement séparée :

- il est augmenté des investissements nets de l'année N car ils présentent un caractère long terme (acquisitions / cessions d'immobilisations, subventions d'investissement, variations de périmètre…) ;
- il est diminué des remboursements de l'endettement LT :
  - soit selon un échéancier défini pour chaque Activité comptablement séparée ;
  - soit via un échéancier anticipé. Dans le cas où une activité présente une trésorerie positive, l'intégralité de la trésorerie interne est affectée en remboursement de la dette.

Dans le cas des activités structurellement déficitaires, toute la trésorerie interne court terme est reclassée en endettement long terme puisque l'activité ne peut pas financer ses investissements et son exploitation.
L'endettement interne ainsi calculé sert de base de calcul aux frais financiers supportés par les Activités.
Les trésoreries actives et passives ont été compensées dans la présentation du bilan.

[7] Une analyse de la trésorerie de clôture est réalisée pour scinder le solde de trésorerie en une part court terme et une part long terme. La part court terme, qui reste en trésorerie, est déduite par différence entre la trésorerie de clôture et la part long terme. La part long terme correspond au solde du poste « flux de trésorerie liés aux activités d'investissement », identifiable grâce au Tableau des Flux de Trésorerie (TFT). Elle est comptabilisée en variation de l'endettement interne long terme.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

4.1.10.2.3. Contrôle des déséquilibres manifestes

La vérification annuelle de la pertinence du niveau de capitalisation induit une analyse du niveau de dette de l'activité.
Cette analyse peut, dans le cas d'un déséquilibre manifeste dans la pondération entre fonds propres et endettement, sous réserve des autorisations légales éventuelles, engendrer des mesures correctives dans un délai de trois ans.
En complément, un contrôle de cohérence est réalisé entre le montant de la dette financière nette externe (portée par l'activité Corporate) et la somme des dettes financières nettes internes (portées par chaque activité des comptes séparés).

4.1.10.3. MISE EN PLACE EN 2020 D'UN COMPTE COURANT ENTRE LES ACTIVITES CONVENTIONNÉES ET LE CORPORATE

Certaines activités conventionnées présentent des comptes avec :

- Un actif économique net négatif principalement dû à un Excédent de Fonds de Roulement (EFR), compte tenu de dettes d'exploitation non payées ;
- Des capitaux employés négatifs, qui traduisent une trésorerie fortement positive.

La trésorerie fortement positive résulte d'un décalage temporaire entre l'encaissement des avances relatives à la contribution d'exploitation versées en début de trimestre par les autorités organisatrices de Transport et le paiement des dettes (fournisseurs à 60 jours, sociales à 30 jours). Ce décalage temporaire, particulièrement fort en début d'année, se résorbe en cas d'arrêt de la convention.
Afin de présenter une vision économique et opérationnelle plus pertinente des comptes et en particulier de la structure de financement, et de garantir la continuité de l'exploitation après l'arrêt des paiements, un compte courant classé en actif financier courant a été contractualisé entre le Corporate et les ATV conventionnées.
Ce compte courant financier représente les fonds estimés nécessaires (sur base normative) pour couvrir les dépenses et liquider l'activité conventionnée au moment de l'arrêt de la convention tout en garantissant la continuité de l'exploitation après l'arrêt des paiements. Le fonctionnement est celui d'une garantie qui couvre le niveau de la trésorerie nécessaire à couvrir l'EFR normatif (dettes à payer en décalage).
Cette opération induit, au niveau des ATV conventionnées, une augmentation des « actifs financiers courants » et une diminution de la trésorerie. Le compte courant sera quant à lui soldé pour permettre le paiement des dépenses d'exploitation au moment de la liquidation de la convention le cas échéant.
Le niveau de l'EFR normatif positionné sur ce compte courant sera amené à évoluer en fonction des renégociations de convention ou des modifications structurelles de financement (accroissement des subventions d'investissement, etc.).
Ce compte courant classé en actif financier courant a été contractualisé en 2020 entre le Corporate et les activités de transport ferroviaire de voyageurs conventionnées qui présentaient au 1er janvier 2020 :

- un actif économique net négatif ;
- des capitaux employés négatifs.

Ce compte courant est matérialisé :

- au bilan des activités conventionnées sur la ligne « actif financier courant » en contrepartie d'une diminution de la trésorerie ;
- au bilan des activités Corporate sur la ligne « passif financier courant » en contrepartie d'une augmentation de la trésorerie.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

Ce compte courant financier génère des produits financiers pour les activités conventionnées concernées et des charges financières pour l'activité Corporate dans la même condition que celle entre la SA SNCF et la SNCF Voyageurs.
Au 31 décembre 2020, le montant inscrit au débit du compte courant des activités de transport ferroviaire de voyageurs conventionnées était de 873 M€, dont 771 M€ au titre du transport régional conventionné et 102 M€ au titre des trains d'équilibre du territoire conventionnés. Ce montant n'a pas évolué au 31 décembre 2025.

4.1.11. Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers, résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources.
Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques de l'entreprise ou d'engagements externes, engageant SNCF Voyageurs sur son périmètre, puisqu'il existe une attente légitime des tiers concernés sur le fait que la SA SNCF Voyageurs assumera certaines responsabilités.
L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que l'entreprise doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée. Une information en annexe des états financiers est alors fournie.
Les provisions sont actualisées lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est jugé significatif. Le taux d'actualisation utilisé est déterminé par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à l'échéance estimée de la provision. La référence retenue est Bloomberg AA pour la zone Euro.
Les provisions sont affectées aux Activités comptablement séparées qui portent les risques qu'elles sont destinées à couvrir. Dans les cas marginaux où les risques sont portés par plusieurs Activités comptablement séparées et qu'il n'est pas possible de déterminer de manière fiable le montant à provisionner pour chacune des Activités comptablement séparées concernés, la provision est imputée dans les comptes des Autres Activités et spécifiquement dans les comptes des Activités Corporate. En revanche lors de la survenance ou de l'extinction de ce risque, les montants comptabilisés dans les comptes des Autres Activités ont réimputés dans les comptes des activités comptablement séparées conformément au traitement des frais de structure. Cette réimputation des reprises ou dotation de provision est réalisée en contrepartie du report à nouveau.
Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de SNCF Voyageurs ou des obligations probables pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. A l'exception de ceux éventuellement reconnus dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.
Les dotations et les reprises de provisions pour risques et charges sont constatées sur la ligne « Variation nette des provisions » tout comme les reprises non utilisées.

4.1.11.1. TRANSFERTS ENTRE ACTIVITES

Des transferts de passifs (provision pour risques et charges, engagements envers le personnel) entre activités comptablement séparées peuvent être réalisés lorsque le risque n'est plus porté par l'activité comptablement séparée sur laquelle il a été initialement constaté. Ces transferts sont réalisés à la valeur comptable en contrepartie des capitaux propres (report à nouveau) puisqu'aucun décaissement n'est effectué tant que le risque n'est pas réalisé.
Ces transferts sont réalisés conformément aux règles de séparation comptable.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

4.1.11.2. PROVISIONS POUR LITIGES ET RISQUES CONTRACTUELS

La provision pour litiges et risques contractuels comprend notamment les risques liés à des contentieux juridiques et à des dénouements de contrats, ainsi que les risques contractuels.

4.1.11.2.1. Provisions pour litiges

L'entreprise est engagée dans un certain nombre de litiges relatifs au cours normal de ses opérations. Les charges qui pourraient en résulter font l'objet de provisions quand elles sont probables et qu'elles peuvent être raisonnablement quantifiées ou estimées. L'évaluation du risque est établie en fonction de la réclamation et du statut de la procédure qu'elle soit contentieuse, judiciaire ou arbitrale. Les reprises non utilisées proviennent principalement de l'extinction des risques liés à des litiges existants ou de l'ajustement de leur évaluation.

4.1.11.2.2. Provisions pour contrats déficitaires

Les provisions pour contrats déficitaires concernent les risques et charges relatifs aux dénouements de contrats ainsi que les risques relatifs aux contrats pluriannuels qui deviennent déficitaires. Les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles deviennent alors supérieurs aux avantages économiques attendus de ces contrats. Les provisions sont évaluées sur la base des coûts inévitables, qui reflètent le coût net de sortie du contrat, c'est-à-dire le plus faible du coût d'exécution du contrat ou de toute indemnisation ou pénalité découlant du défaut d'exécution.

4.1.11.3. PROVISIONS POUR COUTS DE RESTRUCTURATION

Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné dans l'exercice lorsque le principe de ces mesures a été décidé et annoncé avec suffisamment de détail avant la clôture des comptes afin de créer une attente que celles-ci seront mises en œuvre. Ce coût correspond essentiellement aux coûts des mises au rebut d'immobilisations, de stocks et d'autres actifs qui ne seront plus utilisés, les coûts de départ des personnels non conservés sont traités en avantages du personnel.

4.1.11.4. PROVISIONS POUR RISQUES FISCAUX, SOCIAUX ET DOUANIERS

Les provisions pour risques fiscaux sont constituées essentiellement des risques fiscaux portant sur les impôts et taxes, les positions fiscales incertaines liées aux impôts sur le résultat et sont comptabilisées en dettes d'exploitation selon la norme IAS12 Impôts sur le résultat.
L'entreprise comptabilise des provisions pour risques fiscaux, sociaux ou douaniers quand elle se retrouve obligée au titre d'un événement passé à l'égard respectivement des instances fiscales, du personnel et des organismes sociaux ou des douanes. La provision comptabilisée est évaluée pour le montant de sortie de ressources qu'il est probable d'encourir.

4.1.11.5. PROVISIONS POUR RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

L'entreprise comptabilise des provisions pour les risques liés à l'environnement lorsque la réalisation du risque est estimée probable. Ces provisions couvrent les charges liées à la protection de l'environnement, à la remise en état et au nettoyage des sites et au démantèlement du matériel.
Les principales provisions concernent les risques suivants :

- Risque au titre de la responsabilité juridique de l'entreprise relative à l'amiante et au désamiantage : une obligation de désamiantage du matériel roulant démantelé pèse sur

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

l'entreprise, ainsi que dans certains cas une obligation de désamiantage des bâtiments. Au titre du matériel contenant de l'amiante, cette obligation est actuelle dès la détection de l'amiante. Toute révision à la hausse de la provision pour démantèlement est comptabilisée en contrepartie d'une augmentation de la valeur du matériel à l'actif du bilan pour les matériels non totalement amortis et en résultat pour les matériels arrivés à la fin de leur durée d'utilité. Une perte de valeur est constatée lorsque la nouvelle valeur comptable de l'actif dépasse sa valeur recouvrable. Le coût de démantèlement est amorti sur la durée restante d'utilisation du bien. En cas de diminution de la sortie probable de ressources estimée, la provision est reprise en contrepartie de l'actif correspondant et en résultat pour la partie excédant la valeur nette comptable de cet actif. La provision s'éteint progressivement en résultat au fur et à mesure de la réalisation des travaux de démantèlement ;

- Charge de dépollution des sites.

4.1.12. Avantages du personnel

SNCF Voyageurs assure elle-même certaines prestations au titre des régimes d'avantages du personnel pour le personnel actif et le personnel retraité qui lui sont propres eu égard au régime spécial du personnel sous statut.
La comptabilisation de ces régimes dans les comptes des activités comptablement séparées de SNCF Voyageurs revêt deux formes :

- provisions inscrites au bilan des activités comptablement séparées au fur et à mesure de l'accumulation des droits à prestation,
- charges au titre des cotisations à payer lorsqu'elles sont dues sans comptabilisation de provision, les activités comptablement séparées n'étant pas engagées au-delà des cotisations versées.

Analyse par nature des écarts actuariels
La comptabilisation des écarts actuariels diffère selon la qualification du régime :

- pour les régimes à prestations définies au titre des avantages postérieurs à l'emploi, les écarts actuariels sont constatés en autres éléments du résultat global parmi les réserves non recyclables. Ils ne sont jamais recyclés en résultat mais peuvent être reclassés en réserves non distribuées en cas de sortie du périmètre de l'entité concernée ;
- pour les autres régimes d'avantages à long terme à prestations définies (médailles du travail, chômage, maintien de salaire, cessation anticipée d'activité), les écarts actuariels sont reconnus immédiatement en résultat financier.

4.1.12.1. AFFECTATION AUX ACTIVITÉS SEPARÉES

En lien avec les règles de séparation comptable (décision ART n° 2017-101, cf. §3), les provisions pour avantages du personnel inscrites au bilan des autres activités ont été affectées dans les comptes des Activités en date du 31 décembre 2018 avec effet rétroactif au 1er janvier 2018.
Les avantages du personnel ont été affectés au 31 décembre 2018 dans les comptes des activités séparées en contrepartie des reports à nouveau à l'exception des deux engagements préfinancés (cessation progressive d'activité (CPA) et compte épargne temps fin d'activité (CET FA)) qui ont été transférés en contrepartie de l'endettement financier.
La répartition a été réalisée sur la base de clés pertinentes présentées aux services de l'ART liées au bilan social et présentées ci-dessous :

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

	Clés de répartition - BILAN
Action Sociale	Répartition au prorata de l'ensemble des actifs du cadre permanent (incluant les CS) présents dans le bilan social de mars 2018
Régime Différentiel des Cadres Supérieurs	Répartition au prorata de l'ensemble des actifs CS du cadre permanent (seuls bénéficiaires du RDCS) présents dans le bilan social de mars 2018
Rentes AT/MP Actifs	Ventilation tête par tête affectation directe au Département Comptable de survenance de l'engagement (Département Comptable/ Entité de survenance)
Rentes AT/MP Retraités et ayants droit > 06 2015	Ventilation tête par tête Affectation directe au Département Comptable de survenance de l'engagement Département Comptable de survenance)
Rentes AT/MP Retraités et ayants droit < 07 2015	Répartition sur la base des résultats d'affectation de l'engagement sur le personnel actif et retraités / ayants droit post 7/2015
FIE Amiante	Sur la base du bilan social
Cessation Progressive d'Activité	Calcul par tête Affectation à la division de rattachement de l'agent
Compte Epargne Temps Fin d'Activité	

De même, les charges et produits sont directement affectés dans les comptes des activités i.e. selon les clés suivantes en adéquation avec celle présentées pour la répartition au bilan et présentées aux services de l'ART :

	Clés de répartition - RESULTAT
Action Sociale	Répartition au prorata de l'ensemble des actifs du cadre permanent (incluant les CS) présents dans le bilan social de mars 2018
Régime Différentiel des Cadres Supérieurs	Répartition au prorata de l'ensemble des actifs CS du cadre permanent (seuls bénéficiaires du RDCS) présents dans le bilan social de mars 2018
Rentes AT/MP Actifs	Répartition sur la base des résultats d'affectation de l'engagement sur le personnel actif et retraités / ayants droit post 7/2015
Rentes AT/MP Retraités et ayants droit > 06 2015	
Rentes AT/MP Retraités et ayants droit < 07 2015	
FIE Amiante	Sur la base du bilan social
Cessation Progressive d'Activité	Calcul par tête Affectation à la division de rattachement de l'agent
Compte Epargne Temps Fin d'Activité	

Comme stipulé dans les règles de séparation comptable validées par l'ART dans sa décision n°2019-003 du 31 janvier 2019, « il est à noter que certains engagements ne seront pas transférables dans le cas d'une sortie du périmètre de SNCF Voyageurs compte tenu de contraintes légales. Si une activité comptablement séparée disposant de ce type de passifs venait à sortir de ce périmètre, alors ces engagements seraient affectés aux « Autres activités ».

Pour rappel, en 2024, les engagements sociaux relatifs à l'action sociale et au régime différentiel des cadres supérieurs (RDCS) étaient affectés au bilan au prorata de la masse salariale des activités comptablement séparées.

En 2025, ces engagements sont désormais affectés au prorata des personnels actifs du cadre permanent de chacune des activités comptablement séparées, comme la situation avant le 1er janvier 2024.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

4.1.12.2. HYPOTHESES ET ECARTS ACTUARIELS

4.1.12.2.1. Principales hypothèses actuarielles retenues

Les provisions pour engagements de personnel sont calculées sur une base actuarielle, en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les paramètres utilisés pour la modélisation des principaux avantages du personnel sont les suivants :

Taux d'actualisation
Le taux d'actualisation appliqué pour actualiser les obligations au titre des principaux avantages postérieurs à l'emploi a été déterminé par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements. La référence retenue pour déterminer le taux d'actualisation est Bloomberg AA pour la zone Euro.

Table de mortalité
Depuis le 31 décembre 2013, les engagements relatifs à l'Action sociale et au régime différentiel de prévoyance des cadres au statut de SNCF Voyageurs sont évalués sur la base d'une table de mortalité prospective par sexe spécifique à la population cheminote (base régime spécial de retraite). Cette table construite par la Caisse de Prévoyance Retraite (CPR) a été validée par un actuaire certificateur.
Une table intégrant un coefficient de dégradation a été extrapolée pour les régimes des Rentes AT/MP. Sur la base de la table certifiée CPR, les tables de mortalité des autres régimes ont également été modifiées.
Ces changements de tables de mortalité répondent, entre autres, à la précision apportée par la norme révisée selon laquelle la mortalité doit refléter celle des bénéficiaires du régime pendant et après la période d'activité.

Taux d'adhésion aux régimes des cessations anticipées d'activité (CAA) et des temps partiels de fin de carrière (TPFC) :
Les montants des engagements au titre de l'accord de CAA et du TPFC sont calculés sur la base d'une hypothèse d'adhésion.
Le taux d'adhésion des bénéficiaires au régime CAA avec pénibilité ressort à 50% pour les Cadres Permanents pour 2025 et à 25% pour les Contrats à durée indéterminée.
Le taux d'adhésion des bénéficiaires au régime CAA sans pénibilité ressort à 25% pour les Cadres Permanents pour 2025 et à 12% pour les Contrats à durée indéterminée.
Le taux d'adhésion des bénéficiaires au régime TPFC ressort à 5% pour 2025.

4.1.12.2.2. Hypothèses retenues pour les principaux régimes de SNCF Voyageurs

Les hypothèses actuarielles utilisées pour leurs évaluations sont détaillées ci-après.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

	31/12/2025	31/12/2024
Taux d'actualisation	4,00%	3,49%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux de revalorisation des prestations		
Prévoyance	2,50%	2,40%
Action sociale	2,00%	2,00%
Rentes Accidents du travail	2,00%	2,00%
Cessation progressive d'activité et CET fin d'activité	3,50%	3,50%
IDR et médailles du travail	3,50%	3,50%
Table de mortalité		
Prévoyance et action sociale	CPRH 2070 / CPRF	CPRH 2070 / CPRF
Rente AT actifs et retraités	CPR AT 2070 / CPRF	CPR AT 2070 / CPRF
Rente AT veuves	CPRF 2070 / CPRF	CPRF 2070 / CPRF
Cessation progressive d'activité et CET fin d'activité	CPR80%H /20%F / CPRF	CPR80%H /20%F / CPRF
IDR et médailles du travail	CPR80%H /20%F / CPRF	CPR80%H /20%F / CPRF
Taux d'adhésion au régime CAA - avec Pénibilité	50%(CP) / 25% (CDI)	40%(CP) / 30% (CDI)
Taux d'adhésion au régime CAA - sans Pénibilité	25%(CP) / 12% (CDI)	15%(CP) / 12% (CDI)
Taux d'adhésion au régime TPFC	5,00%	5,00%

4.1.12.3. PRÉVOYANCE

Le régime de prévoyance concerne le régime complémentaire des cadres supérieurs de SNCF Voyageurs employés au statut. Le régime différentiel verse à ses affiliés et à leurs ayants-droits les prestations en nature des assurances maladie et maternité, les allocations prévues en cas de décès de l'agent, du pensionné, du conjoint ou de l'enfant, et des prestations spécifiques (allocations de fin de carrière, allocations d'hébergement, allocations spéciale secours aux conjoints).

4.1.12.4. ACTION SOCIALE

Diverses actions sont mises en œuvre au titre de l'action sociale pour le personnel de SNCF Voyageurs : accès aux infrastructures, consultation d'assistantes sociales, etc. Ces actions profitent aux actifs (avantages à court terme) et aux retraités au statut (avantages postérieurs à l'emploi).
Une provision à due concurrence au titre de l'avantage octroyé aux retraités a été constituée.

4.1.12.5. RENTES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le service des rentes accidents du travail (AT) est auto-assuré au personnel actif et retraité de SNCF Voyageurs, indépendamment du régime général en vigueur.
Les rentes viagères sont intégralement provisionnées dès qu'elles sont accordées aux agents accidentés sans condition d'ancienneté. Elles constituent des avantages à long terme (actifs en période d'activité) et des avantages postérieurs à l'emploi (retraités et actifs en période de retraite).

4.1.12.6. CESSATIONS ANTICIPEES D'ACTIVITE ET TEMPS PARTIELS DE FIN DE CARRIERE

Les formules de cessations anticipées d'activité (CAA) et de temps partiels de fin de carrière (TPFC) résultent de l'accord sur les dispositifs d'accompagnement de fin de carrière du 22 avril 2024, qui se substitue à l'accord de juin 2008 relatif à la cessation progressive d'activité (CPA). L'accord sur les dispositifs d'accompagnement de fin de carrière offre à tout salarié contractuel ou statutaire la possibilité de bénéficier d'une formule de cessation anticipée d'activité ou d'un temps partiel de fin de carrière, dès lors qu'il liquide son droit à pension de retraite à l'issue du dispositif. La CAA TPFC constitue un avantage postérieur à l'emploi et fait l'objet d'une provision. Le calcul de la provision repose sur plusieurs hypothèses structurantes, telles que l'âge de départ à la retraite, la durée d'exposition à des postes à pénibilité avérée, les prévisions d'adhésion aux différentes formules de

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

CAA ou de TPFC. La provision relative à la CPA, devenue caduque du fait du nouvel accord du 22 avril 2024 a été reprise en quasi intégralité. La CPA qui constituait un avantage à long terme, proposait une formule de temps de travail permettant une cessation dégressive ou complète d'activité avant le départ à la retraite

4.1.12.7. MEDAILLES DU TRAVAIL ET AUTRES AVANTAGES

Ce poste regroupe les autres avantages à long terme envers le personnel accordés par la SA SNCF Voyageurs, notamment les gratifications au titre des médailles du travail (France) ainsi que les indemnités de cessation d'emploi relevant du dispositif de départs volontaires de SNCF Voyageurs.

4.1.12.8. FACILITÉS DE CIRCULATION

Le personnel de SNCF Voyageurs (actifs, retraités et leurs ayants-droits) bénéficie de facilités de circulation (FC) lui permettant de voyager dans certains cas à des conditions tarifaires différentes du prix de marché. SNCF Voyageurs estime que ce dispositif n'a pas d'impact dimensionnant sur ses moyens de production.
Les facilités de circulation octroyées au personnel actif sur leur période d'activité ainsi qu'à leurs ayants-droits, en contrepartie des services rendus, sont qualifiés d'avantages à court terme et constituent des charges de l'exercice au cours duquel le service est rendu. Les facilités de circulation octroyées au personnel actif pour la période postérieure à leur emploi, ainsi qu'aux retraités et à leurs ayants-droits, constituent des avantages postérieurs à l'emploi. L'obligation du groupe relative à ces avantages est estimée sur la base du coût moyen marginal du dispositif.
Jusqu'au 31 décembre 2022, le coût moyen marginal du dispositif est resté inférieur au prix moyen acquitté par les bénéficiaires lors de la réservation. Aucun passif n'était donc reconnu.
Depuis le 31 décembre 2022, l'entreprise reconnait un passif. En effet, la convention signée en août 2022 entre l'ACOSS (Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale) et l'UTP (Union des Transports Publics) induisant une augmentation des charges sociales dues au titre des facilités de circulation, a modifié le coût marginal du dispositif : l'assiette des cotisations reposant désormais sur le barème forfaitaire de valorisation des facilités de circulation fixé par ladite convention.

4.1.12.9. COMPTES EPARGNE TEMPS DE FIN D'ACTIVITE

A la suite de la publication de la loi 2005-296 du 31 mars 2005 portant sur la réforme de l'organisation du temps de travail dans l'Entreprise et du décret du 3 septembre 2008 sur l'application de la loi du 8 février 2008 pour le pouvoir d'achat, l'ex EPIC SNCF Mobilités avait signé, le 6 juin 2008, un accord collectif prévoyant la création d'un compte épargne temps permettant d'épargner des jours de congés, à utiliser soit en complément des jours de congés de l'année (avantage à court terme), soit en fin de carrière, ou dans le cadre d'une cessation progressive d'activité. L'accord bénéficie au personnel de la société SNCF Voyageurs.

4.1.13. Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation incluent les paiements à effectuer à des tiers au titre des activités opérationnelles (dettes fournisseurs, sociales, sur impôts et taxes…) et sur acquisition d'actifs.
Lors de leur émission, les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale, à l'exception des dettes dont l'échéance est supérieure à un an, qui sont actualisées si l'effet de l'actualisation est significatif.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

4.1.13.1. DETTES D'EXPLOITATION INTERNES

Les dettes d'exploitation internes, qui correspondent à la contrepartie des créances d'exploitation internes, sont auto-liquidées (cf. § 4.1.6.2. Créances d'exploitation internes).

4.1.13.2. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique comprend les dettes commerciales comptabilisées à leur juste valeur.

4.1.13.3. AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

Les autres dettes d'exploitation comprennent les dettes fiscales et sociales, les avances clients, les charges imputables à l'exercice en cours qui seront réglées ultérieurement, ainsi que les produits constatés par avance.
Les produits constatés d'avance résultent essentiellement du lissage de marge opéré sur les contrats pluriannuels.

4.1.14. Engagements Hors Bilan

La SA SNCF Voyageurs recense la totalité des engagements hors bilan (EHB) existants dès lors qu'ils sont jugés significatifs ou qu'ils représentent un risque majeur sur la situation financière de l'entreprise. Ils sont déclarés par les activités comptablement séparées qui les ont approuvés. Dans les cas marginaux où une affectation directe n'est pas possible (engagement mutualisé et non affectable), l'engagement est alors déclaré dans les comptes des autres activités.

4.1.15. Besoin en fonds de roulement interne

Seuls les Besoins en Fonds de Roulement (BFR) liés à des prestations externes ou des flux externes sont imputés au bilan des activités comptablement séparées. En effet, il n'a pas été jugé pertinent de matérialiser un besoin en fonds de roulement sur les prestations internes entre activités comptablement séparées. Le rapport coût / bénéfice de la mise en place de délais de règlement interne étant faible (flux de facturation interne[8] complexes et nombreux) et l'impact sur le bilan des activités comptablement séparées étant peu significatif, il a été retenu que le délai de règlement soit nul pour ces flux.

[8] Considérant 31 de la décision n°2017-101 de l'ART

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

4.2. COMPTE DE RÉSULTAT

4.2.1. Principes généraux d'imputation des charges et produits

L'affectation directe des charges et produits externes est réalisée pour tous les actifs incorporels et corporels dédiés (utilisation exclusive) à une activité comptablement séparée. Les actifs dédiés aux installations de service et leurs subventions reçues dans le cadre des conventions de service public sont inscrits au bilan de l'activité comptablement séparée de gestion de l'installation de service correspondante et suivies par financeur. Les charges et produits externes font donc l'objet d'une imputation comptable directe chaque fois que possible.
Par exception à cette règle, les actifs subventionnés dédiés aux activités de transport ferroviaire[9] et les subventions reçues, dans le cadre des conventions de service public, sont affectés à l'activité comptablement séparée de transport ferroviaire de voyageurs conventionnés correspondant à leur financeur quel que soit l'utilisateur de l'actif afin de garantir l'absence de transfert de fonds publics (article L.2144-2 du code des transports[10]).
Dans le cas d'une utilisation mutualisée, l'activité utilisatrice à titre principal qui sera affectée par la charge où le produit est déterminé sur la base d'inducteurs pertinents. Les imputations des éléments affectés à l'activité utilisatrice principale, lorsque cette dernière n'a pas l'utilisation exclusive, donnent lieu à des refacturations et à des flux financiers entre activités comptablement séparées. Le mode d'établissement de ces relations financières est régi soit par un catalogue de prestations internes et / ou des règles de séparation comptable, soit par des conventions particulières conclues entre les activités. La valorisation de ces prestations est réalisée selon la nature de cette dernière :

- Pour les prestations régulées facturées entre activités comptablement séparées, la valorisation retenue est celle issue de la tarification donnant lieu à un avis conforme de l'ART et applicable à l'ensemble des opérateurs pour l'horaire de service concerné, de manière à éviter tout risque de discrimination.

Il s'agit de prestations réalisées par les activités de gestion d'Installations de service : prestations relatives aux installations de service de maintenance (accès et services) et prestation de distribution et d'approvisionnement en combustible.

- Lorsque la prestation fournie en interne par les activités comptablement séparées précitées n'est pas une prestation régulée alors cette dernière est valorisée au coût comptable.

Pour les prestations non régulées, la valorisation retenue est établie en retenant le coût comptable qui correspond à l'ensemble des charges comptables nettes concourant à la réalisation de la prestation. Ce coût comptable comprend toutes les charges d'exploitation, dotations nettes aux amortissements, provisions et charges financières.
Le coût comptable n'intègre pas les subventions tant d'investissement que d'exploitation. Les subventions d'investissement et d'exploitation ne sont jamais intégrées en minoration du prix des prestations internes non régulées. Les financements reçus sont :

- soit systématiquement affectés aux activités conventionnées de transport ferroviaire de voyageurs sur le contrat concerné lorsque l'actif qui a été financé par fonds publics est affecté dans leurs comptes ;
- soit rétrocédés par un flux spécifique au rythme des reprises des subventions au compte de résultat aux activités conventionnées de transport ferroviaire de voyageurs sur le contrat concerné lorsque l'actif qui a été financé par fonds publics est affecté dans les comptes d'une installation de service. Cette rétrocession est matérialisée dans les comptes séparés et vient en minoration du versement de contribution de l'autorité organisatrice.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

Ainsi, l'utilisation des financements reçus est exclusivement réservée à l'usage défini par les financeurs dans les dispositions contractuelles et, d'autre part, l'absence de transferts de financements publics reçus est garantie. Le prix facturé pour la prestation interne non régulée est identique quelle que soit l'activité séparée facturée.
La détermination des coûts comptable concourant à la prestation est réalisée sur la base :

- Des axes analytiques de gestion permettant de définir la prestation (prestation de conduite, prestation d'escale spécifique ne faisant pas l'objet d'un tarif régulé, etc.)
- Et d'inducteurs de coûts homogènes pour toutes les activités comptablement séparées.

Ainsi, pour une prestation non régulée donnée établie à partir des axes analytiques, les assiettes de charges comprennent :

- Les coûts directs des ressources nécessaires à la réalisation des prestations, qui sont calculés comme la somme des charges d'exploitation qui composent le résultat opérationnel courant à l'exception des reprises de subvention relatives aux actifs subventionnés dans le cadre d'un contrat de service public de transport ferroviaire de voyageurs[11],
- Une quote-part des frais financiers moyen long terme pour les actifs concernés,
- Une quote-part des frais de structure[12].

L'assiette de charges au coût comptable comprend donc :

- Les coûts variables ou attribuables constituent les frais variables d'exploitation i.e. qui sont directisables à une prestation ou un produit.
- Les coûts non attribuables utilisés par tous les clients internes, i.e. qui ne sont pas directisables sur une prestation, un produit ou un client

Deux modes de facturation internes des prestations non régulées ont été retenus au sein des comptes séparés SNCF Voyageurs :

- Une facturation de la prestation au coût comptable selon le prix de revient moyen de l'unité d'œuvre,
- Une facturation de la prestation au coût comptable selon un prix déterminé sur la méthode du coût attribuable et une allocation des coûts non attribuables.

La facturation de la prestation au coût comptable selon le prix de revient moyen de l'unité d'œuvre
Les prestations non régulées concernées par ce mode de facturation sont principalement :

- Les prestations réalisées par les entités support de production qui facturent les producteurs sur la base des UO produites pour leur compte. En effet, pour ces dernières, il s'agit de commandes des producteurs pour réaliser un service ou bien spécifiques nécessaire à leur appareil de production (application informatique de distribution, référentiel de sécurité, etc.).
- Les prestations non régulées réalisées par les producteurs qui facturent les clients internes (les utilisateurs minoritaires de leur dispositif) lorsque le dispositif des producteurs comporte très majoritairement des coûts variables et que les coûts communs non attribuables sont très minoritaires dans l'assiette de charges au coût comptable. Il s'agit de l'ensemble des prestations à l'exception des prestations réalisées par les équipes du sol, soit l'escale et la distribution. En effet, l'unité d'œuvre de facturation interne étant un inducteur pertinent de l'augmentation des coûts engendrée par l'activité produite (e.g. le temps passé à la conduite par les conducteurs soit la journée de service), la facturation est par conséquent réalisée sans biais pour tous les métiers du bord (accompagnement et conduite) ainsi que les métiers de formation associée : l'unité d'œuvre de facturation correspond à l'inducteur du coût variable.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

L'application d'une méthode fondée sur un coût attribuable et une contribution aux coûts non attribuables aurait donc peu d'impact sur le montant des flux financiers entre activités comptablement séparées et le rapport coût/bénéfice de la mise en place de cette méthode aux flux supra est faible (décomposition des assiettes de charges complexes et calculs nombreux au vu des flux croisés). Il a donc été retenu que le prix de la prestation interne non régulée pour ces prestations soit le rapport de l'assiette de charges à une unité d'œuvre économiquement pertinente (Journée de service, heure d'accompagnement, etc.). Le prix de la prestation interne non régulée correspond donc au prix moyen de revient. Pour les métiers du sol (personnel sédentaire pour l'escale et la distribution) et contrairement aux métiers du bord (personnel roulant), les temps d'attente et inter-tâches sont significatifs entraînant une part plus importante de coûts non directement attribuables. L'unité d'œuvre de facturation n'est donc pas un inducteur de coût variable pertinent dans le cas d'une facturation au prix de revient moyen aux guichets en gare par exemple.

La facturation de la prestation au coût comptable selon un prix déterminé de l'unité d'œuvre sur la méthode du coût attribuable avec une participation aux coûts communs non attribuables

Les prestations concernées par ce mode de facturation sont les prestations non régulées réalisées par les producteurs qui facturent les clients internes (les utilisateurs minoritaires de leur dispositif) lorsque le dispositif des producteurs comporte une part significative de coûts fixes communs dans l'assiette de charges au coût comptable (cf. Recommandation n°13 de l'ADLC avis 21-A-07). Il s'agit, comme vu *supra*, des métiers du sol (escale et distribution) pour lesquels le dimensionnement des équipes est lié à la stratégie des différentes activités séparées et/ou de leur client (i.e. AOT). Ainsi, le niveau de coûts fixes est défini par ce dimensionnement qui n'est pas systématiquement en lien avec le niveau d'activité strictement nécessaire à la distribution des titres en gare et aux prestations d'escale en gare. Il est à noter que les équipes du sol sont majoritairement mutualisées pour la distribution et l'escale : le personnel effectue les prestations de distribution et d'escale.

L'application d'une méthode au prix de revient moyen aurait donc un impact significatif sur le montant des flux financiers entre activités comptablement séparées. Il a donc été retenu que le prix de la prestation interne non régulée pour ces prestations soit calculé selon la méthode du coût attribuable majoré d'une contribution aux coûts communs non attribuables qui est déterminée pour chaque prestation selon des critères adaptés en adéquation avec le principe de responsabilité qui définit quelle activité est à l'origine (i.e. la "cause racine") de ces coûts (donneur d'ordre, commanditaire, plan de transport, etc.).

Les prestations concernées sont principalement les prestations internes de distribution de titres de transport en gare et celles de l'escale spécifique en gare (prestations aux clients (accueil spécifique, etc.) et prestations aux trains (attache/détache, préparation commerciale, etc.).

Certains coûts communs transverses (coûts des fonctions de support, etc.) ou certaines charges non affectables, sont répartis de façon homogène et justifiée entre toutes les activités comptablement séparées conformément au point sur les frais de structure stipulé dans les règles de séparation comptable validées par l'ART dans sa décision n° 2024-051 du 2 juillet 2024.

L'évaluation et la répartition entre les activités du coût de ces prestations internes sont déterminées par les règles de séparation comptable, dont les principes sont donnés ci-après.

---

[9] En pratique il s'agit essentiellement de prêts de matériel roulant ferroviaire décidés par les Autorités Organisatrices de Transports au sein des activités comptablement séparées de transport ferroviaire de voyageurs conventionnées.

[10] Les fonds publics reçus par les entreprises ferroviaires au titre des missions de service public de voyageurs qui leur sont confiées ne peuvent être affectés à d'autres activités et doivent figurer dans les comptes correspondants. Les comptes sont établis de manière séparée pour chaque convention donnant lieu à des fonds publics pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015.

Les comptes sont tenus de façon à permettre le suivi de l'interdiction de transférer des fonds publics d'une activité à une autre.

[11] Aucune subvention n'est prise en compte dans la valorisation des prestations internes afin de garantir l'absence de transfert de subvention et de conserver systématiquement l'affectation directe.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

[12] Les frais de structure intègrent les coûts de support des directions fonctionnelles de SNCF Voyageurs et les frais de structure directs des activités comptablement séparées.

4.2.2. Principes de reconnaissance du revenu

4.2.2.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'entreprise est tiré des contrats conclus avec les clients en application de la norme IFRS 15. Il correspond à l'ensemble des rémunérations (prix de transaction) perçues au titre des opérations commerciales exercées dans le cadre de ses activités opérationnelles principales, ordinaires et récurrentes.
Le prix de transaction est composé principalement de :

- la rémunération fixe contractuelle convenue avec le client,
- les contreparties variables correspondant à un droit conditionné à la réalisation d'évènements futurs récurrents et pour lesquels une estimation fiable est possible sur la base de méthodes prédictives. Il s'agit essentiellement des rabais et remises accordés aux clients, aux pénalités et dédommagements supportées suite à un manquement aux spécifications contractuelles et aux bonus ou malus sur atteinte d'objectifs contractuels,
- les contreparties payables aux clients correspondant aux montants payés ou payables au client, qui sont déduites du prix de la transaction lorsqu'elles ne correspondent pas à des prestations distinctes reçues du client.

Pour l'essentiel, les garanties octroyées aux clients concernent celles accordées dans le cadre des transports de voyageurs. Elles peuvent servir à fournir l'assurance que les prestations vendues sont conformes aux spécifications contractuelles (garantie assistance, garantie pour avaries…). Dans ce cas, les coûts sont provisionnés selon les dispositions d'IAS 37.
Lorsqu'elles correspondent à une pénalité supportée en cas de non atteinte d'un certain niveau de performance, elles sont comptabilisées en déduction du chiffre d'affaires en tant que contreparties variables du prix de transaction (garantie ponctualité, bons de voyage émis en cas de situations perturbées…).
Enfin, lorsqu'elles correspondent à un service complémentaire fourni au client, elles sont comptabilisées en chiffre d'affaires en tant qu'obligation de performance distincte.
L'entreprise reconnaît le chiffre d'affaires dans ses comptes dès lors que le transfert du contrôle de la prestation au client intervient :

- Dans le cadre des conventions pluriannuelles avec les Autorités Organisatrices de Transport, l'entreprise exploite un service de transport. L'obligation de prestation consiste à maintenir un accès continu des usagers au service public de transport de voyageurs. Le prix de transaction est déterminé sur une base annuelle, en fonction du devis de coûts d'exploitation et de critères d'atteinte de certains objectifs de performance définis contractuellement,
- Compte-tenu du lien direct entre les paramètres de détermination de la rémunération et le niveau de performance attendu dans l'exécution de la prestation sur la même période, les rémunérations reçues annuellement sont allouées directement aux prestations annuelles auxquelles elles se rattachent. Le transfert du contrôle est ainsi qualifié de continu et le chiffre d'affaires est reconnu linéairement sur l'exercice sur la base du devis accepté,
- En ce qui concerne les autres activités de transport de voyageurs, le transfert du contrôle intervient au moment où la prestation de voyage est effectuée. Le paiement du prix de la transaction est instantanément exigible au moment où le client reçoit la prestation.

Le chiffre d'affaires est inscrit au compte de résultat sur la base de la réalisation effective et complète du transport des voyageurs.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

Précisions sur les comptes des activités de transport ferroviaire de voyageurs conventionnées
Conformément à l'article 15 de la loi n°2014-872 portant sur la réforme ferroviaire, les comptes des activités de transport ferroviaire de voyageurs conventionnées sont établis de manière séparée pour chaque convention donnant lieu à des concours publics pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015.
Le décret n°2016-327 du 17 mars 2016 confirme ce sujet et indique que le compte de résultat annuel est établi conformément aux règles comptables approuvées par le régulateur, sauf si la convention en dispose autrement.
Ainsi, les comptes des activités de transport ferroviaire de voyageurs conventionnées reflètent les dispositions des conventions notamment pour la reconnaissance du revenu.
Si les activités conventionnées bénéficient du fort engouement des clients pour les voyages en train, elles sont aussi exposées à des Autorités Organisatrices de plus en plus exigeantes dans un contexte marqué par les tensions économiques (crise des prix et de l'énergie), la poursuite de l'ouverture à la concurrence du marché ferroviaire régional et le renforcement de la conscience collective de l'urgence climatologique.
SNCF VOYAGEURS mène des négociations intenses avec les Autorités Organisatrices pour un partage équilibré des risques et opportunités sur la durée des conventions d'exploitation régionales. Le chiffre d'affaires des activités conventionnées tient compte de ces négociations.
Conformément aux lois précitées, les estimations des impacts financiers relatifs à des négociations en cours ne sont donc pas enregistrées dans les comptes de résultat de chaque convention des activités de transport ferroviaire de voyageurs conventionnées.

4.2.2.1.1. Pour les activités de gestion des opérations industrielles et patrimoniales (OIP) et les activités de gestion des installations de service de maintenance (ISM)

4.2.2.1.1.1. Prestations maintenance

Les prestations de maintenance et de transformation du matériel roulant de SNCF Voyageurs sont assurées par les activités de gestion des opérations industrielles et patrimoniales (OIP) et les activités de gestion des installations de service de maintenance (ISM).
En complément, les activités de gestion des opérations industrielles et patrimoniales assurent également des prestations d'ingénierie ainsi que celles de logistique et de réparation des pièces pour le compte des activités de transport ferroviaire propriétaires de matériel roulant.
Les prestations de maintenance du matériel roulant comprennent :

- La maintenance courante (Niveaux 1 à 3) principalement en Technicentres de maintenance qui sont tracés comptablement dans le périmètre ISM,
- Les transformations, révisions – que les travaux soient ou non immobilisables – modifications et remise en état du matériel roulant (Niveaux 4 à 5) réalisées principalement en Technicentres industriels tracés comptablement dans le périmètre OIP y compris la réparation accidentelle,
- Le nettoyage et le contrôle du nettoyage ainsi que la vente des produits correspondants principalement en Technicentres de maintenance qui sont tracés comptablement dans le périmètre ISM,
- Le mouvement qui correspond à la préparation des trains (pilotage et la production de train) en Technicentre de maintenance qui sont tracés comptablement dans le périmètre ISM,
- Le stationnement des trains réalisé au sein des Technicentre de maintenance dans le périmètre ISM,
- L'ingénierie de maintenance réalisée par le périmètre OIP en central et en Technicentres industriels,
- La logistique des pièces et la réparation des pièces réalisées respectivement par le centre logistique industriel (CLI) et les Technicentres industriels au sein du périmètre des activités OIP.

Les charges de maintenance du matériel roulant sont facturées selon les modalités suivantes :

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Les prestations relevant du périmètre régulé sont facturées sur la base du tarif régulé en vigueur lors de l'exercice et ayant fait l'objet d'un avis conforme de l'ART. Les prestations de service relevant du périmètre régulé (c'est-à-dire inscrites dans l'Offre de Référence de SNCF Voyageurs SA annexée au Document de Référence du Réseau) font l'objet d'une publication de tarifs applicables tant en externe qu'en interne. Le modèle tarifaire appliqué à ces prestations est de type Cost+. Il prend en compte la rémunération du capital engagé,
- Les prestations du périmètre non régulé sont facturées sur la base du coût comptable de l'exercice sur la base de quantités réelles pour les prestations dénombrables.

Pour les activités de gestion des opérations industrielles et patrimoniales (OIP), les périmètres sont les suivants :

- Régulé : Réparations Accidentelles, supply chain CLI et TI, ventes et réparation des pièces,
- Non régulé : travaux de maintenance industrielle hors réparation accidentelle, ingénierie, travaux de démantèlement et prestations directisées du CLI.

Au sein des activités de gestion des installations de service de maintenance (ISM), les prestations régulées sont détaillées dans l'Offre de Référence de Maintenance (ORM) de l'exercice en vigueur.
Lorsque les opérations figurent dans le catalogue de l'ORM, elles sont facturées à un tarif unitaire par opération, par série ou sous série de matériel roulant et par technicentre de maintenance réalisateur.
Lorsque les opérations ne figurent pas dans le catalogue de l'ORM, elles sont facturées à l'heure sur la base d'un devis en appliquant le tarif régulé si un tarif horaire régulé existe. Dans les autres cas, il s'agit d'opérations non régulées.
Ainsi les périmètres sont les suivants :

- Régulé : la maintenance de niveaux 1 à 3 (tests et essais, maintenance entre 2 circulations et maintenance avec retrait du véhicule du service commercial) pour des opérations unitaires ou au tarif horaire, le mouvement (prise en charge de l'engin, opérations logistiques de vérification des niveaux et alimentation en consommables), stationnement et le nettoyage (prestations de nettoyage interne et externe du matériel roulant)pour les opérations nationales de nettoyage de matériel roulant réalisées sur site ainsi que le passage à la machine à laver au défilé.
- Non régulé : autres opérations de nettoyage, les ordres de modifications et le relevage des K7 ATESS ou des bandes graphiques.

La prestation de mouvement assurée par les activités de gestion des installations de service de maintenance recouvre les manœuvres des engins au sein et hors des Technicentres, le pilotage et la production de train (gestion du parc, préparation technique des trains). Tous les produits correspondants sont facturés selon les tarifs unitaires ORM pour toutes les activités transporteurs internes de SNCF Voyageurs.
La prestation de nettoyage non régulée est revalorisée et facturée, opération par opération, en appliquant le coût comptable unitaire, afin de prendre en compte le degré de complexité des différentes prestations effectuées liées aux spécificités des caisses (TGV, Transilien, etc.) ou à des caractéristiques des opérations de nettoyages (nature et durée).

Concernant la prestation de stationnement, elle est facturée selon les tarifs ORM en vigueur à la date de l'exercice appliqués aux unités d'œuvre réelles ou estimées:

- Pour les engins suivis dans les systèmes d'information (ODEON) permettant de retracer les temps réels de stationnement, ces durées réelles de stationnement sont retenues;
- Pour les engins suivis dans les systèmes d'information ne permettant pas de retracer les durées réelles de stationnement mais uniquement des entrées réelles des engins, la valorisation de la prestation de stationnement est réalisée en appliquant les modalités ci-dessous aux entrées réelles de l'exercice :

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- soit, une moyenne de durée réelle de stationnement par technicentre et par client constatée dans le SI ODEON (ex: TRACES WEB),
- soit, une durée moyenne nationale théorique calculée sur la base du négatif roulement (ex: TGV avec TIGRE ES)[1].

Les opérations de maintenance courante hors catalogue (opérations non présentes au catalogue ORM unitairement) ont été valorisés à partir des heures devis de main d'œuvre et d'installations fixes. Les facturations sont réalisées, soit, sur la base de temps gamme lorsqu'il s'agit d'opérations dénombrables suivies (« opérations en régie »), soit, sur la base de volume prévisionnel en lien avec le parc et le parcours lorsqu'il s'agit d'opération préventives et correctives non dénombrées. La maintenance au devis effectuée par les ISM dans les Technicentres de maintenance est principalement de deux types :

- La maintenance préventive qui vise à anticiper d'éventuelles anomalies qui pourraient impacter le matériel roulant et à remplacer les matériels soumis à des phénomènes d'usure, cela principalement pour des questions de sécurité des usagers et de performance du matériel.
- La maintenance corrective qui vise à effectuer de la maintenance sur un matériel roulant (MR) après qu'une avarie ou une anomalie ait eu lieu.

Processus de détermination des heures devis concernant la facturation de la mobilisation des agents :

Les heures devis sont déterminées à partir des heures standard, elles-mêmes établies à partir des heures prévisionnelles déterminées lors du cycle budgétaire et validées par les activités clientes et les activités productrices.

- Définition des heures prévisionnelles et détermination des heures standard :

Les Technicentres de maintenance établissent les heures prévisionnelles enregistrées lors des cycles budgétaires (avant le début de l'exercice en cours) au titre des forfaits de maintenance préventive et de maintenance corrective puis ils établissent les heures standard à partir des heures prévisionnelles retraitées pendant l'exercice en cours.

Ces heures prévisionnelles sont déterminées par chacun des Technicentres de maintenance à la maille du triptyque Technicentre barème / regroupement de séries / transporteur en tenant compte des gammes (temps prévus par opérations sur la base d'un plan de maintenance normatif). Leur détermination par le Technicentres de maintenance se fait tout au long du cycle budgétaire avant le démarrage de l'exercice.

Les heures prévisionnelles sont établies sur la base des inducteurs spécifiques à chaque activité en fonction de la nature de transport, du type de matériel roulant et de maintenance (corrective vs préventive) pour un plan de transport prévisionnel défini. En effet, dans le cadre de la maintenance préventive, les rames sont systématiquement envoyées en Technicentre pour une révision partielle ou complète au bout d'un certain nombre de kilomètres, dépendant de la série de la rame. En revanche, dans le cadre de la maintenance corrective, chacune des rames peut être sujette à une ou plusieurs avaries au cours de son utilisation pendant l'année. Plus la rame roule, plus la probabilité que la rame ait une panne est importante.

Au cours de l'année N, ces heures prévisionnelles sont ajustées de la production réalisée par les Technicentres. En effet, ces heures prévisionnelles ne tiennent pas compte des réalités opérationnelles du Technicentre (i.e. sur-capacité empêchant la réalisation de la commande budgétaire, réparation

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

des installations, etc.). Ces ajustements sont identifiés au fil de l'eau dans le courant de l'exercice. Ainsi les heures prévisionnelles sont ajustées (corrections manuelles) des productions commandées non réalisées ou augmentées des productions réalisées non budgétées pour déterminer des heures standard.

Les heures standard sont définies de la manière suivante :

Opérations en Régie :
Les opérations en Régie correspondent à des opérations dénombrables et gammées pour lesquelles un temps standard de main d'œuvre et un ratio IF (installations fixes) / MO (main d'oeuvre) sont déterminés par Technicentre barème. Les bureaux d'études en charge des méthodes dans les Technicentres de maintenance déterminent les temps gamme de ces opérations.

Opérations au Forfait :
Les opérations au forfait correspondent à des opérations de maintenance non dénombrables au titre du préventif et du correctif. Les inducteurs « parc » et « parcours (km parcourus) » retenues pour déterminer les heures devis sont issues d'études techniques qui sont réalisées pour Transilien, TGV, Intercités et TER. Les pondérations entre les inducteurs « parc » et « parcours » reflètent le poids relatif des inducteurs de la maintenance légère selon les séries et sont identiques à celles retenues en amont pour la détermination des heures prévisionnelles dans le cadre du processus budgétaire.

Les heures devis ne sont pas ajustées des gains ou pertes de productivité réalisée (les heures devis ne sont pas corrigées des temps réellement passés par opération de maintenance). Ces heures devis sont valorisées selon les tarifs horaires inscrits à l'ORM pour la maintenance réalisée au devis.

Processus de détermination des heures devis concernant la facturation de l'utilisation des installations : les installations sont destinées à être utilisées pour réaliser des opérations d'entretien et de maintenance légère de matériels roulants dans leur service (vérification, diagnostic, échange rapide des organes remplaçables, intervention légère et de courte durée, visite de toiture, etc.)

L'accès à ces installations comprend notamment :

- L'accès et la mise à disposition des voies de circulation et des installations permettant d'effectuer une ou plusieurs opérations ;
- La manœuvre de l'installation, effectuée par du personnel de SNCF Voyageurs ;
- L'accès au stock des produits consommables ;
- La mise à disposition de voies de mise en attente du matériel roulant, soit en vue de l'accès à une installation de maintenance, soit en vue d'une remise en circulation du matériel roulant.

Les installations disponibles dans les Technicentres et mises à disposition des agents pour qu'ils puissent réaliser leurs travaux d'entretien et de maintenance sont de deux types :

- Les fosses (intérieures ou extérieures et de longueurs variables) qui peuvent s'accompagner d'installation d'accès au toit.
- Les voies pleines (intérieures ou extérieures et de longueurs variables) qui peuvent s'accompagner d'installations d'accès au toit.

L'utilisation des types d'installations ainsi que le temps d'utilisation de ces installations ne fait pas l'objet d'un suivi dans un système d'information ad hoc. Cependant des travaux ont été réalisés dans les Technicentres afin de déterminer un taux standard d'utilisation des installations selon le type d'opération et de matériel roulant. Cette « nomenclature » (résultat des travaux réalisés) conduit notamment à déterminer un « ratio IF/MO » qui a été établi par chaque Technicentre pour chaque triptyque Technicentre barème / regroupement de série / type d'installation. Elle est valable tant qu'il n'y a pas de modification significative relative aux plans de maintenance, aux installations en

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

Technicentre, et à la diversité du parc de matériels roulants. Elle tient compte du temps d'utilisation pour la réalisation des opérations de maintenance sur la base de l'expérience des acteurs locaux et ce pour chaque Technicentre.

L'application du « ratio IF/MO » de la « nomenclature » sur les heures devis permet de déterminer les heures devis d'utilisation des installations par nature d'installation.

La valorisation de ces heures devis d'installation est calculée en appliquant le tarif ORM pour chaque nature d'installation (au niveau de chaque Technicentre barème).

Le suivi et la traçabilité des heures devis de main d'œuvre et d'installation ne sont pas réalisés dans un outil. S'agissant des heures devis d'installation, il n'y a pas de suivi des temps réels d'utilisation des installations fixes. Seules les heures standard sont à ce jour historisées et validées dans le cadre du processus budgétaires. Les heures devis sont disponibles dans chaque Technicentre et au niveau de chaque activité sous un format Excel. L'amélioration de la traçabilité des données (archivage, historisation, validation, etc.) est à mettre en œuvre dans les comptes futurs.

[1] Dans le cadre de l'établissement de l'ORM 2024-2025, cette durée pour TGV a été fixée à 5h et communiquée à l'ART dans le cadre de la construction des tarifs.

4.2.2.1.1.2. Les prestations de soutien et d'expertise

Les activités de gestion des opérations industrielles et patrimoniales gèrent l'ensemble des systèmes d'information (production, gestion, organisation, comptabilité, facturation) lié aux prestations de maintenance.
En fin d'exercice, les prestations de maintenance facturées par les activités comptablement séparées Opérations industrielles et patrimoniales (OIP) et Installations de service de Maintenance (ISM) sont régularisées sur la base des coûts réels par rapport au coût prévisionnel. La régularisation à la hausse ou à la baisse est affectée à chaque activité séparée concernée selon des clés pertinentes et sur la base des coûts réels.

4.2.2.1.2. Pour les activités d'exploitation et de distribution du gasoil

Énergie de traction
SNCF Combustible assure l'organisation de l'accès et de l'utilisation des installations et équipements permettant l'approvisionnement en combustible (gazole à usage ferroviaire ou, de façon encore très marginale, biocarburant B100) des engins moteurs ferroviaires des entreprises ferroviaires interne ou externe à l'entreprise et du gestionnaire de l'infrastructure.
La prestation de fourniture de combustible est une prestation régulée qui fait l'objet d'un encadrement strict de la part de l'ART.

4.2.2.1.3. Pour les activités de transport ferroviaire de voyageurs

4.2.2.1.3.1. Produits du trafic

Les produits du trafic concernant l'ensemble du réseau principal (recettes voyageurs de SNCF Voyageurs hors périmètre des activités de transport conventionné d'Ile-de-France) sont comptabilisés par le back office voyageurs. Les modalités de calcul des produits du trafic pour les activités transport ferroviaire de voyageurs à l'exception des activités de transport conventionné d'Ile-de-France reposent sur l'application Reboot, qui permet de déterminer la part de produits du trafic qui revient à chaque

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

transporteur, ainsi que le calcul des commissions revenant à chaque transporteur. La répartition affecte les produits du trafic au transporteur qui a réalisé la prestation.
Afin de respecter les principes de séparation comptable, les produit de trafic sont comptabilisées par activité comptablement séparée, sur la base des données de Reboot.
Le chiffre d'affaires, comptabilisé dans les systèmes lors de l'émission du titre de transport voyageurs, est régularisé en fin de période, pour tenir compte des titres de transport émis mais non utilisés, qui sont alors enregistrés dans les « Produits constatés d'avance » parmi les «Dettes d'exploitation».

4.2.2.1.3.2. Programme de fidélisation

Les avantages accordés par les programmes de fidélisation du type Grands Voyageurs sont valorisés à leur juste valeur. Le montant de l'engagement est inscrit en produits constatés d'avance. La variation de cet engagement est portée en chiffre d'affaires.

4.2.2.1.3.3. Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des procès-verbaux (PV)

Les prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV sont réalisées par les activités de SNCF Voyageurs. Ces dernières couvrent majoritairement leurs besoins et réalisent également ces prestations pour d'autres activités de SNCF Voyageurs.
Les prestations d'accueil client, de service à bord, de lutte Anti-Fraude (LAF) et de recouvrement des PV sont pilotées par chaque activité de transport ferroviaire de voyageurs.
Ces prestations sont valorisées sur la base d'un coût comptable et facturées à partir d'unités d'œuvre réelles.

4.2.2.1.3.4. Prestations informatiques

Les Directions des Systèmes d'Information (DSI) assurent, pour le compte de leurs Activités séparées ou d'autres Activités séparées, des prestations informatiques d'assistance et de conseil, de développement et de maintenance d'applications, de production informatique et de services packagés.
Les prestations informatiques sont principalement assurées par la Direction du Système d'Information Voyages (DSIV) des activités de transport ferroviaire librement organisées et comprennent quatre grandes familles :

- les prestations informatiques de Développement / Évolution ;
- les prestations informatiques d'exploitation ;
- les prestations d'assistance des maîtrises d'ouvrage pour les études d'expertise et études préalables, mais aussi de support client, assistance utilisateurs, service management et d'installations de matériels ;
- les prestations liées aux formations.

Les prestations de la DSIV sont facturées aux Activités clientes sur la base des coûts de leurs projets DSI engagés pour réaliser ces prestations. Il s'agit des charges supportées par la DSIV pour assurer ses prestations. Ces charges, sont ensuite refacturées à chaque Activité cliente.
Les prestations des autres DSI sont valorisées sur la base des charges engagées par chaque DSI sur l'exercice (minorées du chiffre d'affaires externe). Ces charges sont ensuite facturées à chaque Activité cliente.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

4.2.2.1.3.5. Produits de la distribution des titres de transport

Les activités de transport ferroviaire de voyageurs librement organisées supportent l'ensemble des charges encourues pour la gestion des points de vente, ou des automates qui lui sont affectés, ainsi qu'une quote-part des canaux de vente à distance (SNCF Connect) et des ventes chez les dépositaires et en agences de voyages du fait de son utilisation principale. Ainsi, elle refacture aux autres activités de transport ferroviaire de voyageurs, la prestation de distribution sur la base du coût comptable.
Le produit comptabilisé au titre de la distribution des titres de transport est une refacturation effectuée selon le type des canaux de distribution :

- Pour les canaux de distribution interne, la refacturation de l'assiette de charge est réalisée avec :
  - une facturation de l'inducteur choisi pour les coûts attribuables,
  - une facturation spécifique pour les coûts communs non attribuables du dispositif du producteur, à savoir une prise en charge des charges fixes du dispositif par l'utilisateur principal minorée d'une contribution (a minima 10% des coûts attribuables) facturée aux utilisateurs minoritaires
  - une facturation des charges de structure au prorata de la facturation de la prestation concernée.
- Pour les canaux de distribution externe, la refacturation de l'assiette de charge est réalisée sur la base du volume d'affaires réalisés sur ces canaux.

Le système informatique permet d'identifier les points de vente appartenant aux activités de transport ferroviaire de voyageurs. Le logiciel interne (l'application Reboot) permet de déterminer la part de charges qui revient à chaque transporteur, c'est-à-dire, les activités de transport ferroviaire de voyageurs librement organisées et les activités de transport ferroviaire conventionnées en distinguant chaque contrat de service public.

4.2.2.1.3.6. Les prestations de service de gare

Les activités de transport ferroviaire de voyageurs, en tant que Transporteur Intégrateur, réalisent une prestation de «service de gare» pour le compte de Gares & Connexions qu'elles lui refacturent. Les services de gare sont les suivants :

- Accueil général en gare,
- Centre Opérationnel Escale (ou information relative au voyage),
- Assistance Voyageurs Handicapés (ou prise en charge des personnes à mobilité réduite),
- Consignes et objets trouvés,
- Service chariots et bagages,
- Transmanche.

A la suite de la réforme ferroviaire 2020, ces prestations de «services de gare» sont régies sous le contrat de coopération public-public. La facturation aux Transporteurs Intégrateurs est effectuée à partir d'unités d'œuvre réelles (heures de production pointée).

4.2.2.1.3.7. Les prestations spécifiques d'escale

Les activités de transport ferroviaire de voyageurs assurent des prestations spécifiques d'escale :

- Produit train : préparation du train, aide au départ du train, mise en mouvement du train, visite avant expédition, etc.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Prestations « Service aux clients » : accueil spécifique à l'embarquement (i.e. Ouigo), prise en charge des juniors, salons grands voyageurs ;
- « Autres Missions » incluant la sous-traitance EIC (Etablissement Infrastructure & Circulation) et Fret.

Les Transporteurs Intégrateurs (activités de transport ferroviaire de voyageurs librement organisées ou activités de transport ferroviaire de voyageurs conventionnées) opèrent ces prestations au profit des différents transporteurs qui transitent dans les gares concernées. La facturation est réalisée au coût comptable avec :

- une facturation de l'inducteur choisi pour les coûts attribuables,
- une allocation des coûts fixes du dispositif fondée sur une clé d'allocation basée sur une unité d'œuvre observable et adaptée à chacune des prestations considérées e.g. au prorata des coûts attribuables déjà alloués, nombre d'utilisateurs, nombre de train, etc.
- une facturation des charges de structure au prorata de la facturation de la prestation concernée.

4.2.2.1.3.8. Conduite des trains

La conduite des trains correspond aux prestations facturées par les activités de transport ferroviaire de voyageurs entre elles. La facturation de la prestation conduite est effectuée sur la base d'un coût comptable et d'unités d'œuvres réelles (journée de service) pour chaque prestation.
En complément, des facturations complémentaires sont émises par les activités de transport ferroviaire de voyageurs librement organisées au titre principalement de :

- L'hébergement,
- La formation initiale.

4.2.2.1.3.9. Prestation de soutien et d'expertise

Les activités de transport ferroviaire de voyageurs librement organisées assurent des prestations de soutien et d'expertise pour le compte des activités comptablement séparées de SNCF Voyageurs.
La reconnaissance de revenu est établie en fonction des règles de séparation comptable.

- Les Directions des Systèmes d'Information liée à la Production Ferroviaire assurent pour le compte des activités comptablement séparées de SNCF Voyageurs des prestations informatiques d'assistance et de conseil, de développement et de maintenance d'applications, de production informatique et de services packages.
- Le service Sillons et les programmes d'information voyageurs (FIRST) et de robustesse (H00) assurent une prestation de soutien et d'expertise qui sont classées en 3 catégories, selon leur nature :
    - Commerciale,
    - Support à la production,
    - Administrative.

Ces charges sont valorisées sur la base d'un coût comptable et facturées à partir d'unités d'œuvre réelles.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

4.2.2.1.4. Les autres activités

Les activités de gestion et valorisation du patrimoine gèrent le parc immobilier au nom de SNCF Voyageurs. Celui-ci est constitué de biens propres, dont principalement un programme d'actifs valorisables destinés à être cédés.
A ce titre, des loyers et des charges d'entretien sont facturés aux occupants internes et externes à la SA SNCF Voyageurs sur la base d'un coût comptable.

Les prises à bail externe gérées par la SA SNCF sont facturées directement aux activités occupantes à l'Euro / l'Euro.

4.2.3. Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont de trois natures:

- les charges directes imputées à l'Activité comptablement séparée concernée;
- les prestations internes réalisées par les activités comptablement séparées;
- les charges réparties, correspondant aux charges indirectes non affectables, pilotées par les autres activités de SNCF Voyageurs (Corporate) ; ces charges sont réparties aux Activités comptablement séparées conformément aux règles de séparation comptable de l'entreprise.

4.2.3.1. CHARGES D'EXPLOITATION DIRECTES

4.2.3.1.1. Achats et charges externes (y compris la Redevance Complémentaire pour le Transport de l'Electricité - RCTE)

Les achats et charges externes sont directement imputés à l'Activité concernée.
Les coûts d'acheminement de l'énergie haute tension sur le Réseau Ferré National (RFN) sont directement facturés par SNCF Réseau aux Entreprises Ferroviaires (EF) via la Redevance Complémentaire pour le Transport de l'Electricité (RCTE).

4.2.3.1.2. Les péages d'infrastructure SNCF Réseau

Des redevances d'accès et d'utilisation du réseau ferré national (RFN) appartenant à SNCF Réseau sont facturées par ce dernier directement aux activités de transport ferroviaire concernées.
Les charges ainsi facturées sont les redevances d'accès et d'utilisation du réseau ferré national appartenant à SNCF Réseau, et plus précisément :

- les prestations minimales :
  - la redevance de réservation (RR) ;
  - la redevance de circulation (RC) ;
  - les redevances particulières visées par le DRR.

- les redevances pour services de base :
  - la redevance quai ;
  - la redevance pour l'accès aux installations de traction électrique (RCE) ;
  - la redevance pour l'utilisation des voies de service ;
  - les autres redevances d'usage.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- les prestations complémentaires :
    - la redevance pour prestations de service Systèmes d'Information.

Les barèmes de chaque redevance sont définis dans le Document de Référence du Réseau (DRR), applicable à chaque Service Annuel (SA) ou Horaire De Service (HDS).

4.2.3.1.3. Les autres péages d'infrastructure

Des redevances d'accès et d'utilisation sur le tronçon à Grande Vitesse Tours – Bordeaux sont facturées par son propriétaire (LISEA) aux activités de transport ferroviaire de voyageurs librement organisées. Les charges ainsi facturées sont :

- la redevance de réservation (RR) ;
- la redevance de circulation (RC) ;
- la redevance pour l'accès aux installations de traction électrique (RCE).

4.2.3.1.4. L'énergie gazole

Le combustible de traction est fourni par les activités de gestion des installations de service (SNCF Combustible) à l'ensemble des activités comptablement séparées propriétaires d'engins moteurs. Le combustible de traction est facturé sur la base des consommations réelles de gazole et du prix régulé des opérations de distribution par prestataire.

4.2.3.1.5. L'énergie électrique

L'énergie électrique consommée par l'ensemble des activités comptablement séparées est achetée par chaque activité comptablement séparée de SNCF Voyageurs auprès de la filiale SNCF Energie. Les charges facturées sont directisées et elles comprennent l'énergie électrique consommée ainsi que la gestion mutualisée du poste de l'énergie électrique.

4.2.3.2. CHARGES DE PERSONNEL DIRECTES

Les charges de personnel directes comprennent :

- l'ensemble des rémunérations du personnel de l'activité (y compris congés payés, RTT, repos compensateurs et remboursements de frais),
- les charges liées à ces rémunérations (cotisations de sécurité sociale, cotisations aux mutuelles…),
- les avantages du personnel (expliqués précédemment).

4.2.3.3. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

L'imputation des charges d'amortissements est directe, en fonction des immobilisations rattachées à l'activité comptablement séparée concernée.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

4.2.3.4. VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, la SA SNCF Voyageurs n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées, l'entreprise comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée. Le régime spécial de retraite du personnel au statut de SNCF Voyageurs est principalement concerné, depuis la création de la Caisse autonome de Prévoyance et de Retraite du personnel de SNCF en 2007.

Pour les régimes à prestations définies, lorsque les prestations sont assurées par un tiers (contrats d'assurance, organismes de prévoyance non liés au Groupe) et que la SA SNCF Voyageurs n'a pas d'obligation, juridique ou implicite, de combler les pertes éventuelles relatives aux services rendus au cours de la période et des périodes antérieures, aucune obligation n'est comptabilisée et les primes d'assurance et/ou de prévoyance payées sont comptabilisées comme des versements à un régime à cotisations définies, l'obligation de servir les prestations aux salariés relevant de la seule responsabilité de l'organisme tiers.

Dans les autres cas, les engagements font l'objet d'évaluations actuarielles et de provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'accumulation des droits à prestation par les salariés. La dette actuarielle (ou valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies) est alors déterminée selon la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale.

Ces calculs intègrent des hypothèses de taux d'actualisation, de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.
En cas de régimes partiellement ou totalement financés par des actifs de régime, le passif (actif) net est comptabilisé à hauteur de la différence négative ou positive entre la valeur actualisée de l'obligation et la juste valeur des actifs du régime.

4.2.3.5. PRESTATIONS INTERNES FACTURÉES PAR LES ACTIVITÉS COMPTABLEMENT SÉPARÉES

Les charges internes détaillées ci-après sont pour la plupart la contrepartie des produits internes explicités dans les paragraphes précédents. De ce fait, l'explication des charges a été simplifiée.

4.2.3.5.1. Les charges relatives à la distribution des titres de transport

Il s'agit des charges supportées par les prestataires de distribution, qui donnent lieu à la facturation de charges de distribution.

4.2.3.5.2. La maintenance du matériel roulant

Les prestations assurées dans les Technicentres de maintenance et les Technicentres industriels classés dans les activités de gestion des installations de service sont :

- travaux de maintenance courante,
- transformations, révisions, modifications et remise en état du matériel roulant,
- réparation accidentelle,
- logistique et réparation des pièces,
- ingénierie de maintenance,
- le mouvement (préparation du train),
- le stationnement,

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- le nettoyage et le contrôle du nettoyage.

Pour ces prestations, les charges sont facturées sur la base d'unités d'œuvre réelles ou des heures devis et :

- du prix régulé pour les opérations relevant du périmètre régulé,
- du prix au coût comptable pour les opérations relevant du périmètre non régulé.

4.2.3.5.3. Les prestations de conduite de trains

Les charges de conduite correspondent aux prestations suivantes facturées par les activités de transport ferroviaire de voyageurs entre elles ayant retenu les nouveaux principes de gestion de l'entreprise :

- conduite des trains (conduite à charge, à vide, haut-le-pied, navettes, journées en voiture au préchauffage…),
- hébergement,
- formation initiale,
- formation affectée.

Ces charges sont facturées sur la base des unités d'œuvre consommées et des prix au coût comptable.

4.2.3.5.4. Les loyers internes

SNCF Immobilier positionnée au sein de la SA SNCF assure la gestion du patrimoine immobilier des 5 SA et des filiales composant le Groupe Public Ferroviaire. A ce titre, l'activité de gestion et de valorisation du patrimoine positionné au sein des autres activités de SNCF Voyageurs correspond à l'entité qui gère la gestion du parc immobilier appartenant, soit aux activités comptablement séparées de SNCF Voyageurs, soit aux autres SA. Concernant le parc immobilier appartenant à cette activité en tant que propriétaire, il s'agit uniquement du programme de valorisation et des biens destinés à être vendus à d'autres SA du Groupe et sans utilité pour SNCF Voyageurs (intégralement dépréciés s'ils ne font pas l'objet de produits de location). Ainsi, pour l'exercice 2025, les propriétaires internes facturent les occupants minoritaires comptablement séparés de SNCF Voyageurs sur la base du coût comptable de l'exercice soit les charges d'amortissement, d'entretien, d'honoraires de gestion des bâtiments et de frais financiers font l'objet d'une refacturation par le propriétaire au coût comptable de l'exercice, conformément aux règles de séparation comptable concernées (« Prestations immobilières »).

4.2.3.6. CHARGES REPARTIES

4.2.3.6.1. Cotisations sociales sur Facilités de Circulation (FC)

L'obligation de l'entreprise relative à ces avantages est estimée sur la base du coût moyen marginal du dispositif.

Jusqu'au 31 décembre 2022, le coût moyen marginal du dispositif est resté inférieur au prix moyen acquitté par les bénéficiaires lors de la réservation. Aucun passif n'était donc reconnu.

Depuis le 31 décembre 2022, SNCF Voyageurs au sein du groupe SNCF a reconnu pour la première fois un passif au titre des cotisations sociales sur les Facilités de Circulation. En effet, la convention signée en août 2022 entre l'ACOSS (Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale) et l'UTP (Union des Transports Publics) induisant une augmentation des charges sociales dues au titre des facilités de circulation, a modifié le coût marginal du dispositif : l'assiette des cotisations reposant désormais sur le barème forfaitaire de valorisation des facilités de circulation fixé par ladite convention.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

Depuis le 1er janvier 2024, les facilités de circulation de loisir de l'ensemble des salariés de l'Entreprise sont traitées en tant qu'avantage en nature. Elles apparaissent sur les bulletins de paie des salariés et sont donc soumises à cotisations salariales, patronales et à fiscalisation.

4.2.3.6.2. Autres charges de personnel réparties

Les charges comptabilisées au titre des cotisations définies sont comprises dans les charges de personnel. Les charges comptabilisées au titre des régimes à prestations définies sont comptabilisées dans les charges de personnel et dans le résultat financier.

4.2.3.6.3. Frais de structure de SNCF Voyageurs

Les frais de structure de SNCF Voyageurs font l'objet d'une refacturation via des redevances spécifiques, conformément aux règles de séparation comptable.
La redevance Corporate de SNCF Voyageurs est affectée sur la base :

- des effectifs moyens de chaque activité pour la nature des charges Corporate relatives aux ressources humaines,
- du chiffre d'affaires aux bornes de chaque activité comptablement séparée (interne et externe).

La redevance de SNCF Voyageurs est incluse dans les prix des prestations facturées par les activités, en interne comme en externe, conformément aux préconisations de l'ART.

4.2.3.6.4. Impôts et taxes

Les impôts et taxes pris en compte dans la marge opérationnelle comprennent principalement l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER), et la contribution Économique Territoriale (CET).

La CET comprend deux composantes : la contribution foncière des entreprises (CFE), assise sur les seules valeurs locatives des biens passibles d'une taxe foncière, et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée des entreprises.

Les charges d'impôts et taxes comprennent également :

- les prélèvements « fiscaux » telles que la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés / C3S, la contribution économique territoriale, la taxe pour frais de chambre de commerce et d'industrie, les taxes sur biens immobiliers (taxes foncières, taxe sur les bureaux en Ile-de-France…), la taxe sur les véhicules de société… Ces charges relèvent de la règle de séparation comptable interne « impôts, taxes et versements assimilés ». Le principe directeur de cette règle est la répartition exhaustive des coûts des activités comptablement séparées au regard de leur rôle de « propriétaire » d'actifs ou de la nature de leur activité économique.
- et les Frais Annexes de Personnel (FAP) qui regroupent les impôts assis sur les salaires ainsi que les prestations portées par la fonction RH pour l'activité comptablement séparée concernée (cette deuxième catégorie « FAP autres » est comptabilisée dans les charges de personnel). Ces frais sont facturés par le Corporate de SNCF Voyageurs (positionné dans les autres activités) selon les modalités suivantes définies dans la règle de séparation comptable interne « Frais Annexes de Personnel » : calcul annuel d'un taux de cotisation FAP déterminé sur une base budgétaire et application de ce taux à la masse salariale imposable de l'Activité. Des régularisations sont effectuées en fin d'année pour ajuster la charge calculée sur le réel.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

4.2.4. Les frais financiers

4.2.4.1. FRAIS FINANCIERS EXTERNES

Le coût de l'endettement financier net contient :

- les intérêts payés sur la dette financière de SNCF Voyageurs ;
- et les intérêts perçus sur la trésorerie disponible.

4.2.4.2. FRAIS FINANCIERS INTERNES

Les frais financiers sont composés des frais financiers à court terme (basés sur la trésorerie de l'Activité) et à long terme (basés sur l'endettement à long terme de l'Activité), sur la base des assiettes d'endettement et de trésorerie calculés conformément aux règles de séparation comptable de l'entreprise.
Le taux de charges financières à court terme correspond à la moyenne mensuelle du taux Ester auquel s'ajoute une marge de 50 points de base.
Le taux de charges financières à long terme est défini pour chaque activité comptablement séparée par référence à sa notation intrinsèque de l'exercice selon les méthodes mises en œuvre par les agences Moody's et Standards & Poors. Les frais financiers sont calculés par ligne de dettes financières selon l'année où elles ont été contractées afin de limiter la volatilité des charges financières qui pourrait être induite en utilisant des moyennes de taux glissants (i.e. variabilisation des taux). Ainsi, les charges financières sont en lien avec l'année de contractualisation de la dette et le taux est figé à la date de contractualisation.
Conformément aux règles de séparation comptable, la maturité maximale de la dette financière moyen long terme des activités comptablement séparées est fixée à 10 ans afin d'être en adéquation avec la durée de vie résiduelle des actifs financés des activités comptablement séparées, d'éviter tout soutien de la maison mère et de ne pas créer de discrimination entre les différentes activités.

4.2.5. Les impôts sur le résultat

4.2.5.1. APPLICATION D'IFRIC 23 « INCERTIDUDE RELATIVE AUX TRAITEMENTS FISCAUX »

L'interprétation IFRIC 23 apporte des éclaircissements sur la manière de comptabiliser et d'évaluer les risques fiscaux portant sur l'impôt sur le résultat selon la norme IAS 12 Impôt sur le résultat.

4.2.5.2. TRAITEMENT DES IMPOTS SUR LE RÉSULTAT

Les produits et charges fiscaux internes sont versés par les activités comptablement séparées aux « Autres Activités » et sont présentés dans les comptes de cette activité sur une ligne distincte des produits et charges fiscaux propres aux « Autres activités ».
Les produits et charges fiscaux internes sont déterminés de manière homogène sur la base d'un calcul effectué à partir des données issues des comptes de chaque activité comptablement séparée. Ainsi, la somme des montants des flux alloués aux activités comptablement séparées peut être différente du montant de SNCF Voyageurs ; l'écart entre les deux montants est retracé dans les comptes des « Autres Activités ».
Les produits et charges fiscaux calculés sur le résultat sont versés par les activités comptablement séparées aux « Autres Activités » selon les dispositions fiscales en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

Dans le cas d'une variation de périmètre (entrée ou sortie d'une activité), les produits et charges fiscaux internes sont imputés dans les comptes de l'activité concernée à partir de son entrée ou jusqu'à sa sortie pour le montant évalué au *prorata temporis*.
Le cas échéant, les produits et charges concernés sont les suivants :

- L'impôt sur les sociétés (IS) interne est calculé sur la base du résultat fiscal de chaque activité comptablement séparée, selon les mêmes dispositions que celles de la loi fiscale en vigueur à la date d'arrêté des comptes.
- Les crédits d'impôts sont calculés sur la base des comptes de chaque activité comptablement séparée et imputés sur l'impôt sur les sociétés, selon les mêmes dispositions que celles de la loi fiscale en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

Un suivi des déficits reportables est effectué pour chaque activité comptablement séparée.

4.2.6. Les impôts différés

Les impôts différés ne sont pas comptabilisés dans les comptes séparés de SNCF Voyageurs en normes IFRS en raison de contraintes techniques.
En effet, seul le système d'information de consolidation est en capacité de réaliser ces retraitements versus le système d'information comptable de la SA.
SNCF Voyageurs n'étant pas la tête d'intégration fiscale du groupe d'intégration fiscale France, ne dispose pas dans son système d'information comptable des informations nécessaires à la détermination des impôts différés des entités du groupe d'intégration fiscale ni du plan stratégique de ce groupe ou de toute autre option prise par le Groupe lui permettant d'apprécier la reconnaissance d'un actif d'impôt différé.
Ces deux points présentés aux services de l'ART expliquent l'incapacité pour SNCF Voyageurs de constater cet impôt.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

5. PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS COMPTABLEMENT SÉPARÉES

Les périmètres sont établis en application des articles :

- L. 2123-1-1 et L. 2144-1 du code des transports modifiés par la loi n°2014-872 du 4 août 2014 et l'ordonnance n°2015-855 du 15 juillet 2015 ;
- L. 2144-2 du code des transports modifiés par la loi n°2018-515 du 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire et l'ordonnance n°2018-1135 du 12 décembre 2018 ;
- 1 et 2 de la décision n°2017-101 de l'ART homologuée par décision ministérielle.

Au sein de SNCF Voyageurs, les périmètres de séparation comptable sont les suivants :

- Les activités de gestion des installations de service et, en leur sein :
  - les activités d'exploitation et de distribution du gasoil[1] et ;
  - les activités de gestion des centres d'entretien distinguées entre les installations de service de maintenance pour la maintenance de niveaux 1 à 3[2], les opérations industrielles et patrimoniales pour la maintenance de niveaux 4 et 5, et l'ingénierie et la logistique des pièces[3].

- Les activités de transport ferroviaire de voyageurs et, en leur sein :
  - les activités de transport ferroviaire de voyageurs librement organisées[4] ;
  - les activités de transport ferroviaire de voyageurs conventionnées[5]distinguant chaque activité faisant l'objet d'un contrat de service public de transport ferroviaire signé avec une autorité organisatrice de Transport.

- Les « Autres Activités » qui correspondent aux activités de SNCF Voyageurs non incluses dans un périmètre de séparation comptable tel que défini aux articles L.2123-1-1, L.2144-1 et L.2144-2 du code des transports. Les « Autres Activités » regroupent :
  - les fonctions de support qui comprennent les directions fonctionnelles du Corporate en particulier la Stratégie, la Finance, les Ressources Humaines, la Régulation, le Juridique, la Présidence, le Conseil d'Administration ;
  - la gestion immobilière et foncière des biens de SNCF Voyageurs pour la partie du domaine public n'ayant pas ou plus de vocation ferroviaire[6]. Cette dernière est confiée par contrat de mandat à SNCF Immobilier, direction de la SA SNCF au titre des missions qui lui sont légalement attribuées[7] ;
  - et le cas échéant toute autre activité que développerait SNCF Voyageurs sans lien avec les activités décrites précédemment.

Les moyens liés aux missions des activités comptablement séparées de transport ferroviaire sont affectés directement aux différents périmètres. Pour les activités de transport ferroviaire, les missions couvertes sont précisées ci-dessous pour :
Les « Activités de transport ferroviaire de voyageurs » comprennent notamment les missions / prestations suivantes :

- La vente et distribution du titre de transport ;
- Le transport ferroviaire du voyageur ;
- La restauration à bord du train ;
- Les services d'escale spécifique (accompagnement jeune voyageurs, etc.) ne faisant pas l'objet d'un tarif régulé ;
- Le service après-vente ;
- L'accompagnement et la lutte anti-fraude ;

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Toutes les prestations utiles et proposées au voyageur en amont, pendant ou après son voyage ferroviaire (transport de bagages, réservation de taxis, etc.).

Notes

1. *Combustible*
2. *ISM*
3. *Opérations industrielles et patrimoniales*
4. *ATV Concurrentielles*
5. *ATV Conventionnées*
6. *Ces biens sont identifiés en étant listés dans le plan stratégique immobilier de SNCF Voyageurs ou font l'objet d'une promesse synallagmatique de vente*
7. *cf. article 2 du décret n°2015-137 du 10 février 2015 relatif aux missions et aux statuts de la SNCF et à la mission de contrôle économique et financier des transports.*

5.1. LES ACTIVITÉS DE GESTIONS DES INSTALLATIONS DE SERVICE

5.1.1. L'activité de gestion des opérations industrielles et patrimoniales (OIP)

L'activité de gestion des opérations industrielles et patrimoniales (OIP) a pour mission d'assurer au quotidien :

- la maintenance des matériels roulants de niveaux 4 et 5 et de les mettre à disposition de ses clients internes (définition des règles de maintenance, réalisation de la maintenance, investissements liés aux installations) ;
- la logistique et la réparation des pièces relatives au matériel roulant ;
- les prestations d'études d'ingénierie ;
- les prestations régaliennes de la Direction Métier (Achats, RH, Juridique, etc.) ;
- les prestations d'essais et de vérification de la conformité (Agence d'Essai Ferroviaire).

Ainsi, elle définit les spécifications techniques des nouveaux matériels ainsi que l'adaptation et la rénovation des matériels existants.
Elle met en œuvre des prestations d'ingénierie et d'essais (interopérabilité, normalisation, admission technique, expertises).
On distingue 4 grandes familles de production qui sont les composantes du chiffre d'affaires de cette activité :

- Travaux industriels (Rénovations, Transformations) ;
- Production de pièces ;
- Études ;
- Prestation régalienne.

L'activité de gestion des opérations industrielles et patrimoniales a également pour mission d'aider les Activités à minimiser le coût du système de production des prestations pré-citées.

5.1.2. Les activités d'exploitation et de distribution du gasoil : SNCF Combustible

SNCF Combustible au sein de SNCF Voyageurs est gestionnaire de l'ensemble de la chaîne combustible, de l'approvisionnement à la distribution du combustible, que ce soit le gazole à usage

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

ferroviaire (gazole non routier, ou GNR) ou le biocarburant B100, pour le parc des 71 stations-service du groupe ferroviaire SNCF ouvertes aux engins thermiques ferroviaires (37 stations appartiennent à SNCF Combustible, 33 stations appartenant à SNCF Réseau et 1 station à la région PACA). SNCF Combustible est propriétaire du stock de combustible.
SNCF Combustible garantit un accès non discriminatoire aux installations de ravitaillement en combustible et à la fourniture de combustible dans ces stations à SNCF Voyageurs, à SNCF Réseau ainsi qu'aux autres entreprises ferroviaires. La prestation de fourniture de combustible est en effet une prestation régulée au sens de la réglementation propre aux activités ferroviaires, et en particulier des articles L. 2123-1 et suivants du Code des transports et du décret n° 2012-70 du 20 janvier 2012 relatif aux installations de service du réseau ferroviaire. Elle s'exerce selon les dispositions prévues dans l'offre de référence de SNCF Combustible, établie pour chaque horaire de service et elle fait l'objet d'un encadrement strict de l'autorité de régulation des transports (ART).

5.1.3. Les activités de gestion des installations de service de maintenance : ISM

On distingue ainsi 3 grandes familles de production qui sont les composantes du chiffre d'affaires de cette activité :

- Maintenance courante ;
- Nettoyage ;
- Mouvement et stationnement.

La maintenance courante est réalisée par les Technicentres de Maintenance (TM) dont le pilotage économique est réalisé par les activités de transport ferroviaire.

5.2. LES ACTIVITÉS DE TRANSPORT FERROVIAIRE DE VOYAGEURS

5.2.1. Les activités de transport ferroviaire de voyageurs librement organisées

Les activités majeures du périmètre des activités de transport ferroviaire de voyageurs librement organisées sont les suivantes :

- Le transport ferroviaire de voyageurs grande vitesse ;
- Le transport ferroviaire de voyageurs sur les trains spéciaux ;
- La Direction Métier Traction qui gère notamment la formation et le parcours des conducteurs, les SI spécifiques à la conduite des trains ainsi que l'hébergement (pilote national hébergement) ;
- La Direction Production Ferroviaire qui garantit la sécurité et l'optimisation de l'utilisation des ressources (SI, agents, etc.) et de l'interface entre les transporteurs (programme horaire garanti H00 ; programme FIRST, etc.).

Concernant le réseau français grande vitesse, l'activité est portée par les quatre Axes TGV (Nord, Est, Atlantique et Sud Est) et Ouigo.
Les missions/prestations suivantes sont réalisées par cette activité :

- La vente et distribution du titre de transport notamment via le réseau de ventes directes (gares, boutiques et centre de Relation Clients), le contrat avec le site SNCF Connect et le réseau de ventes indirectes (agences de voyages, groupes et entreprises), sans oublier les ventes à l'international avec le site Rail Europe ;
- Le transport ferroviaire du voyageur ;
- La restauration à bord du train via des contrats avec des entreprises de catering ;
- Les services d'escale spécifique (accompagnement jeune voyageurs, etc.) ne faisant pas l'objet d'un tarif régulé : elles consistent notamment à vérifier la rame à la gare d'arrivée

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

du train et à accompagner la rame vide voyageur en aide à l'agent de conduite ainsi qu'à assurer l'accueil et l'information spécifique des voyageurs ;

- Le service après-vente via notamment le réseau de distribution ;
- L'accompagnement à bord des trains, le recouvrement des procès-verbaux (PV) et la lutte anti-fraude : ces prestations, assurées pour les activités transporteurs de l'Entreprise, ont pour objectifs majeurs la sécurité des circulations, la sûreté (présence à bord, rôle de contrôle de la vie à bord), l'accueil du client à quai, et l'information du client à bord ainsi que la lutte contre la fraude ;
- Des prestations informatiques pour les différentes activités séparées de transport ferroviaire de voyageurs : les systèmes d'Information sont gérés pour les autres activités séparées de transport ferroviaire de voyageurs. Ces prestations concernent le pilotage, la gestion, la conception, la réalisation (développement), l'intégration et l'exploitation des applications composant le système d'information voyageurs (SI de distribution, SI escale, etc.) ;
- Toutes les prestations utiles et proposées au voyageur en amont, pendant ou après son voyage ferroviaire (transport de bagages, réservation de taxis, etc.).

5.2.2. Les activités de transport ferroviaire de voyageurs conventionnées

5.2.2.1. LES TRANSPORTS D'ILE-DE-FRANCE : SNCF TRANSILIEN

Transilien gère le réseau des transports ferroviaires d'Ile de France. Cette activité de service public est conventionnée, c'est-à-dire qu'elle est exercée dans le cadre d'un contrat conclu avec une autorité organisatrice à savoir IDF Mobilités (ex-STIF : Syndicat des Transports en Ile de France) dont le président est celui du Conseil Régional d'Ile de France. Ce statut d'autorité organisatrice confère à IDF Mobilités le pouvoir de décision en matière de tarifs, de dessertes, de services, etc.
Transilien offre une solution de mobilité à 3,3 millions de passagers par jour à travers 8 lignes ferroviaires, 5 lignes de RER et les lignes de bus Noctilien. 6 000 trains circulent quotidiennement et desservent 393 gares réparties en Île-de-France. Transilien emploie 13 000 collaborateurs dont 3 000 conducteurs.

5.2.2.2. LES TRAINS D'EQUILIBRE DU TERRITOIRE : SNCF INTERCITES

SNCF INTERCITES est l'exploitant des Trains d'Equilibre du Territoire en vertu de la convention relative à l'exploitation des TET (Trains d'équilibre du Territoire) signée avec l'Etat en tant qu'Autorité Organisatrice. Une nouvelle convention d'exploitation a été signée le 17 mars 2022 pour la période 2022-2031.
L'Activité est organisée autour de 5 directions centrales.
Les principales missions sont :

- Améliorer la qualité de service apportée aux clients en :
  - concevant une offre de desserte robuste et adaptée à leurs marchés en coordination avec les dessertes ;
  - garantissant la promesse Clients au quotidien, notamment la régularité des trains, le confort à bord et l'information voyageurs ;
  - pilotant les établissements localisés sur leur périmètre géographique.
- Tenir la trajectoire économique de la Convention sur les lignes qui leur sont rattachées.
- Assurer le portage des intérêts INTERCITES tant dans le cadre des relations institutionnelles sur l'ensemble des régions administratives de leur périmètre qu'auprès des acteurs internes SNCF et, par délégation, pour les autres Directions.
- Prendre en charge la politique et la stratégie de l'Activité.
- Être l'interlocutrice de l'autorité organisatrice avec une direction dédiée à la gestion de la convention, des relations institutionnelles et du pilotage des projets stratégiques.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Animer des centres de services / d'expertises pour les directions déléguées dans les domaines du marketing, de la production, du matériel, des finances et des ressources humaines.

Sur 2025, SNCF INTERCITES gère l'exploitation de 12 lignes pour le compte de l'Autorité Organisatrice.

5.2.2.3. LES TRANSPORTS REGIONAUX : TER

L'Activité TER exploite le service de transport public de voyageurs dans l'ensemble des régions métropolitaines françaises, hors Île-de-France. Les responsabilités et engagements de l'Activité TER font l'objet d'un contrat avec chaque Région, formalisé en conventions renouvelables et à durée déterminée.

Le périmètre de l'Activité TER comprend 11 régions TER et la Direction TER.

Chaque Conseil Régional partenaire est compétent pour organiser sur son territoire le transport ferroviaire de voyageurs.

L'autorité organisatrice (AO) définit notamment les modalités du service public dont l'exploitation est confiée à SNCF Voyageurs et contrôle son exécution.

Le pilotage décentralisé du TER est confié, pour chaque Région Administrative, à une région TER qui est responsable des relations institutionnelles avec le Conseil Régional et garante, auprès de lui, de la bonne exécution des conventions listées ci-après :

Région	Durée de la Convention
Grand EST	2024-2033
Nouvelle-Aquitaine	2024-2030
Normandie	2024-2033
Bourgogne Franche Comté	2023-2032
Bretagne	2024-2033
Centre Val de Loire	2022-2031
Occitanie	2023-2032
Pays de la Loire	2022-2031
PACA	2024-2033
AURA	2024-2033 sous la convention AURA et Leman Express
Hauts de France	2019-2023, avenant pour 2024-2028

L'activité TER est pilotée par la Direction TER. La Direction TER a pour missions de définir les politiques d'ensemble et de mettre en réseau les initiatives prises en régions pour développer le TER. La Direction TER met en place les grandes orientations stratégiques de TER, contrôle et accompagne les Directions régionales TER présentes sur chaque région. Elle veille également à ce que les directives des SA SNCF et SNCF Voyageurs soient effectives au sein de l'activité TER.

5.3. LES AUTRES ACTIVITÉS

5.3.1. Les activités Corporate : fonctions support

Les fonctions de support correspondent aux directions et services mutualisés qui assurent les missions « Corporate » de SNCF Voyageurs (SA et Groupe) que sont :

- la finance (Comptabilité, Consolidation, contrôle de gestion, Normes, etc.) ;
- la gestion des ressources humaines ;
- le juridique ;
- la régulation ;
- ainsi que des fonctions d'appui au service des activités comptablement séparées notamment Énergie et Sécurité & Capacité.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

5.3.2. La gestion immobilière et foncière des biens de SNCF Voyageurs

L'Immobilier de SNCF Voyageurs est réparti entre les Activités, quasi-propriétaires.
Une convention de gestion et de valorisation immobilière a été conclue entre SNCF Mobilités et SNCF le 31 juillet 2015. Un avenant aux modalités de rémunération de SNCF Immobilier[1] au titre de cette convention a été signé en mai 2017 avec application rétroactive au 1er janvier 2017 et un deuxième avenant a été signé courant premier semestre 2019.
La loi 2018-515 du 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire, entrée en vigueur au 1er janvier 2020, prévoit le transfert des conventions de gestion et de valorisation immobilière aux nouvelles entités crées, à savoir SNCF Voyageurs, Fret SNCF et SNCF Gares et Connexions.

L'Immobilier de SNCF Voyageurs s'organise autour des missions suivantes :

- La gestion et optimisation immobilière du parc industriel et tertiaire « interne » ;
- L'aménagement et valorisation des biens fonciers actifs immobiliers non utiles au système ferroviaire ;
- La gestion du logement et bailleur social ;
- La délivrance par le facillity management d'un environnement de travail adapté aux besoins des collaborateurs (aménagements, équipements, services, …).

Notes

1. *Activité positionnée au sein de SNCF SA*

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

6. ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

6.1 DISTRIBUTION DE DIVIDENDE ET DE PRIME D'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2025 de SA SNCF Voyageurs a approuvé la distribution d'un dividende de 377 M€ et d'une partie de la prime d'émission pour un montant de 430 M€ à l'actionnaire unique SA SNCF.
Ces distributions ont été enregistrées en compte courant. Cela s'est traduit par une réduction significative du niveau du compte courant débiteur de SA SNCF Voyageurs vis à vis de SA SNCF.

6.2 NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT DU GROUPE SNCF

Après avoir été auditionné par le Sénat et l'Assemblée nationale, Jean Castex a été officiellement nommé Président du Groupe SNCF en remplacement de Jean-Pierre Farandou par le conseil des ministres le 29 octobre 2025. Sa prise de fonction est datée du 3 novembre 2025.

6.3 MESURE EN FAVEUR DU POUVOIR D'ACHAT DES SALARIES EN 2025

Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) 2025 qui se sont tenues lors de la table ronde du 20 novembre 2024 prévoient, en 2025 :

- Une augmentation moyenne des salariés de de 2,2%, dans un contexte de niveau moyen de l'inflation estimé à 1,5 % en 2025. Cette augmentation intègre l'augmentation collective de 0,5% au 1er avril 2025 et les augmentations salariales individuelles.
- Une augmentation de la prime de travail de 13,5 euros par mois pour les statutaires et de 15 euros par mois sur le salaire de base des contractuels à compter d'avril (soit un total annuel de 135€ bruts d'augmentation pour tous en 2025).
- Le maintien du remboursement de 75 % de l'abonnement aux transports publics pour les trajets domicile-travail et la proposition de reconduction du Forfait Mobilités Durables de 400 euros par an.

Lors de la table ronde du 27 novembre 2025, Jean Castex, président du Groupe SNCF, a décidé de verser une Prime de Partage de la Valeur (PPV) de 400 €au titre des bons résultats économiques de l'entreprise, en anticipation des NAO 2026.

En complément, l'entreprise a proposé lors de la table ronde du 13 janvier 2026, le versement en mars 2026 d'une nouvelle PPV d'un montant de 250 €.

Les résultats présentés pour 2025 enregistrent ces deux évènements.

6.4 SIGNATURE DES CONVENTIONS D'EXPLOITATION

Dans le cadre de l'ouverture à la concurrence des trains régionaux, les décisions suivantes ont été prises au cours de l'exercice 2025.

- Les élus de la Région Bourgogne-Franche-Comté ont décidé, vendredi 16 mai 2025, d'attribuer à SNCF Voyageurs l'exploitation des services ferroviaires Mobigo de la zone « Bourgogne Ouest – Nivernais ». La convention de service publique a été signée le lundi 23 juin 2025 et elle représente une augmentation de 34 % de l'offre ferroviaire qui sera mise en place sur le secteur Bourgogne-Ouest-Nivernais. Dès décembre 2026 et pour une durée minimale de 7 ans, la nouvelle société dédiée SNCF Voyageurs Bourgogne Ouest, détenue à 100% par SNCF Voyageurs aura la charge de l'exploitation de ces lignes.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- SNCF Voyageurs a été choisie comme l'attributaire du lot 3 « Lignes Est Provence et ligne des Alpes », lors du vote en assemblée plénière du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur le 17 octobre 2025 ; pour 10 ans à compter de décembre 2029 (lignes Zou !). Le gain de ce lot conduira à la mise en place d'une nouvelle société dédiée aux bassins marseillais et alpin de la Région Sud : SNCF Voyageurs Sud Alpes Méditerranée.

- Le 27 janvier 2025 a été annoncée l'intention de l'État, autorité organisatrice des trains d'équilibre du territoire, de confier à SNCF Voyageurs le lot Nantes-Bordeaux et Nantes-Lyon, qui faisait l'objet d'une ouverture à la concurrence. Le contrat d'une durée de 10 ans à compter de décembre 2026 sera exploité par la société dédiée SNCF Voyageurs Océan détenue à 100% par SNCF Voyageurs.

- Le 20 mai 2025, le conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités a voté en faveur de l'attribution à SNCF Voyageurs de l'exploitation de la ligne L (Paris Saint-Lazare <> Versailles Rive Droite / Saint-Nom La Bretèche / Cergy Le Haut). Conformément au contrat, l'exploitation de la Ligne L sera effectuée à compter de décembre 2026 par la société dédiée SNCF Voyageurs Cœur Ouest IDF, détenue à 100% par SNCF Voyageurs.

Par ailleurs, en date du 15 décembre 2025, le lot Etoile de Caen a été attribué à la RATP DEV. La période d'exploitation s'ouvrira à compter du 11 juillet 2027.

6.5 EVOLUTION DES TAUX D'ACTUALISATION ET D'INFLATION

Le taux d'actualisation retenu à la clôture de décembre 2025 pour l'actualisation des provisions à long terme liées aux engagements envers le personnel est fixé à 4,00% au 31 décembre 2025 contre 3,49% au 31 décembre 2024.

Le taux d'actualisation appliqué pour l'actualisation des provisions à long terme liées aux risques environnementaux est de 4,00 % au 31 décembre 2025 contre 3,05 % en 2024.

Le taux d'inflation retenu sur la clôture de décembre 2025 est inchangé par rapport à décembre 2024 à 2,00%.

L'effet de ces variations de taux sur les provisions à long terme liées aux engagements envers le personnel et aux risques environnementaux est traduit dans les comptes au 31/12/2025.

6.6 CONTROLE URSSAF EN COURS

Le contrôle URSSAF débuté en mars 2025 s'est achevé le 1er décembre 2025, avec la remise des lettres d'observations. Il a porté sur les exercices 2022 à 2024 chez SNCF Voyageurs. Les principaux impacts ont été traduits dans les comptes au 31/12/2025.

6.7 PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES DE L'EXERCICE

Les participations de SA SNCF Voyageurs ont varié de façon significative au cours de l'exercice 2025 :

- Acquisition de 148.000 actions nouvelles de la société SNCF Voyageurs Océan en mars 2025 pour une valeur globale de 1,48 M€ ;

- Acquisition de 148.000 actions nouvelles de la société SNCF Voyageurs Cœur Ouest IDF en juin 2025 pour une valeur globale de 1,48 M€ ;

- Acquisition de 148.000 actions nouvelles de la société SNCF Voyageurs Bourgogne Ouest en juillet 2025 pour une valeur globale de 1,48 M€.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

7. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE 2025

Aucun évènement post clôture n'est à signaler.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

8. NOTES EXPLICATIVES DES BILANS ET COMPTES DE RÉSULTAT DES ACTIVITÉS DE GESTION DES INSTALLATIONS DE SERVICE

8.1. TOTAL DE L'ACTIVITÉ DE GESTION DES INSTALLATIONS DE SERVICE

8.1.1. Bilan

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Immobilisations incorporelles	79	73	6	9%
Immobilisations corporelles	1 945	1 867	78	4%
Autres immobilisations financières	0	0	-	N/A
Actif fi de conces non courant	395	465	- 70	-15%
Actifs non courants	2 420	2 405	15	1%
Créances d'exploitation	448	368	80	22%
Trésorerie et équivalent trésorerie	- 125	13	- 138	-1077%
Actif fi de concession courant	-	- 20	20	-100%
Stocks et en-cours	1 219	1 165	54	5%
Actifs courants	1 542	1 526	15	1%
ACTIF	**3 962**	**3 931**	**30**	**1%**

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Capital	2 169	2 169	-	0%
Réserves	- 1 346	- 1 225	- 121	10%
Résultat	76	- 55	131	-238%
Capitaux propres	899	888	10	1%
Provisions non courantes	53	65	- 13	-19%
Emprunts et dettes financières	105	99	6	6%
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	86	86	0	0%
Endettement interne	912	900	12	1%
Engagements envers le personnel	395	350	45	13%
Passifs non courants	1 551	1 501	50	3%
Dettes d'exploitation	1 512	1 542	- 30	-2%
PASSIF	**3 962**	**3 931**	**30**	**1%**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

8.1.2. Compte de résultat

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	3 776	3 372	404	12%
PRODUCTION STOCKEE	- 13	60	- 73	-122%
CHARGES DE PERSONNEL	- 1 496	- 1 473	- 24	2%
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 1 851	- 1 710	- 141	8%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	- 1	5	- 6	-124%
IMPÔT ET TAXES	- 104	- 98	- 6	7%
MARGE OPÉRATIONNELLE	310	157	153	98%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 190	- 183	- 7	4%
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	15	14	1	8%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	135	- 12	148	-1217%
DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION PERTES VALEURS	- 1	7	- 7	-109%
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	2	2	1	54%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	137	- 4	141	-3761%
RÉSULTAT FINANCIER	- 51	- 44	- 7	17%
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**86**	**- 48**	**134**	**-281%**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INTERNE	- 10	- 8	- 2	32%
RESULTAT NET	**76**	**- 55**	**131**	**-238%**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

8.1.3. Immobilisations

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Acquisitions	Dot aux amort et dépré.	Cessions / radiations	Reprises de provisions	Reclassements	Autres	31/12/2025
Concessions, Brevets, Logiciels - Valeurs brutes	206	-	-	- 0	-	37	-	243
Immobilisations incorporelles - Encours	20	23	-	-	-	- 31	-	12
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	- 153	-	- 23	0	-	- 0	-	- 175
Total Immobilisations incorporelles	**73**	**23**	**- 23**	**-**	**-**	**6**	**-**	**79**
Terrains	232	-	-	- 3	-	0	-	229
Aménagement des terrains	678	-	-	- 3	-	57	-	733
Construtions et agencements	2 015	-	-	- 17	-	91	-	2 089
Installations techniques, mat & out	930	-	-	- 25	-	44	-	950
Autres immobilisations corporelles	92	-	-	- 1	-	11	-	101
Immobilisations fixes - Encours	325	315	-	-	-	- 158	-	481
IFRS16 Immo fixes - VB	166	20	-	- 2	-	9	-	192
IFRS16 AUTRES IMMOS-VB	10	-	-	-	-	-	-	10
Total brut des Installations Fixes	4 448	335	-	- 51	-	54	-	4 785
Matériel ferroviaire	540	-	-	- 5	-	41	-	576
Matériel ferroviaire - Encours	5	15	-	-	-	- 17	- 0	4
IFRS16 MR - VB	10	0	-	-	-	2	-	12
Total brut du Matériel Roulant	555	15	-	- 5	-	27	-	591
Total des immobilisations corporelles brutes	5 003	350	-	- 57	-	81	-	5 376
Aménagement des terrains - amort	- 349	-	- 33	3	-	- 1	-	- 379
Construtions et agencements - amort	- 1 142	-	- 78	16	-	11	-	- 1 194
Installations techniques. mat & out - amort	- 653	-	- 45	25	-	0	-	- 673
Autres immo corporelles - amort	- 51	-	- 6	1	-	- 0	-	- 56
Provision dépréciation immos fixes	- 4	-	- 5	-	2	-	-	- 7
IFRS16 Immo fixes - amort	- 81	-	- 23	2	-	0	-	- 101
IFRS16 Autres Immos - amort	- 2	-	- 1	-	-	-	-	- 3
Total Amortissement des Installations Fixes	- 2 281	-	- 191	47	2	10	-	- 2 413
Matériel ferroviaire - amort	- 272	-	- 17	6	-	- 26	-	- 309
IFRS16 MR - amort	- 6	-	- 2	-	-	-	-	- 8
Total Amortissement du Matériel Roulant	- 278	-	- 19	6	-	- 26	-	- 317
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	- 2 560	-	- 210	53	2	- 16	-	- 2 730
Subventions brutes	- 990	- 147	-	4	-	- 29	-	- 1 163
Subventions amortissements	414	-	-	- 3	36	15	-	462
Subventions nettes	- 576	- 147	-	0	36	- 14	-	- 701
Immobilisations corporelles nettes Installations Fixes	2 166	335	- 191	- 5	2	64	-	2 372
Immobilisations corporelles nettes Matériel Roulant	277	15	- 19	0	-	1	-	274
Total immobilisations corporelles nettes	**1 867**	**202**	**- 210**	**- 4**	**38**	**51**	**0**	**1 945**
Total des immobilisations corporelles et incorporelles brutes	*4 239*	*225*	*-*	*- 53*	*-*	*58*	*-*	*4 469*
Total des amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	*- 2 299*	*-*	*- 232*	*49*	*38*	*- 1*	*-*	*- 2 444*
Total des immobilisations corporelles & incorporelles nettes	**1 940**	**225**	**- 232**	**- 4**	**38**	**57**	**0**	**2 025**

8.1.4. Subventions

8.1.4.1. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Variation de l'exercice	31/12/2025
Subv. d'invest. brutes - installations fixes	975	159	1 134
Subv. d'invest. inscrites au CR - installations fixes	- 402	- 34	- 436
Subv. d'invest. brutes - matériel roulant	15	14	29
Subv. d'invest. inscrites au CR - matériel roulant	- 12	- 14	- 25
Subventions d'investissement nettes	576	124	701

8.1.4.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Subventions d'exploitation	7	9	- 3	-29%

8.1.5. Capitaux propres

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Changement de méthode	Ecart de réévaluation	Autres	31/12/2025
Capitaux propres	888	-	76	- 32	-	- 33	- 1	899
dont capital	2 169	-	-	-	-	-	-	2 169
dont report à nouveau et réserves	- 1 225	- 55	-	- 32	-	- 33	- 1	- 1 346
dont report à nouveau	- 1 402	- 83	-	- 32	-	-	- 0	- 1 517
dont reserves	177	27	-	-	-	- 33	- 1	170
dont résultat	- 55	55	76	-	-	-	- 0	76

8.1.6. Engagements envers le personnel

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)
Provisions Retraites	11	10	0
Provisions Complément CS	2	2	0
Provisions Médaille d'honneur du travail	7	8	- 1
Provisions Rentes accidents	152	160	- 8
Provisions Action sociale	23	24	- 1
Provisions Indemnités fin contrat de travail	6	5	1
Provisions Avantages fin de carrière	44	40	4
Provisions CAA	140	90	50
Provisions Autres avantages au personnel	7	6	1
Provisions Ex-Apprentis	3	4	- 0
Provisions Départs Volontaires	1	1	0
Total	**395**	**350**	**45**

8.1.7. Effectifs

L'effectif moyen s'élève à 21 159 ED au 31 décembre 2025.
Ce chiffre inclut le retraitement effectué selon les directives ART concernant l'attribution des agents intervenant sur les installations de ravitaillement en combustible à l'activité utilisatrice à titre principal. Cela représente une réaffectation de 6 ED en 2025 aux activités d'exploitation et de distribution du gasoil.

8.1.8. Engagements hors bilan

8.1.8.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Engagement d'achats - matériel ferroviaire (donnés)	9	13	4	27	83	- 56	-67%
Autres engagements découlant des contrats d'achats d'exploitation	1	8	6	15	4	11	320%
Garanties opérationnelles (de soumission - de bonne exécution)	1	-	-	1	2	- 1	-49%
Engagements fermes d'achats de matières premières (électricité, gazole)	62	103	1	166	48	118	248%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur autres immobilisations (IFRIC12)	-	-	-	-	9	- 9	-100%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur autres immobilisations (hors IFRIC12)	373	694	764	1 831	1 027	804	78%
Engagements liés aux activités opérationnelles (donnés)	**447**	**818**	**775**	**2 039**	**1 172**	**867**	**74%**
ENGAGEMENTS DONNES	**447**	**818**	**775**	**2 039**	**1 172**	**867**	**74%**

8.1.8.2. ENGAGEMENTS RECUS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - autres immobilisations (reçus)	368	827	764	1 959	1 100	859	78%
Garanties financières reçues de tiers	6	3	2	11	22	- 10	-48%
Location simple immobilier (reçus)	2	5	1	8	6	3	48%
Engagements liés aux activités opérationnelles (reçus)	**377**	**835**	**767**	**1 979**	**1 127**	**851**	**75%**
ENGAGEMENTS RECUS	**377**	**835**	**767**	**1 979**	**1 127**	**851**	**75%**

8.2. ACTIVITÉS DE GESTION DES OPÉRATIONS INDUSTRIELLES ET PATRIMONIALES

8.2.1. Bilan

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
Immobilisations incorporelles	78	73	5	7%
Immobilisations corporelles	874	835	39	5%
Autres immobilisations financières	0	0	-	N/A
Actifs non courants	952	908	45	5%
Créances d'exploitation	318	219	100	46%
Trésorerie et équivalent trésorerie	- 125	- 0	- 125	N/A
Stocks et en-cours	1 205	1 147	58	5%
Actifs courants	1 399	1 366	33	2%
ACTIF	**2 351**	**2 274**	**77**	**3%**

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
Capital	613	613	-	0%
Réserves	- 174	- 180	6	-3%
Résultat	50	51	- 1	-2%
Capitaux propres	489	484	5	1%
Provisions non courantes	17	24	- 6	-27%
Emprunts et dettes financières	70	75	- 5	-7%
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	26	26	0	0%
Endettement interne	498	403	95	24%
Engagements envers le personnel	163	143	19	13%
Passifs non courants	774	672	103	15%
Dettes d'exploitation	1 088	1 118	- 30	-3%
PASSIF	**2 351**	**2 274**	**77**	**3%**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

8.2.2. Compte de résultat

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	1 878	1 597	281	18%
PRODUCTION STOCKEE	- 13	60	- 73	-122%
CHARGES DE PERSONNEL	- 577	- 531	- 46	9%
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 1 083	- 947	- 136	14%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	0	4	- 4	-90%
IMPÔT ET TAXES	- 35	- 31	- 4	14%
MARGE OPÉRATIONNELLE	170	153	17	11%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 99	- 94	- 5	5%
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	9	6	3	44%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	81	66	15	23%
DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION PERTES VALEURS	- 0	12	- 12	-103%
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	0	- 1	1	-126%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	80	77	4	5%
RÉSULTAT FINANCIER	- 22	- 18	- 4	23%
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**59**	**59**	**- 0**	**-1%**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INTERNE	- 8	- 8	- 1	11%
RESULTAT NET	**50**	**51**	**- 1**	**-2%**

La production immobilisée vendue aux Activités internes tierces correspondant à des ventes d'immobilisations est classée en chiffre d'affaires en normes françaises et en atténuation de charges en normes IFRS. Elle s'élève à 333 M€. Après intégration de cette production immobilisée, le chiffre d'affaires des activités de gestion des opérations industrielles et patrimoniales s'élève à 2 211 M€.

8.2.3. Évènements marquants

PROVISION POUR PERTE A TERMINAISON THALYS

Une provision pour perte à terminaison a été comptabilisée dans les comptes de l'activité OIP à fin décembre 2020 pour 46 M€. Cette provision concerne le projet THALYS qui est sous-traité à l'activité OIP par la filiale MASTERIS. Une nouvelle projection des coûts et des recettes à terminaison a été réalisée et la provision pour perte à terminaison Thalys a été ajustée à 5 M€.

PROGRAMME INDUSTRIEL OPTER

SNCF Voyageurs est engagé aux côtés des 11 régions dans un programme de grande ampleur de rénovation et de modernisation de près d'un millier de trains du parc TER sur les dix prochaines années. Ces travaux sont réalisés par les technicentres industriels des activités de gestion des opérations industrielles et patrimoniales.

8.2.4. Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

8.2.5. Litiges

Aucun litige significatif n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

8.2.6. Immobilisations

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Acquisitions	Dot aux amort et dépré.	Cessions / radiations	Reprises de provisions	Reclassements	Autres	31/12/2025
Concessions, Brevets, Logiciels - Valeurs brutes	202	-	-	- 0	-	36	-	238
Immobilisations incorporelles - Encours	20	22	-	-	-	- 30	-	12
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	- 150	-	- 22	0	-	- 0	-	- 172
Total Immobilisations incorporelles	**73**	**22**	**- 22**	**-**	**-**	**5**	**-**	**78**
Terrains	29	-	-	-	-	0	-	29
Aménagement des terrains	51	-	-	- 1	-	5	-	56
Construtions et agencements	508	-	-	- 2	-	32	-	538
Installations techniques, mat & out	355	-	-	- 12	-	20	-	363
Autres immobilisations corporelles	28	-	-	- 1	-	9	-	36
Immobilisations fixes - Encours	98	86	-	-	-	- 63	-	121
IFRS16 Immo fixes - VB	144	5	-	- 0	-	8	-	156
Total brut des Installations Fixes	1 213	90	-	- 16	-	12	-	1 299
Matériel ferroviaire	540	-	-	- 5	-	41	-	576
Matériel ferroviaire - Encours	5	15	-	-	-	- 17	-	4
IFRS16 MR - VB	1	-	-	-	-	0	-	1
Total brut du Matériel Roulant	546	15	-	- 5	-	25	-	581
Total des immobilisations corporelles brutes	1 759	105	-	- 21	-	37	-	1 880
Aménagement des terrains - amort	- 21	-	- 3	1	-	- 0	-	- 23
Construtions et agencements - amort	- 281	-	- 20	2	-	0	-	- 298
Installations techniques. mat & out - amort	- 241	-	- 18	12	-	- 0	-	- 247
Autres immo corporelles - amort	- 21	-	- 2	1	-	- 0	-	- 23
Provision dépréciation immos fixes	- 1	-	- 1	-	0	-	-	- 1
IFRS16 Immo fixes - amort	- 71	-	- 19	0	-	0	-	- 89
IFRS16 Autres Immos - amort	- 0	-	-	-	-	-	-	- 0
Total Amortissement des Installations Fixes	- 636	-	- 61	16	0	0	-	- 681
Matériel ferroviaire - amort	- 272	-	- 17	6	-	- 26	-	- 309
IFRS16 MR - amort	- 0	-	- 0	-	-	-	-	- 1
Total Amortissement du Matériel Roulant	- 272	-	- 17	6	-	- 26	-	- 310
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	- 908	-	- 78	21	0	- 26	-	- 991
Subventions brutes	- 35	-	-	-	-	- 14	-	- 49
Subventions amortissements	19	-	-	- 0	1	14	-	34
Subventions nettes	- 16	-	-	- 0	1	0	-	- 15
Immobilisations corporelles nettes Installations Fixes	577	90	- 61	0	0	12	-	618
Immobilisations corporelles nettes Matériel Roulant	274	15	- 17	0	-	- 1	-	271
Total immobilisations corporelles nettes	**835**	**105**	**- 78**	**0**	**1**	**11**	**-**	**874**
Total des immobilisations corporelles et incorporelles brutes	*1 946*	*127*	*-*	*- 21*	*-*	*29*	*-*	*2 081*
Total des amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	*- 1 039*	*-*	*- 101*	*21*	*1*	*- 12*	*-*	*- 1 129*
Total des immobilisations corporelles & incorporelles nettes	**907**	**127**	**- 101**	**0**	**1**	**17**	**-**	**952**

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent à +78 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +5 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique principalement par :

- +22 M€ d'acquisitions correspondant principalement à des projets SI ;
- -22 M€ d'amortissements ;
- +5 M€ de reclassements.

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à +874 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +39 M€ par rapport au 31 décembre 2024.
Cette variation s'explique par :

- Le poste des installations fixes, dont la valeur nette comptable s'élève à +618 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +41 M€ par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Des acquisitions pour +90 M€ d'investissements sur 2025, portant principalement sur les travaux de modernisation et d'adaptation des installations des technicentres industriels ;
  - Des amortissements pour -61 M€ ;
  - Des reclassements pour +12 M€, dont +8 M€ correspondant à l'actualisation des droits immobiliers en juste valeur conformément à la norme IFRS 16.

- Le poste des immobilisations matériel roulant, dont la valeur nette comptable s'élève à +271 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -3 M€ par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :
  - Des acquisitions pour +15 M€ liées aux mises en services de PRMD (Pièce de Rechange du Matériel avec Dotation) ;
  - Des amortissements pour -17 M€ ;
  - Des reclassements à hauteur de -1 M€.
- Le poste des subventions d'investissement, dont la valeur nette comptable s'élève à -15 M€ au 31 décembre 2025, soit une évolution de -1 M€ par rapport au 31 décembre 2024en lien avec les amortissements.

8.2.7. Subventions

8.2.7.1. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Variation de l'exercice	31/12/2025
Subv. d'invest. brutes - installations fixes	20	- 0	20
Subv. d'invest. inscrites au CR - installations fixes	- 7	- 1	- 8
Subv. d'invest. brutes - matériel roulant	15	14	29
Subv. d'invest. inscrites au CR - matériel roulant	- 12	- 14	- 25
Subventions d'investissement nettes	16	- 1	15

Les subventions d'investissements s'élèvent à +15 M€ au 31 décembre 2025, soit une diminution de -1 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation est détaillée *supra* dans la partie *Immobilisations*.

8.2.7.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
Subventions d'exploitation	-	-	-	N/A

L'activité Opérations Industrielles et Patrimoniales ne présente pas de subvention d'exploitation au 31 décembre 2025.

8.2.8. Capitaux propres

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Changement de méthode	Ecart de réévaluation	Autres	31/12/2025
Capitaux propres	484	-	50	- 32	-	- 12	- 2	489
dont capital	613	-	-	-	-	-	-	613
dont report à nouveau et réserves	- 180	51	-	- 32	-	- 12	- 2	- 174
dont report à nouveau	- 233	50	-	- 32	-	-	- 0	- 215
dont reserves	53	1	-	-	-	- 12	- 2	41
dont résultat	51	- 51	50	-	-	-	- 0	50

Les capitaux propres s'élèvent à +489 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +5 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique essentiellement par :

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Le résultat de l'exercice pour +50 M€ ;
- Les dividendes versés pour -32 M€ ;
- Des écarts de réévaluation pour -12 M€.

8.2.9. Engagements envers le personnel

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)
Provisions Retraites	4	4	0
Provisions Complément CS	2	2	0
Provisions Médaille d'honneur du travail	4	4	0
Provisions Rentes accidents	63	66	-2
Provisions Action sociale	9	9	-0
Provisions Indemnités fin contrat de travail	4	3	0
Provisions Avantages fin de carrière	21	19	2
Provisions CAA	51	33	19
Provisions Autres avantages au personnel	2	2	0
Provisions Ex-Apprentis	2	2	-0
Provisions Départs Volontaires	-	-	-
Total	**163**	**143**	**19**

Les provisions pour engagements envers le personnel s'élèvent à +163 M€ au 31 décembre 2025 contre +143 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +19 M€.
Cette variation s'explique principalement par :

- La hausse des engagements au titre des provisions CAA (Cessation Anticipée d'Activité) pour +19 M€ due aux évolutions suivantes :
  - +16 M€ au titre des écarts actuariels à porter en capitaux propres ;
  - +2 M€ au titre des droits acquis ;
  - +1 M€ au titre du coût financier.

8.2.10. Effectifs

L'effectif moyen s'élève à 8 821 ED au 31 décembre 2025.

8.2.11. Engagements hors bilan

8.2.11.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Engagement d'achats - matériel ferroviaire (donnés)	9	13	4	27	83	- 56	-67%
Autres engagements découlant des contrats d'achats d'exploitation	-	0	1	1	2	- 1	-27%
Engagements fermes d'achats de matières premières (électricité, gazole)	0	0	1	1	1	1	87%
Engagements liés aux activités opérationnelles (donnés)	**9**	**14**	**6**	**30**	**85**	**- 56**	**-65%**
ENGAGEMENTS DONNES	**9**	**14**	**6**	**30**	**85**	**- 56**	**-65%**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

Les engagements liés aux activités opérationnelles donnés par les activités de gestion des opérations patrimoniales et industrielles s'élèvent à +30 M€ au 31 décembre 2025 contre +85 M€ au 31 décembre 2024, soit une diminution de -55 M€.
Ils concernent principalement :

- Les engagements d'achats de matériel ferroviaire pour +27 M€, en baisse de -56 M€ par rapport à l'exercice précédent :
  - Cet engagement correspond à des achats de PRMD (Pièce Réparable du Matériel avec Dotation) qui peuvent être adjacents aux contrats d'acquisition de matériels roulants neufs (les modalités d'achats de ce premier volant de pièces sur du matériel roulant neuf sont précisées dans le contrat d'acquisition des engins) ou concernent des renouvellements de volants de PRMD (qui font l'objet d'un contrat distinct) ;
  - La variation s'explique essentiellement par les livraisons de PRMD intervenues sur la période, sur les marchés suivants :
    - Regio2N (2 niveaux) pour -43 M€ ;
    - et RER Nouvelle génération (NG) pour -13 M€.

8.2.11.2. ENGAGEMENTS RECUS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Garanties financières reçues de tiers	6	3	2	11	21	- 10	-47%
Location simple immobilier (reçus)	1	2	1	3	1	3	321%
Engagements liés aux activités opérationnelles (reçus)	**7**	**5**	**3**	**14**	**22**	**- 7**	**-33%**
ENGAGEMENTS RECUS	**7**	**5**	**3**	**14**	**22**	**- 7**	**-33%**

Les engagements liés aux activités opérationnelles reçus par les activités de gestion des opérations patrimoniales et industrielles s'élèvent à +14 M€ au 31 décembre 2025 contre +22 M€ au 31 décembre 2024, soit une baisse de -7 M€.
Ils concernent principalement :

- Les garanties financières reçues de tiers pour +11 M€, en baisse de -10 M€. Cette variation porte sur les cautions actives liées aux achats hors matériel roulant neuf et PRMD.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

8.2.12. Impôt sur les sociétés

En M€	31/12/2025	
	Base	Impôts
Résultat avant impôts et après crédits d'impôts	56	
Charge d'impôt théorique (25%)		-14
Charge d'impôt réelle		-8
Ecart		-6
Réintégrations	53	
Déductions	-42	
Charges financières nettes déductibles	0	
Imputation des déficits reportables	-28	
Impôts différés non constatés (passage CRC / IFRS)	-13	
Ajustements en base	-29	
Constitution de déficits reportables	0	
Total des écarts de base	-29	7
Chiffre d'affaires en normes françaises	1 879	
Contribution additionnelle		0
Contribution exceptionnelle		-1
Autres		0
Ecart expliqué		6
Ecart résiduel		0
Déficits reportables au 1er janvier 2025	110	
Création	0	
Consommation	-28	
Déficits reportables au 31 Décembre 2025	82	

Le résultat avant impôts est présenté en normes IFRS. Aucun impôt différé n'est constaté comme indiqué en note 4.2.6 des « Principes comptables et règles de Séparation Comptable ».
Le résultat fiscal des activités de gestion des opérations industrielles et patrimoniales étant positif, l'impôt sur les sociétés s'élève à 8 M€ au titre de l'exercice 2025.
Les déficits reportables s'élèvent à 82 M€ au 31 décembre 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

8.3. ACTIVITÉS DE GESTION DES INSTALLATIONS DE SERVICE DE MAINTENANCE

8.3.1. Bilan

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
Immobilisations incorporelles	1	0	0	N/A
Immobilisations corporelles	1 025	993	32	3%
Autres immobilisations financières	0	0	-	N/A
Actif fi de conces non courant	395	465	- 70	-15%
Actifs non courants	1 420	1 458	- 37	-3%
Créances d'exploitation	117	136	- 19	-14%
Trésorerie et équivalent trésorerie	- 1	13	- 14	-107%
Actif fi de concession courant	-	- 20	20	-100%
Stocks et en-cours	- 2	-	- 2	N/A
Actifs courants	114	129	- 15	-12%
ACTIF	**1 534**	**1 587**	**- 53**	**-3%**

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
Capital	1 518	1 518	-	0%
Réserves	- 1 137	- 1 011	- 126	12%
Résultat	29	- 106	135	-128%
Capitaux propres	411	401	9	2%
Provisions non courantes	6	10	- 3	-33%
Emprunts et dettes financières	23	23	- 0	-2%
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	60	60	0	0%
Endettement interne	411	492	- 81	-16%
Engagements envers le personnel	232	206	26	12%
Passifs non courants	731	790	- 59	-7%
Dettes d'exploitation	393	396	- 3	-1%
PASSIF	**1 534**	**1 587**	**- 53**	**-3%**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

8.3.2. Compte de résultat

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	2 587	2 447	140	6%
CHARGES DE PERSONNEL	- 917	- 939	22	-2%
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 1 462	- 1 435	- 26	2%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	- 2	0	- 2	N/A
IMPÔT ET TAXES	- 69	- 67	- 2	3%
MARGE OPÉRATIONNELLE	139	7	132	2032%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 85	- 85	- 0	0%
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	4	1	3	256%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	57	- 77	135	-174%
DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION PERTES VALEURS	- 0	- 5	5	-96%
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	2	2	- 0	-7%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	59	- 80	139	-174%
RÉSULTAT FINANCIER	- 29	- 26	- 2	9%
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**31**	**- 106**	**137**	**-129%**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INTERNE	- 2	-	- 2	N/A
RESULTAT NET	**29**	**- 106**	**135**	**-128%**

Le chiffre d'affaires des activités de gestion des installations de service de maintenance est composé de :

- 1 859 M€ au titre des prestations Maintenance de niveaux 1 à 3 dont 1 725 M€ pour les clients internes dont 1 687 M€ relevant du périmètre régulé et 133 M€ pour les clients externes ;
- 357 M€ au titre des prestations Nettoyage dont 355 M€ pour les clients internes dont 261 M€ relevant du périmètre régulé et 95 M€ relevant du périmètre non régulé ;
- 347 M€ au titre des prestations Mouvement dont 336 M€ pour les clients internes dont 325 M€ relevant du périmètre régulé et 10 M€ relevant du périmètre non régulé ;
- 24 M€ au titre de prestations annexes dont 9 M€ pour les clients internes.

La production immobilisée vendue aux Activités internes tierces correspondant à des ventes d'immobilisations est classée en chiffre d'affaires en normes françaises et en atténuation de charges en normes IFRS. Elle s'élève à 65 M€. Après intégration de cette production immobilisée, le chiffre d'affaires des activités des installations de service de maintenance s'élève à 2 652 M€.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

8.3.3. Évènements marquants

MODERNISATION DU TECHNICENTRE TGV - PROJET TSEE 4.0

Le projet du TSEE 4.0 s'est poursuivi en 2025 et il a pour objectif de moderniser le Technicentre Sud-Est-Européen (TSEE) afin d'assurer la mise en service du TGV-M. Ce projet vise à adapter les installations existantes pour la mise en circulation de ce TGV, qui nécessite la construction d'installations de maintenance dédiées. Ces aménagements se traduisent notamment par :

- La construction d'un bâtiment pour le montage et le démontage des pièces ;
- La création d'un nouvel accès routier ;
- La création d'un accès piéton pour faciliter l'accès au site ;
- L'adaptation du faisceau ferroviaire aux nouvelles installations (voies ferrées, alimentation électrique, signalisation, etc.) ;
- La création d'une sous-station permettant d'alimenter en quadri-tension certaines zones d'activité du site.

La fin des travaux est prévue pour fin 2026.

TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

Le 22 mars 2025, la société STRETTO a repris l'exploitation des lignes T4 et T11. Le 14 décembre 2025, la société RATP Cap Ile de France a repris l'exploitation des lignes T12 et T13. Ces 4 lignes sortent donc du périmètre historique de Transilien. Pour ISM, cela conduit à restituer à IDFM les ateliers de maintenance des trams-trains de Noisy le Sec, Massy et Versailles.

En complément, à la suite de l'attribution du lot Etoiles d'Amiens qui a conduit à la création de la société dédiée SNCF Voyageurs Etoile d'Amiens, l'atelier d'Amiens a été cédé à l'Autorité Organisatrice des Hauts de France.

SIGNATURES DE CONVENTIONS DE FINANCEMENT RELATIVES AUX INSTALLATIONS FIXES

En 2025, les conventions de financement ont été signée :

- pour la modernisation du technicentre maintenance de la région Bretagne ;
- pour le projet d'aménagement d'un tour en fosse du technicentre de Saint Pierre Des Corps ;
- pour le projet d'adaptation du site d'Avignon et de Marseille Blancarde.

8.3.4. Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

8.3.5. Litiges

Aucun litige significatif n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

8.3.6. Immobilisations

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Acquisitions	Dot aux amort et dépré.	Cessions / radiations	Reprises de provisions	Reclassements	Autres	31/12/2025
Concessions, Brevets, Logiciels - Valeurs brutes	3	-	-	- 0	-	0	-	4
Immobilisations incorporelles - Encours	0	0	-	-	-	- 0	-	-
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	- 3	-	- 0	0	-	-	-	- 3
Total Immobilisations incorporelles	**0**	**0**	**- 0**	**-**	**-**	**0**	**-**	**1**
Terrains	203	-	-	- 3	-	0	-	200
Aménagement des terrains	595	-	-	- 2	-	47	-	640
Construtions et agencements	1 497	-	-	- 15	-	59	-	1 541
Installations techniques, mat & out	565	-	-	- 13	-	24	-	576
Autres immobilisations corporelles	48	-	-	- 1	-	2	-	50
Immobilisations fixes - Encours	218	228	-	-	-	- 89	-	356
IFRS16 Immo fixes - VB	22	3	-	- 1	-	1	-	24
IFRS16 AUTRES IMMOS-VB	10	-	-	-	-	-	-	10
Total brut des Installations Fixes	3 158	231	-	- 36	-	43	-	3 396
Matériel ferroviaire - Encours	- 0	-	-	-	-	0	-	- 0
IFRS16 MR - VB	6	0	-	-	-	1	-	8
Total brut du Matériel Roulant	6	0	-	-	-	1	-	8
Total des immobilisations corporelles brutes	3 164	231	-	- 36	-	45	-	3 403
Aménagement des terrains - amort	- 308	-	- 28	2	-	- 1	-	- 335
Construtions et agencements - amort	- 852	-	- 57	14	-	10	-	- 884
Installations techniques. mat & out - amort	- 405	-	- 27	13	-	0	-	- 419
Autres immo corporelles - amort	- 30	-	- 3	1	-	- 0	-	- 32
Provision dépréciation immos fixes	- 2	-	- 4	-	1	-	-	- 5
IFRS16 Immo fixes - amort	- 10	-	- 3	1	-	0	-	- 11
IFRS16 Autres Immos - amort	- 2	-	- 1	-	-	-	-	- 3
Total Amortissement des Installations Fixes	- 1 608	-	- 124	31	1	10	-	- 1 689
IFRS16 MR - amort	- 3	-	- 1	-	-	-	-	- 5
Total Amortissement du Matériel Roulant	- 3	-	- 1	-	-	-	-	- 5
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	- 1 611	-	- 125	31	1	10	-	- 1 693
Subventions brutes	- 953	- 147	-	4	-	- 15	-	- 1 112
Subventions amortissements	394	-	-	- 3	35	2	-	427
Subventions nettes	- 560	- 147	-	0	35	- 14	-	- 685
Immobilisations corporelles nettes Installations Fixes	1 550	231	- 124	- 5	1	54	-	1 707
Immobilisations corporelles nettes Matériel Roulant	3	0	- 1	-	-	1	-	3
Total immobilisations corporelles nettes	**993**	**83**	**- 125**	**- 4**	**37**	**41**	**-**	**1 025**
Total des immobilisations corporelles et incorporelles brutes	*2 214*	*84*	*-*	*- 32*	*-*	*30*	*-*	*2 295*
Total des amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	*- 1 221*	*-*	*- 125*	*28*	*37*	*12*	*-*	*- 1 269*
Total des immobilisations corporelles & incorporelles nettes	**993**	**84**	**- 125**	**- 4**	**37**	**42**	**-**	**1 025**

Les immobilisations incorporelles nettes sont quasi-nulles au 31 décembre 2025 de même qu'au 31 décembre 2024.

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à +1 025 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +32 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique par :

- La valeur nette comptable des installations fixes qui s'élève à +1 707 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +157 M€ par rapport au 31 décembre 2024;
- La valeur nette comptable des subventions d'investissement s'élève à -685 M€ au 31 décembre 2025, soit une évolution de -125 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

L'augmentation du poste des installations fixes de +157 M€ est due aux évolutions suivantes :

- Des acquisitions pour +231 M€ correspondant principalement aux projets suivants :
  - +57 M€ sur la région Grand Est, notamment liés au projet de création d'installations modernes de maintenance et de remisage du matériel roulant TER sur le site de Montigny les Metz ;

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- +51 M€ sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, notamment relatifs à la création d'un nouvel atelier de maintenance des TER à Clermont-Ferrand et des travaux de constructions de l'atelier et des voies à Saint-Etienne ;
- +41 M€ sur ISM TGV pour divers projets ;
- +18 M€ sur la région Bourgogne-Franche-Comté, notamment au titre du projet de construction de nouvelles installations de maintenance sur le site de Dijon ;
- +15 M€ sur la région Hauts de France, notamment au titre du projet d'installation d'une passerelle et pour la rénovation du bâtiment d'intervention rapide sur le site du Landy ;
- +11 M€ sur la région Normandie, notamment pour la création d'une voie sur le site de Sotteville ;
- +11 M€ sur la région Bretagne, notamment pour le projet d'adaptation et d'agrandissement sur le site de Rennes pour la maintenance des Regio2N ;
- +9 M€ sur la région Centre, notamment pour le projet d'aménagement d'un tour en fosse et d'extension des bâtiments du technicentre de Saint Pierre Des Corps ;
- +5 M€ sur la région Provence Alpes Côte d'Azur, notamment au titre du projet d'adaptation du site d'Avignon et pour des travaux de conformité eau potable, incendie et assainissement ;
- +13 M€ sur les autres régions pour divers projets de moindre envergure ;
- Concernant les autres Technicentres de maintenant +41 M€ :
  - +14 M€ sur le Technicentre Atlantique notamment pour le projet de conformité des eaux pluviales, incendie et des réseaux d'assainissement (CEPIA), pour le projet de renouvellement des appareils de voies (RAV) et pour le projet d'aménagement des voies ;
  - +27 M€ au titre de la modernisation des autres Technicentres dont +9 M€ sur le Technicentre Sud-Est, +12 M€ sur le Technicentre du Landy et + 6 M€ sur le Technicentre Est.

- Les amortissements et reprises de l'exercice pour -124 M€ ;
- Des cessions/radiations pour -5 M€ ;
- Des reclassements pour +54 M€ correspondant à des opérations réalisées dans le cadre des travaux de modernisation des Technicentres.

Le poste du matériel roulant s'élève à +3 M€, stable par rapport à 2024.

La variation des subventions de -125 M€ est due aux évolutions suivantes :

- Des subventions pour -147 M€ (-208 M€ d'appels de fonds, +25 M€ de retraitement IFRIC 12 et +35 M€ de subvention méritée), dont -139 M€ associées aux investissements présentés ci-dessus, correspondant principalement à :
  - -51 M€ sur la région Grand Est (-71 M€ d'appels de fonds et +20 M€ de subvention méritée) ;
  - -45 M€ sur la région Auvergne-Rhône-Alpes (-44 M€ d'appels de fonds et -1 M€ de subvention méritée) ;
  - -14 M€ sur la région Bourgogne-Franche-Comté (-11 M€ d'appels de fonds et -3 M€ de subvention méritée) ;
  - -10 M€ sur la région Bretagne (-13 M€ d'appels de fonds et +3 M€ de subvention méritée) ;
  - -8 M€ sur la région Hauts de France (-16 M€ d'appels de fonds et +8 M€ de subventions méritée) ;
  - -4 M€ sur la région Normandie (-11 M€ d'appels de fonds et +7 M€ de subvention méritée) ;
  - -3 M€ sur la région Provence Alpes Côte d'Azur (- 5 M€ d'appels de fonds et +2 M€ de subvention méritée) ;
  - -4 M€ sur la région Centre (-5 M€ d'appels de fonds et +1 M€ de subvention méritée).
- Des reprises pour +35 M€ ;

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Des reclassements à hauteur de -14 M€, dont -9 M€ pour la région Centre et -3 M€ pour la région Hauts de France.

Actifs financiers de concessions

Les actifs financiers de concessions s'élèvent à +411 M€ au 31 décembre 2025 contre +464 M€ au 31 décembre 2024, soit une variation de -53 M€.
Ils sont principalement composés :

Des immobilisations incorporelles et corporelles affectées à ISM Transilien qui entrent dans le champ d'application de la norme IFRIC 12 depuis le 1er janvier 2020 :

- D'actifs financiers de concessions affectés à ISM Transilien au titre des installations fixes mises en services pour +357 M€ en baisse de -20 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique par :
  - Une augmentation des actifs financiers de concession à hauteur de +24 M€ liés à des investissements ;
  - Une diminution des actifs financiers de concession pour -46 M€ dont :
    - des subventions d'investissement appelés relatives aux actifs ci-dessus pour -24 M€ ;
    - des reclassements liés à la refacturation à l'AO des installations fixes des ISM pour -24 M€.
  - Des reclassements pour +2 M€.

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Augmentation	Dotations	Diminutions	Cessions / radiations	Reprises	Reclassements	Autres	31/12/2025
Actif financ conv IF MES	372	-	- 1	-	- 7	5	- 19	-	351
Actif financ conv IF EC	5	24	-	- 24	- 0	-	3	-	8
Flux Rés Actif fi conv IF MES	- 4	-	1	- 24	-	1	18	-	- 8
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	4	-	-	2	- 0	-	-	-	6
Installations fixes	377	24	-	- 46	- 7	7	2	-	357
Total des actifs financiers de concession	**377**	**24**	**-**	**- 46**	**- 7**	**7**	**2**	**-**	**357**

- D'actifs financiers de concessions affectés à ISM Intercités au titre des installations fixes mises en service pour +54 M€, en baisse de -33 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique par :
  - Une augmentation des actifs financiers de concession à hauteur de +6 M€ liés aux technicentres Oxygène ;
  - Une diminution des actifs financiers de concession pour -5 M€ dont des reclassements liés à la refacturation à l'AO des installations fixes des ISM pour -5 M€ ;
  - Des reclassements pour -35 M€, principalement liés :
    - aux opérations réalisées dans le cadre des travaux de modernisation des Technicentres pour -40 M€ ;
    - aux subventions non encaissées pour +5 M€.

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Augmentation	Dotations	Diminutions	Cessions / radiations	Reprises	Reclassements	Autres	31/12/2025
Actif financ conv IF MES	40	-	- 1	-	- 7	8	27	-	67
Actif financ conv IF EC	46	6	-	- 2	- 1	-	- 66	-	- 17
Flux Rés Actif fi conv IF MES	1	-	1	- 5	-	- 1	5	-	1
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	0	-	-	2	1	-	-	-	3
Installations fixes	87	6	- 0	- 5	- 7	7	- 35	-	54
Total des actifs financiers de concession	**87**	**6**	**- 0**	**- 5**	**- 7**	**7**	**- 35**	**-**	**54**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

8.3.7. Subventions

8.3.7.1. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Variation de l'exercice	31/12/2025
Subv. d'invest. brutes - installations fixes	953	159	1 112
Subv. d'invest. inscrites au CR - installations fixes	- 394	- 33	- 427
Subv. d'invest. brutes - matériel roulant	0	- 0	-
Subv. d'invest. inscrites au CR - matériel roulant	-	-	-
Subventions d'investissement nettes	560	125	685

Les subventions d'investissement s'élèvent à +685 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +125 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation est détaillée *supra* dans la partie *Immobilisations*.

8.3.7.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
Subventions d'exploitation	7	9	- 3	-29%

Les subventions d'exploitation s'élèvent à +7 M€ au 31 décembre 2025, soit une variation -2 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

8.3.8. Capitaux propres

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Changement de méthode	Ecart de réévaluation	Autres	31/12/2025
Capitaux propres	401	-	29	-	-	- 21	1	411
dont capital	1 518	-	-	-	-	-	-	1 518
dont report à nouveau et réserves	- 1 011	- 106	-	-	-	- 21	1	- 1 137
dont report à nouveau	- 1 136	- 133	-	-	-	-	0	- 1 268
dont reserves	124	27	-	-	-	- 21	1	131
dont résultat	- 106	106	29	-	-	-	- 0	29

Les capitaux propres s'élèvent à +411 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +10 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique essentiellement par :

- Le résultat de l'exercice pour +29 M€ ;
- Des écarts de réévaluation pour -21 M€ imputés aux réserves.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

8.3.9. Engagements envers le personnel

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)
Provisions Retraites	6	6	0
Provisions Complément CS	0	0	-0
Provisions Médaille d'honneur du travail	4	5	-1
Provisions Rentes accidents	88	94	-6
Provisions Action sociale	14	14	-1
Provisions Indemnités fin contrat de travail	2	2	0
Provisions Avantages fin de carrière	23	21	2
Provisions CAA	88	57	31
Provisions Autres avantages au personnel	5	4	0
Provisions Ex-Apprentis	2	2	-0
Provisions Départs Volontaires	1	1	0
Total	**232**	**206**	**26**

Les provisions pour engagements envers le personnel s'élèvent à +232 M€ au 31 décembre 2025 contre +206 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +26 M€.
Cette variation s'explique principalement par :

- La hausse des engagements au titre des provisions CAA (Cessation Anticipée d'Activité), pour +31 M€ due aux évolutions suivantes :
  - +27 M€ au titre des écarts actuariels à porter en capitaux propres;
  - +3 M€ au titre des droits acquis ;
  - +2 M€ au titre du coût financier.
- La baisse des engagements au titre des rentes accidents pour -6 M€ due principalement aux évolutions suivantes :
  - -6M€ au titre des écarts actuariels à porter en capitaux propres ;
  - -7M€ au titre des prestations versées ;
  - +3 M€ au titre du coût financier ;
  - +4 M€ au titre des droits acquis.

8.3.10. Effectifs

L'effectif moyen s'élève à 12 303 ED au 31 décembre 2025.

Ce chiffre inclut le retraitement effectué selon les directives ART concernant l'attribution des agents intervenant sur les installations de ravitaillement en combustible à l'activité utilisatrice à titre principal. Cela représente une réaffectation de 12 ED en 2025 aux activités d'exploitation et de distribution du gasoil.

8.3.11. Engagements hors bilan

8.3.11.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur autres immobilisations (IFRIC12)	-	-	-	-	9	-9	-100%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur autres immobilisations (hors IFRIC12)	373	694	764	1 831	1 027	804	78%
Engagements liés aux activités opérationnelles (donnés)	**373**	**694**	**764**	**1 831**	**1 036**	**794**	**77%**
ENGAGEMENTS DONNES	**373**	**694**	**764**	**1 831**	**1 036**	**794**	**77%**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

Les engagements liés aux activités opérationnelles donnés par l'activité de gestion des installations de service de maintenance (ISM) s'élèvent à +1 831 M€ au 31 décembre2025 contre +1 036 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +794 M€.
Ils concernent principalement le plan prévisionnel d'investissement restant à exécuter sur les autres immobilisations (hors IFRIC 12) pour +1 831 M€.
Cela correspond principalement aux projets suivants :

- Engagements dans le cadre des Contrats Plan État Région pour +87 M€ au titre de l'extension du réseau dans les ateliers, en diminution de -56 M€ par rapport à l'exercice précédent ;
- Engagements hors du cadre des Contrats Plan États Région pour +1 598 M€ au titre des installations fixes dans les ateliers, en augmentation de +900 M€ rapport à l'exercice précédent ;
- Ateliers de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour +49 M€, en hausse de +10 M€ par rapport à l'exercice précédent ;
- Ateliers de la région Bourgogne-Franche-Comté pour +27 M€, en baisse de -7 M€ par rapport à l'exercice précédent ;
- Ateliers de la région Bretagne pour +12 M€, en augmentation de +11 M€ par rapport à l'exercice précédent ;
- Ateliers de la région Centre qui est désormais nul, en baisse de -4 M€ par rapport à l'exercice précédent ;
- Ateliers de la région Grand Est pour +31 M€, en baisse de -48 M€ par rapport à l'exercice précédent ;
- Ateliers de la région Hauts de France pour +8 M€, en baisse de -6 M€ par rapport à l'exercice précédent ;
- Ateliers de la région Normandie pour +13 M€, en augmentation de +8 M€ par rapport à l'exercice précédent ;
- Ateliers de la région Occitanie pour +2 M€, en hausse de +1 M€ par rapport à l'exercice précédent ;
- Ateliers de la région Provence-Alpes-Côte-D'Azur pour +2 M€, en baisse de -3 M€ par rapport à l'exercice précédent ;

Par ailleurs, le plan prévisionnel d'investissement restant à exécuter sur les autres immobilisations (IFRIC 12) est désormais nul au 31 décembre 2025. Ils concernaient les projets d'ateliers de maintenance rames Oxygène (ex AMLD) et l'outillages-pièces de rechange de l'activité Trains d'Equilibre du Territoire pour +9 M€, en baisse de -9 M€ par rapport à l'exercice précédent.

8.3.11.2. ENGAGEMENTS RECUS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - autres immobilisations (reçus)	368	827	764	1 959	1 100	859	78%
Garanties financières reçues de tiers	-	0	0	0	1	- 1	-84%
Location simple immobilier (reçus)	2	3	0	5	5	0	2%
Engagements liés aux activités opérationnelles (reçus)	**370**	**830**	**764**	**1 964**	**1 106**	**858**	**78%**
ENGAGEMENTS RECUS	**370**	**830**	**764**	**1 964**	**1 106**	**858**	**78%**

Les engagements liés aux activités opérationnelles reçus par l'activité de gestion des installations de service de maintenance (ISM) s'élèvent à +1 964 M€ au 31 décembre 2025 contre +1 106 M€ au 31 décembre 2024, soit une augmentation de +858 M€.
Ils concernent principalement les subventions d'investissement à recevoir des autorités organisatrices pour +1 959 M€, en augmentation de +858 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Cela correspond principalement aux projets suivants :

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Engagements dans le cadre des Contrats Plan État Région pour +87 M€ au titre de l'extension du réseau dans les ateliers, en baisse de -56 M€ par rapport à l'exercice précédent ;
- Engagements hors du cadre des Contrats Plan États Région pour +1 598 M€ au titre des installations fixes dans les ateliers, en augmentation de +900 M€ rapport à l'exercice précédent ;
- Ateliers de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour +63 M€, en baisse de -25 M€ par rapport à l'exercice précédent ;
- Ateliers de la région Bourgogne-Franche-Compté pour +24 M€ en baisse de -20 M€ par rapport à l'exercice précédent ;
- Ateliers de la région Bretagne pour +11 M€ en hausse de +4 M€ par rapport à l'exercice précédent ;
- Ateliers de la région Centre pour qui est désormais nul, est en baisse de -7 M€ par rapport à l'exercice précédent ;
- Ateliers de la région Grand Est pour +24 M€, en baisse de -43 M€ par rapport à l'exercice précédent ;
- Ateliers de la région Hauts-de-France pour +30 M€ en hausse de +19 M€ par rapport à l'exercice précédent ;
- Ateliers de la région Normandie pour +1 M€, en baisse de -2 M€ par rapport à l'exercice précédent ;
- Ateliers de la région Provence-Alpes-Côte-D'azur pour +6 M€ stable par rapport à l'exercice précédent ;
- Ateliers de Maintenance rames Oxygène (ex -AMLD) et l'outillages - pièces de rechange de l'activité Trains d'Equilibre du Territoire pour +113 M€, en augmentation de +86 M€ par rapport à l'exercice précédent.

8.3.12. Impôt sur les sociétés

En M€	31/12/2025	
	Base	Impôts
Résultat avant impôts et après crédits d'impôts	31	
Charge d'impôt théorique (25%)		-8
Charge d'impôt réelle		-2
Ecart		-6
Réintégrations	57	
Déductions	-25	
Charges financières nettes déductibles	0	
Imputation des déficits reportables	-7	
Impôts différés non constatés (passage CRC / IFRS)	-50	
Ajustements après imputation des déficits	-25	
Constitution de déficits reportables	0	
Total des écarts de base	-25	6
Chiffre d'affaires en normes françaises	2 592	
Contribution additionnelle		0
Contribution exceptionnelle		0
Autres		0
Ecart expliqué		6
Ecart résiduel		0
Déficits reportables au 1er janvier 2025	1 146	
Création	0	
Consommation	7	
Déficits reportables au 31 Décembre 2025	1 139	

Le résultat avant impôts est présenté en normes IFRS. Aucun impôt différé n'est constaté comme indiqué en note 4.2.6 des « Principes comptables et règles de Séparation Comptable ».
Le résultat fiscal des activités de gestion des installations de service de maintenance étant positif, l'impôt sur les sociétés s'élève à 2 M€ au titre de l'exercice 2025.
Les déficits reportables s'élèvent à 1 139 M€ au 31 décembre 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

8.4. ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET DE DISTRIBUTION DU GASOIL

8.4.1. Bilan

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Immobilisations incorporelles	1	-	1	N/A
Immobilisations corporelles	46	39	7	17%
Actifs non courants	47	39	8	19%
Créances d'exploitation	13	13	- 1	-5%
Trésorerie et équivalent trésorerie	0	-	0	N/A
Stocks et en-cours	16	17	- 1	-8%
Actifs courants	29	31	- 2	-6%
ACTIF	**76**	**70**	**6**	**8%**

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Capital	38	38	-	0%
Réserves	- 36	- 35	- 1	3%
Résultat	- 3	- 1	- 3	434%
Capitaux propres	- 1	3	- 4	-145%
Provisions non courantes	29	32	- 3	-10%
Emprunts et dettes financières	12	1	11	1621%
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	0	0	-	N/A
Endettement interne	3	6	- 2	-41%
Engagements envers le personnel	0	0	0	N/A
Passifs non courants	45	39	6	17%
Dettes d'exploitation	32	29	3	11%
PASSIF	**76**	**70**	**6**	**8%**

8.4.2. Compte de résultat

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	141	148	- 7	-5%
CHARGES DE PERSONNEL	- 3	- 3	- 0	9%
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 136	- 147	11	-8%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	- 0	- 0	- 0	N/A
IMPÔT ET TAXES	- 0	- 0	0	N/A
MARGE OPÉRATIONNELLE	1	- 3	4	-133%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 6	- 4	- 1	28%
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	2	7	- 4	-66%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	- 3	- 1	- 2	378%
DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION PERTES VALEURS	- 0	0	- 0	N/A
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	- 3	- 1	- 2	387%
RÉSULTAT FINANCIER	- 1	- 0	- 1	N/A
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**- 3**	**- 1**	**- 3**	**434%**
RESULTAT NET	**- 3**	**- 1**	**- 3**	**434%**

8.4.3. Évènements marquants

EVOLUTION DU COURS DU PETROLE

L'année 2025 est marquée par un cours du pétrole volatile, notamment du fait de l'alliance OPEP+ (Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole et10 autres pays producteurs) qui a poursuivi sa politique d'augmentation de la production. Cette décision a rompu avec la stratégie de limitation qui avait prévalu les années précédentes. Cette offre accrue combinée à une demande affaiblie a conduit à un sur-approvisionnement du marché, entretenant un niveau de prix du baril de Brent significativement inférieurs à ceux du début de l'année.

Les évolutions du prix matière, impactant les clients, sont en revanche sans incidence sur le résultat de SNCF Combustible puisque son modèle de gestion prévoit une refacturation du combustible au tarif auquel elle l'achète aux fournisseurs.

TARIF DE L'OFFFE DE REFERENCE 2025

La fourniture de combustible de traction aux entreprises ferroviaires est une prestation régulée, qui relève en particulier des articles L. 2123-1 et suivants du Code des transports et du décret n° 2012-70 du 20 janvier 2012 relatif aux installations de service du réseau ferroviaire.
SNCF Combustible publie donc une Offre de Référence pour chaque horaire de service, dont les tarifs sont soumis à un avis conforme de l'ART. Le montant des tarifs des prestations régulées ne peut pas dépasser le coût de la prestation majoré d'un bénéfice raisonnable, lequel est défini comme le taux de rémunération du capital propre.

Les tarifs 2025 de SNCF Combustible ont fait l'objet d'un avis favorable de l'ART dans sa décision n° 2024-086 du 12 décembre 2024.

8.4.4. Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

8.4.5. Litiges

Aucun litige significatif n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

8.4.6. Immobilisations

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Acquisitions	Dot aux amort et dépré.	Cessions / radiations	Reprises de provisions	Reclassements	Autres	31/12/2025
Concessions, Brevets, Logiciels - Valeurs brutes	0	-	-	-	-	1	-	1
Immobilisations incorporelles - Encours	-	0	-	-	-	- 0	-	-
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	- 0	-	- 0	-	-	-	-	- 0
Total Immobilisations incorporelles	-	0	- 0	-	-	1	-	1
Terrains	0	-	-	-	-	-	-	0
Aménagement des terrains	31	-	-	-	-	5	-	36
Construtions et agencements	10	-	-	-	-	-	-	10
Installations techniques, mat & out	10	-	-	-	-	0	-	11
Autres immobilisations corporelles	16	-	-	-	-	- 1	-	15
Immobilisations fixes - Encours	10	1	-	-	-	- 6	-	4
IFRS16 Immo fixes - VB	- 0	13	-	-	-	0	-	13
Total brut des Installations Fixes	77	14	-	-	-	- 1	-	90
IFRS16 MR - VB	3	-	-	-	-	-	-	3
Total brut du Matériel Roulant	3	-	-	-	-	-	-	3
Total des immobilisations corporelles brutes	80	14	-	-	-	- 1	-	93
Aménagement des terrains - amort	- 20	-	- 2	-	-	-	-	- 22
Construtions et agencements - amort	- 9	-	- 2	-	-	-	-	- 11
Installations techniques. mat & out - amort	- 7	-	- 0	-	-	-	-	- 8
Autres immo corporelles - amort	- 1	-	- 0	-	-	-	-	- 1
Provision dépréciation immos fixes	- 1	-	- 0	-	0	-	-	- 0
IFRS16 Immo fixes - amort	0	-	- 1	-	-	- 0	-	- 2
Total Amortissement des Installations Fixes	- 38	-	- 6	-	0	- 0	-	- 43
IFRS16 MR - amort	- 2	-	- 0	-	-	-	-	- 3
Total Amortissement du Matériel Roulant	- 2	-	- 0	-	-	-	-	- 3
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	- 40	-	- 6	-	0	- 0	-	- 46
Subventions brutes	- 2	-	-	-	-	-	-	- 2
Subventions amortissements	1	-	-	-	0	-	-	1
Subventions nettes	- 1	-	-	-	0	-	-	- 1
Immobilisations corporelles nettes Installations Fixes	39	14	- 6	-	0	- 1	-	47
Immobilisations corporelles nettes Matériel Roulant	1	-	- 0	-	-	-	-	0
Total immobilisations corporelles nettes	39	14	- 6	-	0	- 1	-	46
Total des immobilisations corporelles et incorporelles brutes	*79*	*14*	-	-	-	*- 0*	-	*93*
Total des amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	*- 40*	-	*- 6*	-	*0*	*- 0*	-	*- 46*
Total des immobilisations corporelles & incorporelles nettes	39	14	- 6	-	0	- 1	-	47

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à +46 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +7 M€ par rapport au 31 décembre 2024.
Cette variation s'explique par :

- Le poste des installations fixes, dont la valeur nette comptable s'élève à +47 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +8 M€ par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :
  - +14 M€ d'acquisitions, dont +13 M€ de droits d'utilisations de bâtiments soumis à la norme IFRS 16 ;
  - -6 M€ d'amortissements de l'exercice ;
  - -1 M€ de reclassements.
- Le poste du matériel roulant, dont la valeur nette comptable est quasi-nulle au 31 décembre 2025 soit une baisse de -1 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

Les subventions d'investissement, dont la valeur nette comptable s'élève à -1 M€ au 31 décembre 2025, stable par rapport au 31 décembre 2024.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

8.4.7. Subventions

8.4.7.1. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Variation de l'exercice	31/12/2025
Subv. d'invest. brutes - installations fixes	2	-	2
Subv. d'invest. inscrites au CR - installations fixes	- 1	- 0	- 1
Subv. d'invest. brutes - matériel roulant	-	-	-
Subv. d'invest. inscrites au CR - matériel roulant	-	-	-
Subventions d'investissement nettes	1	- 0	1

Les subventions d'investissement nettes s'élèvent à +1 M€ au 31 décembre 2025 et les évolutions sont inférieures à 1 M€ par rapport à l'exercice précédent. Elles portent sur les installations de ravitaillement en combustible.

8.4.7.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

L'activité d'exploitation et de distribution de gasoil ne possède pas de subvention d'exploitation au 31 décembre 2025.

8.4.8. Capitaux propres

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Changement de méthode	Ecart de réévaluation	Autres	31/12/2025
Capitaux propres	3	-	- 3	-	-	- 0	- 0	- 1
dont capital	38	-	-	-	-	-	-	38
dont report à nouveau et réserves	- 35	- 1	-	-	-	- 0	- 0	- 36
dont report à nouveau	- 34	- 0	-	-	-	-	- 0	- 34
dont reserves	- 1	- 0	-	-	-	- 0	- 0	- 2
dont résultat	- 1	1	- 3	-	-	-	- 0	- 3

Les capitaux propres s'élèvent à -1 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -4 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique essentiellement par le résultat de l'exercice pour -3 M€.

8.4.9. Engagements envers le personnel

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*
Provisions Retraites	0	0	- 0
Provisions Complément CS	0	0	- 0
Provisions Médaille d'honneur du travail	0	0	- 0
Provisions Rentes accidents	-	- 0	0
Provisions Action sociale	0	0	- 0
Provisions Indemnités fin contrat de travail	0	0	0
Provisions Avantages fin de carrière	0	0	0
Provisions CAA	0	0	0
Provisions Autres avantages au personnel	0	- 0	0
Provisions Ex-Apprentis	0	0	0
Provisions Départs Volontaires	-	-	-
Total	**0**	**0**	**0**

Les provisions pour engagements envers le personnel sont inférieures à 1 M€ au 31 décembre 2025 et sont stables par rapport à l'exercice précédent.

8.4.10. Effectifs

L'effectif moyen s'élève à 34 ED au 31 décembre 2025.

Ce chiffre inclut le retraitement effectué selon les directives ART concernant l'attribution des agents intervenant sur les installations de ravitaillement en combustible à l'activité utilisatrice à titre principal. Cela représente une réaffectation de 18 ED en 2025 aux activités d'exploitation et de distribution du gasoil.

8.4.11. Engagements hors bilan

8.4.11.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Autres engagements découlant des contrats d'achats d'exploitation	1	7	4	13	1	12	797%
Garanties opérationnelles (de soumission - de bonne exécution)	1	-	-	1	2	- 1	-49%
Engagements fermes d'achats de matières premières (électricité, gazole)	62	103	-	165	47	118	251%
Engagements liés aux activités opérationnelles (donnés)	**65**	**110**	**4**	**179**	**51**	**128**	**253%**
ENGAGEMENTS DONNES	**65**	**110**	**4**	**179**	**51**	**128**	**253%**

Les engagements liés aux activités opérationnelles donnés par l'activité d'exploitation et de distribution du gasoil s'élèvent à +179 M€ au 31 décembre 2025 contre +51 M€ au 31 décembre 2024, soit une augmentation de +128 M€ par rapport à 2024.
Ils concernent principalement :

- Les engagements fermes d'achats de matières premières (électricité, gazole) pour +165 M€, ils sont en augmentation de +118 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique par le renouvellement du dernier contrat proposé par un accord cadre d'une durée de 4 ans, jusqu'au 31 janvier 2029.
- Les autres engagements découlant des contrats d'achats d'exploitation pour +13 M€, correspondant à la convention mise en place le 1er janvier 2025 avec SNCF Réseau pour 10 ans fermes.

8.4.11.2. ENGAGEMENTS REÇUS

Il n'y a pas d'engagement hors bilan reçu.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

8.4.12. Impôt sur les sociétés

En M€		31/12/25
	Base	Impôts
Résultat avant impôts et après crédits d'impôts	-3	
Charge d'impôt théorique (25%)		1
Charge d'impôt réelle		0
Ecart		1
Réintégrations	1	
Déductions	0	
Charges financières nettes déductibles	0	
Imputation des déficits reportables	0	
Impôts différés non constatés (passage CRC / IFRS)	0	
Ajustements en base	1	
Constitution de déficits reportables	2	
Total des écarts de base	3	-1
Chiffre d'affaires en normes françaises	141	
Contribution additionnelle		0
Contribution exceptionnelle		0
Autres		0
Ecart expliqué		-1
Ecart résiduel		0
Déficits reportables au 1er janvier 2025	33	
Création	2	
Consommation	0	
Déficits reportables au 31 Décembre 2025	36	

Le résultat avant impôts est présenté en normes IFRS. Aucun impôt différé n'est constaté comme indiqué en note 4.2.6 des « Principes comptables et règles de Séparation Comptable ».
Le résultat fiscal des activités d'exploitation et de distribution du gasoil étant déficitaire, aucun impôt sur les sociétés n'est constaté au titre de l'exercice 2025.
Les déficits reportables s'élèvent à 36 M€ au 31 décembre 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

9. NOTES EXPLICATIVES DES BILANS ET COMPTES DE RÉSULTAT DES ACTIVITÉS DE TRANSPORT FERROVIAIRE DE VOYAGEURS

9.1. TOTAL DES ACTIVITÉS DE TRANSPORT FERROVIAIRE DE VOYAGEURS

9.1.1. Bilan

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Immobilisations incorporelles	251	259	- 8	-3%
Immobilisations corporelles	6 184	6 129	55	1%
Autres immobilisations financières	74	74	0	0%
Actif fi de conces non courant	653	991	- 338	-34%
Actifs non courants	7 161	7 453	- 291	-4%
Créances d'exploitation	3 001	2 956	45	2%
Actifs financiers courants	873	873	-	0%
Trésorerie et équivalent trésorerie	1 230	2 333	- 1 103	-47%
Actif fi de concession courant	-	- 2	2	-100%
Stocks et en-cours	2	2	0	14%
Actifs courants	5 107	6 162	- 1 056	-17%
ACTIF	**12 268**	**13 615**	**- 1 347**	**-10%**

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Capital	2 927	3 585	- 658	-18%
Réserves	- 1 429	- 611	- 817	134%
Résultat	1 048	822	227	28%
Capitaux propres	2 546	3 795	- 1 249	-33%
Provisions non courantes	289	334	- 45	-13%
Emprunts et dettes financières	299	304	- 6	-2%
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	468	479	- 10	-2%
Endettement interne	1 977	1 846	131	7%
Engagements envers le personnel	1 020	848	172	20%
Passif de concessi non courant	21	373	- 352	-94%
Passifs non courants	4 074	4 184	- 109	-3%
Dettes d'exploitation	5 648	5 637	11	0%
PASSIF	**12 268**	**13 615**	**- 1 347**	**-10%**

Les actifs financiers courants correspondent au compte courant entre les activités et le Corporate qui gère la trésorerie pour l'ensemble des activités (cf. § 4.1.10.3 Mise en place d'un compte courant entre les activités conventionnées et le Corporate dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

9.1.2. Compte de résultat

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	18 024	17 809	215	1%
CHARGES DE PERSONNEL	- 3 831	- 4 000	169	-4%
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 11 980	- 11 703	- 277	2%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	265	46	219	480%
IMPÔT ET TAXES	- 542	- 531	- 12	2%
MARGE OPÉRATIONNELLE	1 935	1 621	314	19%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 669	- 680	11	-2%
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	31	65	- 35	-53%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	1 297	1 007	290	29%
DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION PERTES VALEURS	- 3	- 2	- 0	7%
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	21	7	14	204%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	1 315	1 011	304	30%
RÉSULTAT FINANCIER	31	23	8	32%
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**1 346**	**1 035**	**312**	**30%**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INTERNE	- 298	- 213	- 85	40%
RESULTAT NET	**1 048**	**822**	**227**	**28%**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

9.1.3. Immobilisations

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Acquisitions	Dot aux amort et dépré.	Cessions / radiations	Reprises de provisions	Reclassements	Autres	31/12/2025
Concessions, Brevets, Logiciels - Valeurs brutes	610	-	-	- 31	-	65	-	644
Autres immobilisations incorporelles - Valeurs brutes	0	-	-	- 0	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles - Encours	53	69	-	-	-	- 63	-	59
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	- 405	-	- 78	31	-	-	-	- 452
Total Immobilisations incorporelles	**259**	**69**	**- 78**	**- 0**	**-**	**1**	**-**	**251**
Terrains	14	-	-	- 0	-	0	-	14
Aménagement des terrains	58	-	-	- 1	-	- 1	-	57
Construtions et agencements	401	-	-	- 3	-	4	-	402
Installations techniques, mat & out	208	-	-	- 14	-	10	-	205
Autres immobilisations corporelles	230	-	-	- 25	-	40	-	246
Immobilisations fixes - Encours	78	151	-	-	-	- 87	-	142
IFRS16 Immo fixes - VB	632	93	-	- 62	-	- 28	0	635
Total brut des Installations Fixes	1 622	244	-	- 105	-	- 60	0	1 702
Matériel ferroviaire	17 725	-	-	- 394	-	168	-	17 499
Matériel ferroviaire - Encours	1 214	509	-	- 8	-	- 188	0	1 527
Matériel roulant - location financement	114	-	-	-	-	-	-	114
IFRS16 MR - VB	11	0	-	- 0	-	1	-	13
Total brut du Matériel Roulant	19 064	509	-	- 402	-	- 19	0	19 153
Total des immobilisations corporelles brutes	20 687	753	-	- 506	-	- 79	0	20 854
Aménagement des terrains - amort	- 36	-	- 2	1	-	1	-	- 37
Construtions et agencements - amort	- 263	-	- 14	3	-	2	-	- 273
Installations techniques. mat & out - amort	- 139	-	- 10	11	-	1	-	- 138
Autres immo corporelles - amort	- 154	-	- 16	25	-	- 1	-	- 147
Provision dépréciation immos fixes	- 2	-	- 3	-	2	- 1	-	- 3
IFRS16 Immo fixes - amort	- 338	-	- 118	62	-	45	-	- 348
IFRS16 Immos fixes - Dépréciations	- 0	-	-	-	0	-	-	-
Total Amortissement des Installations Fixes	- 932	-	- 163	102	2	46	-	- 946
Matériel ferroviaire - amort	- 12 870	-	- 533	373	0	9	-	- 13 021
Matériel roulant - location financement - amort	- 75	-	- 3	-	-	-	-	- 78
Provision dépréciation matériel roulant	- 3	-	- 2	-	2	1	-	- 2
IFRS16 MR - amort	- 7	-	- 2	0	-	-	-	- 9
Total Amortissement du Matériel Roulant	- 12 955	-	- 540	373	2	10	-	- 13 110
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	- 13 887	-	- 703	475	4	56	-	- 14 056
Subventions brutes	- 2 061	144	-	60	-	- 201	0	- 2 058
Subventions amortissements	1 390	-	-	- 51	106	- 2	0	1 443
Subventions nettes	- 671	144	-	9	106	- 203	0	- 615
Immobilisations corporelles nettes Installations Fixes	690	244	- 163	- 3	2	- 14	0	756
Immobilisations corporelles nettes Matériel Roulant	6 110	509	- 540	- 29	2	- 9	0	6 043
Total immobilisations corporelles nettes	**6 129**	**897**	**- 703**	**- 23**	**110**	**- 226**	**1**	**6 184**
Total des immobilisations corporelles et incorporelles brutes	*19 290*	*966*	*-*	*- 478*	*-*	*- 279*	*1*	*19 499*
Total des amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	*- 12 901*	*-*	*- 781*	*454*	*110*	*54*	*-*	*- 13 065*
Total des immobilisations corporelles & incorporelles nettes	**6 388**	**966**	**- 781**	**- 24**	**110**	**- 225**	**1**	**6 435**

9.1.4. Subventions

9.1.4.1. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Variation de l'exercice	31/12/2025
Subv. d'invest. brutes - installations fixes	255	- 0	255
Subv. d'invest. inscrites au CR - installations fixes	- 144	- 6	- 150
Subv. d'invest. brutes - matériel roulant	1 806	- 3	1 803
Subv. d'invest. inscrites au CR - matériel roulant	- 1 246	- 47	- 1 293
Subventions d'investissement nettes	671	- 56	615

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

9.1.4.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Subventions d'exploitation	53	76	- 23	-30%

9.1.5. Capitaux propres

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Changement de méthode	Ecart de réévaluation	Autres	31/12/2025
Capitaux propres	3 795	-	1 048	- 1 512	-	- 127	- 657	2 546
dont capital	3 585	-	-	-	-	-	- 658	2 927
dont report à nouveau et réserves	- 611	822	-	- 1 512	-	- 127	1	- 1 429
dont report à nouveau	- 594	858	-	- 1 512	-	-	- 0	- 1 249
dont reserves	- 17	- 36	-	-	-	- 127	1	- 180
dont résultat	822	- 822	1 048	-	-	-	-	1 048

9.1.6. Engagements envers le personnel

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)
Provisions Retraites	25	25	- 0
Provisions Complément CS	13	13	- 0
Provisions Médaille d'honneur du travail	18	22	- 4
Provisions Rentes accidents	176	188	- 11
Provisions Action sociale	56	59	- 4
Provisions Indemnités fin contrat de travail	10	10	0
Provisions Avantages fin de carrière	185	170	15
Provisions CAA	497	326	170
Provisions Autres avantages au personnel	27	22	4
Provisions Ex-Apprentis	2	3	- 0
Provisions Départs Volontaires	10	9	1
Total	**1 020**	**848**	**172**

9.1.7. Effectifs

L'effectif moyen s'élève à 46 252 ED au 31 décembre 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

9.1.8. Engagements hors bilan

9.1.8.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Engagement d'achats - matériel ferroviaire (donnés)	967	3 638	1 385	5 989	5 659	330	6%
Réservations de sillons	18	-	-	18	17	1	4%
Autres engagements découlant des contrats d'achats d'exploitation	52	205	410	667	761	- 94	-12%
Garanties opérationnelles (de soumission - de bonne exécution)	-	15	-	15	17	- 2	-13%
Engagements d'achats d'autres immobilisations - (donnés)	1	1	-	2	1	1	142%
Engagements fermes d'achats de matières premières (électricité, gazole)	391	534	1 365	2 291	2 016	275	14%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur Matériel Ferroviaire (IFRIC12)	1 398	3 993	109	5 500	3 244	2 256	70%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur Matériel Ferroviaire (hors IFRIC12)	105	624	1 053	1 782	2 029	- 247	-12%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur autres immobilisations (hors IFRIC12)	222	258	41	520	593	- 72	-12%
Engagements liés aux activités opérationnelles (donnés)	**3 154**	**9 268**	**4 363**	**16 785**	**14 336**	**2 449**	**17%**
ENGAGEMENTS DONNES	**3 154**	**9 268**	**4 363**	**16 785**	**14 336**	**2 449**	**17%**

9.1.8.2. ENGAGEMENTS RECUS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - mat. ferroviaire (reçus)	651	2 790	1 079	4 521	5 155	- 634	-12%
Engagement d'achats - matériel ferroviaire (reçus)	-	-	-	-	34	- 34	-100%
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - autres immobilisations (reçus)	207	235	41	483	570	- 88	-15%
Autres engagements d'achats d'exploitations (reçus)	56	205	410	671	765	- 94	-12%
Garantie de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur matériel ferroviaire (IFRIC12)	1 352	2 740	669	4 761	2 995	1 766	59%
Garanties financières reçues de tiers	825	1 841	0	2 666	1 565	1 102	70%
Location simple immobilier (reçus)	5	14	20	39	25	13	53%
Engagements liés aux activités opérationnelles (reçus)	**3 096**	**7 826**	**2 219**	**13 141**	**11 109**	**2 032**	**18%**
ENGAGEMENTS RECUS	**3 096**	**7 826**	**2 219**	**13 141**	**11 109**	**2 032**	**18%**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

9.2. ACTIVITÉS DE TRANSPORT FERROVIAIRE DE VOYAGEURS LIBREMENT ORGANISÉES

9.2.1. Bilan

En M€et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Immobilisations incorporelles	159	173	- 13	-8%
Immobilisations corporelles	5 677	5 545	132	2%
Autres immobilisations financières	15	15	-	0%
Actif fi de conces non courant	0	0	0	N/A
Actifs non courants	5 852	5 733	119	2%
Créances d'exploitation	1 246	1 202	44	4%
Trésorerie et équivalent trésorerie	- 57	11	- 68	-609%
Stocks et en-cours	2	2	0	14%
Actifs courants	1 191	1 215	- 24	-2%
ACTIF	**7 043**	**6 948**	**95**	**1%**

En M€et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Capital	2 749	3 151	- 402	-13%
Réserves	- 1 190	- 1 220	30	-2%
Résultat	790	522	268	51%
Capitaux propres	2 349	2 454	- 105	-4%
Provisions non courantes	72	82	- 10	-12%
Emprunts et dettes financières	145	141	3	2%
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	397	407	- 10	-3%
Endettement interne	1 916	1 809	108	6%
Engagements envers le personnel	375	300	75	25%
Passifs non courants	2 906	2 740	166	6%
Dettes d'exploitation	1 788	1 754	34	2%
PASSIF	**7 043**	**6 948**	**95**	**1%**

9.2.2. Compte de résultat

En M€et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	8 124	7 792	332	4%
CHARGES DE PERSONNEL	- 1 247	- 1 279	32	-2%
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 5 527	- 5 265	- 262	5%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	246	21	225	1047%
IMPÔT ET TAXES	- 139	- 132	- 6	5%
MARGE OPÉRATIONNELLE	1 457	1 137	320	28%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 465	- 490	25	-5%
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	- 2	5	- 7	-146%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	990	653	337	52%
DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION PERTES VALEURS	- 1	0	- 1	N/A
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	11	2	9	572%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	1 000	654	345	53%
RÉSULTAT FINANCIER	- 48	- 62	15	-23%
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**952**	**592**	**360**	**61%**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INTERNE	- 162	- 70	- 92	133%
RESULTAT NET	**790**	**522**	**268**	**51%**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

9.2.3. Évènements marquants

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE COMMERCIALE

SNCF Voyageurs a été informé par le Ministère des Transports français de l'arrêt en 2026 de la subvention de l'Etat pour l'exploitation en France de l'offre de train de nuit Paris-Vienne/Berlin, opérée en coopération par SNCF Voyageurs, ÖBB, DB et SNCB. Comme annoncé lors du lancement de cette liaison, l'engagement de SNCF Voyageurs dans l'exploitation de cette liaison est conditionné à cette subvention publique de l'Etat, indispensable pour assurer sa viabilité économique. En conséquence, SNCF Voyageurs et ses partenaires européens (ÖBB, DB et SNCB) ont pris acte de cette situation et ont conjointement convenu de se désengager de cette offre de train de nuit européen à compter du 14 décembre 2025.

La mise en service des nouvelles rames de TGV, dont 115 unités ont été commandées en 2018 auprès d'Alstom, est désormais reportée au 1er juillet 2026 sur l'axe Paris–Lyon–Marseille, alors qu'elle était initialement prévue pour le début de l'année 2026. Ce décalage résulte principalement d'un retard de livraison imputable au constructeur ainsi que de délais supplémentaires liés aux procédures d'homologation.

PROGRAMME DE RENOVATION DES TGV

Le programme de rénovation des matériels roulants s'est poursuivi en 2025 pour prolonger la durée d'exploitation des rames TGV.

9.2.4. Évènements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

9.2.5. Litiges

Aucun litige significatif n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

9.2.6. Immobilisations

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Acquisitions	Dot aux amort et dépré.	Cessions / radiations	Reprises de provisions	Reclassements	Autres	31/12/2025
Concessions, Brevets, Logiciels - Valeurs brutes	449	-	-	- 29	-	52	-	472
Autres immobilisations incorporelles - Valeurs brutes	0	-	-	- 0	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles - Encours	31	39	-	-	-	- 43	-	27
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	- 307	-	- 55	29	-	- 5	-	- 340
Total Immobilisations incorporelles	**173**	**39**	**- 55**	**- 0**	**-**	**4**	**-**	**159**
Terrains	5	-	-	-	-	-	-	5
Aménagement des terrains	27	-	-	- 0	-	0	-	27
Construtions et agencements	291	-	-	- 1	-	1	-	291
Installations techniques, mat & out	78	-	-	- 2	-	5	-	81
Autres immobilisations corporelles	125	-	-	- 23	-	29	-	131
Immobilisations fixes - Encours	57	122	-	-	-	- 70	-	108
IFRS16 Immo fixes - VB	309	27	-	- 27	-	- 35	0	274
Total brut des Installations Fixes	891	148	-	- 53	-	- 70	0	917
Matériel ferroviaire	11 011	-	-	- 82	-	106	-	11 034
Matériel ferroviaire - Encours	1 119	441	-	- 8	-	- 87	-	1 465
Matériel roulant - location financement	57	-	-	-	-	-	-	57
IFRS16 MR - VB	1	-	-	-	-	0	-	1
Total brut du Matériel Roulant	12 187	441	-	- 90	-	19	-	12 557
Total des immobilisations corporelles brutes	13 079	589	-	- 142	-	- 51	0	13 474
Aménagement des terrains - amort	- 21	-	- 1	0	-	-	-	- 22
Construtions et agencements - amort	- 190	-	- 9	1	-	2	-	- 195
Installations techniques. mat & out - amort	- 56	-	- 4	2	-	1	-	- 58
Autres immo corporelles - amort	- 92	-	- 9	23	-	- 0	-	- 78
Provision dépréciation immos fixes	- 1	-	- 2	-	2	- 1	-	- 2
IFRS16 Immo fixes - amort	- 170	-	- 45	27	-	55	-	- 134
IFRS16 Immos fixes - Dépréciations	- 0	-	-	-	0	-	-	-
Total Amortissement des Installations Fixes	- 531	-	- 70	52	2	57	-	- 489
Matériel ferroviaire - amort	- 6 914	-	- 344	61	-	- 23	-	- 7 221
Matériel roulant - location financement - amort	- 18	-	- 2	-	-	-	-	- 20
Provision dépréciation matériel roulant	- 2	-	- 1	-	1	1	-	- 1
IFRS16 MR - amort	- 0	-	- 0	-	-	-	-	- 1
Total Amortissement du Matériel Roulant	- 6 934	-	- 348	61	1	- 23	-	- 7 242
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	- 7 465	-	- 417	114	3	35	-	- 7 731
Subventions brutes	- 146	- 0	-	0	-	- 1	-	- 147
Subventions amortissements	77	-	-	- 0	4	1	-	82
Subventions nettes	- 68	- 0	-	0	4	- 0	-	- 65
Immobilisations corporelles nettes Installations Fixes	360	148	- 70	- 0	2	- 13	0	428
Immobilisations corporelles nettes Matériel Roulant	5 253	441	- 348	- 29	1	- 4	-	5 315
Total immobilisations corporelles nettes	**5 545**	**588**	**- 417**	**- 29**	**7**	**- 17**	**0**	**5 677**
Total des immobilisations corporelles et incorporelles brutes	*13 413*	*627*	*-*	*- 171*	*-*	*- 43*	*0*	*13 826*
Total des amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	*- 7 695*	*-*	*- 473*	*142*	*7*	*30*	*-*	*- 7 989*
Total des immobilisations corporelles & incorporelles nettes	**5 718**	**627**	**- 473**	**- 29**	**7**	**- 13**	**0**	**5 837**

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent à +159 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -14 M€ par rapport au 31 décembre 2024.
Cette variation s'explique par :

- Des acquisitions pour +39 M€ portant principalement sur des projets SI ;
- Des amortissements pour -55 M€ ;
- Des reclassements pour +4 M€.

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à +5 677 M€ au 31 décembre 2025, soit une augmentation de +132 M€ par rapport au 31 décembre 2024.Cette variation s'explique par :

- Le poste des installations fixes, dont la valeur nette comptable s'élève à +428 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +68 M€ par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :
    - Des acquisitions pour +148 M€, dont +27 M€ liés au retraitement IFRS 16 ;
    - Des amortissements pour -70 M€ ;
    - Des reprises de dépréciations pour +2 M€ ;
    - Des reclassements de -13 M€ portant principalement sur les transferts d'encours vers les activités de gestion des installations de maintenance dans le cadre des travaux de modernisations des Technicentres.
- Le poste du matériel roulant, dont la valeur nette comptable s'élève à +5 315 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +62 M€ par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :
    - Des acquisitions pour +441 M€ principalement liés à l'acquisition des rames TGV M, à la rénovation et aux opérations mi-vie des TGV ;
    - Des amortissements pour -348 M€ ;
    - Des cessions et radiations pour -29 M€ correspondant principalement aux cessions des rames à Ouigo Espana et aux radiations de rames ;
    - Des reprises de dépréciations pour +1 M€ ;
    - Des reclassements pour -4 M€.
- Le poste des subventions d'investissement, dont la valeur nette comptable s'élève à -65 M€ au 31 décembre 2025, soit une évolution de +3 M€ par rapport au 31 décembre 2024en lien avec les reprises de l'exercice.

9.2.7. Subventions

9.2.7.1. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Variation de l'exercice	31/12/2025
Subv. d'invest. brutes - installations fixes	133	- 0	133
Subv. d'invest. inscrites au CR - installations fixes	- 74	- 4	- 78
Subv. d'invest. brutes - matériel roulant	12	1	14
Subv. d'invest. inscrites au CR - matériel roulant	- 3	- 1	- 4
Subventions d'investissement nettes	68	- 3	65

Les subventions d'investissements s'élèvent à +65 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -3 M€ par rapport au 31 décembre 2024.
Cette variation est détaillée *supra* dans la partie *Immobilisations*.

9.2.7.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
Subventions d'exploitation	14	14	- 0	0%

Les subventions d'exploitation s'élèvent à +14 M€ au 31 décembre 2025, soit une variation quasi-nulle par rapport au 31 décembre 2024.

9.2.8. Capitaux propres

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Changement de méthode	Ecart de réévaluation	Autres	31/12/2025
Capitaux propres	2 454	-	790	- 434	-	- 54	- 407	2 349
dont capital	3 151	-	-	-	-	-	- 402	2 749
dont report à nouveau et réserves	- 1 220	522	-	- 434	-	- 54	- 5	- 1 190
dont report à nouveau	- 1 291	516	-	- 434	-	-	- 8	- 1 216
dont reserves	71	7	-	-	-	- 54	3	26
dont résultat	522	- 522	790	-	-	-	-	790

Les capitaux propres s'élèvent à +2 349 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -105 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique essentiellement par :

- Le résultat de l'exercice pour +790 M€ ;
- Des dividendes versés pour -434 M€ ;
- Des écarts de réévaluation pour -54 M€ imputés aux réserves ;
- Des autres variations pour -407 M€. Conformément aux règles de séparation comptable, une réduction de capital à hauteur de -402 M€ a été réalisée en date du 31 décembre 2025 afin d'équilibrer la structure de financement de l'activité de transport ferroviaire de Voyageurs librement organisées (cf.§ 4.3. Résolution des déséquilibres manifestes sur les structures de financement dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

9.2.9. Engagements envers le personnel

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*
Provisions Retraites	7	7	- 0
Provisions Complément CS	4	4	- 0
Provisions Médaille d'honneur du travail	8	8	0
Provisions Rentes accidents	63	69	- 7
Provisions Action sociale	17	19	- 1
Provisions Indemnités fin contrat de travail	5	4	1
Provisions Avantages fin de carrière	73	62	11
Provisions CAA	186	114	72
Provisions Autres avantages au personnel	8	8	1
Provisions Ex-Apprentis	1	1	- 0
Provisions Départs Volontaires	3	4	- 1
Total	**375**	**300**	**75**

Les provisions pour engagements envers le personnel s'élèvent à +375 M€ au 31 décembre 2025 contre +300 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +75 M€.
Cette variation s'explique principalement par :

- La hausse des engagements au titre des provisions CAA (Cessation Anticipée d'Activité), pour +72 M€ due aux variations suivantes :
  - +58 M€ au titre des écarts actuariels à porter en capitaux propres ;
  - +6 M€ au titre des droits acquis ;
  - +5 M€ au titre des transferts intra SA SNCF Voyageurs, en lien avec les mouvements de personnel entre activités ;
  - +3 M€ au titre du coût financier ;
  - -1 M€ au titre des prestations versées.
- La hausse des engagements au titre des avantages de fin de carrière pour +11 M€ due aux évolutions suivantes :
  - +11 M€ au titre des droits acquis ;

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- +4 M€ au titre des pertes actuarielles en résultat ;
- +2 M€ au titre du coût financier ;
- +2 M€ au titre des transferts intra SA SNCF Voyageurs, en lien avec les mouvements de personnel entre activités ;
- -7 M€ au titre des gains actuariels en résultat ;
- -2 M€ au titre des prestations versées.

- La baisse des engagements au titre des rentes accidents pour -7 M€ due principalement aux variations suivantes :
  - +3 M€ au titre des droits acquis ;
  - +2 M€ au titre du coût financier ;
  - -5 M€ au titre des prestations versées ;
  - -4 M€ au titre des écarts actuariels à porter en capitaux propres.

9.2.10. Effectifs

L'effectif moyen s'élève à 14 179 ED au 31 décembre 2025.

9.2.11. Engagements hors bilan

9.2.11.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Engagement d'achats - matériel ferroviaire (donnés)	567	2 292	1 342	4 201	3 790	410	11%
Réservations de sillons	18	-	-	18	17	1	4%
Autres engagements découlant des contrats d'achats d'exploitation	52	205	410	667	761	- 94	-12%
Garanties opérationnelles (de soumission - de bonne exécution)	-	-	-	-	2	- 2	-100%
Engagements d'achats d'autres immobilisations - (donnés)	1	1	-	2	1	1	142%
Engagements fermes d'achats de matières premières (électricité, gazole)	166	226	571	963	931	32	3%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur Matériel Ferroviaire (hors IFRIC12)	-	-	-	-	5	- 5	-100%
Engagements liés aux activités opérationnelles (donnés)	**803**	**2 724**	**2 323**	**5 850**	**5 508**	**343**	**6%**
ENGAGEMENTS DONNES	**803**	**2 724**	**2 323**	**5 850**	**5 508**	**343**	**6%**

Les engagements liés aux activités opérationnelles (donnés) s'élèvent à +5 850 M€ au 31 décembre 2025 contre +5 508 M€ au 31 décembre 2024, soit une augmentation de +343 M€.
Ils concernent principalement :

- Les engagements d'achats de matériel ferroviaire qui s'élèvent à +4 201 M€, en hausse de +410 M€ par rapport à l'exercice précédent, correspondant essentiellement à des nouveaux engagements d'achats pour des rames TGV M ;
- Les réservations de sillons pour +18 M€, en hausse de +1 M€ par rapport à l'exercice précédent ;
- Les autres engagements découlant des contrats d'exploitation pour +667 M€, en baisse de -94 M€ par rapport à l'exercice précédent suite à l'utilisation du tunnel sous la Manche par EIL ;
- Les engagements fermes d'achats de matières premières (électricité, gazole) pour +963 M€, en hausse de +32 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond à l'électricité de traction. La variation s'explique par les coûts et les volumes achetés, notamment la signature de nouveaux contrats d'achats photovoltaïque ;
- Les engagements du plan prévisionnel d'investissement restant à exécuter sur matériel ferroviaire (hors IFRIC 12) sont nuls au 31 décembre 2025, en baisse de -5 M€ par rapport à

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

l'exercice précédent. Cet engagement correspondait à la mise aux normes électriques européennes pour les TGV.

9.2.11.2. ENGAGEMENTS RECUS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Engagement d'achats - matériel ferroviaire (reçus)	-	-	-	-	34	- 34	-100%
Autres engagements d'achats d'exploitations (reçus)	56	205	410	671	765	- 94	-12%
Garanties financières reçues de tiers	457	519	0	976	578	398	69%
Location simple immobilier (reçus)	4	14	18	36	23	13	57%
Engagements liés aux activités opérationnelles (reçus)	**517**	**738**	**428**	**1 683**	**1 400**	**283**	**20%**
ENGAGEMENTS RECUS	**517**	**738**	**428**	**1 683**	**1 400**	**283**	**20%**

Les engagements liés aux activités opérationnelles (reçus) s'élèvent à +1 683 M€ au 31 décembre 2025 contre +1 400 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +283 M€.
Ils concernent principalement :

- Les engagements d'achats de matériel ferroviaire sont nuls au 31 décembre 2025, en baisse de -34 M€ par rapport à l'exercice précédent, en lien avec la livraison des rames et la facturation des coûts de transformation ;
- Les autres engagements d'achats d'exploitations pour +671 M€, en baisse de -94 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond à l'engagement réciproque d'EIL sur les péages d'Eurotunnel (cf. les engagements donnés) ;
- Les garanties financières reçues de tiers pour +976 M€, en hausse de +398 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation correspond essentiellement à la réactualisation du montant de la caution liée au contrat d'acquisition des rames TGV M ;
- La location simple immobilier pour +36 M€, en hausse de +13 M€ par rapport à l'exercice précédent, correspondant essentiellement à la sous-location des bureaux CAMPUS VOYAGEURS vis à vis des filiales.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

9.2.12. Impôt sur les sociétés

En M€		31/12/25
	Base	Impôts
Résultat avant impôts et après crédits d'impôts	952	
Charge d'impôt théorique (25%)		-238
Charge d'impôt réelle		-155
Ecart		-83
Réintégrations	0	
Déductions	0	
Charges financières nettes déductibles	0	
Imputation des déficits reportables	-456	
Impôts différés non constatés (passage CRC / IFRS)	-41	
Ajustements en base	-497	
Constitution de déficits reportables	0	
Total des écarts de base	-497	124
Chiffre d'affaires en normes françaises	8 361	
Contribution additionnelle		-4
Contribution exceptionnelle		-37
Autres		0
Ecart expliqué		83
Ecart résiduel		0
Déficits reportables au 1er janvier 2025	1 285	
Création	0	
Consommation	-456	
Déficits reportables au 31 Décembre 2025	829	

Le résultat avant impôts est présenté en normes IFRS. Aucun impôt différé n'est constaté comme indiqué en note 4.2.6 des « Principes comptables et règles de Séparation Comptable ».
Le résultat fiscal des activités de transport ferroviaire de voyageurs librement organisées étant positif, l'impôt sur les sociétés s'élève à 155 M€ au titre de l'exercice 2025.
Les déficits reportables s'élèvent à 829 M€ au 31 décembre 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

9.3. TOTAL DES ACTIVITÉS DE TRANSPORT FERROVIAIRE DE VOYAGEURS CONVENTIONNÉES

9.3.1. Bilan

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Immobilisations incorporelles	92	86	5	6%
Immobilisations corporelles	506	584	- 77	-13%
Autres immobilisations financières	59	59	0	0%
Actif fi de conces non courant	653	991	- 338	-34%
Actifs non courants	1 310	1 720	- 410	-24%
Créances d'exploitation	1 756	1 755	1	0%
Actifs financiers courants	873	873	-	0%
Trésorerie et équivalent trésorerie	1 287	2 322	- 1 035	-45%
Actif fi de concession courant	-	- 2	2	-100%
Actifs courants	3 915	4 948	- 1 032	-21%
ACTIF	**5 225**	**6 667**	**- 1 442**	**-22%**

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Capital	178	434	- 256	-59%
Réserves	- 239	609	- 848	-139%
Résultat	258	299	- 41	-14%
Capitaux propres	197	1 342	- 1 144	-85%
Provisions non courantes	217	251	- 35	-14%
Emprunts et dettes financières	154	163	- 9	-5%
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	71	71	- 0	0%
Endettement interne	60	37	24	65%
Engagements envers le personnel	645	548	97	18%
Passif de concessi non courant	21	373	- 352	-94%
Passifs non courants	1 169	1 444	- 275	-19%
Dettes d'exploitation	3 859	3 882	- 23	-1%
PASSIF	**5 225**	**6 667**	**- 1 442**	**-22%**

Les actifs financiers courants correspondent au compte courant entre les activités et le Corporate qui gère la trésorerie pour l'ensemble des activités (cf. § 4.1.10.3 Mise en place d'un compte courant entre les activités conventionnées et le Corporate dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable»).

9.3.2. Compte de résultat

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	10 421	10 536	- 115	-1%
CHARGES DE PERSONNEL	- 2 584	- 2 721	137	-5%
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 6 974	- 6 958	- 17	0%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	19	24	- 6	-23%
IMPÔT ET TAXES	- 404	- 399	- 5	1%
MARGE OPÉRATIONNELLE	478	484	- 6	-1%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 204	- 190	- 14	7%
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	33	60	- 28	-45%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	307	354	- 47	-13%
DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION PERTES VALEURS	- 1	- 2	1	-48%
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	10	5	5	90%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	316	357	- 41	-12%
RÉSULTAT FINANCIER	78	85	- 7	-8%
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**394**	**442**	**- 48**	**-11%**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INTERNE	- 136	- 143	7	-5%
RESULTAT NET	**258**	**299**	**- 41**	**-14%**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

9.3.3. Immobilisations

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Acquisitions	Dot aux amort et dépré.	Cessions / radiations	Reprises de provisions	Reclassements	Autres	31/12/2025
Concessions, Brevets, Logiciels - Valeurs brutes	161	-	-	- 2	-	13	-	172
Immobilisations incorporelles - Encours	23	30	-	-	-	- 21	-	33
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	- 97	-	- 23	2	-	5	-	- 113
Total Immobilisations incorporelles	**86**	**30**	**- 23**	**-**	**-**	**- 3**	**-**	**92**
Terrains	9	-	-	- 0	-	0	-	9
Aménagement des terrains	31	-	-	- 1	-	- 1	-	29
Construtions et agencements	110	-	-	- 2	-	3	-	111
Installations techniques, mat & out	130	-	-	- 12	-	6	-	124
Autres immobilisations corporelles	105	-	-	- 2	-	11	-	115
Immobilisations fixes - Encours	22	29	-	-	-	- 16	0	35
IFRS16 Immo fixes - VB	323	67	-	- 36	-	7	-	361
Total brut des Installations Fixes	731	96	-	- 52	-	10	-	784
Matériel ferroviaire	6 714	-	-	- 312	-	62	-	6 464
Matériel ferroviaire - Encours	95	68	-	-	-	- 101	0	62
Matériel roulant - location financement	58	-	-	-	-	-	-	58
IFRS16 MR - VB	10	0	-	- 0	-	1	-	12
Total brut du Matériel Roulant	6 877	68	-	- 312	-	- 38	0	6 596
Total des immobilisations corporelles brutes	7 608	164	-	- 364	-	- 28	0	7 380
Aménagement des terrains - amort	- 15	-	- 1	0	-	1	-	- 15
Construtions et agencements - amort	- 73	-	- 5	2	-	- 1	-	- 78
Installations techniques. mat & out - amort	- 83	-	- 7	9	-	- 0	-	- 80
Autres immo corporelles - amort	- 62	-	- 7	2	-	- 1	-	- 69
Provision dépréciation immos fixes	- 0	-	- 1	-	0	-	-	- 1
IFRS16 Immo fixes - amort	- 167	-	- 73	36	-	- 10	-	- 214
Total Amortissement des Installations Fixes	- 401	-	- 94	49	0	- 11	-	- 457
Matériel ferroviaire - amort	- 5 956	-	- 189	312	0	32	-	- 5 801
Matériel roulant - location financement - amort	- 57	-	- 0	-	-	-	-	- 58
Provision dépréciation matériel roulant	- 1	-	- 1	-	1	-	-	- 1
IFRS16 MR - amort	- 6	-	- 2	0	-	-	-	- 8
Total Amortissement du Matériel Roulant	- 6 021	-	- 192	312	1	32	-	- 5 868
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	- 6 422	-	- 286	361	1	21	-	- 6 324
Subventions brutes	- 1 915	144	-	60	-	- 200	0	- 1 911
Subventions amortissements	1 313	-	-	- 51	102	- 3	-	1 361
Subventions nettes	- 603	144	-	9	102	- 203	0	- 550
Immobilisations corporelles nettes Installations Fixes	330	96	- 94	- 3	0	- 1	-	328
Immobilisations corporelles nettes Matériel Roulant	856	68	- 192	-	1	- 5	0	728
Total immobilisations corporelles nettes	**584**	**308**	**- 286**	**6**	**103**	**- 210**	**1**	**506**
Total des immobilisations corporelles et incorporelles brutes	*5 876*	*339*	*-*	*- 306*	*-*	*- 236*	*1*	*5 673*
Total des amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	*- 5 206*	*-*	*- 309*	*312*	*103*	*24*	*-*	*- 5 076*
Total des immobilisations corporelles & incorporelles nettes	**670**	**339**	**- 309**	**6**	**103**	**- 212**	**1**	**598**

9.3.4. Subventions

9.3.4.1. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Variation de l'exercice	31/12/2025
Subv. d'invest. brutes - installations fixes	122	0	122
Subv. d'invest. inscrites au CR - installations fixes	- 69	- 3	- 72
Subv. d'invest. brutes - matériel roulant	1 794	- 4	1 789
Subv. d'invest. inscrites au CR - matériel roulant	- 1 243	- 46	- 1 289
Subventions d'investissement nettes	603	- 53	550

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

9.3.4.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Subventions d'exploitation	39	62	- 23	-37%

9.3.5. Capitaux propres

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Changement de méthode	Ecart de réévaluation	Autres	31/12/2025
Capitaux propres	1 342	-	258	- 1 079	-	- 73	- 250	197
dont capital	434	-	-	-	-	-	- 256	178
dont report à nouveau et réserves	609	299	-	- 1 079	-	- 73	6	- 239
dont report à nouveau	697	342	-	- 1 079	-	-	7	- 33
dont reserves	- 88	- 43	-	-	-	- 73	- 2	- 206
dont résultat	299	- 299	258	-	-	-	-	258

9.3.6. Engagements envers le personnel

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)
Provisions Retraites	18	18	0
Provisions Complément CS	9	9	- 0
Provisions Médaille d'honneur du travail	10	15	- 5
Provisions Rentes accidents	114	119	- 5
Provisions Action sociale	38	41	- 2
Provisions Indemnités fin contrat de travail	5	5	- 0
Provisions Avantages fin de carrière	113	108	5
Provisions CAA	311	212	98
Provisions Autres avantages au personnel	19	15	4
Provisions Ex-Apprentis	1	2	- 0
Provisions Départs Volontaires	7	5	2
Total	**645**	**548**	**97**

9.3.7. Effectifs

L'effectif moyen s'élève à 32 073 ED au 31 décembre 2025.

Ce chiffre inclut le retraitement effectué selon les directives ART concernant l'attribution des agents intervenant sur les installations de ravitaillement en combustible à l'activité utilisatrice à titre principal. Cela représente une réaffectation de 6 ED en 2025 aux activités d'exploitation et de distribution du gasoil.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

9.3.8. Engagements hors bilan

9.3.8.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Engagement d'achats - matériel ferroviaire (donnés)	400	1 346	43	1 789	1 869	- 80	-4%
Garanties opérationnelles (de soumission - de bonne exécution)	-	15	-	15	15	-	0%
Engagements fermes d'achats de matières premières (électricité, gazole)	226	308	794	1 328	1 084	244	22%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur Matériel Ferroviaire (IFRIC12)	1 398	3 993	109	5 500	3 244	2 256	70%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur Matériel Ferroviaire (hors IFRIC12)	105	624	1 053	1 782	2 024	- 242	-12%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur autres immobilisations (hors IFRIC12)	222	258	41	520	593	- 72	-12%
Engagements liés aux activités opérationnelles (donnés)	**2 351**	**6 544**	**2 040**	**10 935**	**8 828**	**2 106**	**24%**
ENGAGEMENTS DONNES	**2 351**	**6 544**	**2 040**	**10 935**	**8 828**	**2 106**	**24%**

9.3.8.2. ENGAGEMENTS RECUS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - mat. ferroviaire (reçus)	651	2 790	1 079	4 521	5 155	- 634	-12%
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - autres immobilisations (reçus)	207	235	41	483	570	- 88	-15%
Garantie de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur matériel ferroviaire (IFRIC12)	1 352	2 740	669	4 761	2 995	1 766	59%
Garanties financières reçues de tiers	368	1 323	0	1 691	987	704	71%
Location simple immobilier (reçus)	0	1	2	3	2	0	18%
Engagements liés aux activités opérationnelles (reçus)	**2 579**	**7 088**	**1 791**	**11 458**	**9 709**	**1 749**	**18%**
ENGAGEMENTS RECUS	**2 579**	**7 088**	**1 791**	**11 458**	**9 709**	**1 749**	**18%**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

10. NOTES EXPLICATIVES DES BILANS ET COMPTES DE RÉSULTAT DES ACTIVITÉS DE TRANSPORT FERROVIAIRE DE VOYAGEURS CONVENTIONNÉ

10.1. ACTIVITÉS DE TRANSPORT D'ILE-DE-FRANCE CONVENTIONNÉ

10.1.1. Bilan

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Immobilisations corporelles	241	281	- 39	-14%
Autres immobilisations financières	29	29	0	0%
Actif fi de conces non courant	536	777	- 241	-31%
Actifs non courants	806	1 086	- 281	-26%
Créances d'exploitation	763	713	50	7%
Trésorerie et équivalent trésorerie	75	339	- 265	-78%
Actifs courants	838	1 052	- 214	-20%
ACTIF	**1 644**	**2 138**	**- 495**	**-23%**

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Capital	158	178	- 20	-11%
Réserves	- 196	234	- 430	-184%
Résultat	38	61	- 24	-39%
Capitaux propres	0	474	- 474	-100%
Provisions non courantes	88	102	- 14	-14%
Emprunts et dettes financières	62	71	- 9	-13%
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	-	0	- 0	N/A
Engagements envers le personnel	170	140	30	22%
Passifs non courants	320	313	7	2%
Dettes d'exploitation	1 324	1 352	- 28	-2%
PASSIF	**1 644**	**2 138**	**- 495**	**-23%**

10.1.2. Compte de résultat

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	3 856	3 893	- 38	-1%
CHARGES DE PERSONNEL	- 794	- 825	31	-4%
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 2 758	- 2 741	- 17	1%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	4	6	- 2	-37%
IMPÔT ET TAXES	- 134	- 128	- 6	5%
MARGE OPÉRATIONNELLE	174	206	- 31	-15%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 105	- 99	- 6	6%
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	13	4	8	190%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	82	111	- 29	-26%
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	6	1	5	722%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	88	112	- 24	-21%
RÉSULTAT FINANCIER	6	- 0	6	N/A
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**94**	**112**	**- 18**	**-16%**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INTERNE	- 56	- 50	- 6	12%
RESULTAT NET	**38**	**61**	**- 24**	**-39%**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

10.1.3. Évènements marquants

OUVERTURE A LA CONCURRENCE

Le 22 mars 2025, la société STRETTO a repris l'exploitation des lignes T4 et T11. Le 14décembre 2025, la société RATP Cap Ile de France a repris l'exploitation des lignes T12 et T13. Ces 4 lignes sortent donc du périmètre historique de Transilien, et par conséquent, pour le transporteur, cela conduit à restituer à Île-de-France Mobilités le matériel roulant et certains actifs nécessaires à l'exploitation des lignes.

10.1.4. Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

10.1.5. Litiges

Aucun litige significatif n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

10.1.6. Immobilisations

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Acquisitions	Dot aux amort et dépré.	Cessions / radiations	Reprises de provisions	Reclassements	Autres	31/12/2025
Concessions, Brevets, Logiciels - Valeurs brutes	0	-	-	-	-	0	- 0	0
Immobilisations incorporelles - Encours	0	- 0	-	-	-	0	- 0	0
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	-	-	-	-	-	-	- 0	- 0
Total Immobilisations incorporelles	**-**	**- 0**	**-**	**-**	**-**	**0**	**0**	**0**
Terrains	-	-	-	- 0	-	0	0	- 0
Construtions et agencements	- 0	-	-	- 0	-	- 0	- 0	- 0
Installations techniques, mat & out	0	-	-	0	-	- 0	0	0
Autres immobilisations corporelles	- 0	-	-	0	-	- 0	0	- 0
Immobilisations fixes - Encours	- 0	0	-	-	-	1	0	1
IFRS16 Immo fixes - VB	131	21	-	- 14	-	10	-	149
Total brut des Installations Fixes	131	21	-	- 14	-	11	-	150
Matériel ferroviaire	3 831	-	-	- 23	-	12	-	3 819
Matériel ferroviaire - Encours	27	35	-	-	-	- 28	- 0	34
IFRS16 MR - VB	3	-	-	-	-	0	-	3
Total brut du Matériel Roulant	3 860	35	-	- 23	-	- 15	-	3 857
Total des immobilisations corporelles brutes	3 991	57	-	- 37	-	- 4	-	4 006
Construtions et agencements - amort	- 0	-	- 0	- 0	-	- 0	0	- 0
Installations techniques. mat & out - amort	0	-	- 0	- 0	-	-	- 0	- 0
Autres immo corporelles - amort	0	-	- 0	0	-	- 0	0	0
Provision dépréciation immos fixes	-	-	-	-	- 0	-	0	-
IFRS16 Immo fixes - amort	- 63	-	- 31	14	-	- 10	-	- 90
Total Amortissement des Installations Fixes	- 63	-	- 31	14	- 0	- 10	-	- 90
Matériel ferroviaire - amort	- 3 352	-	- 125	23	- 0	- 0	-	- 3 454
IFRS16 MR - amort	- 1	-	- 1	-	-	-	-	- 2
Total Amortissement du Matériel Roulant	- 3 353	-	- 126	23	- 0	- 0	-	- 3 456
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	- 3 416	-	- 156	37	- 0	- 10	-	- 3 545
Subventions brutes	- 708	- 35	-	19	-	55	- 0	- 670
Subventions amortissements	414	-	-	- 15	52	- 0	-	450
Subventions nettes	- 295	- 35	-	4	52	55	- 0	- 220
Immobilisations corporelles nettes Installations Fixes	68	21	- 31	- 0	- 0	1	0	60
Immobilisations corporelles nettes Matériel Roulant	507	35	- 126	- 0	- 0	- 15	0	401
Total immobilisations corporelles nettes	**281**	**21**	**- 156**	**4**	**52**	**40**	**0**	**241**
Total des immobilisations corporelles et incorporelles brutes	*3 283*	*21*	*-*	*- 17*	*-*	*50*	*-*	*3 337*
Total des amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	*- 3 002*	*-*	*- 156*	*21*	*52*	*- 10*	*-*	*- 3 095*
Total des immobilisations corporelles & incorporelles nettes	**281**	**21**	**- 156**	**4**	**52**	**41**	**0**	**241**

Les immobilisations incorporelles nettes sont quasi-nulles au 31 décembre 2025, stable par rapport au 31 décembre 2024.Toutefois, des acquisitions ont eu lieu pour +50 M€ compensés par -50 M€ de retraitement IFRIC 12.

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à +241 M€ au 31 décembre 2025, soit une diminution de -40 M€ par rapport au 31 décembre 2024.
Cette variation s'explique par :

- Le poste des installations fixes, dont la valeur nette comptable s'élève à +60 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -8 M€ par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :
    - Des acquisitions pour +21 M€ (+373 M€ d'acquisitions dont +21 M€ liées à des nouvelles prises de bail éligibles à la norme IFRS 16 et -352 M€ de retraitements IFRIC 12)
    - Les amortissements de l'exercice pour -31 M€ ;
    - Des reclassements pour +1 M€ correspondant principalement à l'actualisation des droits immobiliers en juste valeur conformément à la norme IFRS 16.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Le poste du matériel roulant, dont la valeur nette comptable s'élève à +401 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -106 M€ par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :
    - Des acquisitions pour +35 M€ (+850 M€ d'acquisitions et -814 M€ de retraitements IFRIC 12) ;
    - Des amortissements pour -126 M€ ;
    - Des reclassements pour -15 M€ correspondant principalement aux ajustements d'actifs financiers de concession.
- Le poste des subventions d'investissement, dont la valeur nette comptable s'élève à -220 M€ au 31 décembre 2025, soit une évolution de +75 M€ par rapport au 31 décembre 2024, due principalement aux évolutions suivantes :
    - Des augmentations pour -35 M€ liées aux effets suivants :
        - -1 374 M€ d'appels de fonds au titre de la modernisation ou transformation du matériel roulant ;
        - +1 239 M€ de retraitement IFRIC12 ;
        - +100 M€ d'ajustement de la subvention méritée.
    - Des amortissements pour +52 M€ ;
    - Des reclassements pour +55 M€ correspondant principalement aux ajustements d'actifs financiers de concession.

Actifs financiers de concessions

Les actifs financiers de concessions s'élèvent à +536 M€ au 31 décembre 2025 contre +777 M€ au 31 décembre 2024, soit une variation de -241 M€.
Cette variation s'explique par :

- La variation des concessions – Installations Fixes pour -69 M€, détaillée ci-dessous.
- La variation des concessions – Matériel Roulant pour -172 M€, détaillée ci-dessous.

Depuis le 1er janvier 2020, les immobilisation incorporelles et corporelles affectées à Transilien entrent dans le champ d'application de la norme IFRIC 12, à l'exception du matériel roulant amianté. En effet, son statut « amianté » empêche toute cession ou reprise par l'autorité organisatrice.

Tableau de variation

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Augmentation	Dotations	Diminutions	Cessions / radiations	Reprises	Reclassements	Autres	31/12/2025
Actif financ conv IF MES	217	-	- 3	-	- 17	7	- 25	-	179
Actif financ conv IF EC	- 8	402	-	- 388	- 7	-	12	- 0	11
Flux Rés Actif fi conv IF MES	- 68	-	3	- 41	-	10	20	-	- 76
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	93	-	-	- 38	0	-	- 4	-	51
Installations fixes	235	402	-	- 467	- 24	17	2	-	165
Actif financ conv MR EC	40	36	-	-	-	-	-	-	76
Actif financ conv MRE MES	472	-	- 0	-	- 174	96	- 43	-	351
Actif financ conv MRE EC	35	814	-	- 851	- 1	-	- 51	- 0	- 54
Flux Rés Actif fi conv MRE MES	6	-	0	- 63	-	78	43	-	64
Flux Rés Actif fi conv MRE EC	- 10	-	-	- 58	1	-	-	-	- 67
Matériel roulant	542	851	-	- 971	- 174	174	- 51	-	370
Total des actifs financiers de concession	**777**	**1 253**	**-**	**- 1 439**	**- 198**	**191**	**- 49**	**-**	**536**

Les actifs financiers de concession Installations fixes ont diminué de -69 M€. Cette variation s'explique par :

- Une augmentation des actifs financiers de concession à hauteur de +402 M€ liée aux acquisitions d'installations fixes, dont +50 M€ afférents à des immobilisations incorporelles ;
- Une diminution des actifs financiers de concession pour -467 M€ dont :

- Des subventions d'investissement appelées relatives aux actifs ci-dessus pour -388 M€ ;
- Des ajustements de subventions méritées pour -41 M€ ;
- Des retraitements d'amortissements pour -38 M€ ;

- Des radiations de projets en cours pour -7 M€ ;
- Des reclassements pour +2 M€.

Les actifs financiers de concession Matériel Roulant ont diminué de -172 M€. Cette variation s'explique par :

- Une augmentation des actifs financiers de concession à hauteur de +851 M€ dont :
  - Des acquisitions de matériel roulant pour + 814 M€ ;
  - Des avances versées relatives à des actifs éligibles IFRIC 12 pour +36 M€.
- Une diminution des actifs financiers de concession pour -971 M€ dont :
  - Des subventions d'investissement appelées relatives aux actifs ci-dessus pour -851 M€ ;
  - Des ajustements de subventions méritées pour -59 M€ ;
  - Des retraitements d'amortissements pour -61 M€.
- Des reclassements pour -51 M€ correspondant principalement aux ajustements d'actifs financiers de concession pour -40 M€ et à la cession de locomotives BB 27300 à des entreprises externes pour -7 M€.

10.1.7. Subventions

10.1.7.1. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Variation de l'exercice	31/12/2025
Subv. d'invest. brutes - installations fixes	0	- 0	-
Subv. d'invest. inscrites au CR - installations fixes	-	-	-
Subv. d'invest. brutes - matériel roulant	708	- 38	670
Subv. d'invest. inscrites au CR - matériel roulant	- 414	- 36	- 450
Subventions d'investissement nettes	295	- 75	220

Les subventions d'investissement s'élèvent à +220 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -75 M€ par rapport au 31 décembre 2024.
Cette variation est détaillée *supra* dans la partie *Immobilisations*.

10.1.7.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
Subventions d'exploitation	21	26	- 5	-19%

Les subventions d'exploitation s'élèvent à +21 M€ au 31 décembre 2025, soit une variation de -5 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

10.1.8. Capitaux propres

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Changement de méthode	Ecart de réévaluation	Autres	31/12/2025
Capitaux propres	474	-	38	- 471	-	- 22	- 19	0
dont capital	178	-	-	-	-	-	- 20	158
dont report à nouveau et réserves	234	61	-	- 471	-	- 22	1	- 196
dont report à nouveau	368	105	-	- 471	-	-	1	2
dont reserves	- 133	- 43	-	-	-	- 22	0	- 198
dont résultat	61	- 61	38	-	-	-	-	38

Les capitaux propres s'élèvent à 0 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -474 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique essentiellement par :

- Le résultat de l'exercice pour +38 M€ ;
- Les dividendes versés pour -471 M€ ;
- Des écarts de réévaluation pour -22 M€ imputés aux réserves ;
- Des autres variations pour -19 M€. Conformément aux règles de séparation comptable, une réduction de capital à hauteur de -20 M€ a été réalisée en date du 31 décembre 2025 afin d'équilibrer la structure de financement de l'activité Transport d'Île-de-France conventionné (cf. § 4.3. Résolution des déséquilibres manifestes sur les structures de financement dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

10.1.9. Engagements envers le personnel

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*
Provisions Retraites	6	5	0
Provisions Complément CS	4	3	0
Provisions Médaille d'honneur du travail	5	5	- 0
Provisions Rentes accidents	19	20	- 1
Provisions Action sociale	12	13	- 1
Provisions Indemnités fin contrat de travail	3	3	0
Provisions Avantages fin de carrière	31	29	2
Provisions CAA	86	57	29
Provisions Autres avantages au personnel	5	4	1
Provisions Ex-Apprentis	0	0	- 0
Provisions Départs Volontaires	0	0	-
Total	**170**	**140**	**30**

Les provisions pour engagements envers le personnel s'élèvent à +170 M€ au 31 décembre 2025 contre +140 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +30 M€.
Cette variation s'explique principalement par :

- La hausse des engagements au titre des provisions CAA (Cessation Anticipée d'Activité) pour +29 M€ due aux évolutions suivantes :
  - +24 M€ au titre des écarts actuariels à porter en capitaux propres ;
  - +5 M€ au titre des droits acquis ;
  - +2 M€ au titre du coût financier ;
  - +1 M€ au titre des transferts intra SA SNCF Voyageurs, en lien avec les mouvements de personnel entre activités.
- La baisse des engagements au titre des rentes accidents pour -1 M€ due aux évolutions suivantes :
  - -1 M€ au titre des écarts actuariels à porter en capitaux propres ;
  - -1 M€ au titre des prestations versées ;

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- +1 M€ au titre des droits acquis.

10.1.10. Effectifs

L'effectif moyen s'élève à 9 899 ED au 31 décembre 2025.

10.1.11. Engagements hors bilan

10.1.11.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Garanties opérationnelles (de soumission - de bonne exécution)	-	15	-	15	15	-	0%
Engagements fermes d'achats de matières premières (électricité, gazole)	99	135	340	573	467	106	23%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur Matériel Ferroviaire (IFRIC12)	698	2 908	109	3 716	1 761	1 955	111%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur Matériel Ferroviaire (hors IFRIC12)	105	624	1 053	1 782	2 024	- 242	-12%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur autres immobilisations (hors IFRIC12)	205	255	41	501	571	- 71	-12%
Engagements liés aux activités opérationnelles (donnés)	**1 107**	**3 936**	**1 543**	**6 586**	**4 837**	**1 749**	**36%**
ENGAGEMENTS DONNES	**1 107**	**3 936**	**1 543**	**6 586**	**4 837**	**1 749**	**36%**

Les engagements liés aux activités opérationnelles donnés par les activités de transport d'Ile-de-France conventionnées s'élèvent à +6 586 M€ au 31 décembre 2025 contre +4 837 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +1 749 M€.
Ils concernent principalement :

- Les garanties opérationnelles (de soumission - de bonne exécution) pour +15 M€, stable par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond à la garantie de bonne exécution relative au contrat SIEMENS conclu le 19 janvier 2016 au titre du marché n°2014-01 NExTEO (nouveau système d'exploitation des trains Est-Ouest), concernant la prestation et la livraison d'un nouveau système d'exploitation des trains à déployer dans le cadre du prolongement du RER à l'ouest. Les garanties arriveront à leur terme et deviendront caduques au plus tard le 23 mars 2027.
- Les engagements fermes d'achats de matières premières (électricité, gazole) pour +573 M€, en hausse de +106 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cela correspond aux engagements donnés au titre de l'énergie électrique de traction.
- Les engagements du plan prévisionnel d'investissement restant à exécuter sur matériel ferroviaire (IFRIC12) pour +3 716 M€, en hausse de +1 955 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cela correspond essentiellement aux engagements suivants :
  - Commande des rames MING (Matériel Interconnecté Nouvelle Génération) RER B pour +1 043 M€, en augmentation de +11 M€ par rapport à l'exercice précédent ;
  - Commande des automotrices RER NG (nouvelle génération) pour +2 622 M€, en augmentation de +2 001 M€ par rapport à l'exercice précédent ;
  - 5 marchés pour l'acquisition de plusieurs rames Regio2N Ile de France pour +50 M€, en baisse de -55 M€ par rapport à l'exercice précédent.
- Le Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur Matériel Ferroviaire (hors IFRIC12) s'élève à +1 782 M€, en baisse de -242 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond au montant des travaux faisant l'objet de conventions signées dans le cadre du Plan Pluri annuel d'Investissement (PPI) sur le matériel roulant hors matériel neuf. Il s'agit de programmes de révision, rénovation et d'équipement du matériel roulant couverts par une convention unique sur la période 2020-2023 prolongée sur 2 années supplémentaires

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

2024 et 2025 en date du 28 juin 2023 (cf. évènements marquants de l'exercice des annexes aux comptes séparés 2023).

- Le Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur autres immobilisations (hors IFRIC12) pour +501 M€, en baisse de -71 M€ par rapport à l'exercice précédent. Il comprend :
    - Les engagements hors Contrat Plan Etat Région (CPER) pour +476 M€ dont NExTEO pour +233 M€, ventes / validation de titres de transport pour +84 M€ et nouveaux programmes liés au numérique et à la cybersécurité pour +57 M€ ;
    - Les engagements dans le cadre du Contrat Plan Etat Région (CPER) pour +25 M€ dont schémas directeurs pour +14 M€.

10.1.11.2. ENGAGEMENTS RECUS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - mat. ferroviaire (reçus)	105	624	1 053	1 782	2 024	- 242	-12%
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - autres immobilisations (reçus)	198	234	41	473	560	- 87	-16%
Garantie de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur matériel ferroviaire (IFRIC12)	755	2 363	669	3 787	2 011	1 776	88%
Garanties financières reçues de tiers	92	1 016	0	1 108	846	263	31%
Location simple immobilier (reçus)	0	0	0	0	1	- 1	-67%
Engagements liés aux activités opérationnelles (reçus)	**1 151**	**4 237**	**1 763**	**7 151**	**5 441**	**1 709**	**31%**
ENGAGEMENTS RECUS	**1 151**	**4 237**	**1 763**	**7 151**	**5 441**	**1 709**	**31%**

Les engagements liés aux activités opérationnelles reçus par les activités de transport d'Ile-de-France conventionnées s'élèvent à +7 151 M€ au 31 décembre 2025 contre +5 441 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +1 709 M€.
Ils concernent principalement :

- Les subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - matériel ferroviaire pour +1 782 M€, en baisse de -242 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement s'explique par la rénovation des équipements prévue dans le Plan Pluri annuel d'Investissement (PPI) dont :
    - Les projets concernant l'évolution du système ;
    - Les projets de rénovation équipement et de maintenance patrimoniale ;
    - La variation de -242 M€ s'explique principalement par :
        - Les appels de fonds intervenus sur la période, en lien avec la finalisation de programmes MR travaux ;
        - Compensés partiellement par de nouveaux programmes entraînant des frais de maintenance patrimoniale.
- Les subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - autres immobilisations pour +473 M€, en baisse de -87 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cela concerne :
    - Les engagements hors CPER pour +451 M€ dont : NExTEO pour +230 M€, vente/validation de titres de transport pour +84 M€ et nouveaux programmes liés au numérique et à la cybersécurité pour +57 M€ ;
    - Les engagements dans le cadre du Contrat Plan État Région (CPER) pour +22 M€ dont schémas directeurs pour +13 M€ ainsi que les Pôles d'Echanges Mulitmodaux (PEM) et interconnexions pour +9 M€.
- La garantie de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur matériel ferroviaire (IFRIC12) pour +3 787 M€, en hausse de +1 776 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement porte principalement sur les programmes des RER NG (Nouvelle Génération) et Matériel Interconnecté Nouvelle Génération (MING). La variation s'explique

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

principalement par l'augmentation des engagements liés aux dispositions contractuelles prévues dans les conventions de financement associées.

- Les garanties financières reçues de tiers pour +1 108 M€, en hausse de +263 M€ par rapport à l'exercice précédent.
    - Cet engagement s'explique essentiellement par les cautions bancaires liées aux contrats Bombardier et Alstom ;
    - La variation de +263 M€ s'explique principalement par la hausse des versements à termes à effectuer de la part des constructeurs en lien avec les nouvelles commandes effectuées.

10.1.12. Impôt sur les sociétés

En M€	31/12/25	
	Base	Impôts
Résultat avant impôts et après crédits d'impôts	94	
Charge d'impôt théorique (25%)		-23
Charge d'impôt réelle		-56
Ecart		33
Réintégrations	101	
Déductions	-68	
Charges financières nettes déductibles	0	
Imputation des déficits reportables	0	
Impôts différés non constatés (passage CRC / IFRS)	23	
Ajustements en base	56	
Constitution de déficits reportables	0	
Total des écarts de base	56	-14
Chiffre d'affaires en normes françaises	4 461	
Contribution additionnelle		-1
Contribution exceptionnelle		-18
Autres		0
Ecart expliqué		-33
Ecart résiduel		0
Déficits reportables au 1er janvier 2025	0	
Création	0	
Consommation	0	
Déficits reportables au 31 Décembre 2025	0	

Le résultat avant impôts est présenté en normes IFRS. Aucun impôt différé n'est constaté comme indiqué en note 4.2.6 des « Principes comptables et règles de Séparation Comptable ».

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

L'impôt sur les sociétés interne des Activités de transport d'Ile-de-France conventionné s'élève à 56 M€ au 31 décembre 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

10.2. ACTIVITÉS DES TRAINS D'EQUILIBRE DU TERRITOIRE CONVENTIONNÉS

10.2.1. Bilan

En M€et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Immobilisations incorporelles	1	0	1	N/A
Immobilisations corporelles	7	7	0	7%
Autres immobilisations financières	2	2	-	0%
Actif fi de conces non courant	65	13	53	423%
Actifs non courants	76	22	54	250%
Créances d'exploitation	98	81	17	21%
Actifs financiers courants	102	102	-	0%
Trésorerie et équivalent trésorerie	415	621	- 206	-33%
Actif fi de concession courant	-	- 2	2	-100%
Actifs courants	615	802	- 187	-23%
ACTIF	**691**	**823**	**- 133**	**-16%**

En M€et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Capital	2	41	- 39	-96%
Réserves	7	77	- 70	-91%
Résultat	49	51	- 1	-2%
Capitaux propres	58	168	- 110	-65%
Provisions non courantes	45	55	- 10	-18%
Emprunts et dettes financières	5	6	- 0	-1%
Engagements envers le personnel	33	27	7	25%
Passifs non courants	84	87	- 4	-4%
Dettes d'exploitation	549	568	- 19	-3%
PASSIF	**691**	**823**	**- 133**	**-16%**

Les actifs financiers courants correspondent au compte courant entre les activités et le Corporate qui gère la trésorerie pour l'ensemble des activités (cf. § 4.1.10.3 Mise en place d'un compte courant entre les activités conventionnées et le Corporate dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

10.2.2. Compte de résultat

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	634	621	12	2%
CHARGES DE PERSONNEL	- 113	- 123	10	-8%
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 469	- 445	- 24	5%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	3	4	- 1	-17%
IMPÔT ET TAXES	- 18	- 18	- 0	1%
MARGE OPÉRATIONNELLE	37	39	- 2	-6%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 4	- 3	- 2	63%
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	8	3	5	159%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	41	40	1	3%
DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION PERTES VALEURS	0	- 3	3	-105%
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	1	1	- 0	-14%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	41	38	4	10%
RÉSULTAT FINANCIER	18	20	- 2	-11%
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**59**	**58**	**1**	**3%**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INTERNE	- 10	- 7	- 3	37%
RESULTAT NET	**49**	**51**	**- 1**	**-2%**

10.2.3. Évènements marquants

OUVERTURE A LA CONCURRENCE

L'État, Autorité organisatrice de mobilité des trains d'équilibre du territoire (TET), a choisi SNCF Voyageurs, mardi 28 janvier 2025, pour continuer à exploiter, à partir de 2027 et pour dix ans, les lignes Intercités Nantes-Bordeaux et Nantes-Lyon, les premières de ce type ouvertes à la concurrence. Le statut du lot relatif aux lignes Clermont-Ferrand-Saint-Martin-Sail-les-Bains, Clermont-Ferrand-Béziers, Toulouse-Hendaye, est actuellement en discussion avec les régions.

EVOLUTIONS DES OFFRES

La principale évolution de l'offre Intercités concerne le démarrage de l'offre quotidienne d'un aller-retour entre Nancy et Lyon dans le cadre du déploiement de la ligne d'équilibre du territoire Metz-Lyon validée dans l'avenant 4 entre Intercités et la Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM).

10.2.4. Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

10.2.5. Litiges

Aucun litige significatif n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

10.2.6. Immobilisations

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Acquisitions	Dot aux amort et dépré.	Cessions / radiations	Reprises de provisions	Reclassements	Autres	31/12/2025
Concessions, Brevets, Logiciels - Valeurs brutes	1	-	-	-	-	1	-	2
Immobilisations incorporelles - En cours	-	0	-	-	-	- 0	-	-
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	- 1	-	- 0	-	-	-	-	- 1
Total Immobilisations incorporelles	**0**	**0**	**- 0**	**-**	**-**	**1**	**-**	**1**
Construtions et agencements	2	-	-	-	-	- 0	-	2
Installations techniques, mat & out	0	-	-	-	-	- 0	0	0
Autres immobilisations corporelles	1	-	-	-	-	1	-	2
Immobilisations fixes - En cours	1	1	-	-	-	- 2	0	0
IFRS16 Immo fixes - VB	13	4	-	- 1	-	1	-	17
Total brut des Installations Fixes	17	4	-	- 1	-	0	-	21
Matériel ferroviaire	862	-	-	- 205	-	- 39	-	619
Matériel ferroviaire - En cours	0	- 0	-	-	-	- 0	0	- 0
IFRS16 MR - VB	1	0	-	- 0	-	-	-	2
Total brut du Matériel Roulant	864	0	-	- 205	-	- 39	-	620
Total des immobilisations corporelles brutes	881	5	-	- 206	-	- 38	-	641
Construtions et agencements - amort	- 1	-	- 0	-	-	-	-	- 1
Installations techniques. mat & out - amort	- 0	-	- 0	-	-	-	0	- 0
Autres immo corporelles - amort	- 1	-	- 0	-	-	-	-	- 1
IFRS16 Immo fixes - amort	- 7	-	- 4	1	-	- 1	-	- 12
Total Amortissement des Installations Fixes	- 10	-	- 4	1	-	- 1	-	- 14
Matériel ferroviaire - amort	- 861	-	- 0	205	-	38	-	- 618
Provision dépréciation matériel roulant	- 1	-	- 0	-	1	-	-	- 0
IFRS16 MR - amort	- 1	-	- 0	0	-	-	-	- 2
Total Amortissement du Matériel Roulant	- 864	-	- 1	205	1	38	-	- 620
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	- 873	-	- 5	206	1	37	-	- 634
Subventions brutes	- 37	- 62	-	15	-	63	-	- 21
Subventions amortissements	36	-	-	- 15	- 0	- 1	-	21
Subventions nettes	- 1	- 62	-	0	- 0	63	- 0	- 0
Immobilisations corporelles nettes Installations Fixes	7	4	- 4	-	-	- 0	0	7
Immobilisations corporelles nettes Matériel Roulant	0	0	- 1	-	1	- 0	- 0	0
Total immobilisations corporelles nettes	**7**	**- 57**	**- 5**	**0**	**1**	**62**	**0**	**7**
Total des immobilisations corporelles et incorporelles brutes	*845*	*- 57*	*-*	*- 191*	*-*	*26*	*-*	*622*
Total des amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	*- 838*	*-*	*- 5*	*191*	*1*	*37*	*-*	*- 614*
Total des immobilisations corporelles & incorporelles nettes	**7**	**- 57**	**- 5**	**0**	**1**	**63**	**0**	**8**

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent à +1 M€ au 31 décembre 2025, en augmentation de +1 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à +7 M€ au 31 décembre 2025, soit une variation quasi-nulle par rapport au 31 décembre 2024.
Cette variation s'explique par :

- Le poste des installations fixes, dont la valeur nette comptable s'élève à +7 M€ au 31 décembre 2025, stable par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :
  - Des acquisitions pour +4 M€ (+12 M€ d'acquisitions dont +4 M€ liées à des nouvelles prises de bail éligibles à la norme IFRS 16 et -8 M€ de retraitements IFRIC 12) ;
  - Des amortissements pour -4 M€.
- Le poste du matériel roulant, dont la valeur nette comptable est quasi-nulle au 31 décembre 2025, stable par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :
  - Des acquisitions nettes quasi-nulles (+66 M€ d'acquisitions et -66 M€ de retraitements IFRIC 12) ;
  - Des amortissements pour -1 M€ ;
  - Des reprises de dépréciation pour +1 M€.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Le poste des subventions d'investissements, dont la valeur nette comptable est quasi-nulle au 31 décembre 2025, soit une évolution de +1 M€ par rapport au 31 décembre 2024, due principalement aux évolutions suivantes :
    - Des augmentations pour -62 M€ liées aux effets suivants :
        - -63 M€ d'appels de fonds au titre de la modernisation ou transformation du matériel roulant ;
        - +36 M€ de retraitement IFRIC12, dont +61 M€ relatifs au matériel roulant ;
        - -35 M€ d'ajustement de la subvention méritée.
    - Des reclassements pour +63 M€ correspondant principalement aux ajustements d'actifs financiers de concession.

Actifs et passifs financiers de concessions

Les actifs financiers de concession s'élèvent à +67 M€ au 31 décembre 2025, contre +13 M€ au 31 décembre 2024, soit une variation de +54 M€. Cette variation s'explique par :

- La variation des concessions – Installations Fixes pour +11 M€, détaillée ci-dessous ;
- La variation des concessions – Matériel Roulant pour +45 M€, détaillée ci-dessous.

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Augmentation	Dotations	Diminutions	Cessions / radiations	Reprises	Reclassements	Autres	31/12/2025
Actif financ conv IF MES	4	-	-	-	- 0	0	0	-	4
Actif financ conv IF EC	- 41	8	-	25	-	-	2	-	- 6
Flux Rés Actif fi conv IF MES	0	-	-	- 0	-	-	0	-	1
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	34	-	-	- 25	-	-	-	-	9
Installations fixes	- 3	8	-	- 0	- 0	0	3	-	8
Actif financ conv MRE MES	19	-	- 0	-	- 24	24	- 8	-	10
Actif financ conv MRE EC	1	66	-	- 61	- 0	-	- 13	- 0	- 8
Flux Rés Actif fi conv MRE MES	- 1	-	0	- 10	-	-	10	-	- 0
Flux Rés Actif fi conv MRE EC	- 3	-	-	61	0	-	-	-	58
Matériel roulant	15	66	-	- 10	- 24	24	- 11	-	60
Total des actifs financiers de concession	**13**	**74**	**-**	**- 10**	**- 24**	**24**	**- 9**	**-**	**67**

Les actifs financiers de concession installations fixes ont diminué de +11 M€. Cette variation s'explique par :

- Une augmentation des actifs financiers de concession à hauteur de +8 M€ liée aux acquisitions d'installations fixes ;
- Des reclassements pour +3 M€.

Les actifs financiers de concession matériel roulant ont augmenté de +45 M€. Cette variation s'explique par :

- Une augmentation des actifs financiers de concession à hauteur de +66 M€ ;
- Une diminution des actifs financiers de concession pour -10 M€ dont :
    - Des subventions d'investissement appelées relatives aux actifs ci-dessus pour -61 M€ ;
    - Des subventions méritées pour lesquelles les acquisitions ne sont pas encore réalisées pour +61 M€;
    - Des retraitements d'amortissements pour -10 M€ ;
- Des reclassements pour -11 M€ principalement liés aux ajustements d'actifs financiers de concession.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

10.2.7. Subventions

10.2.7.1. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Variation de l'exercice	31/12/2025
Subv. d'invest. brutes - installations fixes	0	- 0	0
Subv. d'invest. inscrites au CR - installations fixes	-	-	-
Subv. d'invest. brutes - matériel roulant	37	- 16	21
Subv. d'invest. inscrites au CR - matériel roulant	- 36	15	- 21
Subventions d'investissement nettes	1	- 1	0

Les subventions d'investissement nettes sont quasi-nulles au 31 décembre 2025, soit une variation -1 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

10.2.7.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
Subventions d'exploitation	1	4	- 3	-73%

Les subventions d'exploitation s'élèvent à +1 M€ au 31 décembre 2025 soit une variation de -3 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

10.2.8. Capitaux propres

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Changement de méthode	Ecart de réévaluation	Autres	31/12/2025
Capitaux propres	168	-	49	- 116	-	- 5	- 39	58
dont capital	41	-	-	-	-	-	- 39	2
dont report à nouveau et réserves	77	51	-	- 116	-	- 5	- 0	7
dont report à nouveau	70	46	-	- 116	-	-	- 0	- 0
dont reserves	6	5	-	-	-	- 5	0	7
dont résultat	51	- 51	49	-	-	-	-	49

Les capitaux propres s'élèvent à +58 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -110 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique essentiellement par :

- Le résultat de l'exercice pour +49 M€ ;
- Les dividendes versés pour -116 M€ ;
- Des écarts de réévaluation pour -5 M€ imputés aux réverses ;
- Des autres variations pour -39 M€. Conformément aux règles de séparation comptable, une réduction de capital à hauteur de -39 M€ a été réalisée en date du 31 décembre 2025 afin d'équilibrer la structure de financement de l'activité des Trains d'équilibre du territoire conventionnés (cf. § 4.3. Résolution des déséquilibres manifestes sur les structures de financement dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

10.2.9. Engagements envers le personnel

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)
Provisions Retraites	1	1	0
Provisions Complément CS	0	1	-0
Provisions Médaille d'honneur du travail	1	1	0
Provisions Rentes accidents	4	5	-0
Provisions Action sociale	2	2	-0
Provisions Indemnités fin contrat de travail	0	0	0
Provisions Avantages fin de carrière	7	6	1
Provisions CAA	18	12	6
Provisions Autres avantages au personnel	0	0	0
Provisions Ex-Apprentis	0	0	-0
Provisions Départs Volontaires	-	-	-
Total	**33**	**27**	**7**

Les provisions pour engagements envers le personnel s'élèvent à +33 M€ au 31 décembre 2025 contre +27 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +7 M€.
Cette variation s'explique principalement par :

- La hausse des engagements au titre des provisions CAA (Cessation Anticipée d'Activité) pour +6 M€ due aux évolutions suivantes :
  - +5 M€ au titre des écarts actuariels à porter en capitaux propres ;
  - +1 M€ au titre des droits acquis.

10.2.10. Effectifs

L'effectif moyen s'élève à 1 337 ED au 31 décembre 2025.

10.2.11. Engagements hors bilan

10.2.11.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Engagements fermes d'achats de matières premières (électricité, gazole)	14	19	47	79	62	17	28%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur Matériel Ferroviaire (IFRIC12)	157	735	-	893	467	425	91%
Engagements liés aux activités opérationnelles (donnés)	**171**	**754**	**47**	**972**	**529**	**443**	**84%**
ENGAGEMENTS DONNES	**171**	**754**	**47**	**972**	**529**	**443**	**84%**

Les engagements liés aux activités opérationnelles donnés par les activités de transport de voyageurs des trains d'équilibre du territoire conventionnées s'élèvent à +972 M€ au 31 décembre 2025 contre +532 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +440 M€.
Ils concernent principalement :

- Les engagements fermes d'achats de matières premières pour +79 M€, en hausse de +17 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond à l'électricité de traction ;
- Le plan prévisionnel d'investissements restant à exécuter sur Matériel Ferroviaire (IFRIC12) pour +893 M€, en augmentation de +425 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond principalement aux projets suivants :

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Rames Oxygène - Trains d'Equilibre du Territoire (ex AMLD TET- Automotrice Moyenne et Longue Distance - Trains d'Equilibre du Territoire) pour +445 M€, en baisse de -20 M€ par rapport à l'exercice précédent suite à la révision des engagements auprès du constructeur Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles (CAF) ;
- Rames Oxygène Transversale Sud pour +447 M€, suite à la levée d'option auprès du constructeur Construcciones y Auxililar de Ferrocarriles.

10.2.11.2. ENGAGEMENTS RECUS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - mat. ferroviaire (reçus)	65	798	1	863	846	18	2%
Garanties financières reçues de tiers	120	94	0	214	0	214	N/A
Location simple immobilier (reçus)	0	0	-	0	0	0	N/A
Engagements liés aux activités opérationnelles (reçus)	**185**	**892**	**1**	**1 078**	**846**	**232**	**27%**
ENGAGEMENTS RECUS	**185**	**892**	**1**	**1 078**	**846**	**232**	**27%**

Les engagements liés aux activités opérationnelles reçus par les activités de transport de voyageurs des trains d'équilibre du territoire conventionnées s'élèvent à +1 078 M€ au 31 décembre 2025 contre +846 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +232 M€.
Ils concernent principalement :

- Les subventions d'investissement à recevoir des autorités organisatrices - matériel ferroviaire - pour +863 M€, en hausse de +18 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond essentiellement aux projets suivants :
  - Rames Oxygène pour la Transversale Sud pour +492 M€, en baisse de -1 M€ liée aux appels de fonds prévus par la convention. Il s'agit d'un programme d'acquisition des rames automotrices pour les Trains d'Équilibre du Territoire des lignes Bordeaux-Toulouse-Marseille. Cet investissement est financé à 100% par l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (AFITF) ;
  - Rames Oxygène pour les lignes Paris-Clermont-Ferrand et Paris-Limoges-Toulouse pour +291 M€, en hausse de +1 M€ par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit d'un programme d'acquisition des rames automotrices pour les Trains d'Équilibre du Territoire. Cet investissement est financé à 100% par l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (AFITF). Ce poste reste stable par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des subventions appelées fin 2024 ;
  - Rames Omnéo Normandie pour +23 M€, de même qu'au 31 décembre 2024. Il s'agit d'un programme d'acquisition des rames OMNEO Normandie, financé à 100% par l'autorité organisatrice Normandie ;
  - La convention Corail et les avenants pour +53 M€, en hausse de +15 M€ par rapport à l'exercice précédent. C'est une convention de financement de programme industriel sur le matériel Corail. Cet investissement est financé à 100% par l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (AFITF).
- Les garanties financières reçues des tiers en augmentation de +214 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par les commandes Oxygène et AMLD.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

10.2.12. Impôt sur les sociétés

En M€	31/12/25	
	Base	Impôts
Résultat avant impôts et après crédits d'impôts	59	
Charge d'impôt théorique (25%)		-15
Charge d'impôt réelle		-10
Ecart		-5
Réintégrations	13	
Déductions	-37	
Charges financières nettes déductibles	0	
Imputation des déficits reportables	0	
Impôts différés non constatés (passage CRC / IFRS)	3	
Ajustements en base	-21	
Constitution de déficits reportables	0	
Total des écarts de base	-21	5
Chiffre d'affaires en normes françaises	655	
Contribution additionnelle		0
Contribution exceptionnelle		0
Autres		0
Ecart expliqué		5
Ecart résiduel		0
Déficits reportables au 1er janvier 2025	0	
Création	0	
Consommation	0	
Déficits reportables au 31 Décembre 2025	0	

Le résultat avant impôts est présenté en normes IFRS. Aucun impôt différé n'est constaté comme indiqué en note 4.2.6 des « Principes comptables et règles de Séparation Comptable ».
L'impôt sur les sociétés interne des activités des trains d'équilibre du territoire conventionnés s'élève à 10 M€ au 31 décembre 2025.
Les déficits reportables s'élèvent à 0 M€ au 31 décembre 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

10.3. TOTAL DES ACTIVITÉS DU TRANSPORT REGIONAL CONVENTIONNÉ

10.3.1. Bilan

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Immobilisations incorporelles	90	86	5	5%
Immobilisations corporelles	258	297	- 39	-13%
Autres immobilisations financières	28	29	- 0	0%
Actif fi de conces non courant	52	201	- 149	-74%
Actifs non courants	428	612	- 183	-30%
Créances d'exploitation	895	961	- 66	-7%
Actifs financiers courants	771	771	-	0%
Trésorerie et équivalent trésorerie	797	1 362	- 565	-41%
Actifs courants	2 463	3 094	- 631	-20%
ACTIF	**2 891**	**3 706**	**- 815**	**-22%**

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Capital	18	215	- 197	-92%
Réserves	- 50	298	- 348	-117%
Résultat	171	187	- 16	-8%
Capitaux propres	139	699	- 560	-80%
Provisions non courantes	84	94	- 11	-11%
Emprunts et dettes financières	87	87	1	1%
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	71	71	- 0	0%
Endettement interne	60	37	24	65%
Engagements envers le personnel	441	381	60	16%
Passif de concessi non courant	21	373	- 352	-94%
Passifs non courants	765	1 044	- 278	-27%
Dettes d'exploitation	1 987	1 963	24	1%
PASSIF	**2 891**	**3 706**	**- 815**	**-22%**

Les actifs financiers courants correspondent au compte courant entre les activités et le Corporate qui gère la trésorerie pour l'ensemble des activités (cf. § 4.1.10.3 Mise en place d'un compte courant entre les activités conventionnées et le Corporate dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

10.3.2. Compte de résultat

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	6 086	6 178	- 92	-1%
CHARGES DE PERSONNEL	- 1 678	- 1 773	95	-5%
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 3 902	- 3 928	26	-1%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	11	14	- 3	-19%
IMPÔT ET TAXES	- 251	- 252	1	0%
MARGE OPÉRATIONNELLE	267	239	28	12%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 94	- 88	- 6	7%
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	12	53	- 41	-78%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	184	204	- 19	-10%
DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION PERTES VALEURS	- 1	0	- 2	N/A
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	4	4	- 0	-2%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	186	208	- 21	-10%
RÉSULTAT FINANCIER	54	65	- 11	-17%
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**241**	**273**	**- 32**	**-12%**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INTERNE	- 70	- 86	16	-19%
RESULTAT NET	**171**	**187**	**- 16**	**-8%**

10.3.3. Immobilisations

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Acquisitions	Dot aux amort et dépré.	Cessions / radiations	Reprises de provisions	Reclassements	Autres	31/12/2025
Concessions, Brevets, Logiciels - Valeurs brutes	160	-	-	- 2	-	12	-	170
Immobilisations incorporelles - Encours	23	30	-	-	-	- 21	-	33
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	- 97	-	- 22	2	-	5	-	- 112
Total Immobilisations incorporelles	**86**	**30**	**- 22**	**-**	**-**	**- 3**	**-**	**90**
Terrains	9	-	-	- 0	-	0	-	9
Aménagement des terrains	31	-	-	- 1	-	- 1	-	29
Construtions et agencements	108	-	-	- 2	-	3	-	110
Installations techniques, mat & out	130	-	-	- 12	-	6	-	124
Autres immobilisations corporelles	104	-	-	- 2	-	10	-	113
Immobilisations fixes - Encours	20	28	-	-	-	- 15	-	33
IFRS16 Immo fixes - VB	180	42	-	- 22	-	- 4	-	196
Total brut des Installations Fixes	583	70	-	- 38	-	- 1	-	614
Matériel ferroviaire	2 021	-	-	- 83	-	89	-	2 027
Matériel ferroviaire - Encours	68	33	-	-	-	- 73	0	28
Matériel roulant - location financement	58	-	-	-	-	-	-	58
IFRS16 MR - VB	6	-	-	-	-	1	-	7
Total brut du Matériel Roulant	2 153	33	-	- 83	-	16	0	2 119
Total des immobilisations corporelles brutes	2 736	103	-	- 121	-	15	0	2 733
Aménagement des terrains - amort	- 15	-	- 1	0	-	1	-	- 15
Construtions et agencements - amort	- 72	-	- 5	2	-	- 1	-	- 77
Installations techniques. mat & out - amort	- 83	-	- 7	9	-	- 0	-	- 80
Autres immo corporelles - amort	- 61	-	- 7	2	-	- 1	-	- 67
Provision dépréciation immos fixes	- 0	-	- 1	-	0	-	-	- 1
IFRS16 Immo fixes - amort	- 97	-	- 38	22	-	1	-	- 113
Total Amortissement des Installations Fixes	- 329	-	- 59	35	0	- 1	-	- 353
Matériel ferroviaire - amort	- 1 743	-	- 63	83	-	- 6	-	- 1 729
Matériel roulant - location financement - amort	- 57	-	- 0	-	-	-	-	- 58
Provision dépréciation matériel roulant	-	-	- 1	-	-	-	-	- 1
IFRS16 MR - amort	- 3	-	- 1	-	-	-	-	- 5
Total Amortissement du Matériel Roulant	- 1 804	-	- 66	83	-	- 6	-	- 1 792
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	- 2 133	-	- 124	118	0	- 7	-	- 2 145
Subventions brutes	- 1 170	242	-	26	-	- 318	0	- 1 221
Subventions amortissements	863	-	-	- 21	51	- 2	0	891
Subventions nettes	- 307	242	-	5	51	- 320	0	- 330
Immobilisations corporelles nettes Installations Fixes	254	70	- 59	- 3	0	- 2	-	261
Immobilisations corporelles nettes Matériel Roulant	349	33	- 66	0	-	10	0	327
Total immobilisations corporelles nettes	**297**	**344**	**- 124**	**2**	**51**	**- 312**	**1**	**258**
Total des immobilisations corporelles et incorporelles brutes	*1 749*	*375*	-	*- 98*	-	*- 312*	*1*	*1 715*
Total des amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	*- 1 366*	-	*- 147*	*99*	*51*	*- 3*	-	*- 1 366*
Total des immobilisations corporelles & incorporelles nettes	**382**	**375**	**- 147**	**2**	**51**	**- 316**	**1**	**348**

10.3.4. Subventions

10.3.4.1. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Variation de l'exercice	31/12/2025
Subv. d'invest. brutes - installations fixes	121	1	122
Subv. d'invest. inscrites au CR - installations fixes	- 69	- 3	- 72
Subv. d'invest. brutes - matériel roulant	1 049	50	1 099
Subv. d'invest. inscrites au CR - matériel roulant	- 794	- 25	- 818
Subventions d'investissement nettes	307	23	330

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

10.3.4.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Subventions d'exploitation	17	32	- 16	-48%

10.3.5. Capitaux propres

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Changement de méthode	Ecart de réévaluation	Autres	31/12/2025
Capitaux propres	699	-	171	- 492	-	- 47	- 192	139
dont capital	215	-	-	-	-	-	- 197	18
dont report à nouveau et réserves	298	187	-	- 492	-	- 47	5	- 50
dont report à nouveau	259	192	-	- 492	-	-	7	- 35
dont reserves	39	- 5	-	-	-	- 47	- 2	- 15
dont résultat	187	- 187	171	-	-	-	-	171

10.3.6. Engagements envers le personnel

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)
Provisions Retraites	12	12	- 0
Provisions Complément CS	5	5	- 0
Provisions Médaille d'honneur du travail	5	9	- 4
Provisions Rentes accidents	90	94	- 4
Provisions Action sociale	25	26	- 2
Provisions Indemnités fin contrat de travail	2	2	- 1
Provisions Avantages fin de carrière	75	73	2
Provisions CAA	207	143	64
Provisions Autres avantages au personnel	14	11	3
Provisions Ex-Apprentis	1	1	- 0
Provisions Départs Volontaires	7	5	2
Total	**441**	**381**	**60**

10.3.7. Effectifs

L'effectif moyen s'élève à 20 837 ED au 31 décembre 2025.

Ce chiffre inclut le retraitement effectué selon les directives ART concernant l'attribution des agents intervenant sur les installations de ravitaillement en combustible à l'activité utilisatrice à titre principal. Cela représente une réaffectation de 6 ED en 2025 aux activités d'exploitation et de distribution du gasoil.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

10.3.8. Engagements hors bilan

10.3.8.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Engagement d'achats - matériel ferroviaire (donnés)	400	1 346	43	1 789	1 869	- 80	-4%
Engagements fermes d'achats de matières premières (électricité, gazole)	114	155	407	676	556	120	22%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur Matériel Ferroviaire (IFRIC12)	542	349	-	892	1 016	- 124	-12%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur autres immobilisations (hors IFRIC12)	17	3	-	20	22	- 2	-8%
Engagements liés aux activités opérationnelles (donnés)	**1 072**	**1 854**	**450**	**3 376**	**3 462**	**- 86**	**-2%**
ENGAGEMENTS DONNES	**1 072**	**1 854**	**450**	**3 376**	**3 462**	**- 86**	**-2%**

10.3.8.2. ENGAGEMENTS RECUS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - mat. ferroviaire (reçus)	481	1 369	25	1 875	2 285	- 410	-18%
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - autres immobilisations (reçus)	9	1	-	10	10	- 1	-7%
Garantie de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur matériel ferroviaire (IFRIC12)	598	376	-	974	984	- 9	-1%
Garanties financières reçues de tiers	155	213	0	368	141	227	160%
Location simple immobilier (reçus)	0	0	2	2	1	1	94%
Engagements liés aux activités opérationnelles (reçus)	**1 243**	**1 960**	**27**	**3 230**	**3 422**	**- 192**	**-6%**
ENGAGEMENTS RECUS	**1 243**	**1 960**	**27**	**3 230**	**3 422**	**- 192**	**-6%**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11. NOTES EXPLICATIVES DES BILANS ET COMPTES DE RÉSULTAT DES ACTIVITÉS DU TRANSPORT REGIONAL CONVENTIONNÉ

11.1. ACTIVITÉS DU TER PACA

11.1.1. Bilan

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Immobilisations incorporelles	0	0	- 0	N/A
Immobilisations corporelles	13	60	- 47	-79%
Autres immobilisations financières	3	3	- 0	-1%
Actif fi de conces non courant	3	-	3	N/A
Actifs non courants	18	63	- 44	-71%
Créances d'exploitation	41	53	- 12	-22%
Actifs financiers courants	100	100	-	0%
Trésorerie et équivalent trésorerie	- 0	113	- 113	-100%
Actifs courants	141	266	- 125	-47%
ACTIF	**160**	**329**	**- 170**	**-52%**

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Capital	1	17	- 16	-94%
Réserves	4	56	- 52	-93%
Résultat	25	37	- 12	-31%
Capitaux propres	30	110	- 80	-73%
Provisions non courantes	10	11	- 2	-14%
Emprunts et dettes financières	4	4	- 1	-15%
Engagements envers le personnel	35	33	2	8%
Passif de concessi non courant	-	47	- 47	-100%
Passifs non courants	49	96	- 47	-49%
Dettes d'exploitation	80	123	- 43	-35%
PASSIF	**160**	**329**	**- 170**	**-52%**

Les actifs financiers courants correspondent au compte courant entre les activités et le Corporate qui gère la trésorerie pour l'ensemble des activités (cf. § 4.1.10.3 Mise en place d'un compte courant entre les activités conventionnées et le Corporate dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

11.1.2. Compte de résultat

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	379	520	- 141	-27%
CHARGES DE PERSONNEL	- 112	- 140	28	-20%
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 225	- 319	94	-30%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	0	1	- 0	-51%
IMPÔT ET TAXES	- 12	- 16	4	-25%
MARGE OPÉRATIONNELLE	31	46	- 15	-33%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 6	- 7	0	-7%
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	2	1	1	83%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	26	40	- 14	-35%
DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION PERTES VALEURS	- 0	-	- 0	N/A
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	2	0	1	N/A
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	28	40	- 12	-31%
RÉSULTAT FINANCIER	6	10	- 4	-43%
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**34**	**50**	**- 17**	**-33%**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INTERNE	- 8	- 13	5	-38%
RESULTAT NET	**25**	**37**	**- 12**	**-31%**

11.1.3. Évènements marquants

PROGRAMME INDUSTRIEL OP'TER

SNCF Voyageurs est engagé aux côtés des 11 régions dans un programme de grande ampleur de rénovation et de modernisation de près d'un millier de trains du parc TER sur les dix prochaines années.

OUVERTURE A LA CONCURRENCE

Une évolution du périmètre a été produite à la suite de la mise en exploitation du lot 1 Inter-métropole Marseille-Nice le 29 juin 2025 par la filiale de Transdev : TRSI. Des transferts d'actifs ont été effectués pour assurer le changement d'exploitant.

11.1.4. Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

11.1.5. Litiges

Aucun litige significatif n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.1.6. Immobilisations

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Acquisitions	Dot aux amort et dépré.	Cessions / radiations	Reprises de provisions	Reclassements	Autres	31/12/2025
Concessions, Brevets, Logiciels - Valeurs brutes	0	-	-	-	-	-	-	0
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	- 0	-	- 0	-	-	-	-	- 0
Total Immobilisations incorporelles	**0**	**-**	**- 0**	**-**	**-**	**-**	**-**	**0**
Terrains	0	-	-	-	-	-	-	0
Aménagement des terrains	1	-	-	- 0	-	0	-	1
Construtions et agencements	9	-	-	-	-	0	-	9
Installations techniques, mat & out	9	-	-	- 0	-	0	-	9
Autres immobilisations corporelles	8	-	-	- 0	-	0	-	8
Immobilisations fixes - Encours	1	1	-	-	-	- 1	-	1
IFRS16 Immo fixes - VB	9	1	-	- 1	-	- 0	-	8
Total brut des Installations Fixes	36	3	-	- 2	-	- 1	-	36
Matériel ferroviaire	318	-	-	- 1	-	- 3	-	315
Matériel ferroviaire - Encours	2	4	-	-	-	- 4	0	2
IFRS16 MR - VB	1	-	-	-	-	0	-	1
Total brut du Matériel Roulant	320	4	-	- 1	-	- 7	0	317
Total des immobilisations corporelles brutes	356	7	-	- 3	-	- 7	0	353
Aménagement des terrains - amort	- 0	-	- 0	0	-	-	-	- 0
Construtions et agencements - amort	- 6	-	- 0	-	-	0	-	- 7
Installations techniques. mat & out - amort	- 6	-	- 0	0	-	0	-	- 6
Autres immo corporelles - amort	- 5	-	- 0	0	-	- 0	-	- 6
IFRS16 Immo fixes - amort	- 5	-	- 2	1	-	0	-	- 5
Total Amortissement des Installations Fixes	- 22	-	- 3	2	-	0	-	- 23
Matériel ferroviaire - amort	- 272	-	- 10	1	0	8	-	- 273
Matériel roulant - location financement - amort	0	-	-	-	-	-	-	0
IFRS16 MR - amort	- 0	-	- 0	-	-	-	-	- 0
Total Amortissement du Matériel Roulant	- 272	-	- 11	1	0	8	-	- 273
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	- 294	-	- 13	3	0	8	-	- 297
Subventions brutes	- 166	- 7	-	0	-	- 42	0	- 215
Subventions amortissements	164	-	-	1	7	- 1	-	171
Subventions nettes	- 2	- 7	-	1	7	- 43	0	- 44
Immobilisations corporelles nettes Installations Fixes	13	3	- 3	- 0	-	- 1	-	13
Immobilisations corporelles nettes Matériel Roulant	49	4	- 11	-	0	1	0	44
Total immobilisations corporelles nettes	**60**	**- 0**	**- 13**	**1**	**7**	**- 42**	**0**	**13**
Total des immobilisations corporelles et incorporelles brutes	*191*	*- 0*	*-*	*- 3*	*-*	*- 49*	*0*	*139*
Total des amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	*- 131*	*-*	*- 14*	*4*	*7*	*7*	*-*	*- 126*
Total des immobilisations corporelles & incorporelles nettes	**60**	**- 0**	**- 14**	**1**	**7**	**- 42**	**0**	**13**

Les immobilisations incorporelles nettes sont quasi-nulles au 31 décembre 2025, de même qu'au 31 décembre 2024.

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à +13 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -47 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique par :

- Le poste des installations fixes, dont la valeur nette comptable s'élève à +13 M€ au 31 décembre 2025, stable par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :
  - +3 M€ d'acquisitions ;
  - -3 M€ d'amortissements.
- Le poste du matériel roulant, dont la valeur nette comptable s'élève à +44 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -5 M€ par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :
  - Des acquisitions pour +4 M€ (+33 M€ d'acquisitions et -29M€ de retraitements IFRIC 12) ;
  - Des amortissements pour -11 M€ ;
  - Des reclassements pour +1 M€.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Le poste des subventions d'investissement, dont la valeur nette comptable des subventions d'investissement s'élève à -44 M€ au 31 décembre 2025, soit une évolution de -42 M€ par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :
  - Une évolution de -7 M€ liée aux effets suivants :
    - -32 M€ d'appels de fonds au titre de la modernisation ou transformation du matériel roulant ;
    - +25 M€ de retraitement IFRIC 12.
  - Des reprises pour +7 M€ ;
  - Des reclassements pour -43 M€, dont -15 M€ liés aux ajustements des écritures de péréquation au titre de l'exercice sur les marchés Régiolis et Regio2N, et -28 M€ d'ajustements d'actifs financiers de concession.

Actifs financiers de concessions

Les actifs financiers de concessions s'élèvent à +3 M€ au 31 décembre 2025, soit une variation de +3 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

Cette variation s'explique par la variation des concessions – Matériel Roulant pour +3 M€, détaillée ci-dessous.

Tableau de variation

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Augmentation	Dotations	Diminutions	Cessions / radiations	Reprises	Reclassements	Autres	31/12/2025
Actif financ conv MR EC	21	- 0	-	-	-	-	-	- 0	21
Actif financ conv MRE MES	3	-	-	-	-	-	- 1	-	2
Actif financ conv MRE EC	- 65	29	-	- 17	-	-	32	-	- 20
Flux Rés Actif fi conv MRE MES	0	-	-	- 0	-	-	0	-	0
Flux Rés Actif fi conv MRE EC	40	-	-	- 8	-	-	- 33	0	- 1
Matériel roulant	-	29	-	- 25	-	-	- 2	- 0	3
Total des actifs financiers de concession	**-**	**29**	**-**	**- 25**	**-**	**-**	**- 2**	**- 0**	**3**

Les actifs financiers de concession Matériel Roulant ont augmenté de +3 M€. Cette évolution s'explique par :

- Une augmentation des actifs financiers de concession à hauteur de +29 M€ relative à des acquisitions de matériel roulant pour +29 M€ ;
- Une diminution des actifs financiers de concession pour -25 M€ correspondant aux subventions d'investissement appelées relatives aux actifs ci-dessus ;
- Des reclassements pour -2 M€ correspondant principalement à :
  - Des ajustements d'actifs financiers de concession pour +28 M€ ;
  - Un ajustement de la présentation des actifs négatifs aux passifs pour -30 M€.

11.1.7. Subventions

11.1.7.1. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Variation de l'exercice	31/12/2025
Subv. d'invest. brutes - installations fixes	9	0	9
Subv. d'invest. inscrites au CR - installations fixes	- 5	- 0	- 6
Subv. d'invest. brutes - matériel roulant	157	49	206
Subv. d'invest. inscrites au CR - matériel roulant	- 158	- 7	- 165
Subventions d'investissement nettes	2	42	44

Les subventions d'investissement nettes s'élèvent à +44 M€ au 31 décembre 2025, soit une variation de +42 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation est détaillée *supra* dans la partie *Immobilisations*.

11.1.7.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
Subventions d'exploitation	0	2	- 2	-97%

Les subventions d'exploitation sont quasi-nulles au 31 décembre 2025, en baisse de -2 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

11.1.8. Capitaux propres

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Changement de méthode	Ecart de réévaluation	Autres	31/12/2025
Capitaux propres	110	-	25	- 88	-	- 2	- 16	30
dont capital	17	-	-	-	-	-	- 16	1
dont report à nouveau et réserves	56	37	-	- 88	-	- 2	0	4
dont report à nouveau	51	36	-	- 88	-	-	0	- 0
dont reserves	5	0	-	-	-	- 2	0	4
dont résultat	37	- 37	25	-	-	-	-	25

Les capitaux propres s'élèvent à +30 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -80 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique essentiellement par :

- Le résultat de l'exercice pour +25 M€ ;
- Des dividendes versés pour -88 M€ ;
- Des écarts de réévaluation pour -2 M€ imputés aux réserves ;
- Des autres variations pour -16 M€. Conformément aux règles de séparation comptable, une réduction de capital à hauteur de -16 M€ a été réalisée en date du 31 décembre 2025 afin d'équilibrer la structure de financement de l'activité TER PACA (cf. § 4.3. Résolution des déséquilibres manifestes sur les structures de financement dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

11.1.9. Engagements envers le personnel

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*
Provisions Retraites	1	1	0
Provisions Complément CS	0	-	0
Provisions Médaille d'honneur du travail	0	1	- 0
Provisions Rentes accidents	10	11	- 0
Provisions Action sociale	2	2	- 0
Provisions Indemnités fin contrat de travail	0	0	- 0
Provisions Avantages fin de carrière	5	5	- 0
Provisions CAA	14	11	3
Provisions Autres avantages au personnel	2	2	0
Provisions Ex-Apprentis	0	0	- 0
Provisions Départs Volontaires	1	1	0
Total	**35**	**33**	**2**

Les provisions pour engagements envers le personnel s'élèvent à +35 M€ au 31 décembre 2025 contre +33 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +2 M€.
Cette variation s'explique principalement par :

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- La hausse des engagements au titre des provisions CAA (Cessation Anticipée d'Activité) pour +3 M€ due aux évolutions suivantes :
  - +3 M€ au titre des écarts actuariels à porter en capitaux propres ;
  - +1 M€ au titre des droits acquis.

11.1.10. Effectifs

L'effectif moyen s'élève à 1 329 ED au 31 décembre 2025.

11.1.11. Engagements hors bilan

11.1.11.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Engagement d'achats - matériel ferroviaire (donnés)	17	64	1	82	68	14	21%
Engagements fermes d'achats de matières premières (électricité, gazole)	6	8	21	35	31	4	13%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur Matériel Ferroviaire (IFRIC12)	0	0	-	0	13	- 13	-98%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur autres immobilisations (hors IFRIC12)	0	-	-	0	2	- 2	-94%
Engagements liés aux activités opérationnelles (donnés)	**23**	**72**	**22**	**117**	**113**	**4**	**3%**
ENGAGEMENTS DONNES	**23**	**72**	**22**	**117**	**113**	**4**	**3%**

Les engagements donnés par l'activité TER PACA s'élèvent à +117 M€ au 31 décembre 2025 contre +113 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +4 M€.
Ils concernent principalement :

- Les engagements d'achats de matériels ferroviaires pour +82 M€, en augmentation de +14 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond à des conventions de modernisation, de transformation ou de révision de matériel roulant et de mise en place de la vidéo protection, conclues avec les autorités organisatrices. Cet engagement s'inscrit dans le cadre des nouvelles conventions signées avec MASTERIS sur le projet OPTER. La variation de +14 M€ s'explique principalement par la signature d'un avenant.
- Les engagements fermes d'achats de matières premières pour +35 M€, en hausse de +4 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cela correspond aux engagements donnés au titre de l'énergie électrique de traction.
- Les engagements du plan prévisionnel d'investissement restant à exécuter sur matériel ferroviaire (IFRIC12) sont nuls au 31 décembre 2025, en baisse de -13 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement portait essentiellement sur du matériel roulant neuf Régiolis.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.1.11.2. ENGAGEMENTS RECUS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - mat. ferroviaire (reçus)	19	60	-	79	99	- 20	-21%
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - autres immobilisations (reçus)	0	-	-	0	-	0	N/A
Garantie de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur matériel ferroviaire (IFRIC12)	0	0	-	1	7	- 6	-92%
Garanties financières reçues de tiers	4	5	0	9	5	4	82%
Location simple immobilier (reçus)	0	0	2	2	0	2	N/A
Engagements liés aux activités opérationnelles (reçus)	**23**	**65**	**2**	**90**	**111**	**- 21**	**-19%**
ENGAGEMENTS RECUS	**23**	**65**	**2**	**90**	**111**	**- 21**	**-19%**

Les engagements reçus par l'activité TER PACA s'élèvent à +90 M€ au 31 décembre 2025 contre +111 M€ au 31 décembre 2024, soit une baisse de -21 M€.
Ils concernent principalement :

- Les subventions d'investissement à recevoir des autorités organisatrices sur le matériel ferroviaire pour +79 M€, en baisse de -20 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond aux subventions perçues des autorités organisatrices, dans le cadre de révision ou transformation du matériel roulant, de la remotorisation et la mise en place de la vidéo protection. La variation s'explique par les appels de fonds effectués en 2025 ;
- La garantie de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur matériel ferroviaire (IFRIC 12) pour +1 M€, en baisse de -6 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond à des conventions d'acquisitions de matériel roulant, dont le taux de subventionnement est de 100%. La variation est à mettre en lien avec les appels de fonds 2025 ;
- Les garanties financières reçues de tiers sont en hausse pour +9 M€ en hausse de +4 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond essentiellement à des cautions bancaires reçues des fournisseurs de matériel ferroviaire dont Alstom pour les Regio2N.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.1.12. Impôt sur les sociétés

En M€	31/12/25	
	Base	Impôts
Résultat avant impôts et après crédits d'impôts	34	
Charge d'impôt théorique (25%)		-8
Charge d'impôt réelle		-8
Ecart		0
Réintégrations	23	
Déductions	-21	
Charges financières nettes déductibles	0	
Imputation des déficits reportables	0	
Impôts différés non constatés (passage CRC / IFRS)	-4	
Ajustements en base	-1	
Constitution de déficits reportables	0	
Total des écarts de base	-1	0
Chiffre d'affaires en normes françaises	567	
Contribution additionnelle		0
Contribution exceptionnelle		0
Autres		0
Ecart expliqué		0
Ecart résiduel		0
Déficits reportables au 1er janvier 2025	0	
Création	0	
Consommation	0	
Déficits reportables au 31 Décembre 2025	0	

Le résultat avant impôts est présenté en normes IFRS. Aucun impôt différé n'est constaté comme indiqué en note 4.2.6 des « Principes comptables et règles de Séparation Comptable ».
L'impôt sur les sociétés interne des activités du TER PACA s'élève à 8 M€ au 31 décembre 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.2. ACTIVITÉS DU TER AURA

11.2.1. Bilan

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Immobilisations incorporelles	0	0	- 0	N/A
Immobilisations corporelles	45	48	- 3	-7%
Autres immobilisations financières	5	5	-	0%
Actif fi de conces non courant	7	128	- 121	-95%
Actifs non courants	57	182	- 125	-69%
Créances d'exploitation	154	220	- 66	-30%
Actifs financiers courants	158	158	-	0%
Trésorerie et équivalent trésorerie	72	0	72	N/A
Actifs courants	384	378	6	2%
ACTIF	**441**	**559**	**- 119**	**-21%**

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Capital	3	37	- 34	-92%
Réserves	- 8	50	- 58	-116%
Résultat	7	- 10	17	-171%
Capitaux propres	2	77	- 74	-97%
Provisions non courantes	21	19	2	13%
Emprunts et dettes financières	16	16	- 0	0%
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	37	37	0	0%
Engagements envers le personnel	71	61	10	17%
Passifs non courants	144	132	12	9%
Dettes d'exploitation	294	351	- 57	-16%
PASSIF	**441**	**559**	**- 119**	**-21%**

Les actifs financiers courants correspondent au compte courant entre les activités et le Corporate qui gère la trésorerie pour l'ensemble des activités (cf. § 4.1.10.3 Mise en place d'un compte courant entre les activités conventionnées et le Corporate dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.2.2. Compte de résultat

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	1 100	1 048	52	5%
CHARGES DE PERSONNEL	- 279	- 286	7	-3%
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 761	- 712	- 48	7%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	2	1	1	79%
IMPÔT ET TAXES	- 48	- 44	- 4	10%
MARGE OPÉRATIONNELLE	14	7	7	107%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 13	- 14	1	-6%
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	- 0	2	- 2	-130%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	1	- 5	6	-114%
DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION PERTES VALEURS	0	0	0	N/A
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	0	1	- 1	-78%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	1	- 4	5	-121%
RÉSULTAT FINANCIER	10	- 3	12	-426%
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**10**	**- 7**	**18**	**-242%**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INTERNE	- 3	- 3	- 0	18%
RESULTAT NET	**7**	**- 10**	**17**	**-171%**

11.2.3. Évènements marquants

CONVENTION D'EXPLOITATION

Un avenant à la convention d'exploitation a été signé en 2025 qui acte le changement de modèle avec le passage au modèle reversement des recettes (passage d'une contribution à une rémunération avec TVA à 10%) à partir du 1er janvier 2025.

PROGRAMME INDUSTRIEL OP'TER

SNCF Voyageurs est engagé aux côtés des 11 régions dans un programme de grande ampleur de rénovation et de modernisation de près d'un millier de trains du parc TER sur les dix prochaines années.

CONVENTION DE FINANCEMENT MATERIEL ROULANT

Une convention de financement a été signée pour l'acquisition de 10 rames Regio2N.

11.2.4. Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

11.2.5. Litiges

Aucun litige significatif n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

11.2.6. Immobilisations

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Acquisitions	Dot aux amort et dépré.	Cessions / radiations	Reprises de provisions	Reclassements	Autres	31/12/2025
Concessions, Brevets, Logiciels - Valeurs brutes	3	-	-	-	-	-	-	3
Immobilisations incorporelles - Encours	0	- 0	-	-	-	-	-	-
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	- 2	-	- 0	-	-	-	-	- 3
Total Immobilisations incorporelles	**0**	**- 0**	**- 0**	**-**	**-**	**-**	**0**	**0**
Terrains	1	-	-	-	-	0	-	1
Aménagement des terrains	7	-	-	-	-	0	-	7
Construtions et agencements	19	-	-	- 0	-	0	-	19
Installations techniques, mat & out	29	-	-	- 5	-	1	-	25
Autres immobilisations corporelles	24	-	-	- 0	-	0	-	24
Immobilisations fixes - Encours	3	6	-	-	-	- 1	-	7
IFRS16 Immo fixes - VB	37	8	-	- 4	-	- 0	-	41
Total brut des Installations Fixes	121	13	-	- 9	-	- 0	-	125
Matériel ferroviaire	398	-	-	- 9	-	63	-	451
Matériel ferroviaire - Encours	5	2	-	-	-	- 3	0	4
Matériel roulant - location financement	36	-	-	-	-	-	-	36
IFRS16 MR - VB	1	-	-	-	-	0	-	1
Total brut du Matériel Roulant	440	2	-	- 9	-	60	-	492
Total des immobilisations corporelles brutes	560	15	-	- 18	-	60	-	617
Aménagement des terrains - amort	- 3	-	- 0	-	-	-	-	- 3
Construtions et agencements - amort	- 11	-	- 1	0	-	0	-	- 12
Installations techniques. mat & out - amort	- 20	-	- 1	3	-	- 0	-	- 18
Autres immo corporelles - amort	- 12	-	- 1	0	-	- 0	-	- 13
Provision dépréciation immos fixes	- 0	-	- 0	-	0	-	-	- 0
IFRS16 Immo fixes - amort	- 22	-	- 7	4	-	0	-	- 25
Total Amortissement des Installations Fixes	- 68	-	- 11	7	0	- 0	-	- 72
Matériel ferroviaire - amort	- 329	-	- 12	9	- 0	- 42	-	- 374
Matériel roulant - location financement - amort	- 35	-	- 0	-	-	-	- 0	- 36
IFRS16 MR - amort	- 0	-	- 0	-	-	-	-	- 1
Total Amortissement du Matériel Roulant	- 365	-	- 12	9	- 0	- 42	-	- 410
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	- 433	-	- 24	17	0	- 42	-	- 482
Subventions brutes	- 229	34	-	5	-	- 85	-	- 276
Subventions amortissements	149	-	-	- 3	11	29	- 0	186
Subventions nettes	- 79	34	-	2	11	- 57	-	- 90
Immobilisations corporelles nettes Installations Fixes	53	13	- 11	- 2	0	- 0	-	53
Immobilisations corporelles nettes Matériel Roulant	75	2	- 12	0	- 0	17	- 0	82
Total immobilisations corporelles nettes	**48**	**49**	**- 24**	**0**	**11**	**- 40**	**- 0**	**45**
Total des immobilisations corporelles et incorporelles brutes	*334*	*49*	*-*	*- 14*	*-*	*- 26*	*-*	*344*
Total des amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	*- 286*	*-*	*- 24*	*14*	*11*	*- 14*	*-*	*- 299*
Total des immobilisations corporelles & incorporelles nettes	**48**	**49**	**- 24**	**0**	**11**	**- 40**	**- 0**	**45**

Les immobilisations incorporelles nettes sont quasi-nulles au 31 décembre 2025, de même qu'au 31 décembre 2024.

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à +45 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -3 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique par :

- Le poste des installations fixes, dont la valeur nette comptable s'élève à +53 M€ au 31 décembre 2025, stable par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :
  - Des acquisitions pour +13 M€, dont +8 M€ liées à des nouvelles prises de bail éligibles à la norme IFRS 16 ;
  - Des amortissements pour -11 M€ ;
  - Des cessions pour -2 M€.
- Le poste du matériel roulant, dont la valeur nette comptable s'élève à +82 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +7 M€ par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Des acquisitions pour +2 M€ (+120 M€ d'acquisition et -118 M€ de retraitement IFRIC 12) ;
- Des amortissements pour -12 M€ ;
- Des reclassements pour +17 M€ liés aux ajustements d'actifs financiers de concessions.

- Le poste des subventions d'investissement, dont la valeur nette comptable s'élève à -90 M€ au 31 décembre 2025, soit une évolution de -11 M€ par rapport au 31 décembre 2024, avec :
  - Des évolutions pour +34 M€ liées aux effets suivants :
    - -118 M€ d'appels de fonds au titre de la modernisation ou transformation du matériel roulant ;
    - +150 M€ de retraitement IFRIC 12.
  - Des cessions pour +2 M€ ;
  - Des reprises pour +11 M€ ;
  - Des reclassements pour -57 M€, principalement liés aux ajustements des écritures de péréquation au titre de l'exercice pour -4 M€ et des exercices antérieurs pour -27 M€ sur les marchés Régiolis et Regio2N et aux ajustements d'actifs financiers de concession pour -22 M€.

Actifs financiers de concessions

Les actifs financiers de concessions s'élèvent à +7 M€ au 31 décembre 2025 contre +128 M€ au 31 décembre 2024, soit une variation de -121 M€.
Cette variation s'explique par la variation des concessions – Matériel Roulant pour -121 M€, détaillée ci-dessous.

Tableau de variation :

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Augmentation	Dotations	Diminutions	Cessions / radiations	Reprises	Reclassements	Autres	31/12/2025
Actif financ conv MR EC	90	- 0	-	-	-	-	-	-	89
Actif financ conv MRE MES	28	-	- 0	-	- 5	5	- 21	-	6
Actif financ conv MRE EC	- 114	118	-	- 129	-	-	28	-	- 97
Flux Rés Actif fi conv MRE MES	-	-	0	- 0	-	0	0	-	1
Flux Rés Actif fi conv MRE EC	125	-	-	- 21	-	-	- 96	-	8
Matériel roulant	128	117	-	- 150	- 5	5	- 89	- 0	7
Total des actifs financiers de concession	**128**	**117**	**-**	**- 150**	**- 5**	**5**	**- 89**	**- 0**	**7**

Les actifs financiers de concession Matériel Roulant ont diminué de -121 M€. Cette évolution s'explique par :

- Une augmentation des actifs financiers de concession à hauteur de +117 M€ dont :
  - Des acquisitions de matériel roulant pour + 118 M€ ;
  - Des avances versées relatives à des actifs éligibles IFRIC 12 pour -1 M€.
- Une diminution des actifs financiers de concession pour -150 M€ correspondant aux subventions d'investissements appelées relatives aux actifs ci-dessus ;
- Des reclassements pour -89 M€, dont :
  - +5 M€ liés aux ajustements d'actifs financiers de concessions ;
  - -126 M€ de subventions encaissées ;
  - +32 M€ relatifs à un ajustement de la présentation des actifs négatifs aux passifs.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.2.7. Subventions

11.2.7.1. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Variation de l'exercice	31/12/2025
Subv. d'invest. brutes - installations fixes	27	3	30
Subv. d'invest. inscrites au CR - installations fixes	- 17	- 1	- 17
Subv. d'invest. brutes - matériel roulant	202	43	245
Subv. d'invest. inscrites au CR - matériel roulant	- 133	- 36	- 168
Subventions d'investissement nettes	79	10	90

Les subventions d'investissement nettes s'élèvent à +90 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +11 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation est détaillée *supra* dans la partie *Immobilisations*.

11.2.7.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
Subventions d'exploitation	3	11	- 8	-73%

Les subventions d'exploitation s'élèvent à +3 M€ au 31 décembre 2025, soit une variation de -8 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

11.2.8. Capitaux propres

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Changement de méthode	Ecart de réévaluation	Autres	31/12/2025
Capitaux propres	77	-	7	- 41	-	- 8	- 32	2
dont capital	37	-	-	-	-	-	- 34	3
dont report à nouveau et réserves	50	- 10	-	- 41	-	- 8	1	- 8
dont report à nouveau	42	- 3	-	- 41	-	-	2	1
dont reserves	8	- 7	-	-	-	- 8	- 0	- 8
dont résultat	- 10	10	7	-	-	-	0	7

Les capitaux propres s'élèvent à +2 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -75 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique essentiellement par :

- Le résultat de l'exercice pour +7 M€ ;
- Des dividendes versés pour -41 M€ ;
- Des écarts de réévaluation pour -8 M€ imputés aux réserves ;
- Des autres variations pour -32 M€. Conformément aux règles de séparation comptable, une réduction de capital à hauteur de -34 M€ a été réalisée en date du 31 décembre 2025 afin d'équilibrer la structure de financement de l'activité TER AURA (cf. § 4.3. Résolution des déséquilibres manifestes sur les structures de financement dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.2.9. Engagements envers le personnel

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)
Provisions Retraites	2	2	-0
Provisions Complément CS	-0	-	-0
Provisions Médaille d'honneur du travail	1	1	-1
Provisions Rentes accidents	17	18	-1
Provisions Action sociale	4	4	-0
Provisions Indemnités fin contrat de travail	0	0	-0
Provisions Avantages fin de carrière	12	11	1
Provisions CAA	33	22	11
Provisions Autres avantages au personnel	1	1	0
Provisions Ex-Apprentis	0	0	-0
Provisions Départs Volontaires	-	-	-
Total	**71**	**61**	**10**

Les provisions pour engagements envers le personnel s'élèvent à +71 M€ au 31 décembre 2025 contre +61 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +10 M€.
Cette variation s'explique principalement par :

- La hausse des engagements au titre des provisions CAA (Cessation Anticipée d'Activité) pour +11 M€ due aux évolutions suivantes :
  - +9 M€ au titre des écarts actuariels à porter en capitaux propres ;
  - +2 M€ au titre des droits acquis.

11.2.10. Effectifs

L'effectif moyen s'élève à 3 540 ED au 31 décembre 2025.

11.2.11. Engagements hors bilan

11.2.11.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Engagement d'achats - matériel ferroviaire (donnés)	80	240	5	325	256	70	27%
Engagements fermes d'achats de matières premières (électricité, gazole)	21	28	74	123	90	33	36%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur Matériel Ferroviaire (IFRIC12)	55	76	-	130	41	90	220%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur autres immobilisations (hors IFRIC12)	2	1	-	3	4	-1	-23%
Engagements liés aux activités opérationnelles (donnés)	**158**	**345**	**79**	**582**	**391**	**191**	**49%**
ENGAGEMENTS DONNES	**158**	**345**	**79**	**582**	**391**	**191**	**49%**

Les engagements donnés par l'activité TER AURA s'élèvent à +582 M€ au 31 décembre 2025 contre +391 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +191 M€.
Ils concernent principalement :

- Les engagements d'achats de matériels ferroviaires pour +325 M€, en hausse de +70 M€ par rapport à l'exercice précédent. Ces engagements s'inscrivent dans le cadre de MASTERIS sur le projet OPTER et correspondent à des conventions de modernisation, de transformation ou de révision de matériel roulant et de mise en place de la vidéo protection, conclues avec les

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

autorités organisatrices. La variation de +70 M€ s'explique principalement par la signature d'un avenant.

- Les engagements fermes d'achats de matières premières pour +123 M€, en hausse de +33 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cela correspond aux engagements donnés au titre de l'énergie électrique de traction. La variation s'explique par une augmentation de l'effet prix et volume de l'énergie.
- Les engagements du plan prévisionnel d'investissement restant à exécuter sur matériel ferroviaire (IFRIC12) pour +130 M€, en hausse de +90 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement porte essentiellement sur du matériel roulant neuf Régiolis et Regio2N. La variation s'explique principalement par l'acquisition de rames neuves Regio2N.

11.2.11.2. ENGAGEMENTS RECUS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - mat. ferroviaire (reçus)	95	213	5	313	343	- 30	-9%
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - autres immobilisations (reçus)	2	1	-	3	4	- 1	-30%
Garantie de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur matériel ferroviaire (IFRIC12)	45	99	-	144	51	93	183%
Garanties financières reçues de tiers	48	-	0	48	2	47	2953%
Location simple immobilier (reçus)	0	0	-	0	0	- 0	N/A
Engagements liés aux activités opérationnelles (reçus)	**191**	**313**	**5**	**508**	**401**	**108**	**27%**
ENGAGEMENTS RECUS	**191**	**313**	**5**	**508**	**401**	**108**	**27%**

Les engagements reçus par l'activité TER AURA s'élèvent à +508 M€ au 31 décembre 2025 contre +401 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +108 M€.
Ils concernent principalement :

- Les subventions d'investissement à recevoir des autorités organisatrices sur le matériel ferroviaire pour +313 M€, en baisse de -30 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond aux subventions perçues des autorités organisatrices, dans le cadre de révision ou transformation du matériel roulant, de la remotorisation et la mise en place de la vidéo protection. La variation s'explique par les appels de fonds émis pour la convention relative à la révision générale (RG) des voitures CORAIL pour les exercices 2024-2026.
- Les subventions d'investissement à recevoir des autorités organisatrices sur les autres immobilisations pour +3 M€, en baisse de -1 M€ par rapport à l'exercice précédent. La variation s'explique par les appels de fonds émis pour la convention relative aux distributeurs de billets régionaux (DBR).
- La garantie de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur le matériel ferroviaire (IFRIC12) pour +144 M€, en augmentation de +93 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond à des conventions d'acquisition de matériel roulant, dont le taux de subventionnement est de 100%. La variation s'explique principalement par de nouvelles cautions en lien avec les acquisitions de 2025.
- Les garanties financières reçues de tiers pour +48 M€, en hausse de +47 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond essentiellement à des cautions bancaires reçues des fournisseurs de matériel ferroviaire, dont Alstom pour les Régiolis et Stadler pour les rames Z890 dédiées à la ligne du Mont-Blanc Express. La variation est en lien avec les livraisons de ces rames.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.2.12. Impôt sur les sociétés

En M€	31/12/25	
	Base	Impôts
Résultat avant impôts et après crédits d'impôts	10	
Charge d'impôt théorique (25%)		-3
Charge d'impôt réelle		-3
Ecart		1
Réintégrations	165	
Déductions	-154	
Charges financières nettes déductibles	0	
Imputation des déficits reportables	0	
Impôts différés non constatés (passage CRC / IFRS)	-11	
Ajustements en base	0	
Constitution de déficits reportables	0	
Total des écarts de base	0	0
Chiffre d'affaires en normes françaises	1 470	
Contribution additionnelle		0
Contribution exceptionnelle		-1
Autres		0
Ecart expliqué		-1
Ecart résiduel		0
Déficits reportables au 1er janvier 2025	0	
Création	0	
Consommation	0	
Déficits reportables au 31 Décembre 2025	0	

Le résultat avant impôts est présenté en normes IFRS. Aucun impôt différé n'est constaté comme indiqué en note 4.2.6 des « Principes comptables et règles de Séparation Comptable.
L'impôt sur les sociétés interne des activités du TER AURA s'élève à 3 M€ au 31 décembre 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.3. ACTIVITÉS DU TER GRAND EST

11.3.1. Bilan

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Immobilisations incorporelles	0	0	- 0	N/A
Immobilisations corporelles	49	23	26	113%
Autres immobilisations financières	4	4	-	0%
Actif fi de conces non courant	6	-	6	N/A
Actifs non courants	59	27	32	117%
Créances d'exploitation	135	175	- 39	-23%
Actifs financiers courants	92	92	-	0%
Trésorerie et équivalent trésorerie	70	168	- 98	-58%
Actifs courants	297	434	- 137	-32%
ACTIF	**356**	**461**	**- 105**	**-23%**

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Capital	3	28	- 25	-91%
Réserves	- 5	42	- 47	-113%
Résultat	13	39	- 26	-67%
Capitaux propres	10	108	- 98	-91%
Provisions non courantes	14	14	- 0	-3%
Emprunts et dettes financières	10	12	- 2	-20%
Engagements envers le personnel	64	58	6	10%
Passif de concessi non courant	-	47	- 47	-100%
Passifs non courants	87	131	- 44	-34%
Dettes d'exploitation	259	222	36	16%
PASSIF	**356**	**461**	**- 105**	**-23%**

Les actifs financiers courants correspondent au compte courant entre les activités et le Corporate qui gère la trésorerie pour l'ensemble des activités (cf. § 4.1.10.3 Mise en place d'un compte courant entre les activités conventionnées et le Corporate dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.3.2. Compte de résultat

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	922	927	- 5	-1%
CHARGES DE PERSONNEL	- 222	- 231	9	-4%
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 642	- 613	- 30	5%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	2	1	1	137%
IMPÔT ET TAXES	- 31	- 29	- 2	6%
MARGE OPÉRATIONNELLE	28	55	- 26	-48%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 13	- 7	- 7	98%
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	1	1	- 0	-17%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	16	49	- 33	-67%
DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION PERTES VALEURS	0	0	- 0	N/A
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	1	0	1	N/A
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	17	49	- 32	-65%
RÉSULTAT FINANCIER	3	7	- 5	-62%
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**20**	**56**	**- 37**	**-65%**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INTERNE	- 7	- 18	11	-61%
RESULTAT NET	**13**	**39**	**- 26**	**-67%**

11.3.3. Évènements marquants

PROGRAMME INDUSTRIEL OP'TER

SNCF Voyageurs est engagé aux côtés des 11 régions dans un programme de grande ampleur de rénovation et de modernisation de près d'un millier de trains du parc TER sur les dix prochaines années.

11.3.4. Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

11.3.5. Litiges

Aucun litige significatif n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.3.6. Immobilisations

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Acquisitions	Dot aux amort et dépré.	Cessions / radiations	Reprises de provisions	Reclassements	Autres	31/12/2025
Concessions, Brevets, Logiciels - Valeurs brutes	1	-	-	- 0	-	0	-	1
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	- 1	-	- 0	0	-	-	-	- 1
Total Immobilisations incorporelles	**0**	**-**	**- 0**	**-**	**-**	**0**	**-**	**0**
Terrains	3	-	-	-	-	-	-	3
Aménagement des terrains	2	-	-	- 0	-	-	-	2
Construtions et agencements	8	-	-	- 1	-	0	-	7
Installations techniques, mat & out	18	-	-	- 2	-	2	-	18
Autres immobilisations corporelles	10	-	-	- 1	-	1	-	10
Immobilisations fixes - Encours	7	3	-	-	-	- 3	-	7
IFRS16 Immo fixes - VB	22	4	-	- 1	-	- 2	-	22
Total brut des Installations Fixes	68	6	-	- 5	-	- 1	-	69
Matériel ferroviaire	347	-	-	- 2	-	56	-	401
Matériel ferroviaire - Encours	31	15	-	-	-	- 43	0	3
Matériel roulant - location financement	9	-	-	-	-	-	-	9
IFRS16 MR - VB	1	-	-	-	-	0	-	1
Total brut du Matériel Roulant	387	15	-	- 2	-	13	-	413
Total des immobilisations corporelles brutes	456	21	-	- 7	-	12	-	482
Aménagement des terrains - amort	- 1	-	- 0	0	-	-	-	- 1
Construtions et agencements - amort	- 6	-	- 0	1	-	-	-	- 5
Installations techniques. mat & out - amort	- 13	-	- 1	2	-	- 1	-	- 12
Autres immo corporelles - amort	- 8	-	- 0	1	-	- 0	-	- 7
Provision dépréciation immos fixes	- 0	-	-	-	0	-	-	- 0
IFRS16 Immo fixes - amort	- 10	-	- 4	1	-	- 0	-	- 13
Total Amortissement des Installations Fixes	- 37	-	- 5	5	0	- 1	-	- 38
Matériel ferroviaire - amort	- 296	-	- 14	2	-	- 4	-	- 313
Matériel roulant - location financement - amort	- 9	-	0	-	-	-	0	- 9
IFRS16 MR - amort	- 0	-	- 0	-	-	-	-	- 1
Total Amortissement du Matériel Roulant	- 305	-	- 14	2	-	- 4	-	- 322
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	- 342	-	- 20	7	0	- 5	-	- 360
Subventions brutes	- 218	45	-	2	-	- 36	-	- 207
Subventions amortissements	127	-	-	- 1	7	2	-	135
Subventions nettes	- 90	45	-	0	7	- 34	- 0	- 72
Immobilisations corporelles nettes Installations Fixes	31	6	- 5	- 0	0	- 2	-	30
Immobilisations corporelles nettes Matériel Roulant	82	15	- 14	- 0	-	9	0	91
Total immobilisations corporelles nettes	**23**	**66**	**- 20**	**0**	**7**	**- 27**	**0**	**49**
Total des immobilisations corporelles et incorporelles brutes	*239*	*66*	*-*	*- 6*	*-*	*- 23*	*-*	*276*
Total des amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	*- 216*	*-*	*- 20*	*6*	*7*	*- 3*	*-*	*- 227*
Total des immobilisations corporelles & incorporelles nettes	**23**	**66**	**- 20**	**0**	**7**	**- 27**	**0**	**49**

Les immobilisations incorporelles nettes sont quasi nulles au 31 décembre 2025, de même qu'au 31 décembre 2024.

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à +49 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +26 M€ par rapport au 31 décembre 2024.
Cette variation s'explique par :

- Le poste des installations fixes, dont la valeur nette comptable s'élève à +30 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -1 M€ par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :
  - Des acquisitions pour +6 M€, dont +4 M€ liés aux retraitements IFRS 16 ;
  - Des dotations aux amortissements pour -5 M€ ;
  - Des reclassements pour -2 M€.
- Le poste du matériel roulant, dont la valeur nette comptable s'élève à +91 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +9 M€ par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Des acquisitions pour +15 M€ (+156 M€ d'acquisitions et -141 M€ retraités en IFRIC 12) ;
- Des dotations aux amortissements pour -14 M€ ;
- Des reclassements pour +9 M€ liés aux ajustements d'actifs financiers de concessions.

- Le poste des subventions d'investissement, dont la valeur nette comptable s'élève à -72 M€ au 31 décembre 2025, soit une évolution de +18 M€ par rapport au 31 décembre 2024, avec :
  - Des évolutions de +45 M€ liées aux effets suivants :
    - -124 M€ d'appels de fonds au titre au titre de la modernisation ou transformation du matériel roulant ;
    - +200 M€ de retraitement IFRIC 12 ;
    - -31 M€ d'ajustement de la subvention méritée.
  - Des reprises pour +7 M€ de reprises de provisions ;
  - Des reclassements pour -34 M€ principalement liés aux ajustements au titre des exercices antérieurs des écritures de péréquation sur les marchés Régiolis pour -24 M€ et aux ajustements d'actifs financiers de concessions pour -10 M€.

Actifs financiers de concessions

Les actifs financiers de concessions s'élèvent à +6 M€ au 31 décembre 2025, soit une variation de +6 M€ par rapport au 31 décembre 2024.
Cette variation s'explique par la variation des concessions – Matériel Roulant pour +6 M€, détaillée ci-dessous.

Tableau de variation :

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Augmentation	Dotations	Diminutions	Cessions / radiations	Reprises	Reclassements	Autres	31/12/2025
Actif financ conv MR EC	87	5	-	-	-	-	-	-	93
Actif financ conv MRE MES	6	-	-	-	- 2	1	0	-	5
Actif financ conv MRE EC	- 85	141	-	- 200	-	-	43	-	- 101
Flux Rés Actif fi conv MRE MES	-	-	-	- 0	-	1	0	-	1
Flux Rés Actif fi conv MRE EC	- 8	-	-	59	-	-	- 43	0	8
Matériel roulant	-	147	-	- 141	- 2	2	1	0	6
Total des actifs financiers de concession	**-**	**147**	**-**	**- 141**	**- 2**	**2**	**1**	**0**	**6**

Les actifs financiers de concession Matériel Roulant ont augmenté de +6 M€. Cette évolution s'explique par :

- Une augmentation des actifs financiers de concession à hauteur de +147 M€ dont :
  - Des acquisitions de matériel roulant pour +141 M€ ;
  - Des avances versées relatives à des actifs éligibles IFRIC 12 pour +5 M€.
- Une diminution des actifs financiers de concession pour -141 M€ dont :
  - Des subventions d'investissement appelées relatives aux actifs ci-dessus pour -200 M€ ;
  - Des subventions méritées pour lesquelles les acquisitions ne sont pas encore réalisées pour +59 M€.
- Des reclassements pour +1 M€, dont :
  - +1 M€ d'ajustements d'actifs financiers de concessions ;
  - +32 M€ liés aux ajustements de l'exercice des écritures de péréquation sur les marchés Régiolis ;
  - -32 M€ relatifs à un ajustement de la présentation des actifs négatifs aux passifs

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.3.7. Subventions

11.3.7.1. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Variation de l'exercice	31/12/2025
Subv. d'invest. brutes - installations fixes	18	1	18
Subv. d'invest. inscrites au CR - installations fixes	- 8	0	- 8
Subv. d'invest. brutes - matériel roulant	200	- 11	188
Subv. d'invest. inscrites au CR - matériel roulant	- 119	- 7	- 127
Subventions d'investissement nettes	90	- 18	72

Les subventions d'investissement nettes s'élèvent à +72 M€ au 31 décembre 2025, soit une variation de -18 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation est détaillée *supra* dans la partie *Immobilisations*.

11.3.7.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
Subventions d'exploitation	2	7	- 5	-75%

Les subventions d'exploitation s'élèvent à +2 M€ au 31 décembre 2025, soit une variation de -5 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

11.3.8. Capitaux propres

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Changement de méthode	Ecart de réévaluation	Autres	31/12/2025
Capitaux propres	108	-	13	- 82	-	- 5	- 24	10
dont capital	28	-	-	-	-	-	- 25	3
dont report à nouveau et réserves	42	39	-	- 82	-	- 5	1	- 5
dont report à nouveau	42	38	-	- 82	-	-	1	0
dont reserves	- 0	0	-	-	-	- 5	- 1	- 5
dont résultat	39	- 39	13	-	-	-	0	13

Les capitaux propres s'élèvent à +10 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -98 M€ par rapport au 31 décembre 2025. Cette variation s'explique essentiellement par :

- Le résultat de l'exercice pour +13 M€ ;
- Les dividendes versés pour -82 M€ ;
- Des écarts de réévaluation pour -5 M€ imputés aux réserves ;
- Des autres variations pour -24 M€. Conformément aux règles de séparation comptable, une réduction de capital à hauteur de -25 M€ a été réalisée en date du 31 décembre 2025 afin d'équilibrer la structure de financement de l'activité TER GRAND EST (cf. § 4.3. Résolution des déséquilibres manifestes sur les structures de financement dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.3.9. Engagements envers le personnel

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)
Provisions Retraites	2	2	0
Provisions Complément CS	0	0	0
Provisions Médaille d'honneur du travail	1	1	-1
Provisions Rentes accidents	18	18	-1
Provisions Action sociale	3	3	-0
Provisions Indemnités fin contrat de travail	0	0	-0
Provisions Avantages fin de carrière	10	9	1
Provisions CAA	27	20	7
Provisions Autres avantages au personnel	2	2	-0
Provisions Ex-Apprentis	0	0	-0
Provisions Départs Volontaires	2	2	0
Total	**64**	**58**	**6**

Les provisions pour engagements envers le personnel s'élèvent à +64 M€ au 31 décembre 2025 contre +58 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +6 M€.
Cette variation s'explique principalement par :

- La hausse des engagements au titre des provisions CAA (Cessation Anticipée d'Activité) pour +7 M€ due aux évolutions suivantes :
  - +6 M€ au titre des écarts actuariels à porter en capitaux propres ;
  - +1 M€ au titre des droits acquis.

11.3.10. Effectifs

L'effectif moyen s'élève à 2 890 ED au 31 décembre 2025.

11.3.11. Engagements hors bilan

11.3.11.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Engagement d'achats - matériel ferroviaire (donnés)	76	305	20	401	367	34	9%
Engagements fermes d'achats de matières premières (électricité, gazole)	15	21	55	92	77	15	20%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur Matériel Ferroviaire (IFRIC12)	21	1	-	22	88	- 66	-75%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur autres immobilisations (hors IFRIC12)	2	1	-	3	3	- 1	-18%
Engagements liés aux activités opérationnelles (donnés)	**115**	**328**	**75**	**518**	**535**	**- 17**	**-3%**
ENGAGEMENTS DONNES	**115**	**328**	**75**	**518**	**535**	**- 17**	**-3%**

Les engagements donnés par l'activité TER GRAND EST s'élèvent à +518 M€ au 31 décembre 2025 contre +535 M€ au 31 décembre 2024, soit une baisse de -17 M€.
Ils concernent principalement :

- Les engagements d'achats de matériels ferroviaires pour +401 M€, en hausse de +34 M€ par rapport à l'exercice précédent. Ces engagements s'inscrivent dans le cadre de MASTERIS sur le projet OPTER et correspondent à des conventions de modernisation, de transformation ou de révision de matériel roulant et de mise en place de la vidéo protection, conclues avec les

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

autorités organisatrices. La variation de +34 M€ s'explique principalement par la signature d'un avenant ;

- Les engagements fermes d'achats de matières premières pour +92 M€, en hausse de +15 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cela correspond aux engagements donnés au titre de l'énergie électrique de traction. La variation s'explique par une augmentation de l'effet prix et volume de l'énergie ;
- Les engagements du plan prévisionnel d'investissement restant à exécuter sur matériel ferroviaire (IFRIC12) pour +22 M€, en baisse de -66 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement porte essentiellement sur du matériel roulant neuf Régiolis. La variation s'explique principalement par les livraisons de rames sur l'exercice.

11.3.11.2. ENGAGEMENTS RECUS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - mat. ferroviaire (reçus)	84	257	2	342	392	- 50	-13%
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - autres immobilisations (reçus)	1	-	-	1	2	- 1	-34%
Garantie de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur matériel ferroviaire (IFRIC12)	18	0	-	18	21	- 3	-12%
Garanties financières reçues de tiers	25	5	0	30	0	30	N/A
Location simple immobilier (reçus)	0	0	-	0	0	- 0	N/A
Engagements liés aux activités opérationnelles (reçus)	**128**	**262**	**2**	**392**	**415**	**- 23**	**-6%**
ENGAGEMENTS RECUS	**128**	**262**	**2**	**392**	**415**	**- 23**	**-6%**

Les engagements reçus par l'activité TER GRAND EST s'élèvent à +392 M€ au 31 décembre 2025 contre +415 M€ au 31 décembre 2024, soit une baisse de -23 M€.
Ils concernent principalement :

- Les subventions d'investissement à recevoir des autorités organisatrices sur le matériel ferroviaire pour +342 M€, en baisse de -50 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond aux subventions perçues des autorités organisatrices, dans le cadre de révision ou transformation du matériel roulant, de la remotorisation et la mise en place de la vidéo protection. La variation s'explique par les appels de fonds de 2025 ;
- La garantie de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur le matériel ferroviaire (IFRIC12) pour +18 M€, en baisse de -3 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond à des conventions d'acquisition de matériel roulant, dont le taux de subventionnement est de 100%. La variation s'explique par les appels de fonds sur 2025 ;
- Les garanties financières reçues de tiers pour +30 M€, en augmentation de +30 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond essentiellement à des cautions bancaires reçues des fournisseurs de matériel ferroviaire, dont Alstom pour les Régiolis. La variation s'explique principalement par l'échéance des garanties liées aux rames livrées.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.3.12. Impôt sur les sociétés

En M€	31/12/25	
	Base	Impôts
Résultat avant impôts et après crédits d'impôts	20	
Charge d'impôt théorique (25%)		-5
Charge d'impôt réelle		-7
Ecart		2
Réintégrations	156	
Déductions	-150	
Charges financières nettes déductibles	0	
Imputation des déficits reportables	0	
Impôts différés non constatés (passage CRC / IFRS)	-7	
Ajustements en base	-1	
Constitution de déficits reportables	0	
Total des écarts de base	-1	0
Chiffre d'affaires en normes françaises	1 188	
Contribution additionnelle		0
Contribution exceptionnelle		-2
Autres		0
Ecart expliqué		-2
Ecart résiduel		0
Déficits reportables au 1er janvier 2025	0	
Création	0	
Consommation	0	
Déficits reportables au 31 Décembre 2025	0	

Le résultat avant impôts est présenté en normes IFRS, Aucun impôt différé n'est constaté comme indiqué en note 4.2.6 des « Principes comptables et règles de Séparation Comptable ».
L'impôt sur les sociétés interne des activités du TER GRAND EST s'élève à 7 M€ au 31 décembre 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.4. ACTIVITÉS DU TER CENTRE

11.4.1. Bilan

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Immobilisations incorporelles	0	0	- 0	N/A
Immobilisations corporelles	23	15	8	55%
Autres immobilisations financières	2	2	-	0%
Actif fi de conces non courant	12	10	2	18%
Actifs non courants	37	27	10	37%
Créances d'exploitation	25	30	- 4	-14%
Actifs financiers courants	61	61	-	0%
Trésorerie et équivalent trésorerie	45	99	- 54	-55%
Actifs courants	131	190	- 59	-31%
ACTIF	**168**	**217**	**- 49**	**-22%**

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Capital	1	16	- 15	-92%
Réserves	- 1	29	- 30	-103%
Résultat	25	10	15	152%
Capitaux propres	26	55	- 29	-53%
Provisions non courantes	5	6	- 1	-13%
Emprunts et dettes financières	3	3	- 1	-26%
Engagements envers le personnel	25	20	5	23%
Passifs non courants	32	29	3	10%
Dettes d'exploitation	110	132	- 22	-17%
PASSIF	**168**	**217**	**- 49**	**-22%**

Les actifs financiers courants correspondent au compte courant entre les activités et le Corporate qui gère la trésorerie pour l'ensemble des activités (cf. § 4.1.10.3 Mise en place d'un compte courant entre les activités conventionnées et le Corporate dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

11.4.2. Compte de résultat

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	488	466	22	5%
CHARGES DE PERSONNEL	- 114	- 117	3	-2%
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 322	- 319	- 3	1%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	1	1	0	6%
IMPÔT ET TAXES	- 19	- 19	- 0	1%
MARGE OPÉRATIONNELLE	34	13	22	170%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 5	- 5	0	-1%
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	1	1	1	88%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	31	9	22	255%
DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION PERTES VALEURS	- 1	0	- 1	N/A
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	1	0	0	N/A
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	30	9	21	229%
RÉSULTAT FINANCIER	5	6	- 1	-22%
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**35**	**15**	**20**	**132%**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INTERNE	- 9	- 5	- 4	90%
RESULTAT NET	**25**	**10**	**15**	**152%**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.4.3. Évènements marquants

PROGRAMME INDUSTRIEL OP'TER

SNCF Voyageurs est engagé aux côtés des 11 régions dans un programme de grande ampleur de rénovation et de modernisation de près d'un millier de trains du parc TER sur les dix prochaines années.

11.4.4. Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

11.4.5. Litiges

Aucun litige significatif n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

11.4.6. Immobilisations

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Acquisitions	Dot aux amort. et dépré.	Cessions / radiations	Reprises de provisions	Reclassements	Autres	31/12/2025
Concessions, Brevets, Logiciels - Valeurs brutes	0	-	-	-	-	-	-	0
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	- 0	-	- 0	-	-	-	-	- 0
Total Immobilisations incorporelles	**0**	**-**	**- 0**	**-**	**-**	**-**	**-**	**0**
Terrains	1	-	-	-	-	-	-	1
Aménagement des terrains	1	-	-	- 0	-	- 0	-	1
Construtions et agencements	7	-	-	-	-	0	-	7
Installations techniques, mat & out	12	-	-	- 0	-	0	-	13
Autres immobilisations corporelles	4	-	-	- 0	-	1	-	6
Immobilisations fixes - Encours	1	3	-	-	-	- 2	-	3
IFRS16 Immo fixes - VB	10	2	-	- 1	-	- 1	-	10
Total brut des Installations Fixes	37	6	-	- 2	-	- 1	-	40
Matériel ferroviaire	123	-	-	- 13	-	13	-	123
Matériel ferroviaire - Encours	3	- 3	-	-	-	0	- 0	- 0
IFRS16 MR - VB	0	-	-	-	-	0	-	1
Total brut du Matériel Roulant	126	- 3	-	- 13	-	13	- 0	123
Total des immobilisations corporelles brutes	163	3	-	- 15	-	12	-	163
Aménagement des terrains - amort	- 1	-	- 0	0	-	-	-	- 1
Construtions et agencements - amort	- 5	-	- 0	-	-	-	-	- 5
Installations techniques. mat & out - amort	- 6	-	- 1	0	-	- 0	-	- 7
Autres immo corporelles - amort	- 2	-	- 0	0	-	-	-	- 3
Provision dépréciation immos fixes	-	-	- 0	-	-	-	-	- 0
IFRS16 Immo fixes - amort	- 7	-	- 3	1	-	1	-	- 7
Total Amortissement des Installations Fixes	- 21	-	- 5	2	-	0	-	- 23
Matériel ferroviaire - amort	- 112	-	- 3	13	-	- 12	-	- 113
Provision dépréciation matériel roulant	-	-	- 1	-	-	-	-	- 1
IFRS16 MR - amort	- 0	-	- 0	-	-	-	-	- 0
Total Amortissement du Matériel Roulant	- 112	-	- 3	13	-	- 12	-	- 114
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	- 133	-	- 8	15	-	- 12	-	- 137
Subventions brutes	- 69	34	-	1	-	- 26	-	- 60
Subventions amortissements	54	-	-	- 1	2	2	-	57
Subventions nettes	- 15	34	-	0	2	- 24	0	- 3
Immobilisations corporelles nettes Installations Fixes	16	6	- 5	-	-	- 0	-	17
Immobilisations corporelles nettes Matériel Roulant	14	- 3	- 3	-	-	1	- 0	9
Total immobilisations corporelles nettes	**15**	**37**	**- 8**	**0**	**2**	**- 23**	**0**	**23**
Total des immobilisations corporelles et incorporelles brutes	*94*	*37*	*-*	*- 14*	*-*	*- 14*	*-*	*103*
Total des amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	*- 79*	*-*	*- 8*	*14*	*2*	*- 9*	*-*	*- 80*
Total des immobilisations corporelles & incorporelles nettes	**15**	**37**	**- 8**	**0**	**2**	**- 23**	**0**	**23**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

Les immobilisations incorporelles nettes sont quasi-nulles au 31 décembre 2025, de même qu'au 31 décembre 2024.

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à +23 M€ au 31 décembre 2025, soit une augmentation de +8 M€ par rapport au 31 décembre 2024.
Cette variation s'explique par :

- Le poste des installations fixes, dont la valeur nette comptable s'élève à +17 M€ au 31 décembre 2025, soit une augmentation de +1 M€ par rapport au 31 décembre 2024, avec :
  - Des acquisitions pour +6 M€, dont des retraitements liés à la norme IFRS 16 pour + 2 M€ ;
  - Des amortissements pour -5 M€.
- Le poste du matériel roulant, dont la valeur nette comptable s'élève à +9 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -5 M€ par rapport au 31 décembre 2024, avec :
  - Des acquisitions pour -3 M€ (+44 M€ d'acquisitions et -47 M€ de retraitement IFRIC 12) ;
  - Des amortissements pour -3 M€ ;
  - Des reclassements pour +1 M€.
- Le poste des subventions d'investissement, dont la valeur nette comptable s'élève à -3 M€ au 31 décembre 2025, soit une évolution de +12 M€ par rapport au 31 décembre 2024, avec :
  - Des évolutions pour +34 M€ liées aux effets suivants :
    - - 40 M€ d'appels de fonds au titre de la modernisation ou transformation du matériel roulant ;
    - +27 M€ de retraitement IFRIC 12 ;
    - + 47 M€ d'ajustement de la subvention méritée.
  - Des reprises pour +2 M€ ;
  - Des reclassements pour -24 M€, dont -31 M€ liés aux ajustements au titre des écritures de péréquation sur les marchés Regio2N et +9 M€ relatifs aux installations fixes à l'ISM de la région Centre.

Actifs financiers de concessions

Les actifs financiers de concessions s'élèvent à +12 M€ au 31 décembre 2025 contre +10 M€ au 31 décembre 2024, soit une variation de -2 M€. Cette variation s'explique par la variation des concessions – Matériel Roulant pour +2 M€, détaillée ci-dessous.

Tableau de variation :

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Augmentation	Dotations	Diminutions	Cessions / radiations	Reprises	Reclassements	Autres	31/12/2025
Actif financ conv MR EC	23	7	-	-	-	-	-	-	30
Actif financ conv MRE MES	29	-	- 0	-	- 0	0	- 17	-	12
Actif financ conv MRE EC	- 75	47	-	- 27	-	-	26	-	- 29
Flux Rés Actif fi conv MRE MES	0	-	0	- 0	-	-	0	-	-
Flux Rés Actif fi conv MRE EC	33	-	-	- 55	-	-	21	- 0	- 1
Matériel roulant	10	53	-	- 82	- 0	0	30	-	12
Total des actifs financiers de concession	**10**	**53**	**-**	**- 82**	**- 0**	**0**	**30**	**-**	**12**

Les actifs financiers de concession Matériel Roulant ont augmenté de +2 M€. Cette variation s'explique principalement par :

- Une augmentation des actifs financiers de concession à hauteur de +53 M€ dont :
  - Des acquisitions de matériel roulant pour +47 M€ ;
  - Des avances versées relatives à des actifs éligibles IFRIC 12 pour +7 M€.
- Une diminution des actifs financiers de concession pour -82 M€ dont :

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Des subventions d'investissement appelées relatives aux actifs éligibles IFRIC 12 pour -27 M€ ;
- Des ajustements de subventions méritées pour -55 M€.

- Des reclassements pour +30 M€ dont :
  - +21 M€ relatifs à un ajustement de la présentation des actifs négatifs aux passifs ;
  - +9 M€ liés aux ajustements de l'exercice des écritures de péréquation sur les marchés Regio2N.

11.4.7. Subventions

11.4.7.1. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Variation de l'exercice	31/12/2025
Subv. d'invest. brutes - installations fixes	6	- 8	- 2
Subv. d'invest. inscrites au CR - installations fixes	- 2	- 0	- 3
Subv. d'invest. brutes - matériel roulant	63	- 1	62
Subv. d'invest. inscrites au CR - matériel roulant	- 52	- 3	- 55
Subventions d'investissement nettes	15	- 13	3

Les subventions d'investissement nettes s'élèvent à +3 M€ au 31 décembre 2025, soit une variation de -12 M€ par rapport au 31 décembre 2024.
Cette variation est détaillée *supra* dans la partie *Immobilisations*.

11.4.7.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
Subventions d'exploitation	- 0	1	- 1	-113%

Les subventions d'exploitation sont quasi-nulles au 31 décembre 2025, soit une variation de -1 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

11.4.8. Capitaux propres

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Changement de méthode	Ecart de réévaluation	Autres	31/12/2025
Capitaux propres	55	0	25	- 36	-	- 4	- 15	26
dont capital	16	-	-	-	-	-	- 15	1
dont report à nouveau et réserves	29	10	-	- 36	-	- 4	0	- 1
dont report à nouveau	26	10	-	- 36	-	-	0	0
dont reserves	3	0	-	-	-	- 4	- 0	- 1
dont résultat	10	- 10	25	-	-	-	-	25

Les capitaux propres s'élèvent à +26 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -29 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique essentiellement par :

- Le résultat de l'exercice pour +25 M€ ;
- Les dividendes versés pour -36 M€ ;
- Des écarts de réévaluation pour -4 M€ imputés aux réserves ;
- Des autres variations pour -15 M€. Conformément aux règles de séparation comptable, une réduction de capital à hauteur de -15 M€ a été réalisée en date du 31 décembre 2025 afin d'équilibrer la structure de financement de l'activité TER CENTRE (cf. § 4.3. Résolution des déséquilibres manifestes sur les structures de financement dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.4.9. Engagements envers le personnel

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)
Provisions Retraites	1	1	0
Provisions Complément CS	0	-	0
Provisions Médaille d'honneur du travail	0	1	-0
Provisions Rentes accidents	3	3	-0
Provisions Action sociale	2	2	-0
Provisions Indemnités fin contrat de travail	0	0	-0
Provisions Avantages fin de carrière	4	4	-0
Provisions CAA	14	9	5
Provisions Autres avantages au personnel	1	0	0
Provisions Ex-Apprentis	0	0	-0
Provisions Départs Volontaires	-	-	-
Total	**25**	**20**	**5**

Les provisions pour engagements envers le personnel s'élèvent à +25 M€ au 31 décembre 2025 contre +20 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +5 M€.
Cette variation s'explique principalement par :

- La hausse des engagements au titre des provisions CAA (Cessation Anticipée d'Activité) pour +5 M€ due aux évolutions suivantes :
  - +4 M€ au titre des écarts actuariels à porter en capitaux propres ;
  - +1 M€ au titre des droits acquis.

11.4.10. Effectifs

L'effectif moyen s'élève à 1 487 ED au 31 décembre 2025.

11.4.11. Engagements hors bilan

11.4.11.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Engagement d'achats - matériel ferroviaire (donnés)	29	66	-	95	74	21	29%
Engagements fermes d'achats de matières premières (électricité, gazole)	12	16	43	72	63	9	14%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur Matériel Ferroviaire (IFRIC12)	106	41	-	147	96	52	54%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur autres immobilisations (hors IFRIC12)	5	1	-	6	2	4	209%
Engagements liés aux activités opérationnelles (donnés)	**152**	**125**	**43**	**320**	**235**	**85**	**36%**
ENGAGEMENTS DONNES	**152**	**125**	**43**	**320**	**235**	**85**	**36%**

Les engagements donnés par l'activité TER Centre s'élèvent à +321 M€ au 31 décembre 2025 contre +235 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +86 M€.
Ils concernent principalement :

- Les engagements d'achats de matériels ferroviaires pour +95 M€, en augmentation de +21 M€ par rapport à l'exercice précédent. Ces engagements s'inscrivent dans le cadre de MASTERIS sur le projet OPTER et correspondent à des conventions de modernisation, de

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

transformation ou de révision de matériel roulant et de mise en place de la vidéo protection, conclues avec les autorités organisatrices. La variation de +21 M€ s'explique principalement par la signature d'un avenant ;

- Les engagements fermes d'achats de matières premières pour +72 M€, en hausse de +9 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cela correspond aux engagements donnés au titre de l'énergie électrique de traction. La variation s'explique par une augmentation de l'effet prix et volume de l'énergie ;
- Les engagements du plan prévisionnel d'investissements restant à exécuter sur matériel ferroviaire (IFRIC12) pour +147 M€, en augmentation de +52 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement porte essentiellement sur l'acquisition de rames Regio2N. La variation s'explique principalement par la commande de rames Regio2N.

11.4.11.2. ENGAGEMENTS RECUS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - mat. ferroviaire (reçus)	46	130	13	189	255	- 66	-26%
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - autres immobilisations (reçus)	0	-	-	0	-	0	N/A
Garantie de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur matériel ferroviaire (IFRIC12)	106	56	-	163	214	- 51	-24%
Garanties financières reçues de tiers	5	19	0	24	5	19	364%
Location simple immobilier (reçus)	0	0	-	0	0	- 0	N/A
Engagements liés aux activités opérationnelles (reçus)	**158**	**206**	**13**	**376**	**474**	**- 98**	**-21%**
ENGAGEMENTS RECUS	**158**	**206**	**13**	**376**	**474**	**- 98**	**-21%**

Les engagements reçus par l'activité TER CENTRE s'élèvent à +376 M€ au 31 décembre2025 contre +474 M€ au 31 décembre 2024, soit une baisse de -98 M€.
Ils concernent principalement :

- Les subventions d'investissement à recevoir des autorités organisatrices sur le matériel ferroviaire pour +189 M€, en baisse de -66 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond aux subventions perçues des autorités organisatrices, dans le cadre de révision ou transformation du matériel roulant, de la remotorisation et la mise en place de la vidéo protection. La variation s'explique par les appels de fonds de 2025 ;
- La garantie de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur le matériel ferroviaire (IFRIC12) pour +163 M€, en baisse de -51 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond à des conventions d'acquisition de matériel roulant, dont le taux de subventionnement est de 100%. La variation s'explique par les appels de fonds de 2025 ;
- Les garanties financières reçues de tiers pour + 24 M€, en hausse de +19 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond essentiellement à des cautions bancaires reçues des fournisseurs de matériel ferroviaire, dont Alstom pour les Regio2N. La variation est en lien avec les livraisons de rames.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.4.12. Impôt sur les sociétés

En M€	31/12/25	
	Base	Impôts
Résultat avant impôts et après crédits d'impôts	35	
Charge d'impôt théorique (25%)		-9
Charge d'impôt réelle		-9
Ecart		1
Réintégrations	29	
Déductions	-23	
Charges financières nettes déductibles	0	
Imputation des déficits reportables	0	
Impôts différés non constatés (passage CRC / IFRS)	-5	
Ajustements en base	1	
Constitution de déficits reportables	0	
Total des écarts de base	1	0
Chiffre d'affaires en normes françaises	490	
Contribution additionnelle		0
Contribution exceptionnelle		0
Autres		0
Ecart expliqué		-1
Ecart résiduel		0
Déficits reportables au 1er janvier 2025	0	
Création	0	
Consommation	0	
Déficits reportables au 31 Décembre 2025	0	

Le résultat avant impôts est présenté en normes IFRS. Aucun impôt différé n'est constaté comme indiqué en note 4.2.6 des « Principes comptables et règles de Séparation Comptable ».
L'impôt sur les sociétés interne des activités du TER CENTRE s'élève à 9 M€ au 31 décembre 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.5. ACTIVITÉS DU TER BRETAGNE

11.5.1. Bilan

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Immobilisations incorporelles	-	0	- 0	N/A
Immobilisations corporelles	5	5	0	4%
Autres immobilisations financières	1	1	-	0%
Actif fi de conces non courant	4	-	4	N/A
Actifs non courants	10	6	4	70%
Créances d'exploitation	41	25	16	62%
Actifs financiers courants	23	23	-	0%
Trésorerie et équivalent trésorerie	26	67	- 41	-62%
Actifs courants	90	115	- 25	-22%
ACTIF	**100**	**121**	**- 21**	**-17%**

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Capital	1	7	- 6	-90%
Réserves	0	15	- 15	-98%
Résultat	12	10	1	13%
Capitaux propres	12	32	- 19	-61%
Provisions non courantes	1	1	- 0	-25%
Emprunts et dettes financières	1	2	- 1	-40%
Engagements envers le personnel	13	12	2	15%
Passif de concessi non courant	-	12	- 12	-100%
Passifs non courants	16	27	- 12	-43%
Dettes d'exploitation	72	62	10	16%
PASSIF	**100**	**121**	**- 21**	**-17%**

Les actifs financiers courants correspondent au compte courant entre les activités et le Corporate qui gère la trésorerie pour l'ensemble des activités (cf. § 4.1.10.3 Mise en place d'un compte courant entre les activités conventionnées et le Corporate dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

11.5.2. Compte de résultat

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	225	216	10	5%
CHARGES DE PERSONNEL	- 58	- 58	1	-1%
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 143	- 136	- 7	5%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	0	0	0	N/A
IMPÔT ET TAXES	- 10	- 10	- 0	4%
MARGE OPÉRATIONNELLE	15	12	3	24%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 2	- 2	- 0	7%
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	0	1	- 0	-61%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	13	11	2	21%
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	0	0	- 0	N/A
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	13	11	2	21%
RÉSULTAT FINANCIER	2	4	- 1	-36%
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**16**	**15**	**1**	**6%**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INTERNE	- 4	- 4	0	-10%
RESULTAT NET	**12**	**10**	**1**	**13%**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.5.3. Évènements marquants

PROGRAMME INDUSTRIEL OP'TER

SNCF Voyageurs est engagé aux côtés des 11 régions dans un programme de grande ampleur de rénovation et de modernisation de près d'un millier de trains du parc TER sur les dix prochaines années.

11.5.4. Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

11.5.5. Litiges

Aucun litige significatif n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

11.5.6. Immobilisations

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Acquisitions	Dot aux amort et dépré.	Cessions / radiations	Reprises de provisions	Reclassements	Autres	31/12/2025
Concessions, Brevets, Logiciels - Valeurs brutes	0	-	-	-	-	-	-	0
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	- 0	-	- 0	-	-	-	-	- 0
Total Immobilisations incorporelles	**0**	**-**	**- 0**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Terrains	0	-	-	-	-	-	-	0
Aménagement des terrains	0	-	-	-	-	- 0	-	0
Construtions et agencements	3	-	-	-	-	2	-	5
Installations techniques, mat & out	6	-	-	-	-	0	-	6
Autres immobilisations corporelles	2	-	-	-	-	1	-	3
Immobilisations fixes - Encours	0	1	-	-	-	- 0	-	2
IFRS16 Immo fixes - VB	6	0	-	- 1	-	0	-	5
Total brut des Installations Fixes	18	2	-	- 1	-	3	-	22
Matériel ferroviaire	11	-	-	- 1	-	0	0	10
Matériel ferroviaire - Encours	0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0
IFRS16 MR - VB	0	-	-	-	-	0	-	0
Total brut du Matériel Roulant	12	-	-	- 1	-	0	0	11
Total des immobilisations corporelles brutes	29	2	-	- 2	-	3	-	32
Aménagement des terrains - amort	- 0	-	- 0	-	-	-	-	- 0
Construtions et agencements - amort	- 2	-	- 0	-	-	- 2	-	- 4
Installations techniques. mat & out - amort	- 4	-	- 0	-	-	- 0	-	- 5
Autres immo corporelles - amort	- 2	-	- 0	-	-	- 0	-	- 2
Provision dépréciation immos fixes	- 0	-	-	-	-	-	-	- 0
IFRS16 Immo fixes - amort	- 3	-	- 1	1	-	0	-	- 4
Total Amortissement des Installations Fixes	- 11	-	- 2	1	-	- 2	-	- 15
Matériel ferroviaire - amort	- 11	-	0	1	-	-	- 0	- 10
IFRS16 MR - amort	- 0	-	- 0	-	-	-	-	- 0
Total Amortissement du Matériel Roulant	- 11	-	- 0	1	-	-	- 0	- 10
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	- 23	-	- 2	2	-	- 2	- 0	- 25
Subventions brutes	- 8	5	-	0	-	- 6	0	- 9
Subventions amortissements	6	-	-	- 0	0	0	0	6
Subventions nettes	- 2	5	-	-	0	- 6	0	- 2
Immobilisations corporelles nettes Installations Fixes	7	2	- 2	-	-	0	-	7
Immobilisations corporelles nettes Matériel Roulant	0	-	- 0	-	-	0	- 0	0
Total immobilisations corporelles nettes	**5**	**7**	**- 2**	**- 0**	**0**	**- 5**	**- 0**	**5**
Total des immobilisations corporelles et incorporelles brutes	*21*	*7*	*-*	*- 2*	*-*	*- 3*	*0*	*24*
Total des amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	*- 16*	*-*	*- 2*	*2*	*0*	*- 2*	*- 0*	*- 19*
Total des immobilisations corporelles & incorporelles nettes	**5**	**7**	**- 2**	**- 0**	**0**	**- 5**	**- 0**	**5**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

Les immobilisations incorporelles nettes sont quasi-nulles au 31 décembre 2025, de même qu'au 31 décembre 2024.

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à +5 M€ au 31 décembre 2025, stable par rapport au 31 décembre 2024.
Cette variation s'explique par :

- Le poste d'installations fixes, dont la valeur nette comptable s'élève à +7 M€ au 31 décembre 2025, stable par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :
  - Des acquisitions pour +2 M€ ;
  - Des amortissements pour -2 M€.
- Le poste du matériel roulant, dont la valeur nette comptable est quasi-nulle au 31 décembre 2025, reste stable par rapport au 31 décembre 2024. Cette absence de variation s'explique par :
  - Des acquisitions pour +58 M€ ;
  - Des retraitements IFRIC 12 pour -58 M€.
- Le poste des subventions d'investissement, dont la valeur nette comptable des subventions d'investissement s'élève à -2 M€ au 31 décembre 2025, est stable par rapport au 31 décembre 2024 avec :
  - Des évolutions pour +5 M€ liées aux effets suivants :
    - -41 M€ d'appels de fonds au titre de la modernisation ou transformation du matériel roulant ;
    - +47M€ de retraitement IFRIC12.
  - Des reclassements pour -6 M€ liés aux ajustements des écritures de péréquation au titre des exercices antérieurs sur les marchés Regio2N.

Actifs financiers de concessions

Les actifs financiers de concessions s'élèvent à +4 M€ au 31 décembre 2025, soit une variation de +4 M€ par rapport au 31 décembre 2024.
Cette variation s'explique par la variation des concessions – Matériel Roulant pour +4 M€ détaillée ci-dessous.
Tableau de variation :

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Augmentation	Dotations	Diminutions	Cessions / radiations	Reprises	Reclassements	Autres	31/12/2025
Actif financ conv MR EC	16	- 2	-	-	-	-	-	-	14
Actif financ conv MRE MES	4	-	-	-	-	-	- 0	-	4
Actif financ conv MRE EC	- 16	58	-	- 44	-	-	- 12	-	- 14
Flux Rés Actif fi conv MRE MES	-	-	-	- 0	-	-	0	-	-
Flux Rés Actif fi conv MRE EC	- 4	-	-	- 2	-	-	7	0	- 0
Matériel roulant	-	56	-	- 47	-	-	- 5	- 0	4
Total des actifs financiers de concession	**-**	**56**	**-**	**- 47**	**-**	**-**	**- 5**	**- 0**	**4**

Les actifs financiers de concession Matériel Roulant ont augmenté de +4 M€. Cette évolution s'explique par :

- Une augmentation des actifs financiers de concession à hauteur de +56 M€ dont :
  - Des acquisitions de matériel roulant pour +58 M€ ;
  - Des avances versées relatives à des actifs éligibles IFRIC 12 pour -2 M€.
- Une diminution des actifs financiers de concession pour -47 M€ correspondant aux subventions d'investissements appelées relatives aux actifs ci-dessus ;
- Des reclassements pour -5 M€ dont :
  - -12 M€ liés aux ajustements des écritures de péréquation de l'exercice sur les marchés Regio2N ;
  - +7 M€ relatifs à un ajustement de la présentation des actifs négatifs aux passifs.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.5.7. Subventions

11.5.7.1. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Variation de l'exercice	31/12/2025
Subv. d'invest. brutes - installations fixes	5	1	6
Subv. d'invest. inscrites au CR - installations fixes	- 3	- 0	- 4
Subv. d'invest. brutes - matériel roulant	3	- 0	3
Subv. d'invest. inscrites au CR - matériel roulant	- 3	0	- 3
Subventions d'investissement nettes	2	0	2

Les subventions d'investissement nettes s'élèvent à +2 M€ au 31 décembre 2025, stables par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation est détaillée *supra* dans la partie Immobilisations.

11.5.7.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
Subventions d'exploitation	0	1	- 1	-59%

Les subventions d'exploitation sont quasi-nulles au 31 décembre 2025, soit une variation de -1 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

11.5.8. Capitaux propres

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Changement de méthode	Ecart de réévaluation	Autres	31/12/2025
Capitaux propres	32	0	12	- 24	-	- 2	- 5	12
dont capital	7	-	-	-	-	-	- 6	1
dont report à nouveau et réserves	15	10	-	- 24	-	- 2	0	0
dont report à nouveau	13	10	-	- 24	-	-	0	0
dont reserves	2	0	-	-	-	- 2	- 0	0
dont résultat	10	- 10	12	-	-	-	-	12

Les capitaux propres s'élèvent à +12 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -20 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique essentiellement par :

- Le résultat de l'exercice pour +12 M€ ;
- Les dividendes versés pour -24 M€ ;
- Des écarts de réévaluation pour -2 M€ imputés aux réserves ;
- Des autres variations pour -5 M€. Conformément aux règles de séparation comptable, une réduction de capital à hauteur de -6 M€ a été réalisée en date du 31 décembre 2025 afin d'équilibrer la structure de financement de l'activité TER BRETAGNE (cf. § 4.3. Résolution des déséquilibres manifestes sur les structures de financement dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.5.9. Engagements envers le personnel

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)
Provisions Retraites	0	0	-0
Provisions Complément CS	-0	-	-0
Provisions Médaille d'honneur du travail	0	0	-0
Provisions Rentes accidents	2	2	-0
Provisions Action sociale	1	1	-0
Provisions Indemnités fin contrat de travail	0	0	-0
Provisions Avantages fin de carrière	3	3	0
Provisions CAA	7	5	2
Provisions Autres avantages au personnel	1	1	0
Provisions Ex-Apprentis	0	0	-0
Provisions Départs Volontaires	0	0	0
Total	**13**	**12**	**2**

Les provisions pour engagements envers le personnel s'élèvent à +13 M€ au 31 décembre 2025 contre +12 M€ au 31 décembre 2024. La variation est de +2 M€ par rapport à l'exercice précédent.
Cette variation s'explique principalement par :

- La hausse des engagements au titre des provisions CAA (Cessation Anticipée d'Activité) pour +2 M€ due aux écarts actuariels à porter en capitaux propres.

11.5.10. Effectifs

L'effectif moyen s'élève à 719 ED au 31 décembre 2025.

11.5.11. Engagements hors bilan

11.5.11.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Engagement d'achats - matériel ferroviaire (donnés)	18	66	-	84	70	14	19%
Engagements fermes d'achats de matières premières (électricité, gazole)	4	6	16	26	20	6	33%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur Matériel Ferroviaire (IFRIC12)	65	1	-	66	104	- 38	-36%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur autres immobilisations (hors IFRIC12)	0	0	-	1	1	- 0	-38%
Engagements liés aux activités opérationnelles (donnés)	**88**	**73**	**16**	**177**	**195**	**- 18**	**-9%**
ENGAGEMENTS DONNES	**88**	**73**	**16**	**177**	**195**	**- 18**	**-9%**

Les engagements donnés par l'activité TER Bretagne s'élèvent à +177 M€ au 31 décembre 2025 contre +195 M€ au 31 décembre 2024, soit une baisse de -18 M€.
Ils concernent principalement :

- Les engagements d'achats de matériels ferroviaires pour +84 M€, en hausse de +14 M€ par rapport à l'exercice précédent. Ces engagements s'inscrivent dans le cadre de MASTERIS sur le projet OPTER et correspondent à des conventions de modernisation, de transformation ou de révision de matériel roulant et de mise en place de la vidéo protection, conclues avec les autorités organisatrices. La variation s'explique principalement par la signature d'un avenant ;
- Les engagements fermes d'achats de matières premières pour +26 M€, en hausse de +6 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cela correspond aux engagements donnés au titre de

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

l'énergie électrique de traction. La variation s'explique par une augmentation de l'effet prix et volume de l'énergie ;

- Les engagements du plan prévisionnel d'investissements restant à exécuter sur matériel ferroviaire pour +66 M€, en baisse de -38 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement porte essentiellement sur l'acquisition de rames Regio2N. La variation s'explique principalement par les livraisons de rames.

11.5.11.2. ENGAGEMENTS RECUS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - mat. ferroviaire (reçus)	14	56	-	71	103	- 32	-31%
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - autres immobilisations (reçus)	0	-	-	0	1	- 1	-61%
Garantie de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur matériel ferroviaire (IFRIC12)	67	9	-	76	125	- 49	-39%
Garanties financières reçues de tiers	5	27	0	31	4	27	675%
Location simple immobilier (reçus)	0	0	-	0	0	- 0	N/A
Engagements liés aux activités opérationnelles (reçus)	**87**	**91**	**0**	**178**	**232**	**- 54**	**-23%**
ENGAGEMENTS RECUS	**87**	**91**	**0**	**178**	**232**	**- 54**	**-23%**

Les engagements reçus par l'activité TER Bretagne s'élèvent à +178 M€ au 31 décembre 2025 contre +232 M€ au 31 décembre 2024, soit une baisse de -54 M€. Ils concernent principalement :

- Les engagements subventions d'investissement à recevoir des autorités organisatrices sur le matériel ferroviaire pour +71 M€, en baisse de -32 M€ par rapport à l'exercice précédent. Ce sont des subventions perçues des autorités organisatrices, dans le cadre de révision ou transformation du matériel roulant, de la remotorisation et la mise en place de la vidéo protection. La variation s'explique par les appels de fonds 2025 ;
- La garantie de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur matériel ferroviaire (IFRIC 12) pour +76 M€, en baisse de -49 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond à des conventions d'acquisition de matériel roulant, dont le taux de subventionnement est de 100%. La variation s'explique par les appels de fonds de 2025 ;
- Les garanties financières reçues de tiers pour +31 M€, en hausse de +27 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond essentiellement à des cautions bancaires reçues des fournisseurs de matériel ferroviaire, dont Alstom pour les Regio2N. La variation est en lien avec les livraisons de rames.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.5.12. Impôt sur les sociétés

En M€	31/12/25	
	Base	Impôts
Résultat avant impôts et après crédits d'impôts	16	
Charge d'impôt théorique (25%)		-4
Charge d'impôt réelle		-4
Ecart		0
Réintégrations	12	
Déductions	-10	
Charges financières nettes déductibles	0	
Imputation des déficits reportables	0	
Impôts différés non constatés (passage CRC / IFRS)	-2	
Ajustements en base	0	
Constitution de déficits reportables	0	
Total des écarts de base	0	0
Chiffre d'affaires en normes françaises	226	
Contribution additionnelle		0
Contribution exceptionnelle		0
Autres		0
Ecart expliqué		0
Ecart résiduel		0
Déficits reportables au 1er janvier 2025	0	
Création	0	
Consommation	0	
Déficits reportables au 31 Décembre 2025	0	

Le résultat avant impôts est présenté en normes IFRS. Aucun impôt différé n'est constaté comme indiqué en note 4.2.6 des « Principes comptables et règles de Séparation Comptable ».
L'impôt sur les sociétés interne des activités du TER BRETAGNE s'élève à 4 M€ au 31 décembre 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.6. ACTIVITÉS DU TER NORMANDIE

11.6.1. Bilan

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Immobilisations incorporelles	0	0	- 0	N/A
Immobilisations corporelles	24	24	- 0	0%
Autres immobilisations financières	2	2	-	0%
Actif fi de conces non courant	6	-	6	N/A
Actifs non courants	32	25	6	25%
Créances d'exploitation	25	37	- 12	-33%
Actifs financiers courants	19	19	-	0%
Trésorerie et équivalent trésorerie	147	148	- 1	-1%
Actifs courants	190	203	- 13	-6%
ACTIF	**222**	**228**	**- 7**	**-3%**

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Capital	1	22	- 20	-93%
Réserves	- 2	1	- 3	-320%
Résultat	18	14	4	27%
Capitaux propres	17	37	- 20	-53%
Provisions non courantes	3	4	- 1	-30%
Emprunts et dettes financières	9	8	1	15%
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	- 0	-	- 0	N/A
Engagements envers le personnel	31	27	4	17%
Passif de concessi non courant	-	45	- 45	-100%
Passifs non courants	43	84	- 40	-48%
Dettes d'exploitation	161	108	54	50%
PASSIF	**222**	**228**	**- 7**	**-3%**

Les actifs financiers courants correspondent au compte courant entre les activités et le Corporate qui gère la trésorerie pour l'ensemble des activités (cf. § 4.1.10.3 Mise en place d'un compte courant entre les activités conventionnées et le Corporate dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.6.2. Compte de résultat

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	521	509	12	2%
CHARGES DE PERSONNEL	- 129	- 135	6	-4%
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 346	- 333	- 13	4%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	1	0	1	N/A
IMPÔT ET TAXES	- 22	- 22	- 0	1%
MARGE OPÉRATIONNELLE	25	20	5	26%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 7	- 6	- 1	15%
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	1	1	0	21%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	20	15	5	31%
DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION PERTES VALEURS	0	0	- 0	N/A
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	1	0	1	N/A
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	20	15	5	34%
RÉSULTAT FINANCIER	4	7	- 3	-42%
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**24**	**22**	**2**	**11%**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INTERNE	- 6	- 8	1	-19%
RESULTAT NET	**18**	**14**	**4**	**27%**

11.6.3. Évènements marquants

PROGRAMME INDUSTRIEL OP'TER

SNCF Voyageurs est engagé aux côtés des 11 régions dans un programme de grande ampleur de rénovation et de modernisation de près d'un millier de trains du parc TER sur les dix prochaines années.

11.6.4. Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

11.6.5. Litiges

Aucun litige significatif n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.6.6. Immobilisations

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Acquisitions	Dot aux amort et dépré.	Cessions / radiations	Reprises de provisions	Reclassements	Autres	31/12/2025
Concessions, Brevets, Logiciels - Valeurs brutes	0	-	-	-	-	- 0	-	0
Immobilisations incorporelles - Encours	-	- 0	-	-	-	0	-	-
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	- 0	-	- 0	-	-	-	-	- 0
Total Immobilisations incorporelles	**0**	**- 0**	**- 0**	**-**	**-**	**-**	**-**	**0**
Terrains	0	-	-	-	-	-	-	0
Aménagement des terrains	1	-	-	- 0	-	0	-	1
Construtions et agencements	12	-	-	- 0	-	0	-	13
Installations techniques, mat & out	12	-	-	- 1	-	0	-	11
Autres immobilisations corporelles	9	-	-	- 0	-	1	-	10
Immobilisations fixes - Encours	2	2	-	-	-	- 2	-	2
IFRS16 Immo fixes - VB	16	7	-	- 2	-	- 2	-	19
Total brut des Installations Fixes	53	9	-	- 4	-	- 3	-	56
Matériel ferroviaire	96	-	-	- 32	-	3	-	68
Matériel ferroviaire - Encours	4	- 0	-	-	-	- 1	- 0	3
IFRS16 MR - VB	1	-	-	-	-	0	-	1
Total brut du Matériel Roulant	100	- 0	-	- 32	-	2	-	71
Total des immobilisations corporelles brutes	154	9	-	- 35	-	- 1	-	127
Aménagement des terrains - amort	- 1	-	- 0	0	-	-	-	- 1
Construtions et agencements - amort	- 9	-	- 1	0	-	-	-	- 10
Installations techniques. mat & out - amort	- 7	-	- 1	1	-	1	-	- 6
Autres immo corporelles - amort	- 4	-	- 1	0	-	-	-	- 4
Provision dépréciation immos fixes	- 0	-	-	-	0	-	-	- 0
IFRS16 Immo fixes - amort	- 9	-	- 4	2	-	0	-	- 10
Total Amortissement des Installations Fixes	- 29	-	- 6	4	0	1	-	- 31
Matériel ferroviaire - amort	- 89	-	- 7	32	-	- 3	-	- 68
IFRS16 MR - amort	- 0	-	- 0	-	-	-	-	- 0
Total Amortissement du Matériel Roulant	- 90	-	- 8	32	-	- 3	-	- 68
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	- 119	-	- 14	35	0	- 2	-	- 99
Subventions brutes	- 39	40	-	11	-	- 40	- 0	- 28
Subventions amortissements	28	-	-	- 10	7	0	0	24
Subventions nettes	- 11	40	-	1	7	- 40	- 0	- 4
Immobilisations corporelles nettes Installations Fixes	24	9	- 6	-	0	- 2	-	25
Immobilisations corporelles nettes Matériel Roulant	11	- 0	- 8	-	-	- 0	- 0	3
Total immobilisations corporelles nettes	**24**	**49**	**- 14**	**1**	**7**	**- 43**	**- 0**	**24**
Total des immobilisations corporelles et incorporelles brutes	*115*	*49*	*-*	*- 25*	*-*	*- 41*	*- 0*	*98*
Total des amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	*- 91*	*-*	*- 14*	*25*	*7*	*- 2*	*-*	*- 75*
Total des immobilisations corporelles & incorporelles nettes	**24**	**49**	**- 14**	**1**	**7**	**- 43**	**- 0**	**24**

Les immobilisations incorporelles nettes sont quasi-nulles au 31 décembre 2025, de même qu'au 31 décembre 2024.

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à +24 M€ au 31 décembre 2025, stable par rapport au 31 décembre 2024.
Cette variation s'explique par :

- Le poste des installations fixes, dont la valeur nette comptable s'élève à +25 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +1 M€ par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :
  - Des acquisitions pour +9 M€, dont +7 M€ liés aux retraitements IFRS 16 ;
  - Des amortissements pour -6 M€ ;
  - Des reclassements pour -2 M€.
- Le poste du matériel roulant, dont la valeur nette comptable s'élève à +3 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -8 M€ par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Des acquisitions nettes quasi-nulles (+119 M€ d'acquisitions et -119 M€ de retraitement IFRIC 12) ;
- Des amortissements pour -8 M€.

- Le poste des subventions d'investissement, dont la valeur nette comptable s'élève à -4 M€ au 31 décembre 2025, soit une évolution de +7 M€ par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :
  - Des évolutions pour +40 M€ liées aux effets suivants :
    - -33 M€ d'appels de fonds au titre de la modernisation ou transformation du matériel roulant ;
    - +72 M€ de retraitement IFRIC 12.
  - Des reprises pour +7 M€ ;
  - Des reclassements pour -40 M€ principalement liés aux ajustements au titre des exercices antérieurs des écritures de péréquation sur les marchés Régiolis et Regio2N pour -38 M€.

Actifs financiers de concessions

Les actifs financiers de concessions s'élèvent à +6 M€ au 31 décembre 2025, soit une variation de +6 M€ par rapport au 31 décembre 2024.
Cette variation s'explique principalement par la variation des concessions – Matériel Roulant pour + 6 M€ détaillée ci-dessous.

Tableau de variation

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Augmentation	Dotations	Diminutions	Cessions / radiations	Reprises	Reclassements	Autres	31/12/2025
Actif financ conv MR EC	33	- 5	-	-	-	-	-	-	29
Actif financ conv MRE MES	5	-	- 0	-	- 1	1	2	-	6
Actif financ conv MRE EC	- 37	119	-	- 86	-	-	- 27	- 0	- 31
Flux Rés Actif fi conv MRE MES	- 0	-	0	- 1	-	- 0	1	-	-
Flux Rés Actif fi conv MRE EC	- 0	-	-	12	-	-	- 9	-	2
Matériel roulant	0	114	-	- 75	- 1	1	- 33	- 0	6
Total des actifs financiers de concession	**0**	**114**	**-**	**- 75**	**- 1**	**1**	**- 33**	**- 0**	**6**

Les actifs financiers de concession Matériel Roulant ont augmenté de +6 M€. Cette évolution s'explique par :

- Une augmentation des actifs financiers de concession à hauteur de +114 M€ dont :
  - Des acquisitions de matériel roulant pour +119 M€ ;
  - Des avances versées relatives à des actifs éligibles IFRIC 12 pour -5 M€.
- Une diminution des actifs financiers de concessions pour -75 M€ correspondant principalement aux subventions d'investissements appelées relatives aux actifs ci-dessus pour -72 M€ ;
- Des reclassements pour -33 M€ dont :
  - -24 M€ liés aux ajustements de l'exercice des écritures de péréquation sur les marchés Régiolis et Regio2N ;
  - -58 M€ de subventions encaissées ;
  - +49 M€ relatifs à un ajustement de la présentation des actifs négatifs aux passifs.

11.6.7. Subventions

11.6.7.1. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Variation de l'exercice	31/12/2025
Subv. d'invest. brutes - installations fixes	10	0	10
Subv. d'invest. inscrites au CR - installations fixes	- 7	- 0	- 7
Subv. d'invest. brutes - matériel roulant	29	- 10	18
Subv. d'invest. inscrites au CR - matériel roulant	- 21	4	- 17
Subventions d'investissement nettes	11	- 7	4

Les subventions d'investissement nettes s'élèvent à +4 M€ au 31 décembre 2025, soit une variation de -7 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation est détaillée *supra* dans la partie *Immobilisations*.

11.6.7.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
Subventions d'exploitation	4	3	1	32%

Les subventions d'exploitation s'élèvent à +4 M€ au 31 décembre 2025, soit une variation de +1 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

11.6.8. Capitaux propres

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Changement de méthode	Ecart de réévaluation	Autres	31/12/2025
Capitaux propres	37	-	18	- 14	-	- 4	- 20	17
dont capital	22	-	-	-	-	-	- 20	1
dont report à nouveau et réserves	1	14	-	- 14	-	- 4	0	- 2
dont report à nouveau	- 1	14	-	- 14	-	-	1	- 1
dont reserves	2	- 0	-	-	-	- 4	- 0	- 2
dont résultat	14	- 14	18	-	-	-	-	18

Les capitaux propres s'élèvent à +17 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -20 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique essentiellement par :

- Le résultat de l'exercice pour +18 M€ ;
- Les dividendes versés pour -14 M€ ;
- Des écarts de réévaluation pour -4 M€ imputés aux réserves ;
- Des autres variations pour -20 M€. Conformément aux règles de séparation comptable, une réduction de capital à hauteur de -20 M€ a été réalisée en date du 31 décembre 2025 afin d'équilibrer la structure de financement de l'activité TER NORMANDIE (cf. § 4.3. Résolution des déséquilibres manifestes sur les structures de financement dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.6.9. Engagements envers le personnel

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)
Provisions Retraites	1	1	- 0
Provisions Complément CS	- 0	-	- 0
Provisions Médaille d'honneur du travail	0	1	- 0
Provisions Rentes accidents	6	6	- 0
Provisions Action sociale	2	2	- 0
Provisions Indemnités fin contrat de travail	0	0	- 0
Provisions Avantages fin de carrière	5	5	0
Provisions CAA	16	11	5
Provisions Autres avantages au personnel	1	1	0
Provisions Ex-Apprentis	0	0	- 0
Provisions Départs Volontaires	-	-	-
Total	**31**	**27**	**4**

Les provisions pour engagements envers le personnel s'élèvent à +31 M€ au 31 décembre 2025 contre +27 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +4 M€.
Cette variation s'explique principalement par :

- La hausse des engagements au titre des provisions CAA (Cessation Anticipée d'Activité) pour +5 M€ due aux évolutions suivantes :
  - +4 M€ au titre des écarts actuariels à porter en capitaux propres ;
  - +1 M€ au titre des droits acquis.

11.6.10. Effectifs

L'effectif moyen s'élève à 1 603 ED au 31 décembre 2025.

11.6.11. Engagements hors bilan

11.6.11.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Engagement d'achats - matériel ferroviaire (donnés)	24	75	1	101	132	- 31	-24%
Engagements fermes d'achats de matières premières (électricité, gazole)	9	12	32	53	44	8	19%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur Matériel Ferroviaire (IFRIC12)	0	0	-	1	45	- 45	-99%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur autres immobilisations (hors IFRIC12)	1	0	-	1	2	- 1	-49%
Engagements liés aux activités opérationnelles (donnés)	**34**	**88**	**33**	**155**	**223**	**- 68**	**-31%**
ENGAGEMENTS DONNES	**34**	**88**	**33**	**155**	**223**	**- 68**	**-31%**

Les engagements donnés par l'activité TER Normandie s'élèvent à +155 M€ au 31 décembre 2025 contre +224 M€ au 31 décembre 2024, soit une baisse de -68 M€.
Ils concernent principalement :

- Les engagements d'achats de matériels ferroviaires pour +101 M€, en baisse de -31 M€ par rapport à l'exercice précédent. Ces engagements s'inscrivent dans le cadre de MASTERIS sur le projet OPTER et correspondent à des conventions de modernisation, de transformation ou de révision de matériel roulant et de mise en place de la vidéo protection, conclues avec les autorités organisatrices. La variation s'explique principalement par les appels de fonds 2025 ;

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Les engagements fermes d'achats de matières premières pour +53 M€, en augmentation de +8 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cela correspond aux engagements donnés au titre de l'énergie électrique de traction. La variation s'explique par une augmentation de l'effet prix et volume de l'énergie ;
- Les engagements du plan prévisionnel d'investissement restant à exécuter sur matériel ferroviaire (IFRIC12) pour +1 M€, en baisse de -45 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement porte essentiellement sur l'acquisition des rames Regio2N. La variation s'explique par les livraisons de rames.

11.6.11.2. ENGAGEMENTS RECUS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - mat. ferroviaire (reçus)	33	62	-	95	135	- 41	-30%
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - autres immobilisations (reçus)	0	-	-	0	-	0	N/A
Garantie de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur matériel ferroviaire (IFRIC12)	12	4	-	17	18	- 1	-8%
Garanties financières reçues de tiers	-	-	-	-	50	- 50	-100%
Location simple immobilier (reçus)	0	0	-	0	0	- 0	N/A
Engagements liés aux activités opérationnelles (reçus)	**45**	**67**	**-**	**112**	**203**	**- 91**	**-45%**
ENGAGEMENTS RECUS	**45**	**67**	**-**	**112**	**203**	**- 91**	**-45%**

Les engagements reçus par l'activité TER Normandie s'élèvent à +112 M€ au 31 décembre2025 contre +203 M€ au 31 décembre 2024, soit une baisse de -91 M€.
Ils concernent principalement :

- Les subventions d'investissement à recevoir des autorités organisatrices sur le matériel ferroviaire pour +95 M€, en baisse de -41 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond aux subventions perçues des autorités organisatrices, dans le cadre de révision ou transformation du matériel roulant, de la remotorisation et la mise en place de la vidéo protection. La variation s'explique par les appels de fonds 2025 ;
- La garantie de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur le matériel ferroviaire (IFRIC12) pour +17 M€, en baisse de -1 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond à des conventions d'acquisition de matériel roulant, dont le taux de subventionnement est de 100%. La variation s'explique principalement par les appels de fonds 2025 ;
- Les garanties financières reçues de tiers sont nulles au 31 décembre 2025, en baisse de -50 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspondait essentiellement à des cautions bancaires reçues des fournisseurs de matériel ferroviaire, dont Alstom pour les Regio2N et les Régiolis. La variation s'explique principalement par l'échéance des garanties liées aux rames livrées.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.6.12. Impôt sur les sociétés

En M€	31/12/25	
	Base	Impôts
Résultat avant impôts et après crédits d'impôts	24	
Charge d'impôt théorique (25%)		-6
Charge d'impôt réelle		-6
Ecart		0
Réintégrations	34	
Déductions	-29	
Charges financières nettes déductibles	0	
Imputation des déficits reportables	0	
Impôts différés non constatés (passage CRC / IFRS)	-5	
Ajustements en base	0	
Constitution de déficits reportables	0	
Total des écarts de base	0	0
Chiffre d'affaires en normes françaises	522	
Contribution additionnelle		0
Contribution exceptionnelle		0
Autres		0
Ecart expliqué		0
Ecart résiduel		0
Déficits reportables au 1er janvier 2025	0	
Création	0	
Consommation	0	
Déficits reportables au 31 Décembre 2025	0	

Le résultat avant impôts est présenté en normes IFRS. Aucun impôt différé n'est constaté comme indiqué en note 4.2.6 des « Principes comptables et règles de Séparation Comptable ».
Le résultat fiscal des activités du TER NORMANDIE étant positif, l'impôt sur les sociétés s'élève à 6 M€ au titre de l'exercice 2025.
Les déficits reportables s'élèvent à 0 M€ au 31 décembre 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.7. ACTIVITÉS DU TER BFC

11.7.1. Bilan

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
Immobilisations incorporelles	-	0	- 0	N/A
Immobilisations corporelles	10	11	- 1	-6%
Autres immobilisations financières	2	2	-	0%
Actif fi de conces non courant	1	-	1	N/A
Actifs non courants	13	13	0	0%
Créances d'exploitation	65	29	36	126%
Actifs financiers courants	72	72	-	0%
Trésorerie et équivalent trésorerie	124	120	5	4%
Actifs courants	262	221	41	19%
ACTIF	**274**	**233**	**41**	**18%**

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
Capital	1	15	- 13	-92%
Réserves	- 3	38	- 41	-109%
Résultat	24	17	7	40%
Capitaux propres	22	69	- 48	-69%
Provisions non courantes	2	6	- 4	-60%
Emprunts et dettes financières	4	4	0	13%
Engagements envers le personnel	32	26	6	21%
Passif de concessi non courant	-	23	- 23	-100%
Passifs non courants	38	59	- 20	-35%
Dettes d'exploitation	214	105	109	104%
PASSIF	**274**	**233**	**41**	**18%**

Les actifs financiers courants correspondent au compte courant entre les activités et le Corporate qui gère la trésorerie pour l'ensemble des activités (cf. § 4.1.10.3 Mise en place d'un compte courant entre les activités conventionnées et le Corporate dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.7.2. Compte de résultat

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	411	400	11	3%
CHARGES DE PERSONNEL	- 103	- 109	6	-5%
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 262	- 254	- 8	3%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	1	- 0	1	N/A
IMPÔT ET TAXES	- 17	- 17	- 0	2%
MARGE OPÉRATIONNELLE	30	20	9	45%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 3	- 4	0	-11%
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	1	2	- 1	-44%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	28	19	9	45%
DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION PERTES VALEURS	- 0	- 0	- 0	N/A
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	0	0	- 0	N/A
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	28	19	8	42%
RÉSULTAT FINANCIER	5	6	- 1	-11%
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**33**	**25**	**8**	**30%**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INTERNE	- 9	- 8	- 1	9%
RESULTAT NET	**24**	**17**	**7**	**40%**

11.7.3. Évènements marquants

CONVENTION D'EXPLOITATION

Un avenant à la convention d'exploitation a été signé en 2025 qui acte le changement de modèle avec le passage au modèle reversement des recettes (passage d'une contribution à une rémunération avec TVA à 10%) à partir du 1er janvier 2025.

PROGRAMME INDUSTRIEL OP'TER

SNCF Voyageurs est engagé aux côtés des 11 régions dans un programme de grande ampleur de rénovation et de modernisation de près d'un millier de trains du parc TER sur les dix prochaines années.

CONVENTION DE FINANCEMENT MATERIEL ROULANT

Une convention de financement a été signée en 2025 pour l'acquisition de 15 rames Régiolis.

11.7.4. Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

11.7.5. Litiges

Aucun litige significatif n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.7.6. Immobilisations

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Acquisitions	Dot aux amort et dépré.	Cessions / radiations	Reprises de provisions	Reclassements	Autres	31/12/2025
Concessions, Brevets, Logiciels - Valeurs brutes	0	-	-	-	-	-	-	0
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	- 0	-	- 0	-	-	-	-	- 0
Total Immobilisations incorporelles	**0**	**-**	**- 0**	**-**	**-**	**-**	**0**	**-**
Terrains	1	-	-	-	-	-	-	1
Aménagement des terrains	2	-	-	- 0	-	- 0	-	2
Construtions et agencements	10	-	-	- 0	-	- 0	-	9
Installations techniques, mat & out	9	-	-	- 0	-	- 0	-	8
Autres immobilisations corporelles	5	-	-	- 0	-	1	-	6
Immobilisations fixes - Encours	1	1	-	-	-	- 1	-	1
IFRS16 Immo fixes - VB	7	3	-	- 0	-	- 0	-	9
Total brut des Installations Fixes	34	4	-	- 1	-	- 1	-	36
Matériel ferroviaire	91	-	-	- 8	-	- 59	0	24
Matériel ferroviaire - Encours	-	0	-	-	-	0	- 0	0
IFRS16 MR - VB	0	-	-	-	-	0	-	0
Total brut du Matériel Roulant	91	0	-	- 8	-	- 59	0	24
Total des immobilisations corporelles brutes	125	4	-	- 9	-	- 60	0	60
Aménagement des terrains - amort	- 1	-	- 0	0	-	0	-	- 1
Construtions et agencements - amort	- 7	-	- 0	0	-	1	-	- 6
Installations techniques. mat & out - amort	- 5	-	- 0	0	-	0	-	- 5
Autres immo corporelles - amort	- 3	-	- 0	0	-	- 1	-	- 4
Provision dépréciation immos fixes	- 0	-	- 0	-	0	-	-	- 0
IFRS16 Immo fixes - amort	- 3	-	- 2	0	-	0	-	- 5
Total Amortissement des Installations Fixes	- 19	-	- 4	1	0	1	-	- 21
Matériel ferroviaire - amort	- 88	-	-	8	-	56	-	- 24
IFRS16 MR - amort	- 0	-	- 0	-	-	-	-	- 0
Total Amortissement du Matériel Roulant	- 88	-	- 0	8	-	56	-	- 24
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	- 107	-	- 4	9	0	57	-	- 45
Subventions brutes	- 52	30	-	3	-	6	0	- 13
Subventions amortissements	45	-	-	- 3	0	- 34	- 0	8
Subventions nettes	- 7	30	-	0	0	- 28	- 0	- 5
Immobilisations corporelles nettes Installations Fixes	15	4	- 4	-	0	- 0	-	15
Immobilisations corporelles nettes Matériel Roulant	3	0	- 0	-	-	- 3	0	0
Total immobilisations corporelles nettes	**11**	**34**	**- 4**	**0**	**0**	**- 31**	**0**	**10**
Total des immobilisations corporelles et incorporelles brutes	*73*	*34*	*-*	*- 7*	*-*	*- 54*	*0*	*47*
Total des amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	*- 63*	*-*	*- 4*	*7*	*0*	*22*	*- 0*	*- 37*
Total des immobilisations corporelles & incorporelles nettes	**11**	**34**	**- 4**	**0**	**0**	**- 31**	**0**	**10**

Les immobilisations incorporelles nettes sont quasi-nulles au 31 décembre 2025, de même qu'au 31 décembre 2024.

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à +10 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -1 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique par :

- Le poste des installations fixes, dont la valeur nette comptable s'élève à +15 M€ au 31 décembre 2025, soit une variation quasi-nulle par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :
  - +4 M€ d'acquisitions, dont +3 M€ de retraitements IFRS 16 ;
  - –4 M€ d'amortissements.
- Le poste du matériel roulant, dont la valeur nette comptable est quasi-nulle au 31 décembre 2025, soit une baisse de -3 M€ par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :
  - Des acquisitions nettes quasi-nulles (+55 M€ d'acquisitions et -55 M€ de retraitement IFRIC12) ;
  - Des reclassements pour -3 M€.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Le poste des subventions d'investissement, dont la valeur nette comptable s'élève à -5 M€ au 31 décembre 2025, soit une évolution de +2 M€ par rapport au 31 décembre 2024, avec :
    - Des évolutions pour +31 M€ liées aux effets suivants :
        - -100 M€ d'appel de fonds au titre de la modernisation ou transformation du matériel roulant ;
        - +131M€ de retraitement IFRIC 12.
    - Des reclassements pour -28 M€ principalement lié aux ajustements au titre des exercices antérieurs des écritures de péréquation sur les marchés sur les marchés Régiolis pour -31 M€.

Actifs financiers de concessions

Les actifs financiers de concessions s'élèvent à +1 M€ au 31 décembre 2025, soit une variation de +1 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

Cette variation s'explique par la variation des concessions – Matériel Roulant pour +1 M€ détaillée ci-dessous.

Tableau de variation

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Augmentation	Dotations	Diminutions	Cessions / radiations	Reprises	Reclassements	Autres	31/12/2025
Actif financ conv MR EC	25	15	-	-	-	-	-	-	40
Actif financ conv MRE MES	1	-	-	-	-	-	0	-	1
Actif financ conv MRE EC	- 25	55	-	- 88	-	-	16	-	- 41
Flux Rés Actif fi conv MRE MES	-	-	-	- 0	-	-	0	-	-
Flux Rés Actif fi conv MRE EC	- 1	-	-	- 43	-	-	45	0	1
Matériel roulant	0	70	-	- 131	-	-	62	- 0	1
Total des actifs financiers de concession	**0**	**70**	**-**	**- 131**	**-**	**-**	**62**	**- 0**	**1**

Les actifs financiers de concession Matériel Roulant ont augmenté de +1 M€. Cette évolution s'explique par :

- Une augmentation des actifs financiers de concession à hauteur de +70 M€ dont :
    - Des acquisitions de matériel roulant pour +55 M€ de transformation et modernisation de matériel roulant mi-vie ;
    - Des avances versées relatives à des actifs éligibles IFRIC 12 pour +15 M€.
- Une diminution des actifs financiers de concession pour -131 M€ correspondant aux subventions d'investissements appelées relatives aux actifs ci-dessus ;
- Des reclassements pour + 62 M€ dont :
    - +16 M€ liés aux ajustements des écritures de péréquation de l'exercice sur les marchés Régiolis ;
    - +45 M€ relatifs à un ajustement de la présentation des actifs négatifs aux passifs.

11.7.7. Subventions

11.7.7.1. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Variation de l'exercice	31/12/2025
Subv. d'invest. brutes - installations fixes	5	1	6
Subv. d'invest. inscrites au CR - installations fixes	- 3	- 0	- 3
Subv. d'invest. brutes - matériel roulant	47	- 40	7
Subv. d'invest. inscrites au CR - matériel roulant	- 42	37	- 5
Subventions d'investissement nettes	7	- 2	5

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

Les subventions d'investissement nettes s'élèvent à +5 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -2 M€ au 31 décembre 2024. Cette variation est détaillée *supra* dans la partie *Immobilisations*.

11.7.7.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Subventions d'exploitation	0	2	- 2	-92%

Les subventions d'exploitation sont quasi-nulles au 31 décembre 2025, soit une variation de -2 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

11.7.8. Capitaux propres

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Changement de méthode	Ecart de réévaluation	Autres	31/12/2025
Capitaux propres	69	-	24	- 54	-	- 4	- 13	22
dont capital	15	-	-	-	-	-	- 13	1
dont report à nouveau et réserves	38	17	-	- 54	-	- 4	0	- 3
dont report à nouveau	37	17	-	- 54	-	-	0	0
dont reserves	1	0	-	-	-	- 4	- 0	- 3
dont résultat	17	- 17	24	-	-	-	-	24

Les capitaux propres s'élèvent à +22 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -47 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique essentiellement par :

- Le résultat de l'exercice pour +24 M€ ;
- Les dividendes versés pour -54 M€ ;
- Des écarts de réévaluation pour -4 M€ imputés aux réserves ;
- Des autres variations pour -13 M€. Conformément aux règles de séparation comptable, une réduction de capital à hauteur de -13 M€ a été réalisée en date du 31 décembre 2025 afin d'équilibrer la structure de financement de l'activité TER BFC (cf. § 4.3. Résolution des déséquilibres manifestes sur les structures de financement dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

11.7.9. Engagements envers le personnel

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)
Provisions Retraites	1	1	- 0
Provisions Complément CS	0	-	0
Provisions Médaille d'honneur du travail	0	1	- 0
Provisions Rentes accidents	5	6	- 0
Provisions Action sociale	1	2	- 0
Provisions Indemnités fin contrat de travail	0	0	- 0
Provisions Avantages fin de carrière	6	5	1
Provisions CAA	18	12	5
Provisions Autres avantages au personnel	0	0	0
Provisions Ex-Apprentis	0	0	- 0
Provisions Départs Volontaires	0	0	0
Total	**32**	**26**	**6**

Les provisions pour engagements envers le personnel s'élèvent à +32 M€ au 31 décembre 2025 contre +26 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +6 M€.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

Cette variation s'explique principalement par :

- La hausse des engagements au titre des provisions CAA (Cessation Anticipée d'Activité), pour +5 M€ due aux évolutions suivantes :
  - +5 M€ au titre des écarts actuariels à porter en capitaux propres ;
  - +1 M€ au titre des droits acquis.

11.7.10. Effectifs

L'effectif moyen s'élève à 1 274 ED au 31 décembre 2025.

11.7.11. Engagements hors bilan

11.7.11.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Engagement d'achats - matériel ferroviaire (donnés)	29	73	-	102	62	40	64%
Engagements fermes d'achats de matières premières (électricité, gazole)	9	12	32	52	41	11	26%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur Matériel Ferroviaire (IFRIC12)	61	93	-	154	22	133	613%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur autres immobilisations (hors IFRIC12)	1	0	-	1	1	-0	-15%
Engagements liés aux activités opérationnelles (donnés)	**100**	**178**	**32**	**310**	**127**	**183**	**145%**
ENGAGEMENTS DONNES	**100**	**178**	**32**	**310**	**127**	**183**	**145%**

Les engagements donnés par l'activité TER BFC s'élèvent à +310 M€ au 31 décembre 2025 contre +127 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +184 M€.
Ils concernent principalement :

- Les engagements fermes d'achats de matériel ferroviaire pour +102 M€, en hausse de +40 M€ par rapport à l'exercice précédent. La variation de +40 M€ s'explique principalement par la signature d'un avenant ;
- Les engagements fermes d'achats de matières premières pour +52 M€, en hausse de +11 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cela correspond aux engagements donnés au titre de l'énergie électrique de traction. La variation s'explique par une augmentation de l'effet prix et volume de l'énergie ;
- Les engagements du plan prévisionnel d'investissements restant à exécuter sur matériel ferroviaire (IFRIC12) pour +154 M€, en hausse de +133 M€ par rapport à l'exercice précédent. La variation s'explique par les commandes de rames Régiolis.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.7.11.2. ENGAGEMENTS RECUS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - mat. ferroviaire (reçus)	15	85	-	101	158	- 58	-37%
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - autres immobilisations (reçus)	0	-	-	0	-	0	N/A
Garantie de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur matériel ferroviaire (IFRIC12)	74	66	-	139	18	121	676%
Garanties financières reçues de tiers	21	-	0	21	0	21	N/A
Location simple immobilier (reçus)	0	0	-	0	0	0	N/A
Engagements liés aux activités opérationnelles (reçus)	**111**	**151**	**0**	**262**	**177**	**85**	**48%**
ENGAGEMENTS RECUS	**111**	**151**	**0**	**262**	**177**	**85**	**48%**

Les engagements reçus par l'activité TER BFC s'élèvent à +262 M€ au 31 décembre2025 contre +177 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +85 M€.
Ils concernent principalement :

- Les subventions d'investissement à recevoir des autorités organisatrices sur le matériel ferroviaire pour +101 M€, en baisse de -58 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond aux subventions perçues des autorités organisatrices, dans le cadre de révision ou transformation du matériel roulant, de la remotorisation et la mise en place de la vidéo protection. La variation s'explique par les appels de fonds 2025 ;
- La garantie de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur le matériel ferroviaire (IFRIC12) pour +139M€, en augmentation de +121 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond à des conventions d'acquisition de matériel roulant, dont le taux de subventionnement est de 100%. La variation s'explique par de nouvelles commandes Régiolis sur 2025 ;
- Les garanties financières reçues de tiers pour +21 M€, en augmentation de +21 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond essentiellement à des cautions bancaires reçues des fournisseurs de matériel ferroviaire, dont Alstom pour les Régiolis. La variation est en lien avec les livraisons et les nouvelles commandes de rames.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.7.12. Impôt sur les sociétés

En M€	31/12/25	
	Base	Impôts
Résultat avant impôts et après crédits d'impôts	33	
Charge d'impôt théorique (25%)		-8
Charge d'impôt réelle		-9
Ecart		1
Réintégrations	31	
Déductions	-25	
Charges financières nettes déductibles	0	
Imputation des déficits reportables	0	
Impôts différés non constatés (passage CRC / IFRS)	-5	
Ajustements en base	1	
Constitution de déficits reportables	0	
Total des écarts de base	1	0
Chiffre d'affaires en normes françaises	527	
Contribution additionnelle		0
Contribution exceptionnelle		0
Autres		0
Ecart expliqué		-1
Ecart résiduel		0
Déficits reportables au 1er janvier 2025	0	
Création	0	
Consommation	0	
Déficits reportables au 31 Décembre 2025	0	

Le résultat avant impôts est présenté en normes IFRS. Aucun impôt différé n'est constaté comme indiqué en note 4.2.6 des « Principes comptables et règles de Séparation Comptable ».
L'impôt sur les sociétés interne des activités du TER BFC s'élève à 9 M€ au 31 décembre 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.8. ACTIVITÉS DU TER OCCITANIE

11.8.1. Bilan

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Immobilisations incorporelles	0	0	- 0	N/A
Immobilisations corporelles	23	10	13	124%
Autres immobilisations financières	3	3	-	0%
Actif fi de conces non courant	6	25	- 19	-76%
Actifs non courants	31	37	- 6	-16%
Créances d'exploitation	54	55	- 1	-2%
Actifs financiers courants	57	57	-	0%
Trésorerie et équivalent trésorerie	47	128	- 81	-63%
Actifs courants	158	240	- 82	-34%
ACTIF	**190**	**278**	**- 88**	**-32%**

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Capital	1	17	- 16	-92%
Réserves	- 2	38	- 40	-105%
Résultat	11	7	4	51%
Capitaux propres	11	63	- 52	-83%
Provisions non courantes	5	6	- 1	-11%
Emprunts et dettes financières	8	4	5	131%
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	- 0	-	- 0	N/A
Engagements envers le personnel	45	37	7	19%
Passifs non courants	58	47	11	24%
Dettes d'exploitation	121	168	- 47	-28%
PASSIF	**190**	**278**	**- 88**	**-32%**

Les actifs financiers courants correspondent au compte courant entre les activités et le Corporate qui gère la trésorerie pour l'ensemble des activités (cf. § 4.1.10.3 Mise en place d'un compte courant entre les activités conventionnées et le Corporate dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

11.8.2. Compte de résultat

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	522	495	27	6%
CHARGES DE PERSONNEL	- 150	- 152	2	-1%
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 337	- 322	- 14	4%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	0	1	- 1	-76%
IMPÔT ET TAXES	- 19	- 18	- 1	3%
MARGE OPÉRATIONNELLE	17	3	14	428%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 5	- 5	- 0	4%
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	1	3	- 2	-75%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	13	1	11	862%
DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION PERTES VALEURS	0	-	0	N/A
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	- 1	1	- 1	-152%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	12	2	10	431%
RÉSULTAT FINANCIER	4	9	- 5	-55%
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**16**	**11**	**5**	**44%**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INTERNE	- 5	- 4	- 1	31%
RESULTAT NET	**11**	**7**	**4**	**51%**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.8.3. Évènements marquants

PROGRAMME INDUSTRIEL OP'TER

SNCF Voyageurs est engagé aux côtés des 11 régions dans un programme de grande ampleur de rénovation et de modernisation de près d'un millier de trains du parc TER sur les dix prochaines années.

CONVENTION DE FINANCEMENT

Une convention de financement a été signée pour la modernisation des distributeurs de billets régionaux.

11.8.4. Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

11.8.5. Litiges

Aucun litige significatif n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.8.6. Immobilisations

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Acquisitions	Dot aux amort et dépré.	Cessions / radiations	Reprises de provisions	Reclassements	Autres	31/12/2025
Concessions, Brevets, Logiciels - Valeurs brutes	0	-	-	-	-	-	-	0
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	- 0	-	- 0	-	-	-	-	- 0
Total Immobilisations incorporelles	**0**	**-**	**- 0**	**-**	**-**	**-**	**-**	**0**
Terrains	0	-	-	-	-	-	-	0
Aménagement des terrains	3	-	-	-	-	0	-	3
Construtions et agencements	8	-	-	- 0	-	0	-	8
Installations techniques, mat & out	11	-	-	- 2	-	0	-	9
Autres immobilisations corporelles	12	-	-	-	-	3	-	15
Immobilisations fixes - Encours	1	5	-	-	-	- 2	-	4
IFRS16 Immo fixes - VB	8	7	-	- 3	-	0	-	12
Total brut des Installations Fixes	43	12	-	- 6	-	2	-	51
Matériel ferroviaire	72	-	-	- 5	-	9	-	77
Matériel ferroviaire - Encours	15	0	-	-	-	- 6	-	9
Matériel roulant - location financement	13	-	-	-	-	-	-	13
IFRS16 MR - VB	1	-	-	-	-	0	-	1
Total brut du Matériel Roulant	101	0	-	- 5	-	4	-	100
Total des immobilisations corporelles brutes	144	12	-	- 11	-	5	-	151
Aménagement des terrains - amort	- 1	-	- 0	-	-	-	-	- 1
Construtions et agencements - amort	- 6	-	- 0	0	-	-	-	- 6
Installations techniques. mat & out - amort	- 8	-	- 1	2	-	0	-	- 7
Autres immo corporelles - amort	- 6	-	- 1	-	-	- 0	-	- 7
Provision dépréciation immos fixes	- 0	-	-	-	0	-	-	-
IFRS16 Immo fixes - amort	- 5	-	- 3	3	-	- 0	-	- 4
Total Amortissement des Installations Fixes	- 25	-	- 5	5	0	- 0	-	- 25
Matériel ferroviaire - amort	- 60	-	- 2	5	-	0	- 0	- 57
Matériel roulant - location financement - amort	- 13	-	- 0	-	-	-	-	- 13
IFRS16 MR - amort	- 0	-	- 0	-	-	-	-	- 0
Total Amortissement du Matériel Roulant	- 73	-	- 2	5	-	0	-	- 71
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	- 99	-	- 7	10	0	- 0	-	- 96
Subventions brutes	- 57	47	-	2	-	- 47	- 0	- 55
Subventions amortissements	22	-	-	- 2	2	-	-	22
Subventions nettes	- 35	47	-	0	2	- 47	-	- 32
Immobilisations corporelles nettes Installations Fixes	17	12	- 5	- 1	0	2	-	26
Immobilisations corporelles nettes Matériel Roulant	28	0	- 2	- 0	-	4	-	29
Total immobilisations corporelles nettes	**10**	**59**	**- 7**	**- 1**	**2**	**- 41**	**-**	**23**
Total des immobilisations corporelles et incorporelles brutes	*87*	*59*	*-*	*- 9*	*-*	*- 41*	*-*	*96*
Total des amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	*- 77*	*-*	*- 7*	*8*	*2*	*- 0*	*-*	*- 74*
Total des immobilisations corporelles & incorporelles nettes	**10**	**59**	**- 7**	**- 1**	**2**	**- 41**	**-**	**23**

Les immobilisations incorporelles nettes sont quasi-nulles au 31 décembre 2025, de même qu'au 31 décembre 2024. Les variations sont non significatives.

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à +23 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +13 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique par :

- Le poste des installations fixes, dont la valeur nette comptable s'élève à +26 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +9 M€ par rapport au 31 décembre 2024 due aux évolutions suivantes :
  - Des acquisitions pour +12 M€ dont +7 M€ de retraitement IFRS 16 ;
  - Des dotations aux amortissements pour - 5 M€ ;
  - Des cessions et radiations pour -1 M€ ;
  - Des reclassements pour +2 M€.
- Le poste du matériel roulant, dont la valeur nette comptable s'élève à +29 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +1 M€ par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Des acquisitions nettes quasi-nulles (+83 M€ d'acquisitions et -83 M€ de retraitement IFRIC 12) ;
- Des amortissements pour -2 M€ ;
- Des reclassements pour +4 M€.

- Le poste des subventions d'investissement, dont la valeur nette comptable s'élève à -32 M€ au 31 décembre 2025, soit une évolution de +3 M€ par rapport au 31 décembre 2024, avec :
  - Des évolutions pour +47 M€ liées aux effets suivants :
    - -64 M€ d'appels de fonds au titre de la modernisation ou transformation du matériel roulant ;
    - +111 M€ de retraitement IFRIC 12;
  - Des reprises pour +2 M€ ;
  - Des reclassements pour -47 M€ principalement liés aux ajustements au titre des exercices antérieurs des écritures de péréquation sur les marchés Régiolis et Regio2N pour -46 M€.

Actifs financiers de concessions

Les actifs financiers de concessions s'élèvent à +6 M€ au 31 décembre 2025 contre +25 M€ au 31 décembre 2024, soit une variation de -19 M€. Cette variation s'explique par la variation des concessions – Matériel Roulant pour -19 M€, détaillée ci-dessous.

Tableau de variation :

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Augmentation	Dotations	Diminutions	Cessions / radiations	Reprises	Reclassements	Autres	31/12/2025
Actif financ conv MR EC	45	- 4	-	-	-	-	-	-	41
Actif financ conv MRE MES	4	-	-	-	- 11	5	4	-	2
Actif financ conv MRE EC	- 38	83	-	- 83	-	-	- 7	-	- 44
Flux Rés Actif fi conv MRE MES	1	-	-	- 6	-	6	1	-	1
Flux Rés Actif fi conv MRE EC	13	-	-	- 23	-	-	16	-	7
Matériel roulant	25	79	-	- 111	- 11	11	14	0	6
Total des actifs financiers de concession	**25**	**79**	**-**	**- 111**	**- 11**	**11**	**14**	**0**	**6**

Les actifs financiers de concession Matériel Roulant ont diminué de -19 M€. Cette variation s'explique par :

- Une augmentation des actifs financiers de concession à hauteur de +79 M€ dont :
  - Des acquisitions de matériel roulant pour +83 M€ ;
  - Des avances versées relatives à des actifs éligibles IFRIC 12 pour -4 M€.
- Une diminution des actifs financiers de concession pour -111 M€ correspondant aux subventions d'investissements appelées relatives aux actifs ci-dessus ;
- Des reclassements pour +14 M€ principalement liés à un ajustement de la présentation des actifs négatifs aux passifs pour +16 M€.

11.8.7. Subventions

11.8.7.1. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Variation de l'exercice	31/12/2025
Subv. d'invest. brutes - installations fixes	10	1	11
Subv. d'invest. inscrites au CR - installations fixes	- 7	- 0	- 7
Subv. d'invest. brutes - matériel roulant	47	- 4	43
Subv. d'invest. inscrites au CR - matériel roulant	- 15	- 0	- 15
Subventions d'investissement nettes	35	- 3	32

Les subventions d'investissement nettes s'élèvent à +32 M€ au 31 décembre 2025, soit une variation de -3 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation est détaillée *supra* dans la partie *Immobilisations*.

11.8.7.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
Subventions d'exploitation	3	1	2	183%

Les subventions d'exploitation s'élèvent à +3 M€ au 31 décembre 2025, soit une variation de +2 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

11.8.8. Capitaux propres

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Changement de méthode	Ecart de réévaluation	Autres	31/12/2025
Capitaux propres	63	-	11	- 42	-	- 6	- 16	11
dont capital	17	-	-	-	-	-	- 16	1
dont report à nouveau et réserves	38	7	-	- 42	-	- 6	- 0	- 2
dont report à nouveau	35	6	-	- 42	-	-	- 1	- 1
dont reserves	3	1	-	-	-	- 6	0	- 1
dont résultat	7	- 7	11	-	-	-	-	11

Les capitaux propres s'élèvent à +11 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -52 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique essentiellement par :

- Le résultat de l'exercice pour +11 M€ ;
- Les dividendes versés pour -42 M€ ;
- Des écarts réévaluation pour -6 M€ ;
- Des autres variations pour -16 M€. Conformément aux règles de séparation comptable, une réduction de capital à hauteur de -16 M€ a été réalisée en date du 31 décembre 2025 afin d'équilibrer la structure de financement de l'activité TER OCCITANIE (cf. § 4.3. Résolution des déséquilibres manifestes sur les structures de financement dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.8.9. Engagements envers le personnel

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)
Provisions Retraites	1	1	0
Provisions Complément CS	-0	-	-0
Provisions Médaille d'honneur du travail	1	1	-0
Provisions Rentes accidents	9	9	-0
Provisions Action sociale	2	2	-0
Provisions Indemnités fin contrat de travail	0	0	-0
Provisions Avantages fin de carrière	7	7	0
Provisions CAA	22	14	8
Provisions Autres avantages au personnel	1	1	-0
Provisions Ex-Apprentis	0	0	0
Provisions Départs Volontaires	1	1	0
Total	**45**	**37**	**7**

Les provisions pour engagements envers le personnel s'élèvent à +45 M€ au 31 décembre 2025 contre +37 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +7 M€.
Cette variation s'explique principalement par :

- La hausse des engagements au titre des provisions CAA (Cessation Anticipée d'Activité) pour +8 M€ due aux évolutions suivantes :
  - +6 M€ au titre des écarts actuariels à porter en capitaux propres ;
  - +1 M€ au titre des droits acquis ;
  - +1 M€ au titre du coût financier.

11.8.10. Effectifs

L'effectif moyen s'élève à 1 897 ED au 31 décembre 2025.

Ce chiffre inclut le retraitement effectué selon les directives ART concernant l'attribution des agents intervenant sur les installations de ravitaillement en combustible à l'activité utilisatrice à titre principal. Cela représente une réaffectation de 3 ED en 2025 aux activités d'exploitation et de distribution du gasoil.

11.8.11. Engagements hors bilan

11.8.11.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Engagement d'achats - matériel ferroviaire (donnés)	32	105	-	137	288	- 150	-52%
Engagements fermes d'achats de matières premières (électricité, gazole)	8	10	27	45	38	7	18%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur Matériel Ferroviaire (IFRIC12)	133	36	-	168	201	- 33	-16%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur autres immobilisations (hors IFRIC12)	1	0	-	2	2	- 0	-14%
Engagements liés aux activités opérationnelles (donnés)	**174**	**151**	**27**	**352**	**529**	**- 176**	**-33%**
ENGAGEMENTS DONNES	**174**	**151**	**27**	**352**	**529**	**- 176**	**-33%**

Les engagements donnés par l'activité TER Occitanie s'élèvent à +352 M€ au 31 décembre 2025 contre +529 M€ au 31 décembre 2024, soit une baisse de -176 M€.
Ils concernent principalement :

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Les engagements d'achats de matériels ferroviaires pour +137 M€, en baisse de -150 M€ par rapport à l'exercice précédent. Ces engagements s'inscrivent dans le cadre de MASTERIS sur le projet OPTER et correspondent à des conventions de modernisation, de transformation ou de révision de matériel roulant et de mise en place de la vidéo protection, conclues avec les autorités organisatrices. La variation s'explique par les livraisons de 2025 ;
- Les engagements fermes d'achats de matières premières pour +45 M€, en hausse de +7 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cela correspond aux engagements donnés au titre de l'énergie électrique de traction. La variation s'explique par une augmentation de l'effet prix et volume de l'énergie ;
- Les engagements du plan prévisionnel d'investissement restant à exécuter sur matériel ferroviaire (IFRIC12) pour +168 M€, en baisse de -33 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement porte essentiellement sur du matériel roulant neuf Régiolis et Regio2N. La variation s'explique par la livraison de rames Regio2N.

11.8.11.2. ENGAGEMENTS RECUS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - mat. ferroviaire (reçus)	55	204	2	260	297	- 38	-13%
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - autres immobilisations (reçus)	1	0	-	2	-	2	N/A
Garantie de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur matériel ferroviaire (IFRIC12)	155	22	-	178	220	- 42	-19%
Garanties financières reçues de tiers	27	37	0	64	4	59	1376%
Location simple immobilier (reçus)	0	0	-	0	0	- 0	N/A
Engagements liés aux activités opérationnelles (reçus)	**238**	**263**	**2**	**503**	**521**	**- 19**	**-4%**
ENGAGEMENTS RECUS	**238**	**263**	**2**	**503**	**521**	**- 19**	**-4%**

Les engagements reçus par l'activité TER Occitanie s'élèvent à +503 M€ au 31 décembre 2025 contre +521 M€ au 31 décembre 2024, soit une baisse de -19 M€.
Ils concernent principalement :

- Les subventions d'investissement à recevoir des autorités organisatrices sur le matériel ferroviaire pour +260 M€, en baisse de -38 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond aux subventions perçues des autorités organisatrices, dans le cadre de révision ou transformation du matériel roulant, de la remotorisation et la mise en place de la vidéo protection. La variation s'explique par les appels de fonds 2025 ;
- La garantie de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur le matériel ferroviaire (IFRIC12) pour +178 M€, en baisse de -42 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond à des conventions d'acquisition de matériel roulant, dont le taux de subventionnement est de 100%. La variation s'explique par les appels de fonds 2025 ;
- Les garanties financières reçues de tiers pour +64 M€, en augmentation de +59 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond essentiellement à des cautions bancaires reçues des fournisseurs de matériel ferroviaire, dont Alstom pour les Régiolis et les Regio2N. La variation est en lien avec les livraisons de rames.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.8.12. Impôt sur les sociétés

En M€	31/12/25	
	Base	Impôts
Résultat avant impôts et après crédits d'impôts	16	
Charge d'impôt théorique (25%)		-4
Charge d'impôt réelle		-5
Ecart		1
Réintégrations	112	
Déductions	-100	
Charges financières nettes déductibles	0	
Imputation des déficits reportables	0	
Impôts différés non constatés (passage CRC / IFRS)	-7	
Ajustements en base	4	
Constitution de déficits reportables	0	
Total des écarts de base	4	-1
Chiffre d'affaires en normes françaises	640	
Contribution additionnelle		0
Contribution exceptionnelle		0
Autres		0
Ecart expliqué		-1
Ecart résiduel		0
Déficits reportables au 1er janvier 2025	0	
Création	0	
Consommation	0	
Déficits reportables au 31 Décembre 2025	0	

Le résultat avant impôts est présenté en normes IFRS. Aucun impôt différé n'est constaté comme indiqué en note 4.2.6 des « Principes comptables et règles de Séparation Comptable ».
L'impôt sur les sociétés interne des activités du TER OCCITANIE s'élève à 5 M€ au 31 décembre 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.9. ACTIVITÉS DU TER PAYS DE LA LOIRE

11.9.1. Bilan

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Immobilisations incorporelles	0	0	- 0	N/A
Immobilisations corporelles	9	13	- 4	-32%
Autres immobilisations financières	1	1	-	0%
Actif fi de conces non courant	1	18	- 17	-96%
Actifs non courants	11	32	- 21	-66%
Créances d'exploitation	42	43	- 1	-3%
Actifs financiers courants	30	30	-	0%
Trésorerie et équivalent trésorerie	- 7	58	- 65	-112%
Actifs courants	65	131	- 66	-51%
ACTIF	**76**	**163**	**- 88**	**-54%**

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Capital	1	10	- 9	-91%
Réserves	0	22	- 22	-98%
Résultat	10	11	- 1	-5%
Capitaux propres	12	43	- 31	-73%
Provisions non courantes	1	1	- 0	-23%
Emprunts et dettes financières	4	5	- 1	-19%
Engagements envers le personnel	13	11	1	13%
Passifs non courants	18	17	0	2%
Dettes d'exploitation	47	103	- 57	-55%
PASSIF	**76**	**163**	**- 88**	**-54%**

Les actifs financiers courants correspondent au compte courant entre les activités et le Corporate qui gère la trésorerie pour l'ensemble des activités (cf. § 4.1.10.3 Mise en place d'un compte courant entre les activités conventionnées et le Corporate dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

11.9.2. Compte de résultat

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	303	314	- 11	-4%
CHARGES DE PERSONNEL	- 67	- 69	2	-3%
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 210	- 220	9	-4%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	0	1	- 0	-49%
IMPÔT ET TAXES	- 13	- 14	1	-5%
MARGE OPÉRATIONNELLE	13	13	1	4%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 2	- 2	1	-27%
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	0	1	- 0	-41%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	12	11	1	8%
DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION PERTES VALEURS	-	- 0	0	N/A
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	0	- 0	0	N/A
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	12	11	1	11%
RÉSULTAT FINANCIER	2	5	- 2	-47%
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**15**	**16**	**- 1**	**-6%**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INTERNE	- 4	- 5	0	-7%
RESULTAT NET	**10**	**11**	**- 1**	**-5%**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.9.3. Évènements marquants

PROGRAMME INDUSTRIEL OP'TER

SNCF Voyageurs est engagé aux côtés des 11 régions dans un programme de grande ampleur de rénovation et de modernisation de près d'un millier de trains du parc TER sur les dix prochaines années.

11.9.4. Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

11.9.5. Litiges

Aucun litige significatif n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

11.9.6. Immobilisations

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Acquisitions	Dot aux amort. et dépré.	Cessions / radiations	Reprises de provisions	Reclassements	Autres	31/12/2025
Concessions, Brevets, Logiciels - Valeurs brutes	0	-	-	- 0	-	-	-	0
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	- 0	-	- 0	0	-	-	-	- 0
Total Immobilisations incorporelles	**0**	**-**	**- 0**	**-**	**-**	**-**	**-**	**0**
Terrains	1	-	-	-	-	-	-	1
Aménagement des terrains	2	-	-	- 0	-	- 1	-	1
Construtions et agencements	4	-	-	-	-	0	-	4
Installations techniques, mat & out	8	-	-	- 0	-	- 1	-	8
Autres immobilisations corporelles	6	-	-	- 0	-	0	-	6
Immobilisations fixes - Encours	- 0	0	-	-	-	- 0	0	- 0
IFRS16 Immo fixes - VB	9	0	-	- 1	-	0	-	8
Total brut des Installations Fixes	30	1	-	- 1	-	- 2	-	28
Matériel ferroviaire	41	-	-	-	-	0	-	41
Matériel ferroviaire - Encours	0	0	-	-	-	- 0	- 0	0
IFRS16 MR - VB	0	-	-	-	-	0	-	0
Total brut du Matériel Roulant	41	0	-	-	-	0	-	41
Total des immobilisations corporelles brutes	71	1	-	- 1	-	- 1	-	69
Aménagement des terrains - amort	- 1	-	- 0	0	-	1	-	- 1
Construtions et agencements - amort	- 3	-	- 0	-	-	-	-	- 3
Installations techniques. mat & out - amort	- 5	-	- 0	0	-	0	-	- 5
Autres immo corporelles - amort	- 4	-	- 0	0	-	0	-	- 4
IFRS16 Immo fixes - amort	- 4	-	- 1	1	-	-	-	- 4
Total Amortissement des Installations Fixes	- 17	-	- 2	1	-	1	-	- 17
Matériel ferroviaire - amort	- 36	-	- 1	-	-	- 0	-	- 37
IFRS16 MR - amort	- 0	-	- 0	-	-	-	-	- 0
Total Amortissement du Matériel Roulant	- 36	-	- 1	-	-	- 0	-	- 37
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	- 53	-	- 4	1	-	1	-	- 54
Subventions brutes	- 42	- 7	-	0	-	6	0	- 43
Subventions amortissements	36	-	-	- 0	2	- 1	-	37
Subventions nettes	- 6	- 7	-	0	2	5	0	- 6
Immobilisations corporelles nettes Installations Fixes	13	1	- 2	-	-	- 1	-	11
Immobilisations corporelles nettes Matériel Roulant	5	0	- 1	-	-	0	- 0	4
Total immobilisations corporelles nettes	**13**	**- 7**	**- 4**	**0**	**2**	**4**	**0**	**9**
Total des immobilisations corporelles et incorporelles brutes	*30*	*- 7*	*-*	*- 1*	*-*	*4*	*0*	*26*
Total des amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	*- 17*	*-*	*- 4*	*1*	*2*	*0*	*-*	*- 17*
Total des immobilisations corporelles & incorporelles nettes	**13**	**- 7**	**- 4**	**0**	**2**	**4**	**0**	**9**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

Les immobilisations incorporelles nettes sont quasi-nulles au 31 décembre 2025, de même qu'au 31 décembre 2024.

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à +9 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -4 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique par :

- Le poste des installations fixes, dont la valeur nette comptable s'élève à +11 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -2 M€ par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :
  - Des acquisitions pour +1 M€ ;
  - Des amortissements pour -2 M€ ;
  - Des reclassements pour -1 M€.
- Le poste du matériel roulant, dont la valeur nette comptable s'élève à +4 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -1 M€ par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :
  - Des acquisitions nettes quasi-nulles (+26 M€ d'acquisitions et -26 M€ de retraitement IFRIC 12) ;
  - Des amortissements pour -1 M€.
- Le poste des subventions d'investissement, dont la valeur nette comptable s'élève à -6 M€ au 31 décembre 2025, soit une évolution quasi-nulle par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :
  - Des augmentations pour -7 M€ liées aux effets suivants :
    - -12 M€ d'appel de fonds concernant le matériel roulant ;
    - +6 M€ de reclassements IFRIC 12.
  - Des reprises de provision pour +2 M€ ;
  - Des reclassements pour +5 M€ principalement liés aux ajustements des écritures de péréquation au titre des exercices antérieurs sur les marchés Regio2N pour +3 M€.

Actifs financiers de concessions

Les actifs financiers de concessions s'élèvent à +1 M€ au 31 décembre 2025, contre +18 M€ au 31 décembre 2024, soit une variation de -17 M€.
Cette variation s'explique par la variation des concessions – Matériel Roulant pour -17 M€, détaillée ci-dessous.

Tableau de variation :

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Augmentation	Dotations	Diminutions	Cessions / radiations	Reprises	Reclassements	Autres	31/12/2025
Actif financ conv MR EC	17	- 2	-	-	-	-	-	-	14
Actif financ conv MRE MES	1	-	-	-	-	-	- 1	-	1
Actif financ conv MRE EC	18	26	-	- 13	-	-	- 43	-	- 12
Flux Rés Actif fi conv MRE MES	0	-	-	- 0	-	-	0	-	-
Flux Rés Actif fi conv MRE EC	- 18	-	-	7	-	-	9	-	- 2
Matériel roulant	18	24	-	- 6	-	-	- 35	- 0	1
Total des actifs financiers de concession	**18**	**24**	**-**	**- 6**	**-**	**-**	**- 35**	**- 0**	**1**

Les actifs financiers de concession Matériel Roulant ont diminué de -17 M€. Cette évolution s'explique par :

- Une augmentation des actifs financiers de concession à hauteur de +24 M€ dont :
  - Des acquisitions de matériel roulant pour +26 M€ ;
  - Des avances versées relatives à des actifs éligibles IFRIC 12 pour -2 M€.
- Une diminution des actifs financiers de concession à hauteur de -6 M€ correspondant aux subventions d'investissements appelées relatives aux actifs ci-dessus ;

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Des reclassements correspondant pour -35 M€ dont:
  - -43 M€ liés aux ajustements de l'exercice des écritures de péréquation sur les marchés Regio2N ;
  - +9 M€ relatifs à un ajustement de la présentation des actifs négatifs aux passifs.

11.9.7. Subventions

11.9.7.1. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Variation de l'exercice	31/12/2025
Subv. d'invest. brutes - installations fixes	9	- 2	7
Subv. d'invest. inscrites au CR - installations fixes	- 5	1	- 5
Subv. d'invest. brutes - matériel roulant	33	3	36
Subv. d'invest. inscrites au CR - matériel roulant	- 31	- 2	- 32
Subventions d'investissement nettes	6	1	6

Les subventions d'investissement nettes s'élèvent à +6 M€ au 31 décembre 2025, soit une variation de quasi-nulle par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation est détaillée *supra* dans la partie *Immobilisations*.

11.9.7.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
Subventions d'exploitation	2	3	- 1	-30%

Les subventions d'exploitation s'élèvent à +3 M€ au 31 décembre 2025, soit une variation de +2 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

11.9.8. Capitaux propres

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Changement de méthode	Ecart de réévaluation	Autres	31/12/2025
Capitaux propres	43	- 0	10	- 31	-	- 2	- 8	12
dont capital	10	-	-	-	-	-	- 9	1
dont report à nouveau et réserves	22	11	-	- 31	-	- 2	1	0
dont report à nouveau	21	11	-	- 31	-	-	0	0
dont reserves	2	0	-	-	-	- 2	0	0
dont résultat	11	- 11	10	-	-	-	- 0	10

Les capitaux propres s'élèvent à +12 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -31 M€ par rapport au 31 décembre 2024.Cette variation s'explique essentiellement par :

- Le résultat de l'exercice pour +10 M€ ;
- Les dividendes versés pour -31 M€ ;
- Des écarts réévaluation pour -2 M€ imputés aux réserves ;
- Des autres variations pour -8 M€. Conformément aux règles de séparation comptable, une réduction de capital à hauteur de -9 M€ a été réalisée en date du 31 décembre 2025 afin d'équilibrer la structure de financement de l'activité TER PAYS DE LOIRE (cf. § 4.3. Résolution des déséquilibres manifestes sur les structures de financement dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.9.9. Engagements envers le personnel

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)
Provisions Retraites	0	0	-0
Provisions Complément CS	-0	-	-0
Provisions Médaille d'honneur du travail	0	0	-0
Provisions Rentes accidents	0	1	-0
Provisions Action sociale	1	1	-0
Provisions Indemnités fin contrat de travail	0	0	-0
Provisions Avantages fin de carrière	3	3	-0
Provisions CAA	7	4	2
Provisions Autres avantages au personnel	1	1	-0
Provisions Ex-Apprentis	0	0	-0
Provisions Départs Volontaires	1	1	0
Total	**13**	**11**	**1**

Les provisions pour engagements envers le personnel s'élèvent à +13 M€ au 31 décembre 2025 contre +11 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +1 M€.
Cette variation s'explique principalement par :

- La hausse des engagements au titre des provisions CAA (Cessation Anticipée d'Activité) pour +2 M€ due aux écarts actuariels à porter en capitaux propres.

11.9.10. Effectifs

L'effectif moyen s'élève à 838 ED au 31 décembre 2025.

11.9.11. Engagements hors bilan

11.9.11.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Engagement d'achats - matériel ferroviaire (donnés)	12	58	1	71	77	-6	-8%
Engagements fermes d'achats de matières premières (électricité, gazole)	6	9	23	38	23	14	60%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur Matériel Ferroviaire (IFRIC12)	14	14	-	28	0	28	N/A
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur autres immobilisations (hors IFRIC12)	-	-	-	-	0	-0	N/A
Engagements liés aux activités opérationnelles (donnés)	**33**	**80**	**23**	**136**	**100**	**36**	**36%**
ENGAGEMENTS DONNES	**33**	**80**	**23**	**136**	**100**	**36**	**36%**

Les engagements donnés par l'activité TER PDL s'élèvent à +136 M€ au 31 décembre 2025 contre +100 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +36 M€.
Ils concernent principalement :

- Les engagements d'achats de matériel ferroviaire pour +71 M€, en baisse de -6 M€ par rapport à l'exercice précédent. Ces engagements s'inscrivent dans le cadre de MASTERIS sur le projet OPTER et correspondent à des conventions de modernisation, de transformation ou de révision de matériel roulant. La variation s'explique principalement par les livraisons de 2025 ;
- Les engagements fermes d'achats de matières premières pour +38 M€, en hausse de +14 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cela correspond aux engagements donnés au titre de

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

l'énergie électrique de traction. La variation s'explique par une augmentation de l'effet prix et volume de l'énergie ;

- Les engagements du plan prévisionnel d'investissements restant à exécuter sur matériel ferroviaire (IFRIC 12) pour +28 M€. La variation s'explique par les commandes de matériels roulants Regio2N neufs.

11.9.11.2. ENGAGEMENTS RECUS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - mat. ferroviaire (reçus)	18	48	-	66	76	- 11	-14%
Garantie de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur matériel ferroviaire (IFRIC12)	12	20	-	31	33	- 2	-6%
Garanties financières reçues de tiers	-	4	-	4	0	4	N/A
Location simple immobilier (reçus)	0	0	-	0	0	0	N/A
Engagements liés aux activités opérationnelles (reçus)	**30**	**72**	**-**	**101**	**110**	**- 8**	**-8%**
ENGAGEMENTS RECUS	**30**	**72**	**-**	**101**	**110**	**- 8**	**-8%**

Les engagements reçus par l'activité TER PDL s'élèvent à +101 M€ au 31 décembre 2025 contre +110 M€ au 31 décembre 2024, soit une baisse de -8 M€.

Ils concernent principalement :

- Les subventions d'investissement à recevoir des autorités organisatrices sur le matériel ferroviaire pour +66 M€, en baisse de -11 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond aux subventions perçues des autorités organisatrices, dans le cadre de révision ou transformation du matériel roulant, de la remotorisation et la mise en place de la vidéo protection. La variation s'explique par les appels de fonds 2025 ;
- La garantie de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur matériel ferroviaire (IFRIC12) pour +31 M€, en baisse de -2 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond à des conventions d'acquisition de matériel roulant, dont le taux de subventionnement est de 100%. La variation est en lien avec les appels de fonds 2025 ;
- Les garanties financières reçues de tiers pour +4 M€, en hausse de +4 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond essentiellement à des cautions bancaires reçues des fournisseurs de matériel ferroviaire, dont Alstom pour les Regio2N. La variation est en lien avec les livraisons de rames.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.9.12. Impôt sur les sociétés

En M€	31/12/25	
	Base	Impôts
Résultat avant impôts et après crédits d'impôts	15	
Charge d'impôt théorique (25%)		-4
Charge d'impôt réelle		-4
Ecart		1
Réintégrations	30	
Déductions	-25	
Charges financières nettes déductibles	0	
Imputation des déficits reportables	0	
Impôts différés non constatés (passage CRC / IFRS)	-2	
Ajustements en base	3	
Constitution de déficits reportables	0	
Total des écarts de base	3	-1
Chiffre d'affaires en normes françaises	308	
Contribution additionnelle		0
Contribution exceptionnelle		0
Autres		0
Ecart expliqué		-1
Ecart résiduel		0
Déficits reportables au 1er janvier 2025	0	
Création	0	
Consommation	0	
Déficits reportables au 31 Décembre 2025	0	

Le résultat avant impôts est présenté en normes IFRS. Aucun impôt différé n'est constaté comme indiqué en note 4.2.6 des « Principes comptables et règles de Séparation Comptable ».
L'impôt sur les sociétés interne des activités du TER PAYS DE LA LOIRE s'élève à 4 M€ au 31 décembre 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.10. ACTIVITÉS DU TER NOUVELLE AQUITAINE

11.10.1. Bilan

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
Immobilisations incorporelles	0	0	0	N/A
Immobilisations corporelles	16	19	- 2	-13%
Autres immobilisations financières	3	3	-	0%
Actif fi de conces non courant	0	20	- 20	-100%
Actifs non courants	19	42	- 22	-53%
Créances d'exploitation	38	103	- 65	-64%
Actifs financiers courants	45	45	-	0%
Trésorerie et équivalent trésorerie	105	134	- 29	-22%
Actifs courants	188	282	- 94	-33%
ACTIF	**207**	**323**	**- 116**	**-36%**

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
Capital	2	18	- 16	-91%
Réserves	0	36	- 36	-99%
Résultat	22	7	15	202%
Capitaux propres	24	61	- 37	-60%
Provisions non courantes	6	7	- 1	-11%
Emprunts et dettes financières	6	6	0	7%
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	- 0	-	- 0	N/A
Engagements envers le personnel	43	36	6	17%
Passif de concessi non courant	21	26	- 4	-17%
Passifs non courants	76	75	1	2%
Dettes d'exploitation	107	188	- 81	-43%
PASSIF	**207**	**323**	**- 116**	**-36%**

Les actifs financiers courants correspondent au compte courant entre les activités et le Corporate qui gère la trésorerie pour l'ensemble des activités (cf. § 4.1.10.3 Mise en place d'un compte courant entre les activités conventionnées et le Corporate dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.10.2. Compte de résultat

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	566	534	32	6%
CHARGES DE PERSONNEL	- 165	- 169	4	-2%
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 348	- 331	- 18	5%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	1	1	- 0	-3%
IMPÔT ET TAXES	- 24	- 24	- 0	0%
MARGE OPÉRATIONNELLE	30	12	18	148%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 5	- 5	0	-4%
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	1	- 0	1	N/A
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	26	7	19	286%
DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION PERTES VALEURS	-	- 0	0	N/A
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	0	0	0	N/A
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	26	7	19	286%
RÉSULTAT FINANCIER	4	6	- 2	-36%
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**30**	**13**	**17**	**132%**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INTERNE	- 8	- 6	- 2	41%
RESULTAT NET	**22**	**7**	**15**	**202%**

11.10.3. Évènements marquants

PROGRAMME INDUSTRIEL OP'TER

SNCF Voyageurs est engagé aux côtés des 11 régions dans un programme de grande ampleur de rénovation et de modernisation de près d'un millier de trains du parc TER sur les dix prochaines années.

CONVENTION DE FINANCEMENT MATERIEL ROULANT

Une convention de financement a été signée en 2025 pour l'acquisition de 10 rames Régiolis.

11.10.4. Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

11.10.5. Litiges

Aucun litige significatif n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

11.10.6. Immobilisations

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Acquisitions	Dot aux amort et dépré.	Cessions / radiations	Reprises de provisions	Reclassements	Autres	31/12/2025
Concessions, Brevets, Logiciels - Valeurs brutes	0	-	-	-	-	-	-	0
Immobilisations incorporelles - Encours	-	-	-	-	-	0	-	0
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	- 0	-	- 0	-	-	-	-	- 0
Total Immobilisations incorporelles	**0**	**-**	**- 0**	**-**	**-**	**0**	**-**	**0**
Terrains	1	-	-	- 0	-	-	-	1
Aménagement des terrains	4	-	-	- 0	-	- 0	-	3
Construtions et agencements	11	-	-	- 0	-	0	-	11
Installations techniques, mat & out	3	-	-	- 0	-	1	-	4
Autres immobilisations corporelles	5	-	-	- 0	-	0	-	5
Immobilisations fixes - Encours	0	3	-	-	-	- 1	-	2
IFRS16 Immo fixes - VB	14	3	-	- 3	-	0	-	15
Total brut des Installations Fixes	38	6	-	- 4	-	0	-	41
Matériel ferroviaire	143	-	-	- 3	-	- 6	-	135
Matériel ferroviaire - Encours	7	13	-	-	-	- 16	- 0	5
IFRS16 MR - VB	1	-	-	-	-	0	-	1
Total brut du Matériel Roulant	151	13	-	- 3	-	- 21	-	140
Total des immobilisations corporelles brutes	189	19	-	- 6	-	- 21	-	181
Aménagement des terrains - amort	- 2	-	- 0	0	-	-	-	- 2
Construtions et agencements - amort	- 8	-	- 1	0	-	0	-	- 8
Installations techniques. mat & out - amort	- 2	-	- 0	0	-	- 0	-	- 2
Autres immo corporelles - amort	- 3	-	- 0	0	-	- 0	-	- 4
Provision dépréciation immos fixes	- 0	-	-	-	0	-	-	- 0
IFRS16 Immo fixes - amort	- 9	-	- 3	3	-	0	-	- 9
Total Amortissement des Installations Fixes	- 24	-	- 5	3	0	0	-	- 25
Matériel ferroviaire - amort	- 128	-	- 2	3	- 0	-	-	- 128
Matériel roulant - location financement - amort	- 0	-	-	-	-	-	-	- 0
IFRS16 MR - amort	- 0	-	- 0	-	-	-	-	- 0
Total Amortissement du Matériel Roulant	- 129	-	- 2	3	- 0	-	-	- 129
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	- 153	-	- 7	6	0	0	-	- 154
Subventions brutes	- 111	3	-	0	-	1	-	- 106
Subventions amortissements	94	-	-	- 0	2	0	-	95
Subventions nettes	- 18	3	-	0	2	1	-	- 11
Immobilisations corporelles nettes Installations Fixes	14	6	- 5	- 0	0	1	-	15
Immobilisations corporelles nettes Matériel Roulant	22	13	- 2	-	- 0	- 21	- 0	12
Total immobilisations corporelles nettes	**19**	**22**	**- 7**	**- 0**	**2**	**- 20**	**- 0**	**16**
Total des immobilisations corporelles et incorporelles brutes	*78*	*22*	*-*	*- 6*	*-*	*- 20*	*-*	*75*
Total des amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	*- 60*	*-*	*- 7*	*6*	*2*	*0*	*-*	*- 59*
Total des immobilisations corporelles & incorporelles nettes	**19**	**22**	**- 7**	**- 0**	**2**	**- 20**	**- 0**	**16**

Les immobilisations incorporelles nettes sont quasi-nulles au 31 décembre 2025, de même qu'au 31 décembre 2024.

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à +16 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -3 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique par :

- Le poste des installations fixes, dont la valeur nette comptable s'élève à +15 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +1 M€ par rapport au 31 décembre 2024 liées à :
  - Des acquisitions pour +6 M€, dont +3 M€ liés aux retraitements IFRS 16 ;
  - Des amortissements pour -5 M€ ;
  - Des reclassements pour +1 M€.
- Le poste du matériel roulant, dont la valeur nette comptable s'élève à +12 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -10 M€ par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :
  - Des acquisitions pour +13 M€ (+96 M€ d'acquisitions et -83 M€ de retraitement IFRIC 12) ;
  - Des amortissements pour -2 M€ ;

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Des reclassements pour -21 M€ correspondant principalement aux ajustements d'actifs financiers de concession.

- Le poste des subventions d'investissement, dont la valeur nette comptable s'élève à -11 M€ au 31 décembre 2025, soit une évolution de +7 M€ par rapport au 31 décembre 2024, avec :
  - Des évolutions pour +3 M€ liées aux effets suivants :
    - -130 M€ d'appels de fonds au titre de la modernisation ou transformation du matériel roulant ;
    - +133 M€ de retraitement IFRIC 12.
  - Des reprises pour +2 M€ ;
  - Des reclassements pour +1 M€ liés aux ajustements des écritures de péréquation au titre des exercices antérieurs pour -5 M€ et de l'exercice pour -36 M€ sur les marchés Régiolis et Regio2N et aux ajustements d'actifs financiers de concession pour +42 M€.

Actifs financiers de concessions

Les actifs financiers de concessions sont quasi-nuls au 31 décembre 2025 contre +20 M€ au 31 décembre 2024, soit une variation de -20 M€.

Cette variation s'explique par la variation des concessions – Matériel Roulant pour -20 M€, détaillée ci-dessous.

Tableau de variation :

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Augmentation	Dotations	Diminutions	Cessions / radiations	Reprises	Reclassements	Autres	31/12/2025
Actif financ conv MR EC	24	2	-	-	-	-	-	-	26
Actif financ conv MRE MES	0	-	-	-	-	0	0	-	0
Actif financ conv MRE EC	- 26	83	-	- 65	-	-	- 21	-	- 29
Flux Rés Actif fi conv MRE MES	0	-	-	- 0	-	- 0	0	-	- 0
Flux Rés Actif fi conv MRE EC	22	-	-	- 68	-	-	49	- 0	3
Matériel roulant	20	86	-	- 133	-	-	28	0	0
Total des actifs financiers de concession	**20**	**86**	**-**	**- 133**	**-**	**-**	**28**	**0**	**0**

Les actifs financiers de concession Matériel Roulant ont diminué de -20 M€. Cette variation s'explique par :

- Une augmentation des actifs financiers de concession à hauteur de +86 M€ dont :
  - Des acquisitions de matériel roulant pour +83 M€ ;
  - Des avances relatives à des actifs éligibles IFRIC 12 pour +2 M€.
- Une diminution des actifs financiers de concession pour -133 M€ correspondant aux subventions d'investissements appelées relatives aux actifs ci-dessus ;
- Des reclassements des actifs financiers de concession pour +28 M€ dont :
  - +49 M€ d'ajustement relatif à la présentation des actifs négatifs aux passifs ;
  - -21 M€ liés aux ajustements d'actifs financiers de concession.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.10.7. Subventions

11.10.7.1. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Variation de l'exercice	31/12/2025
Subv. d'invest. brutes - installations fixes	6	0	6
Subv. d'invest. inscrites au CR - installations fixes	- 4	- 0	- 5
Subv. d'invest. brutes - matériel roulant	106	- 5	100
Subv. d'invest. inscrites au CR - matériel roulant	- 89	- 2	- 91
Subventions d'investissement nettes	18	- 7	11

Les subventions d'investissement nettes s'élèvent à +11 M€ au 31 décembre 2025, soit une variation de -7 M€ par rapport au 31 décembre 2024.
Cette variation est détaillée *supra* dans la partie *Immobilisations*.

11.10.7.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
Subventions d'exploitation	0	0	- 0	-90%

Les subventions d'exploitation sont quasi-nulles au 31 décembre 2025, de même qu'au 31 décembre 2024.

11.10.8. Capitaux propres

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Changement de méthode	Ecart de réévaluation	Autres	31/12/2025
Capitaux propres	61	-	22	- 38	-	- 6	- 16	24
dont capital	18	-	-	-	-	-	- 16	2
dont report à nouveau et réserves	36	7	-	- 38	-	- 6	0	0
dont report à nouveau	30	7	-	- 38	-	-	1	0
dont reserves	6	0	-	-	-	- 6	- 0	0
dont résultat	7	- 7	22	-	-	-	-	22

Les capitaux propres s'élèvent à +24 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -37 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique par :

- Le résultat de l'exercice pour +22 M€ ;
- Les dividendes versés pour -38 M€ ;
- Des écarts de réévaluation pour -6 M€ imputés aux réserves ;
- Des autres variations pour -16 M€. Conformément aux règles de séparation comptable, une réduction de capital à hauteur de -16 M€ a été réalisée en date du 31 décembre 2025 afin d'équilibrer la structure de financement de l'activité TER NOUVELLE AQUITAINE (cf. § 4.3. Résolution des déséquilibres manifestes sur les structures de financement dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.10.9. Engagements envers le personnel

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)
Provisions Retraites	1	1	0
Provisions Complément CS	-0	-	-0
Provisions Médaille d'honneur du travail	0	1	-1
Provisions Rentes accidents	8	8	-0
Provisions Action sociale	2	2	-0
Provisions Indemnités fin contrat de travail	0	0	-0
Provisions Avantages fin de carrière	8	8	0
Provisions CAA	22	15	7
Provisions Autres avantages au personnel	1	1	0
Provisions Ex-Apprentis	0	0	-0
Provisions Départs Volontaires	-	-	-
Total	**43**	**36**	**6**

Les provisions pour engagements envers le personnel s'élèvent à +43 M€ au 31 décembre 2025 contre +36 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +6 M€.
Cette variation s'explique principalement par :

- La hausse des engagements au titre des provisions CAA (Cessation Anticipée d'Activité) pour +7 M€ due aux évolutions suivantes :
  - +6 M€ au titre des écarts actuariels à porter en capitaux propres ;
  - +1 M€ au titre des droits acquis.

11.10.10. Effectifs

L'effectif moyen s'élève à 2 065 ED au 31 décembre 2025.

11.10.11. Engagements hors bilan

11.10.11.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Engagement d'achats - matériel ferroviaire (donnés)	25	108	8	141	172	- 31	-18%
Engagements fermes d'achats de matières premières (électricité, gazole)	6	8	20	33	30	3	11%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur Matériel Ferroviaire (IFRIC12)	41	80	-	121	121	- 0	0%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur autres immobilisations (hors IFRIC12)	1	-	-	1	0	1	N/A
Engagements liés aux activités opérationnelles (donnés)	**72**	**196**	**28**	**296**	**323**	**- 27**	**-8%**
ENGAGEMENTS DONNES	**72**	**196**	**28**	**296**	**323**	**- 27**	**-8%**

Les engagements donnés par l'activité TER Nouvelle Aquitaine s'élèvent à +296 M€ au 31 décembre2025 contre +323 M€ au 31 décembre 2024, soit une baisse de -27 M€.
Ils concernent principalement :

- Les engagements d'achats de matériel ferroviaire pour +141 M€, en baisse de -31 M€ au 31 décembre 2025. Cet engagement correspond à des conventions de modernisation, de transformation ou de révisions de matériel roulant et de mise en place de la vidéo protection, conclues avec l'Autorité Organisatrice. La variation s'explique principalement par les appels de fonds 2025 ;

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Les engagements fermes d'achats de matières premières pour +33 M€, en hausse de +3 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cela correspond aux engagements donnés au titre de l'énergie électrique de traction. La variation s'explique par une augmentation de l'effet prix et volume de l'énergie ;
- Les engagements du plan prévisionnel d'investissement restant à exécuter sur matériel ferroviaire (IFRIC12) pour +121 M€, stable par rapport à l'exercice précédent. Les livraisons effectuées sur la période viennent en compensation des commandes Régiolis réalisées sur 2025.

11.10.11.2. ENGAGEMENTS RECUS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - mat. ferroviaire (reçus)	30	105	-	136	161	- 26	-16%
Garantie de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur matériel ferroviaire (IFRIC12)	41	89	-	130	134	- 4	-3%
Garanties financières reçues de tiers	10	24	0	33	40	- 7	-17%
Location simple immobilier (reçus)	0	0	-	0	0	- 0	N/A
Engagements liés aux activités opérationnelles (reçus)	**80**	**219**	**0**	**299**	**335**	**- 36**	**-11%**
ENGAGEMENTS RECUS	**80**	**219**	**0**	**299**	**335**	**- 36**	**-11%**

Les engagements reçus par l'activité TER Nouvelle Aquitaine s'élèvent à +299 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -36 M€ par rapport au 31 décembre 2024.
Ils concernent principalement :

- Les subventions d'investissement à recevoir des autorités organisatrices sur le matériel ferroviaire pour +136 M€, en baisse de -26 M€ par rapport à l'exercice précédent. Ce sont des subventions perçues des autorités organisatrices, dans le cadre de révision ou transformation du matériel roulant, de la remotorisation et la mise en place de la vidéo protection. La variation s'explique par les appels de fonds 2025 ;
- Les garanties de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur matériel ferroviaire (IFRIC12) pour +130 M€ en baisse de -4 M€. Cet engagement correspond à des conventions d'acquisition de matériel roulant, dont le taux de subventionnement est de 100%. La variation s'explique principalement par les appels de fonds 2025 ;
- Les garanties financières reçues de tiers pour +33 M€ en baisse de -7 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond essentiellement à des cautions bancaires reçues des fournisseurs de matériel ferroviaire, dont Alstom pour les Régiolis et les Regio2N. La variation s'explique principalement par l'échéance des garanties liées aux rames livrées.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.10.12. Impôt sur les sociétés

En M€	31/12/25	
	Base	Impôts
Résultat avant impôts et après crédits d'impôts	30	
Charge d'impôt théorique (25%)		-8
Charge d'impôt réelle		-8
Ecart		0
Réintégrations	25	
Déductions	-18	
Charges financières nettes déductibles	0	
Imputation des déficits reportables	0	
Impôts différés non constatés (passage CRC / IFRS)	-7	
Ajustements en base	1	
Constitution de déficits reportables	0	
Total des écarts de base	1	0
Chiffre d'affaires en normes françaises	568	
Contribution additionnelle		0
Contribution exceptionnelle		0
Autres		0
Ecart expliqué		0
Ecart résiduel		0
Déficits reportables au 1er janvier 2025	0	
Création	0	
Consommation	0	
Déficits reportables au 31 Décembre 2025	0	

Le résultat avant impôts est présenté en normes IFRS. Aucun impôt différé n'est constaté comme indiqué en note 4.2.6 des « Principes comptables et règles de Séparation Comptable ».
L'impôt sur les sociétés interne des activités du TER NOUVELLE AQUITAINE s'élève à 8 M€ au 31 décembre 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.11. ACTIVITÉS DU TER HAUTS DE FRANCE

11.11.1. Bilan

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Immobilisations incorporelles	0	0	- 0	N/A
Immobilisations corporelles	35	61	- 26	-43%
Autres immobilisations financières	4	4	-	0%
Actif fi de conces non courant	6	- 0	6	N/A
Actifs non courants	45	65	- 20	-30%
Créances d'exploitation	236	157	79	50%
Actifs financiers courants	100	100	-	0%
Trésorerie et équivalent trésorerie	167	328	- 162	-49%
Actifs courants	502	585	- 83	-14%
ACTIF	**547**	**650**	**- 102**	**-16%**

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Capital	2	29	- 27	-92%
Réserves	- 0	40	- 40	-101%
Résultat	18	8	10	129%
Capitaux propres	20	77	- 57	-74%
Provisions non courantes	15	19	- 3	-18%
Emprunts et dettes financières	17	15	1	10%
Engagements envers le personnel	51	41	10	23%
Passif de concessi non courant	-	172	- 172	-100%
Passifs non courants	83	247	- 165	-67%
Dettes d'exploitation	445	325	119	37%
PASSIF	**547**	**650**	**- 102**	**-16%**

Les actifs financiers courants correspondent au compte courant entre les activités et le Corporate qui gère la trésorerie pour l'ensemble des activités (cf. § 4.1.10.3 Mise en place d'un compte courant entre les activités conventionnées et le Corporate dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.11.2. Compte de résultat

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	787	871	- 84	-10%
CHARGES DE PERSONNEL	- 207	- 238	31	-13%
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 527	- 584	57	-10%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	1	2	- 1	-26%
IMPÔT ET TAXES	- 34	- 38	4	-11%
MARGE OPÉRATIONNELLE	21	13	8	60%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 10	- 10	- 0	2%
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	4	- 1	4	-574%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	15	3	12	431%
DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION PERTES VALEURS	- 0	- 0	- 0	N/A
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	- 1	1	- 2	-227%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	14	3	10	300%
RÉSULTAT FINANCIER	9	11	- 1	-12%
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**23**	**14**	**9**	**65%**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INTERNE	- 5	- 6	1	-17%
RESULTAT NET	**18**	**8**	**10**	**129%**

11.11.3. Évènements marquants

PROGRAMME INDUSTRIEL OP'TER

SNCF Voyageurs est engagé aux côtés des 11 régions dans un programme de grande ampleur de rénovation et de modernisation de près d'un millier de trains du parc TER sur les dix prochaines années.

11.11.4. Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

11.11.5. Litiges

Aucun litige significatif n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.11.6. Immobilisations

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Acquisitions	Dot aux amort et dépré.	Cessions / radiations	Reprises de provisions	Reclassements	Autres	31/12/2025
Concessions, Brevets, Logiciels - Valeurs brutes	1	-	-	-	-	- 0	-	1
Immobilisations incorporelles - Encours	-	- 0	-	-	-	0	-	-
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	- 1	-	- 0	-	-	-	-	- 1
Total Immobilisations incorporelles	**0**	**- 0**	**- 0**	**-**	**-**	**-**	**-**	**0**
Terrains	1	-	-	-	-	-	-	1
Aménagement des terrains	7	-	-	- 0	-	0	-	7
Construtions et agencements	17	-	-	- 0	-	0	-	17
Installations techniques, mat & out	14	-	-	- 1	-	1	-	14
Autres immobilisations corporelles	15	-	-	- 0	-	2	-	16
Immobilisations fixes - Encours	4	3	-	-	-	- 3	-	4
IFRS16 Immo fixes - VB	24	6	-	- 3	-	0	-	27
Total brut des Installations Fixes	81	9	-	- 4	-	1	-	87
Matériel ferroviaire	375	-	-	- 9	-	12	-	378
Matériel ferroviaire - Encours	2	1	-	-	-	- 1	- 0	2
IFRS16 MR - VB	1	-	-	-	-	0	-	1
Total brut du Matériel Roulant	378	1	-	- 9	-	12	- 0	382
Total des immobilisations corporelles brutes	459	10	-	- 13	-	13	- 0	468
Aménagement des terrains - amort	- 5	-	- 0	0	-	-	-	- 5
Construtions et agencements - amort	- 10	-	- 1	0	-	-	-	- 10
Installations techniques. mat & out - amort	- 7	-	- 1	1	-	- 0	-	- 7
Autres immo corporelles - amort	- 9	-	- 1	0	-	- 0	-	- 10
Provision dépréciation immos fixes	- 0	-	- 0	-	0	-	-	- 0
IFRS16 Immo fixes - amort	- 10	-	- 5	3	-	0	-	- 12
Total Amortissement des Installations Fixes	- 39	-	- 8	4	0	- 0	-	- 44
Matériel ferroviaire - amort	- 317	-	- 12	9	- 0	- 9	-	- 328
IFRS16 MR - amort	- 1	-	- 0	-	-	-	-	- 1
Total Amortissement du Matériel Roulant	- 317	-	- 12	9	- 0	- 9	-	- 329
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	- 357	-	- 20	13	0	- 9	-	- 373
Subventions brutes	- 180	18	-	1	-	- 49	0	- 209
Subventions amortissements	138	-	-	- 1	10	1	-	149
Subventions nettes	- 41	18	-	1	10	- 48	0	- 61
Immobilisations corporelles nettes Installations Fixes	42	9	- 8	- 0	0	1	-	43
Immobilisations corporelles nettes Matériel Roulant	61	1	- 12	-	- 0	3	- 0	53
Total immobilisations corporelles nettes	**61**	**27**	**- 20**	**0**	**10**	**- 44**	**0**	**35**
Total des immobilisations corporelles et incorporelles brutes	*280*	*27*	*-*	*- 11*	*-*	*- 36*	*0*	*260*
Total des amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	*- 219*	*-*	*- 20*	*12*	*10*	*- 8*	*-*	*- 225*
Total des immobilisations corporelles & incorporelles nettes	**61**	**27**	**- 20**	**0**	**10**	**- 44**	**0**	**35**

Les immobilisations incorporelles nettes sont quasi-nulles au 31 décembre 2025, comme au 31 décembre 2024.

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à +35 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -26 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique par :

- Le poste des installations fixes, dont la valeur nette comptable s'élève à +43 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +1 M€ par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :
  - Des acquisitions pour +9 M€, dont +6 M€ au titre des retraitements IFRS16 ;
  - Des amortissements pour -8 M€ ;
  - Des reclassements pour +1 M€.
- Le poste du matériel roulant, dont la valeur nette comptable s'élève à +53 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -8 M€ par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :
  - Des acquisitions pour +1 M€ (+270 M€ d'acquisitions et -269 M€ de retraitement IFRIC 12) ;

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Des amortissements pour -12 M€ ;
- Des reclassements pour +3 M€ relatifs aux ajustements d'actifs financiers de concession.

- Le poste des subventions d'investissement, dont la valeur nette comptable des subventions d'investissement s'élève à -61 M€ au 31 décembre 2025, soit une évolution de -20 M€ par rapport au 31 décembre 2024, avec :
  - Des évolutions pour +18 M€ liées aux effets suivants :
    - -136 M€ d'appel de fonds au titre de la modernisation ou transformation du matériel roulant ;
    - +154 M€ de retraitement IFRIC 12.
  - Des radiations pour +1 M€ ;
  - Des reprises pour +10 M€ ;
  - Des reclassements pour -48 M€ principalement liés aux ajustements des écritures de péréquation au titre des exercices antérieurs pour -23 M€ et de l'exercice pour -9 M€ sur les marchés Régiolis et Regio2N et aux ajustements d'actifs financiers de concession pour -14 M€.

Actifs financiers de concessions

Les actifs financiers de concessions s'élèvent à +6 M€ au 31 décembre 2025, soit une variation de +6 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

Cette variation s'explique par la variation des concessions – Matériel Roulant pour +6 M€, détaillée ci-dessous.

Tableau de variation :

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Augmentation	Dotations	Diminutions	Cessions / radiations	Reprises	Reclassements	Autres	31/12/2025
Actif financ conv MR EC	72	0	-	-	-	-	-	- 0	72
Actif financ conv MRE MES	0	-	-	-	- 0	0	5	-	5
Actif financ conv MRE EC	- 114	269	-	- 204	-	-	6	-	- 43
Flux Rés Actif fi conv MRE MES	2	-	-	- 1	-	0	0	-	2
Flux Rés Actif fi conv MRE EC	39	-	-	50	-	-	- 118	-	- 29
Matériel roulant	- 0	269	-	- 154	- 0	0	- 108	- 0	6
Total des actifs financiers de concession	**- 0**	**269**	**-**	**- 154**	**- 0**	**0**	**- 108**	**- 0**	**6**

Les actifs financiers de concession Matériel Roulant ont augmenté de +6 M€. Cette évolution s'explique par :

- Une augmentation des actifs financiers de concession avec des acquisitions de matériel roulant pour +269 M€ ;
- Une diminution des actifs financiers de concession pour -154 M€ correspondant aux subventions d'investissements appelées relatives aux actifs ci-dessus ;
- Des reclassements pour -108 M€ dont :
  - +11 M€ liés aux ajustements d'actifs financiers de concession ;
  - -58 M€ de subventions encaissées sur les exercices antérieurs pour lesquelles les investissements ont été réalisés sur l'exercice ;
  - -60 M€ d'ajustements relatif à la présentation des actifs négatifs aux passifs.

11.11.7. Subventions

11.11.7.1. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Variation de l'exercice	31/12/2025
Subv. d'invest. brutes - installations fixes	17	3	20
Subv. d'invest. inscrites au CR - installations fixes	- 8	- 1	- 9
Subv. d'invest. brutes - matériel roulant	163	27	190
Subv. d'invest. inscrites au CR - matériel roulant	- 131	- 9	- 140
Subventions d'investissement nettes	41	19	61

Les subventions d'investissement nettes s'élèvent à +61 M€ au 31 décembre 2025, soit une variation de +19 M€ par rapport au 31 décembre 2024.
Cette variation est détaillée *supra* dans la partie *Immobilisations*.

11.11.7.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
Subventions d'exploitation	- 0	2	- 2	-101%

Les subventions d'exploitation s'élèvent à +2 M€ au 31 décembre 2023, soit une hausse par rapport + 1 M€ par rapport au 31 décembre 2022.

Les subventions d'exploitation sont quasi-nulles au 31 décembre 2025, soit une variation de -2 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

11.11.8. Capitaux propres

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Changement de méthode	Ecart de réévaluation	Autres	31/12/2025
Capitaux propres	77	-	18	- 43	-	- 6	- 26	20
dont capital	29	-	-	-	-	-	- 27	2
dont report à nouveau et réserves	40	8	-	- 43	-	- 6	1	- 0
dont report à nouveau	34	8	-	- 43	-	-	1	0
dont reserves	6	- 0	-	-	-	- 6	- 1	- 0
dont résultat	8	- 8	18	-	-	-	0	18

Les capitaux propres s'élèvent à +20 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -57 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique essentiellement par :

- Le résultat de l'exercice pour +18 M€ ;
- Les dividendes versés pour -43 M€ ;
- Des écarts de réévaluation pour -6 M€ imputés aux réserves ;
- Des autres variations pour -26 M€. Conformément aux règles de séparation comptable, une réduction de capital à hauteur de -27 M€ a été réalisée en date du 31 décembre 2025 afin d'équilibrer la structure de financement de l'activité TER HAUT DE FRANCE (cf. § 4.3. Résolution des déséquilibres manifestes sur les structures de financement dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.11.9. Engagements envers le personnel

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)
Provisions Retraites	2	2	0
Provisions Complément CS	-0	0	-0
Provisions Médaille d'honneur du travail	0	1	-1
Provisions Rentes accidents	8	8	-0
Provisions Action sociale	3	3	-0
Provisions Indemnités fin contrat de travail	0	0	-0
Provisions Avantages fin de carrière	7	7	-0
Provisions CAA	26	18	7
Provisions Autres avantages au personnel	3	1	2
Provisions Ex-Apprentis	0	0	-0
Provisions Départs Volontaires	2	0	2
Total	**51**	**41**	**10**

Les provisions pour engagements envers le personnel s'élèvent à +51 M€ au 31 décembre 2025 contre +41 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +10 M€.
Cette variation s'explique principalement par :

- La hausse des engagements au titre des provisions CAA (Cessation Anticipée d'Activité) pour +7 M€ due aux évolutions suivantes :
  - +6 M€ au titre des écarts actuariels à porter en capitaux propres ;
  - +1 M€ au titre des droits acquis.

11.11.10. Effectifs

L'effectif moyen s'élève à 2 598 ED au 31 décembre 2025.

Ce chiffre inclut le retraitement effectué selon les directives ART concernant l'attribution des agents intervenant sur les installations de ravitaillement en combustible à l'activité utilisatrice à titre principal. Cela représente une réaffectation de 3 ED en 2025 aux activités d'exploitation et de distribution du gasoil.

11.11.11. Engagements hors bilan

11.11.11.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Engagement d'achats - matériel ferroviaire (donnés)	57	185	7	249	304	- 55	-18%
Engagements fermes d'achats de matières premières (électricité, gazole)	18	25	65	108	98	10	10%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur Matériel Ferroviaire (IFRIC12)	46	8	-	53	286	- 233	-81%
Plan Prévisionnel d'Investissement restant à exécuter sur autres immobilisations (hors IFRIC12)	3	-	-	3	4	- 1	-36%
Engagements liés aux activités opérationnelles (donnés)	**123**	**218**	**72**	**413**	**692**	**- 279**	**-40%**
ENGAGEMENTS DONNES	**123**	**218**	**72**	**413**	**692**	**- 279**	**-40%**

Les engagements donnés par l'activité TER Hauts de France s'élèvent à +413 M€ au 31 décembre 2025 contre +692 M€ au 31 décembre 2024, soit une baisse de -279 M€.
Ils concernent principalement :

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Les engagements d'achats de matériels ferroviaires pour +249 M€, en baisse de -55 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond à des conventions de modernisation, de transformation ou de révision de matériel roulant et de mise en place de la vidéo protection, conclues avec les autorités organisatrices. La variation s'explique principalement par les appels de fonds 2025 ;
- Les engagements fermes d'achats de matières premières pour +108 M€, en hausse de +10 M€ par rapport à l'exercice précédent, correspondant à l'électricité de traction. La variation s'explique par l'augmentation de l'effet prix/volume de l'énergie ;
- Les engagements du plan prévisionnel d'investissements restant à exécuter sur matériel ferroviaire (IFRIC12) pour +53 M€, en baisse de -233 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement porte sur du matériel roulant Regio2N. La variation s'explique principalement par la livraison de rames.

11.11.11.2. ENGAGEMENTS RECUS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - mat. ferroviaire (reçus)	72	149	5	225	264	- 39	-15%
Subventions d'investissements à recevoir des autorités organisatrices - autres immobilisations (reçus)	2	-	-	2	3	- 1	-24%
Garantie de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur matériel ferroviaire (IFRIC12)	68	11	-	79	144	- 65	-45%
Garanties financières reçues de tiers	10	93	-	103	32	71	226%
Location simple immobilier (reçus)	0	0	-	0	0	- 0	N/A
Engagements liés aux activités opérationnelles (reçus)	**152**	**252**	**5**	**409**	**442**	**- 33**	**-8%**
ENGAGEMENTS RECUS	**152**	**252**	**5**	**409**	**442**	**- 33**	**-8%**

Les engagements reçus par l'activité TER Hauts de France s'élèvent à +409 M€ au 31 décembre 2025 contre +442 M€ au 31 décembre 2024, soit une baisse de -33 M€.
Ils concernent principalement :

- Les subventions d'investissement à recevoir des autorités organisatrices sur le matériel ferroviaire pour +225 M€, en baisse de -39 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond aux subventions perçues des autorités organisatrices, dans le cadre de révision ou transformation du matériel roulant, de la remotorisation et la mise en place de la vidéo protection. La variation s'explique principalement par les appels de fonds sur 2025 ;
- Les subventions d'investissement à recevoir des autorités organisatrices sur autres immobilisations pour +2 M€, en baisse de -1 M€. Cet engagement correspond aux investissements liés aux gares ;
- La garantie de rémunération en contrepartie des investissements prévus sur le matériel ferroviaire (IFRIC12) pour +79 M€, en baisse de -65 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond à des conventions d'acquisition de matériel roulant, dont le taux de subventionnement est de 100%. La variation s'explique par les appels de fonds sur 2025 ;
- Les garanties financières reçues de tiers pour +103 M€, en augmentation de +71 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cet engagement correspond essentiellement à des cautions bancaires reçues des fournisseurs de matériel ferroviaire, dont Alstom pour les Régiolis et les Regio2N.La variation est en lien avec les livraisons de rames.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.11.12. Impôt sur les sociétés

En M€	31/12/25	
	Base	Impôts
Résultat avant impôts et après crédits d'impôts	23	
Charge d'impôt théorique (25%)		-6
Charge d'impôt réelle		-5
Ecart		-1
Réintégrations	58	
Déductions	-54	
Charges financières nettes déductibles	0	
Imputation des déficits reportables	0	
Impôts différés non constatés (passage CRC / IFRS)	-7	
Ajustements en base	-3	
Constitution de déficits reportables	0	
Total des écarts de base	-3	1
Chiffre d'affaires en normes françaises	797	
Contribution additionnelle		0
Contribution exceptionnelle		0
Autres		0
Ecart expliqué		1
Ecart résiduel		0
Déficits reportables au 1er janvier 2025	0	
Création	0	
Consommation	0	
Déficits reportables au 31 Décembre 2025	0	

Le résultat avant impôts est présenté en normes IFRS. Aucun impôt différé n'est constaté comme indiqué en note 4.2.6 des « Principes comptables et règles de Séparation Comptable ».
L'impôt sur les sociétés interne des activités du TER HAUTS DE FRANCE s'élève à 5 M€ au 31 décembre 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.12. ACTIVITÉS DE LA DIRECTION TER

11.12.1. Bilan

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Immobilisations incorporelles	90	85	5	6%
Immobilisations corporelles	7	9	- 2	-25%
Autres immobilisations financières	0	0	-	N/A
Actifs non courants	97	94	3	3%
Créances d'exploitation	39	34	4	13%
Actifs financiers courants	15	15	-	0%
Trésorerie et équivalent trésorerie	2	0	2	N/A
Actifs courants	55	49	6	13%
ACTIF	**152**	**143**	**9**	**6%**

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Capital	1	1	-	0%
Réserves	- 33	- 69	36	-52%
Résultat	- 15	37	- 52	-141%
Capitaux propres	- 48	- 32	- 15	48%
Provisions non courantes	1	1	- 0	-13%
Emprunts et dettes financières	5	7	- 2	-26%
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	35	35	-	0%
Endettement interne	60	37	24	65%
Engagements envers le personnel	20	19	1	3%
Passifs non courants	122	99	22	22%
Dettes d'exploitation	78	76	2	3%
PASSIF	**152**	**143**	**9**	**6%**

Les actifs financiers courants correspondent au compte courant entre les activités et le Corporate qui gère la trésorerie pour l'ensemble des activités (cf. § 4.1.10.3 Mise en place d'un compte courant entre les activités conventionnées et le Corporate dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

Les créances d'exploitation présentées à l'actif du bilan de Direction TER comprennent des montants non contractuels relatifs au partage des risques et opportunités sur la durée des conventions d'exploitation régionales (cf. § 4.2.2.1. Chiffre d'affaires dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.12.2. Compte de résultat

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	149	161	- 11	-7%
CHARGES DE PERSONNEL	- 72	- 69	- 4	5%
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 66	- 69	3	-4%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	1	5	- 5	-88%
IMPÔT ET TAXES	- 3	- 3	- 0	3%
MARGE OPÉRATIONNELLE	9	26	- 17	-66%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 24	- 24	- 1	3%
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	0	42	- 42	-100%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	- 16	44	- 60	-135%
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	-	- 0	0	N/A
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	- 16	44	- 60	-135%
RÉSULTAT FINANCIER	1	- 1	2	-146%
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**- 15**	**43**	**- 58**	**-135%**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INTERNE	-	- 6	6	-100%
RESULTAT NET	**- 15**	**37**	**- 52**	**-141%**

11.12.3. Évènements marquants

Aucun évènement marquant significatif n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

11.12.4. Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

11.12.5. Litiges

Aucun litige significatif n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

11.12.6. Immobilisations

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Acquisitions	Dot aux amort et dépré.	Cessions / radiations	Reprises de provisions	Reclassements	Autres	31/12/2025
Concessions, Brevets, Logiciels - Valeurs brutes	153	-	-	- 2	-	12	-	163
Immobilisations incorporelles - Encours	23	31	-	-	-	- 21	-	32
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	- 92	-	- 22	2	-	5	-	- 106
Total Immobilisations incorporelles	**85**	**31**	**- 22**	**-**	**-**	**- 4**	**-**	**90**
Terrains	0	-	-	-	-	-	-	0
Construtions et agencements	1	-	-	-	-	-	-	1
Installations techniques, mat & out	0	-	-	-	-	0	-	0
Autres immobilisations corporelles	4	-	-	-	-	0	-	4
Immobilisations fixes - Encours	0	0	-	-	-	- 0	-	0
IFRS16 Immo fixes - VB	19	0	-	-	-	1	-	19
Total brut des Installations Fixes	24	0	-	-	-	1	-	25
Matériel ferroviaire	5	-	-	-	-	- 0	-	5
Matériel ferroviaire - Encours	1	0	-	-	-	- 1	- 0	0
Total brut du Matériel Roulant	6	0	-	-	-	- 1	-	5
Total des immobilisations corporelles brutes	30	1	-	-	-	- 0	-	30
Construtions et agencements - amort	- 1	-	- 0	-	-	-	-	- 1
Installations techniques. mat & out - amort	- 0	-	- 0	-	-	-	-	- 0
Autres immo corporelles - amort	- 3	-	- 0	-	-	-	-	- 3
IFRS16 Immo fixes - amort	- 12	-	- 2	-	-	- 0	-	- 14
Total Amortissement des Installations Fixes	- 16	-	- 3	-	-	- 0	-	- 19
Matériel ferroviaire - amort	- 5	-	- 0	-	-	0	-	- 5
Total Amortissement du Matériel Roulant	- 5	-	- 0	-	-	0	-	- 5
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	- 21	-	- 3	-	-	0	-	- 23
Immobilisations corporelles nettes Installations Fixes	8	0	- 3	-	-	1	-	7
Immobilisations corporelles nettes Matériel Roulant	1	0	- 0	-	-	- 1	- 0	0
Total immobilisations corporelles nettes	**9**	**1**	**- 3**	**-**	**-**	**- 0**	**-**	**7**
Total des immobilisations corporelles et incorporelles brutes	*206*	*31*	*-*	*- 2*	*-*	*- 9*	*-*	*226*
Total des amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	*- 113*	*-*	*- 24*	*2*	*-*	*5*	*-*	*- 130*
Total des immobilisations corporelles & incorporelles nettes	**94**	**31**	**- 24**	**-**	**-**	**- 4**	**-**	**97**

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent à +90 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +5 M€ par rapport au 31 décembre 2024.
Cette variation s'explique par :

- Des acquisitions pour +31 M€, principalement liés à des développements informatiques ;
- Des amortissements pour -22 M€ ;
- Des reclassements pour -4 M€.

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à +7 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -2 M€ par rapport au 31 décembre 2024.
Cette variation s'explique par :

- Le poste des installations fixes, dont la valeur nette comptable s'élève à +7 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -1 M€ par rapport au 31 décembre 2024, liés aux amortissements pour -3 M€ et à des reclassements pour +1 M€ ;
- Le poste du matériel roulant, dont la valeur nette comptable est quasi-nulle au 31 décembre 2025, soit une baisse de -1 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique par des reclassements pour -1 M€.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.12.7. Subventions

11.12.7.1. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Variation de l'exercice	31/12/2025
Subv. d'invest. brutes - installations fixes	-	-	-
Subv. d'invest. inscrites au CR - installations fixes	-	-	-
Subv. d'invest. brutes - matériel roulant	-	-	-
Subv. d'invest. inscrites au CR - matériel roulant	-	-	-
Subventions d'investissement nettes	-	-	-

Les subventions d'investissement nettes sont nulles au 31 décembre 2025 de même qu'au 31 décembre 2024.

11.12.7.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
Subventions d'exploitation	2	-	2	N/A

Les subventions d'exploitation s'élèvent à +2 M€ au 31 décembre 2025, soit une variation de +2 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

11.12.8. Capitaux propres

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Changement de méthode	Ecart de réévaluation	Autres	31/12/2025
Capitaux propres	- 32	-	- 15	-	-	- 0	- 0	- 48
dont capital	1	-	-	-	-	-	-	1
dont report à nouveau et réserves	- 69	37	-	-	-	- 0	- 0	- 33
dont report à nouveau	- 71	36	-	-	-	-	- 0	- 35
dont reserves	2	0	-	-	-	- 0	0	2
dont résultat	37	- 37	- 15	-	-	-	-	- 15

Les capitaux propres s'élèvent à -48 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -16 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique essentiellement par le résultat de l'exercice pour -15 M€.

11.12.9. Engagements envers le personnel

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*
Provisions Retraites	0	0	- 0
Provisions Complément CS	5	5	- 0
Provisions Médaille d'honneur du travail	0	0	- 0
Provisions Rentes accidents	4	4	- 0
Provisions Action sociale	2	2	0
Provisions Indemnités fin contrat de travail	1	1	- 0
Provisions Avantages fin de carrière	5	5	0
Provisions CAA	2	1	1
Provisions Autres avantages au personnel	0	0	- 0
Provisions Ex-Apprentis	0	0	- 0
Provisions Départs Volontaires	-	-	-
Total	**20**	**19**	**1**

Les provisions pour engagements envers le personnel s'élèvent à +20 M€ au 31 décembre 2025 contre +19 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +1 M€.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

11.12.10. Effectifs

L'effectif moyen s'élève à 596 ED au 31 décembre 2025.

11.12.11. Engagements hors bilan

11.12.11.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
ENGAGEMENTS DONNES	-	-	-	-	-	-	N/A

Il n'y a pas d'engagements hors bilan donné.

11.12.11.2. ENGAGEMENTS RECUS

Il n'y a pas d'engagement hors bilan reçu.

11.12.12. Impôt sur les sociétés

En M€		31/12/25
	Base	Impôts
Résultat avant impôts et après crédits d'impôts	-15	
Charge d'impôt théorique (25%)		4
Charge d'impôt réelle		0
Ecart		4
Réintégrations	-2	
Déductions	-2	
Charges financières nettes déductibles	0	
Imputation des déficits reportables	0	
Impôts différés non constatés (passage CRC / IFRS)	6	
Ajustements en base	2	
Constitution de déficits reportables	13	
Total des écarts de base	15	-4
Chiffre d'affaires en normes françaises	150	
Contribution additionnelle		0
Contribution exceptionnelle		0
Autres		0
Ecart expliqué		-4
Ecart résiduel		0
Déficits reportables au 1er janvier 2025	42	
Création	13	
Consommation	0	
Déficits reportables au 31 Décembre 2025	55	

Le résultat avant impôts est présenté en normes IFRS. Aucun impôt différé n'est constaté comme indiqué en note 4.2.6 des « Principes comptables et règles de Séparation Comptable ».
Le résultat fiscal des activités de la DIRECTION TER étant déficitaire, aucun impôt sur les sociétés n'est constaté au titre de l'exercice 2025.
Les déficits reportables s'élèvent à 55 M€ au 31 décembre 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

12. NOTES EXPLICATIVES DES BILANS ET COMPTES DE RÉSULTAT DES AUTRES ACTIVITÉS

12.1. TOTAL DES ACTIVITÉS FONCTIONS SUPPORTS

12.1.1. Bilan

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Immobilisations incorporelles	15	13	2	19%
Immobilisations corporelles	220	257	- 37	-14%
Autres immobilisations financières	2 880	2 753	127	5%
Titres de participations	1 194	1 185	9	1%
Juste valeur positive des dérivés actifs	2	2	- 0	-15%
Actifs non courants	4 311	4 210	101	2%
Créances d'exploitation	209	220	- 11	-5%
Actifs financiers courants	- 0	- 0	-	N/A
Trésorerie et équivalent trésorerie	998	0	998	N/A
Actifs courants	1 207	220	987	449%
ACTIF	**5 518**	**4 430**	**1 088**	**25%**

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Capital	- 1 325	- 1 553	228	-15%
Réserves	1 596	1 158	438	38%
Résultat	1 667	815	852	104%
Capitaux propres	1 938	420	1 517	361%
Provisions non courantes	4	7	- 3	-46%
Emprunts et dettes financières	1 577	1 950	- 373	-19%
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	989	989	0	0%
Endettement interne	0	0	-	N/A
Engagements envers le personnel	26	22	4	17%
Passifs non courants	2 596	2 969	- 373	-13%
Dettes d'exploitation	112	168	- 56	-33%
Passifs financiers courants	873	873	-	0%
PASSIF	**5 518**	**4 430**	**1 088**	**25%**

Les passifs financiers courants correspondent au compte courant entre les activités et le Corporate qui gère la trésorerie pour l'ensemble des activités (cf. § 4.1.10.3 Mise en place d'un compte courant entre les activités conventionnées et le Corporate dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

12.1.2. Compte de résultat

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	115	112	2	2%
CHARGES DE PERSONNEL	- 38	- 33	- 5	17%
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 47	- 56	9	-16%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	4	1	3	242%
IMPÔT ET TAXES	- 24	- 21	- 3	12%
MARGE OPÉRATIONNELLE	9	3	6	208%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 18	- 16	- 2	10%
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	3	- 2	5	-200%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	- 6	- 16	10	-62%
DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION PERTES VALEURS	2	2	- 0	-15%
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	3	6	- 3	-53%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	- 1	- 7	6	-86%
RÉSULTAT FINANCIER	1 601	728	874	120%
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**1 600**	**721**	**880**	**122%**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INTERNE	308	221	87	40%
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS EXTERNE	- 242	- 126	- 116	92%
RESULTAT NET	**1 667**	**815**	**852**	**104%**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

12.1.3. Immobilisations

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Acquisitions	Dot aux amort et dépré.	Cessions / radiations	Reprises de provisions	Reclassements	Autres	31/12/2025
Concessions, Brevets, Logiciels - Valeurs brutes	48	-	-	- 2	-	5	-	51
Immobilisations incorporelles - Encours	2	9	-	-	-	- 4	-	7
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	- 38	-	- 7	2	-	-	-	- 42
Total Immobilisations incorporelles	**13**	**9**	**- 7**	**-**	**-**	**1**	**-**	**15**
Terrains	139	-	-	- 1	-	- 8	-	130
Aménagement des terrains	70	-	-	- 0	-	1	-	70
Construtions et agencements	518	-	-	- 9	-	2	-	511
Installations techniques, mat & out	2	-	-	-	-	0	-	2
Autres immobilisations corporelles	11	-	-	- 0	-	3	-	13
Immobilisations fixes - Encours	64	16	-	-	-	- 46	-	34
IFRS16 Immo fixes - VB	13	0	-	- 0	-	0	-	13
Total brut des Installations Fixes	816	16	-	- 11	-	- 47	-	774
Matériel ferroviaire	-	-	-	-	-	11	-	11
Matériel ferroviaire - Encours	0	-	-	-	-	- 0	-	0
IFRS16 MR - VB	0	-	-	- 0	-	-	-	- 0
Total brut du Matériel Roulant	0	-	-	- 0	-	11	-	11
Total des immobilisations corporelles brutes	816	16	-	- 11	-	- 36	-	785
Aménagement des terrains - amort	- 40	-	- 3	1	-	0	-	- 43
Construtions et agencements - amort	- 415	-	- 9	9	-	1	-	- 414
Installations techniques. mat & out - amort	- 2	-	- 0	-	-	- 0	-	- 2
Autres immo corporelles - amort	- 9	-	- 1	0	-	- 0	-	- 10
Provision dépréciation immos fixes	- 83	-	- 4	-	9	-	-	- 78
IFRS16 Immo fixes - amort	- 4	-	- 2	0	-	0	-	- 6
IFRS16 Immos fixes - Dépréciations	- 0	-	-	-	-	-	-	- 0
Total Amortissement des Installations Fixes	- 553	-	- 18	9	9	1	-	- 552
Matériel ferroviaire - amort	-	-	- 1	-	-	- 8	-	- 8
IFRS16 MR - amort	- 0	-	- 0	0	-	-	-	0
Total Amortissement du Matériel Roulant	- 0	-	- 1	0	-	- 8	-	- 8
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	- 553	-	- 19	9	9	- 7	-	- 560
Subventions brutes	- 25	- 0	-	2	-	1	-	- 23
Subventions amortissements	19	-	-	- 1	1	- 0	-	18
Subventions nettes	- 6	- 0	-	1	1	0	-	- 5
Immobilisations corporelles nettes Installations Fixes	263	16	- 18	- 1	9	- 47	-	222
Immobilisations corporelles nettes Matériel Roulant	0	-	- 1	-	-	3	-	3
Total immobilisations corporelles nettes	**257**	**16**	**- 19**	**- 0**	**10**	**- 43**	**0**	**220**
Total des immobilisations corporelles et incorporelles brutes	*842*	*24*	*-*	*- 11*	*-*	*- 35*	*-*	*820*
Total des amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	*- 572*	*-*	*- 26*	*10*	*10*	*- 7*	*-*	*- 585*
Total des immobilisations corporelles & incorporelles nettes	**270**	**24**	**- 26**	**- 0**	**10**	**- 42**	**0**	**235**

12.1.4. Subventions

12.1.4.1. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Variation de l'exercice	31/12/2025
Subv. d'invest. brutes - installations fixes	25	- 3	23
Subv. d'invest. inscrites au CR - installations fixes	- 19	1	- 18
Subv. d'invest. brutes - matériel roulant	-	-	-
Subv. d'invest. inscrites au CR - matériel roulant	-	-	-
Subventions d'investissement nettes	6	- 1	5

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

12.1.4.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Subventions d'exploitation	0	0	0	6768%

12.1.5. Capitaux propres

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Changement de méthode	Ecart de réévaluation	Autres	31/12/2025
Capitaux propres	420	-	1 667	- 807	-	- 1	658	1 938
dont capital	- 1 553	-	-	- 430	-	-	658	- 1 325
dont report à nouveau et réserves	1 158	815	-	- 377	-	- 1	0	1 596
dont report à nouveau	1 150	816	-	- 377	-	-	1	1 589
dont reserves	9	- 1	-	-	-	- 1	- 0	6
dont résultat	815	- 815	1 667	-	-	-	-	1 667

12.1.6. Engagements envers le personnel

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)
Provisions Retraites	0	1	- 0
Provisions Complément CS	3	3	0
Provisions Médaille d'honneur du travail	0	0	- 0
Provisions Rentes accidents	7	7	- 0
Provisions Action sociale	3	3	- 0
Provisions Indemnités fin contrat de travail	1	1	0
Provisions Avantages fin de carrière	4	5	- 0
Provisions CAA	4	2	1
Provisions Autres avantages au personnel	0	1	- 0
Provisions Ex-Apprentis	0	0	- 0
Provisions Départs Volontaires	4	0	4
Total	**26**	**22**	**4**

12.1.7. Effectifs

L'effectif moyen s'élève à 353 ED au 31 décembre 2025.

12.1.8. Engagements hors bilan

12.1.8.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Instruments financiers de change Court Terme (donnés)	14	-	-	14	22	- 8	-37%
Avals et cautions vis-à-vis de tiers externes (donnés)	135	566	1 190	1 891	18	1 873	10403%
Ligne de crédit bancaire non utilisées (donnés)	2	-	-	2	8	- 7	-82%
Engagements liés au financement (donnés)	**151**	**566**	**1 190**	**1 906**	**48**	**1 858**	**3842%**
Garanties opérationnelles (de soumission - de bonne exécution)	4	-	69	73	4	69	1560%
Engagements d'achats d'autres immobilisations - (donnés)	10	-	-	10	14	- 5	-33%
Promesses de ventes - biens immobiliers (donnés)	5	49	-	54	57	- 3	-5%
Engagements liés aux activités opérationnelles (donnés)	**19**	**49**	**69**	**137**	**76**	**62**	**81%**
ENGAGEMENTS DONNES	**170**	**615**	**1 259**	**2 043**	**124**	**1 919**	**1546%**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

12.1.8.2. ENGAGEMENTS RECUS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Instruments financiers de change Court Terme (reçus)	14	-	-	14	30	- 16	-54%
Avals et cautions vis-à-vis des entités liées (reçus)	100	550	1 150	1 800	-	1 800	N/A
Engagements liés au financement (reçus)	**114**	**550**	**1 150**	**1 814**	**30**	**1 784**	**5947%**
Garanties financières reçues de tiers	5	-	-	5	5	- 0	-1%
Location simple immobilier (reçus)	26	42	1	70	72	- 2	-3%
Promesses de ventes - biens immobiliers (reçus)	5	49	-	54	59	- 5	-8%
Engagements liés aux activités opérationnelles (reçus)	**36**	**91**	**1**	**129**	**135**	**- 7**	**-5%**
ENGAGEMENTS RECUS	**150**	**641**	**1 151**	**1 942**	**165**	**1 777**	**1074%**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

12.2. ACTIVITES CORPORATE

12.2.1. Bilan

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Immobilisations incorporelles	15	13	2	19%
Immobilisations corporelles	14	13	0	2%
Autres immobilisations financières	2 931	2 814	117	4%
Titres de participations	1 194	1 185	9	1%
Juste valeur positive des dérivés actifs	2	2	- 0	-15%
Actifs non courants	4 156	4 027	128	3%
Créances d'exploitation	177	164	13	8%
Actifs financiers courants	- 0	- 0	-	N/A
Trésorerie et équivalent trésorerie	961	0	961	N/A
Actifs courants	1 138	164	974	592%
ACTIF	**5 294**	**4 192**	**1 102**	**26%**

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Capital	- 1 449	- 1 677	228	-14%
Réserves	1 728	1 277	451	35%
Résultat	1 672	828	843	102%
Capitaux propres	1 951	428	1 523	356%
Provisions non courantes	2	2	- 0	-22%
Emprunts et dettes financières	1 576	1 949	- 373	-19%
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	851	851	-	0%
Endettement interne	0	0	-	N/A
Engagements envers le personnel	26	22	4	17%
Passifs non courants	2 455	2 824	- 370	-13%
Dettes d'exploitation	16	67	- 51	-76%
Passifs financiers courants	873	873	-	0%
PASSIF	**5 294**	**4 192**	**1 102**	**26%**

Les passifs financiers courants correspondent au compte courant entre les activités et le Corporate qui gère la trésorerie pour l'ensemble des activités (cf. § 4.1.10.3 Mise en place d'un compte courant entre les activités conventionnées et le Corporate dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

12.2.2. Compte de résultat

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	*Variation (M€)*	*Variation (%)*
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	59	56	3	5%
CHARGES DE PERSONNEL	- 43	- 37	- 6	16%
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	0	- 3	3	-102%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	3	3	- 0	-7%
IMPÔT ET TAXES	- 11	- 11	- 0	2%
MARGE OPÉRATIONNELLE	8	8	- 0	-4%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 9	- 7	- 2	32%
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	1	- 1	2	-154%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	- 0	0	- 1	N/A
DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION PERTES VALEURS	- 0	-	- 0	N/A
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	1	2	- 1	-53%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	0	2	- 2	-80%
RÉSULTAT FINANCIER	1 605	732	873	119%
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**1 606**	**734**	**872**	**119%**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS INTERNE	308	221	87	40%
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS EXTERNE	- 242	- 126	- 116	92%
RESULTAT NET	**1 672**	**828**	**843**	**102%**

Le montant de la redevance de SNCF Voyageurs 2025 s'élève à 95 M€ dont le détail de la nature est détaillé *infra* :

Décomposition de l'assiette de charges	Redevance de SNCF Voyageurs 2025 (en M€)
RH	11
Juridique	14
Sécurité	14
Finances	53
Développement	3
TOTAL	95

Clé de répartition	
Effectifs	11
CA	84
TOTAL	95

Seul le poste RH est réparti sur la base des effectifs à hauteur de 11 M€.
La facturation de la redevance SNCF Voyageurs 2025 aux activités comptablement séparées est détaillée comme suit :

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

Détail de la facturation interne	Redevance définitive 2025 (en M€)		
paractivité cliente	Clé CA	Clé effectifs	TOTAL
Activités concurrentielles	**28**	**2**	**30**
TER	**22**	**3**	**25**
TER PACA	*1*	*0*	*2*
TER AURA	*4*	*1*	*4*
TER Grand EST	*3*	*0*	*4*
TER Centre	*2*	*0*	*2*
TER Bretagne	*1*	*0*	*1*
TER Normandie	*2*	*0*	*2*
Direction TER	*1*	*0*	*1*
TER BFC	*1*	*0*	*2*
TER Occitanie	*2*	*0*	*2*
TER PDL	*1*	*0*	*1*
TER Nouvelle Aquitaine	*2*	*0*	*2*
TER Hauts de France	*3*	*0*	*3*
Transilien	**13**	**2**	**15**
Intercités conventionnées	**2**	**0**	**2**
ISM	**11**	**2**	**13**
OIP	**8**	**1**	**9**
Combustible	**0**	**0**	**0**
TOTAL	84	11	95

Les montants affectés aux activités sont répartis sur la base de la clé « chiffre d'affaires » intégrant les ventes d'immobilisations internes cédées aux activités internes tierces, notamment pour ISM et OIP tel qu'inscrit dans les notes explicatives détaillées des activités concernées.

12.2.3. Évènements marquants

PRISES DE PARTICIPATION DE L'EXERCICE

Les participations de SA SNCF Voyageurs ont varié de façon significative au cours de l'exercice 2025 :

- Acquisition de 148.000 actions nouvelles de la société SNCF Voyageurs Océan en mars 2025 pour une valeur globale de 1,48 M€ ;
- Acquisition de 148.000 actions nouvelles de la société SNCF Voyageurs Cœur Ouest IDF en juin 2025 pour une valeur globale de 1,48 M€ ;
- Acquisition de 148.000 actions nouvelles de la société SNCF Voyageurs Bourgogne Ouest en juillet 2025 pour une valeur globale de 1,48 M€.

FINANCEMENTS GROUPE

La dette vis-à-vis de la SA SNCF s'élève à 1 537 M€ (vs 1 896 M€ au 31 décembre 2024). Les intérêts versés au titre de l'exercice 2025 s'élèvent à 51 M€.

12.2.3.1. PRISES DE PARTICIPATION DE L'EXERCICE

12.2.3.2. FINANCEMENTS GROUPE

12.2.4. Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

12.2.5. Litiges

Aucun litige significatif n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

12.2.6. Immobilisations

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Acquisitions	Dot aux amort et dépré.	Cessions / radiations	Reprises de provisions	Reclassements	Autres	31/12/2025
Concessions, Brevets, Logiciels - Valeurs brutes	48	-	-	- 2	-	5	-	51
Immobilisations incorporelles - Encours	2	9	-	-	-	- 4	-	7
Concessions, Brevets, Logiciels - AMT	- 38	-	- 7	2	-	-	-	- 42
Total Immobilisations incorporelles	**13**	**9**	**- 7**	**-**	**-**	**1**	**-**	**15**
Construtions et agencements	0	-	-	-	-	-	-	0
Installations techniques, mat & out	1	-	-	-	-	0	-	1
Autres immobilisations corporelles	1	-	-	- 0	-	3	-	4
Immobilisations fixes - Encours	6	4	-	-	-	- 8	-	1
IFRS16 Immo fixes - VB	10	-	-	- 0	-	1	-	10
Total brut des Installations Fixes	17	4	-	- 0	-	- 5	-	16
Matériel ferroviaire	-	-	-	-	-	11	-	11
Matériel ferroviaire - Encours	0	-	-	-	-	- 0	-	0
IFRS16 MR - VB	0	-	-	- 0	-	-	-	- 0
Total brut du Matériel Roulant	0	-	-	- 0	-	11	-	11
Total des immobilisations corporelles brutes	18	4	-	- 0	-	6	-	27
Construtions et agencements - amort	- 0	-	- 0	-	-	-	- 0	- 0
Installations techniques. mat & out - amort	- 0	-	- 0	-	-	-	-	- 0
Autres immo corporelles - amort	- 1	-	- 1	0	-	-	-	- 1
Provision dépréciation immos fixes	-	-	- 0	-	0	-	-	- 0
IFRS16 Immo fixes - amort	- 2	-	- 1	0	-	- 0	-	- 4
Total Amortissement des Installations Fixes	- 3	-	- 2	0	0	- 0	-	- 5
Matériel ferroviaire - amort	-	-	- 1	-	-	- 8	-	- 8
IFRS16 MR - amort	- 0	-	- 0	0	-	-	-	0
Total Amortissement du Matériel Roulant	- 0	-	- 1	0	-	- 8	-	- 8
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	- 3	-	- 3	0	0	- 8	-	- 13
Subventions brutes	- 2	-	-	2	-	0	- 0	-
Subventions amortissements	1	-	-	- 1	0	-	0	-
Subventions nettes	- 1	-	-	1	0	0	0	-
Immobilisations corporelles nettes Installations Fixes	14	4	- 2	-	0	- 5	-	11
Immobilisations corporelles nettes Matériel Roulant	0	-	- 1	-	-	3	-	3
Total immobilisations corporelles nettes	**13**	**4**	**- 3**	**1**	**0**	**- 2**	**-**	**14**
Total des immobilisations corporelles et incorporelles brutes	*66*	*12*	*-*	*- 1*	*-*	*6*	*-*	*84*
Total des amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	*- 40*	*-*	*- 9*	*1*	*0*	*- 8*	*-*	*- 55*
Total des immobilisations corporelles & incorporelles nettes	**26**	**12**	**- 9**	**1**	**0**	**- 1**	**-**	**29**

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent à +15 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +2 M€ par rapport à fin décembre 2024.
Cette variation s'explique par :

- +9 M€ d'acquisitions correspondant principalement au développement de projets SI ;
- -7 M€ d'amortissements de logiciels.

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à +14 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +1 M€. Cette variation s'explique par :

- Le poste des installations fixes, dont la valeur nette comptable s'élève à +11 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -3 M€ par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :
  - Des acquisitions pour +4 M€ ;
  - Des amortissements pour -2 M€ ;

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Des reclassements pour -5 M€.
- Le poste du matériel roulant, dont la valeur nette comptable s'élève à +3 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +3 M€ principalement lié à des reclassements.

12.2.7. Subventions

12.2.7.1. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement nettes sont quasi-nulles au 31 décembre 2025, en baisse de -1 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

12.2.7.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

L'activité Corporate ne possède pas de subvention d'exploitation au 31 décembre 2025.

12.2.8. Capitaux propres

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Changement de méthode	Ecart de réévaluation	Autres	31/12/2025
Capitaux propres	428	-	1 672	- 807	-	- 1	658	1 951
dont capital	- 1 677	-	-	- 430	-	-	658	- 1 449
dont report à nouveau et réserves	1 277	828	-	- 377	-	- 1	0	1 728
dont report à nouveau	1 258	830	-	- 377	-	-	1	1 711
dont reserves	19	- 1	-	-	-	- 1	- 0	17
dont résultat	828	- 828	1 672	-	-	-	-	1 672

Les capitaux propres s'élèvent à +1 951 M€ au 31 décembre 2025, soit une hausse de +1 523 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique essentiellement par :

- Le résultat de l'exercice pour +1 672 M€ ;
- Des dividendes versés pour -807 M€ ;
- Des écarts de réévaluation pour -1 M€ imputés aux réserves ;
- Des autres variations pour +658 M€. Conformément aux règles de séparation comptable, une augmentation de capital à hauteur de +658 M€ a été réalisée en date du 31 décembre 2025 afin d'équilibrer la structure de financement de l'activité Corporate (cf. § 4.3. Résolution des déséquilibres manifestes sur les structures de financement dans la section « Principes comptables et règles de séparation comptable »).

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

12.2.9. Engagements envers le personnel

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)
Provisions Retraites	0	1	-0
Provisions Complément CS	3	3	0
Provisions Médaille d'honneur du travail	0	0	-0
Provisions Rentes accidents	7	7	-0
Provisions Action sociale	3	3	-0
Provisions Indemnités fin contrat de travail	1	1	0
Provisions Avantages fin de carrière	4	5	-0
Provisions CAA	4	2	1
Provisions Autres avantages au personnel	0	1	-0
Provisions Ex-Apprentis	0	0	-0
Provisions Départs Volontaires	4	0	4
Total	**26**	**22**	**4**

Les provisions pour engagements envers le personnel s'élèvent à +26 M€ au 31 décembre 2025 contre +22 M€ au 31 décembre 2024, soit une hausse de +4 M€.
Cette variation s'explique principalement par :

- La hausse des engagements au titre des départs volontaires pour +4 M€ due aux droits acquis;
- La hausse des engagements au titre des provisions CAA (Cessation Anticipée d'Activité) pour +1 M€ due aux écarts actuariels à porter en capitaux propres.

12.2.10. Effectifs

L'effectif moyen s'élève à 353 ED au 31 décembre 2025.

12.2.11. Engagements hors bilan

12.2.11.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Instruments financiers de change Court Terme (donnés)	14	-	-	14	22	- 8	-37%
Avals et cautions vis-à-vis de tiers externes (donnés)	135	566	1 190	1 891	18	1 873	10403%
Ligne de crédit bancaire non utilisées (donnés)	2	-	-	2	8	- 7	-82%
Engagements liés au financement (donnés)	**151**	**566**	**1 190**	**1 906**	**48**	**1 858**	**3842%**
Garanties opérationnelles (de soumission - de bonne exécution)	4	-	69	73	4	69	1560%
Engagements liés aux activités opérationnelles (donnés)	**4**	**-**	**69**	**73**	**4**	**69**	**1560%**
ENGAGEMENTS DONNES	**155**	**566**	**1 259**	**1 980**	**53**	**1 927**	**3650%**

Les engagements donnés liés à l'activité Corporate s'élèvent à +1 980 M€ au 31 décembre 2025 contre +53 M€ au 31 décembre 2024, soit une augmentation de +1 927 M€.
Ils concernent principalement :

- Les engagements liés aux instruments de change court terme pour +14 M€ en baisse de -8 M€ par rapport à l'exercice précédent ;
- Les engagements liés aux avals et cautions vis-à-vis des tiers externes pour +1 891 M€. La variation de +1 873 M€ s'explique par de nouvelles garanties accordées par SNCF Voyageurs. Il s'agit principalement de la garantie accordée à Alstom, au titre des commandes de rames Eurostar ;
- Les engagements liés à la ligne de crédit bancaire non utilisées pour +2 M€, en baisse de -7 M€ ;

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- Les engagements liés aux garanties opérationnelles pour +73 M€, en hausse de +69 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par la garantie accordée dans le cadre de l'exploitation des lignes Nantes-Bordeaux et Nantes-Lyon pour la filiale SNCF Voyageurs Océan.

12.2.11.2. ENGAGEMENTS RECUS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Instruments financiers de change Court Terme (reçus)	14	-	-	14	30	- 16	-54%
Avals et cautions vis-à-vis des entités liées (reçus)	100	550	1 150	1 800	-	1 800	N/A
Engagements liés au financement (reçus)	**114**	**550**	**1 150**	**1 814**	**30**	**1 784**	**5947%**
Garanties financières reçues de tiers	1	-	-	1	1	-	0%
Engagements liés aux activités opérationnelles (reçus)	**1**	**-**	**-**	**1**	**1**	**-**	**0%**
ENGAGEMENTS RECUS	**115**	**550**	**1 150**	**1 815**	**31**	**1 784**	**5763%**

Les engagements reçus liés à l'activité Corporate s'élèvent à +1 815 M€ au 31 décembre 2025 contre +31 M€ au 31 décembre 2024 soit une augmentation de +1 784 M€.
Ils concernent principalement :

- La garantie reçue d'Eurostar sur la commande de rames auprès d'Alstom ;
- Les engagements liés aux instruments financiers de change court terme pour +14 M€ liés à l'émission de l'achat à terme des francs suisses.

12.2.12. Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés interne (produit) s'élève à +308 M€ dans les comptes de l'activité Corporate.

12.3. ACTIVITÉS DE GESTION DES ENGAGEMENTS SOCIAUX

12.3.1. Bilan

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Créances d'exploitation	9	6	3	57%
Trésorerie et équivalent trésorerie	- 3	-	- 3	N/A
Actifs courants	6	6	0	7%
ACTIF	**6**	**6**	**0**	**7%**

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Réserves	- 0	- 0	0	N/A
Résultat	- 0	0	- 0	N/A
Capitaux propres	- 0	- 0	- 0	N/A
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	1	1	-	0%
Passifs non courants	1	1	-	0%
Dettes d'exploitation	6	6	0	7%
PASSIF	**6**	**6**	**0**	**7%**

12.3.2. Compte de résultat

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	0	-	0	N/A
CHARGES DE PERSONNEL	5	4	0	10%
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 4	- 4	- 0	9%
MARGE OPÉRATIONNELLE	0	0	0	N/A
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	0	0	0	N/A
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	0	0	0	N/A
RÉSULTAT FINANCIER	- 0	- 0	- 0	N/A
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**- 0**	**0**	**- 0**	**N/A**
RESULTAT NET	**- 0**	**0**	**- 0**	**N/A**

12.3.3. Évènements marquants

Aucun évènement marquant significatif n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

12.3.4. Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

12.3.5. Litiges

Aucun litige significatif n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

12.3.6. Immobilisations

L'activité de gestion des engagements sociaux ne possède pas d'immobilisation au 31 décembre 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

12.3.7. Subventions

12.3.7.1. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

L'activité de gestion des engagements sociaux ne possède pas de subvention d'investissement au 31 décembre 2025.

12.3.7.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

L'activité de gestion des engagements sociaux ne possède pas de subvention d'exploitation au 31 décembre 2025.

12.3.8. Capitaux propres

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Changement de méthode	Ecart de réévaluation	Autres	31/12/2025
Capitaux propres	-0	-	-0	-	-	-	-0	-0
dont capital	-	-	-	-	-	-	-	-
dont report à nouveau et réserves	-0	0	-	-	-	-	0	-0
dont report à nouveau	1	0	-	-	-	-	-0	1
dont reserves	-1	-0	-	-	-	-	0	-1
dont résultat	0	-0	-0	-	-	-	-0	-0

Les capitaux propres sont quasi nuls au 31 décembre 2025.

12.3.9. Engagements envers le personnel

Les provisions pour engagements envers le personnel sont nulles au 31 décembre 2025.

12.3.10. Effectifs

L'effectif moyen est nul au 31 décembre 2025.

12.3.11. Engagements hors bilan

12.3.11.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

Il n'y a pas d'engagement hors bilan donné.

12.3.11.2. ENGAGEMENTS RECUS

Il n'y a pas d'engagement hors bilan reçu.

12.3.12. Impôt sur les sociétés

Le résultat avant impôt des activités de gestion des engagements sociaux étant nul, aucun impôt sur les sociétés interne n'est constaté.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

12.4. ACTIVITÉS DE GESTION IMMOBILIERE

12.4.1. Bilan

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Immobilisations corporelles	206	243	- 37	-15%
Autres immobilisations financières	0	0	-	N/A
Actifs non courants	207	244	- 37	-15%
Créances d'exploitation	23	50	- 27	-54%
Trésorerie et équivalent trésorerie	40	-	40	N/A
Actifs courants	62	50	13	26%
ACTIF	**269**	**293**	**- 24**	**-8%**

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Capital	124	124	-	0%
Réserves	- 132	- 118	- 13	11%
Résultat	- 5	- 13	8	-61%
Capitaux propres	- 13	- 8	- 5	68%
Provisions non courantes	2	5	- 3	-58%
Emprunts et dettes financières	1	2	- 1	-35%
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	138	138	0	0%
Endettement interne	51	61	- 10	-16%
Passifs non courants	192	205	- 13	-7%
Dettes d'exploitation	90	96	- 6	-6%
PASSIF	**269**	**293**	**- 24**	**-8%**

12.4.2. Compte de résultat

En M€ et en normes IFRS	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	56	56	- 0	0%
TOTAL DES AUTRES CHARGES EXTERNES	- 43	- 49	6	-12%
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	1	- 2	3	-152%
IMPÔT ET TAXES	- 13	- 11	- 2	22%
MARGE OPÉRATIONNELLE	1	- 5	7	-125%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 9	- 9	1	-7%
VARIATION DES PROVISIONS HORS IMMOBILISATIONS	2	- 1	3	-253%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	- 6	- 16	10	-65%
DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION PERTES VALEURS	2	2	- 0	-14%
RÉSULTAT DE CESSION D'ACTIFS	2	4	- 2	-53%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	- 1	- 9	7	-84%
RÉSULTAT FINANCIER	- 4	- 4	1	-16%
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**- 5**	**- 13**	**8**	**-61%**
RESULTAT NET	**- 5**	**- 13**	**8**	**-61%**

12.4.3. Évènements marquants

Aucun évènement marquant significatif n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

12.4.4. Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

12.4.5. Litiges

Aucun litige significatif n'a été relevé au titre de l'exercice 2025.

12.4.6. Immobilisations

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Acquisitions	Dot. aux amort. et dépré.	Cessions / radiations	Reprises de provisions	Reclassements	Autres	31/12/2025
Terrains	139	-	-	- 1	-	- 8	-	130
Aménagement des terrains	70	-	-	- 0	-	1	-	70
Construtions et agencements	518	-	-	- 9	-	2	-	511
Installations techniques, mat & out	2	-	-	-	-	0	-	2
Autres immobilisations corporelles	9	-	-	-	-	0	-	9
Immobilisations fixes - Encours	58	12	-	-	-	- 38	-	33
IFRS16 Immo fixes - VB	3	0	-	-	-	- 0	-	3
Total brut des Installations Fixes	799	12	-	- 10	-	- 42	-	759
Total des immobilisations corporelles brutes	799	12	-	- 10	-	- 42	-	759
Aménagement des terrains - amort	- 40	-	- 3	1	-	0	-	- 43
Construtions et agencements - amort	- 415	-	- 9	9	-	1	-	- 414
Installations techniques. mat & out - amort	- 1	-	- 0	-	-	- 0	-	- 1
Autres immo corporelles - amort	- 9	-	- 0	0	-	- 0	-	- 9
Provision dépréciation immos fixes	- 83	-	- 3	-	9	-	-	- 78
IFRS16 Immo fixes - amort	- 1	-	- 1	-	-	0	-	- 2
IFRS16 Immos fixes - Dépréciations	- 0	-	-	-	-	-	-	- 0
Total Amortissement des Installations Fixes	- 550	-	- 16	9	9	1	-	- 547
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	- 550	-	- 16	9	9	1	-	- 547
Subventions brutes	- 23	- 0	-	- 0	-	1	-	- 23
Subventions amortissements	18	-	-	0	1	- 0	-	18
Subventions nettes	- 6	- 0	-	- 0	1	0	-	- 5
Immobilisations corporelles nettes Installations Fixes	249	12	- 16	- 1	9	- 41	-	211
Total immobilisations corporelles nettes	**243**	**12**	**- 16**	**- 1**	**10**	**- 41**	**0**	**206**
Total des immobilisations corporelles et incorporelles brutes	*776*	*12*	*-*	*- 10*	*-*	*- 41*	*-*	*736*
Total des amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	*- 532*	*-*	*- 16*	*9*	*10*	*0*	*-*	*- 530*
Total des immobilisations corporelles & incorporelles nettes	**243**	**12**	**- 16**	**- 1**	**10**	**- 41**	**0**	**206**

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à +206 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -37 M€ par rapport au 31 décembre 2024.
Cette variation s'explique par :

- Le poste des installations fixes, dont la valeur nette comptable s'élève à +211 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -38 M€ par rapport au 31 décembre 2024, due aux évolutions suivantes :
  - Des acquisitions pour +12 M€ ;
  - Des amortissements de l'exercice pour -16 M€ ;
  - Des cessions de terrains pour -1 M€ ;
  - Des reprises de provisions pour dépréciations de terrains et de constructions pour +9 M€ ;
  - Des reclassements pour -41 M€ relatifs à des transferts d'actifs en cours dans les activités comptablement séparées selon l'affectation directe.
- Le poste des subventions d'investissement, dont la valeur nette comptable s'élève à -5 M€ au 31 décembre 2025, soit une évolution de +1 M€ par rapport à fin décembre 2024 du à des reprises de provisions.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

12.4.7. Subventions

12.4.7.1. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Variation de l'exercice	31/12/2025
Subv. d'invest. brutes - installations fixes	23	- 0	23
Subv. d'invest. inscrites au CR - installations fixes	- 18	- 0	- 18
Subv. d'invest. brutes - matériel roulant	-	-	-
Subv. d'invest. inscrites au CR - matériel roulant	-	-	-
Subventions d'investissement nettes	6	- 1	5

Les subventions d'investissement nettes s'élèvent à +5 M€ au 31 décembre 2025, en diminution de -1 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

12.4.7.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

L'activité de gestion immobilière ne possède pas de subvention d'exploitation au 31 décembre 2025.

12.4.8. Capitaux propres

En M€ et en normes IFRS	31/12/2024	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Changement de méthode	Ecart de réévaluation	Autres	31/12/2025
Capitaux propres	- 8	-	- 5	-	-	-	- 0	- 13
dont capital	124	-	-	-	-	-	-	124
dont report à nouveau et réserves	- 118	- 13	-	-	-	-	-	- 132
dont report à nouveau	- 109	- 13	-	-	-	-	-	- 122
dont reserves	- 10	0	-	-	-	-	- 0	- 10
dont résultat	- 13	13	- 5	-	-	-	-	- 5

Les capitaux propres s'élèvent à -13 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse de -5 M€ par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique essentiellement par le résultat de l'exercice pour -5 M€.

12.4.9. Engagements envers le personnel

Les provisions pour engagements envers le personnel sont nulles au 31 décembre 2025.

12.4.10. Effectifs

L'effectif moyen est nul au 31 décembre 2025.

12.4.11. Engagements hors bilan

12.4.11.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Engagements d'achats d'autres immobilisations - (donnés)	10	-	-	10	14	- 5	-33%
Promesses de ventes - biens immobiliers (donnés)	5	49	-	54	57	- 3	-5%
Engagements liés aux activités opérationnelles (donnés)	**15**	**49**	**-**	**64**	**71**	**- 8**	**-11%**
ENGAGEMENTS DONNES	**15**	**49**	**-**	**64**	**71**	**- 8**	**-11%**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

Les engagements liés aux activités opérationnelles donnés par les activités de gestion immobilière s'élèvent à +64 M€ au 31 décembre 2025 contre +71 M€ au 31 décembre 2024, soit une baisse de -8 M€.
Ils concernent principalement :

- Les engagements d'achats d'autres immobilisations pour +10 M€, en baisse de -5 M€ par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit des engagements déclarés sur la base de commandes en cours sur des projets d'investissements ;
- Les promesses de ventes - biens immobiliers pour +54 M€, en baisse de -3 M€ par rapport à l'exercice précédent.

12.4.11.2. ENGAGEMENTS RECUS

En M€ et en normes IFRS	Montant des engagements par période			Engagement total au 31/12/2025	Engagement total au 31/12/2024	Variation (en M€)	Variation (en %)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans				
Garanties financières reçues de tiers	4	-	-	4	4	- 0	-1%
Location simple immobilier (reçus)	26	42	1	70	72	- 2	-3%
Promesses de ventes - biens immobiliers (reçus)	5	49	-	54	59	- 5	-8%
Engagements liés aux activités opérationnelles (reçus)	**35**	**91**	**1**	**128**	**134**	**- 7**	**-5%**
ENGAGEMENTS RECUS	**35**	**91**	**1**	**128**	**134**	**- 7**	**-5%**

Les engagements liés aux activités opérationnelles reçus par les activités de gestion immobilière s'élèvent à +128 M€ au 31 décembre2025 contre +134 M€ au 31 décembre 2024, soit une baisse de -7 M€.
Ils concernent principalement :

- La location simple immobilière pour +70 M€, en baisse de -2 M€ par rapport à l'exercice précédent, constitués principalement de :
  - Concessions à SNCF pour +21 M€, en baisse de -1 M€ par rapport à l'exercice précédent. Ces engagements portent sur les contrats de concessions intra-groupe résultant de la facturation des occupations de SNCF de biens appartenant à DI SNCF Voyageurs ;
  - Concessions à SNCF Optim'Services pour +7 M€, en baisse de -1 M€ par rapport à l'exercice précédent. Ces engagements portent sur les contrats de concessions inter SA résultant de la facturation des occupations de SNCF Optim'Services de biens appartenant à DI SNCF Voyageurs ;
  - Concessions à SNCF Réseau pour +31 M€, en hausse de +1 M€ par rapport à l'exercice précédent. Ces engagements portent sur les contrats de concessions inter SA résultant de la facturation des occupations de SNCF Réseau de biens appartenant à DI SNCF Voyageurs ;
  - Concessions à des Tiers Hors Groupe pour +4 M€, en baisse de -2 M€ par rapport à l'exercice précédent. Ces engagements concernent les contrats de location conclus avec des tiers hors groupe.
- Les promesses de ventes - biens immobiliers pour +54 M€, en baisse de -5 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

12.4.12. Impôt sur les sociétés

En M€	31/12/25	
	Base	Impôts
Résultat avant impôts et après crédits d'impôts	-5	
Charge d'impôt théorique (25%)		1
Charge d'impôt réelle		0
Ecart		1
Réintégrations	6	
Déductions	-12	
Charges financières nettes déductibles	1	
Imputation des déficits reportables	0	
Impôts différés non constatés (passage CRC / IFRS)	0	
Ajustements en base	-6	
Constitution de déficits reportables	9	
Total des écarts de base	3	-1
Chiffre d'affaires en normes françaises	56	
Contribution additionnelle		0
Contribution exceptionnelle		0
Autres		0
Ecart expliqué		-1
Ecart résiduel		0
Déficits reportables au 1er janvier 2025	51	
Création	9	
Consommation	0	
Déficits reportables au 31 Décembre 2025	60	

Le résultat avant impôts est présenté en normes IFRS. Aucun impôt différé n'est constaté comme indiqué en note 4.2.6 des « Principes comptables et règles de Séparation Comptable ».
Le résultat fiscal des activités de gestion immobilière étant déficitaire, aucun impôt sur les sociétés n'est constaté au titre de l'exercice 2025.
Les déficits reportables s'élèvent à 60 M€ au 31 décembre 2025.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13. PROTOCOLES INTERNES

En application

- des articles 15 et 16 de la décision n°2017-101 de l'ART homologuée par décision ministérielle le 4 décembre 2017,
- et des règles de séparation comptable de SNCF Voyageurs approuvées par l'ART en date du 2 juillet 2024,

SNCF Voyageurs est tenue d'établir une formalisation centralisée des relations financières entre activités comptablement séparées afin de garantir une auditabilité et une traçabilité tout en maîtrisant les coûts de ce processus compte tenu du nombre important de flux internes.
Les documents résultant de cette formalisation doivent être validés par une instance de gouvernance qui selon l'avis de l'Autorité de la concurrence n°19-A-02 du 23 janvier 2019 est le Conseil d'Administration.
Cette formalisation centralisée reprend par nature de prestations :

- Les activités comptablement séparées vendeuses et acheteuses,
- Les unités d'œuvre retenues,
- La valorisation de la prestation au prix régulé pour les prestations régulées, ou au coût comptable pour les prestations non régulées, selon les règles de séparation comptable internes de l'Entreprises applicables entre activités comptablement séparées.

La durée de ces protocoles est d'un an (du 1er janvier au 31 décembre) à l'exception des locations immobilières qui sont de dix-huit mois.
Le document reprend par nature de prestations internes, le chiffre d'affaires interne 31 décembre 2025 en normes IFRS tel qu'enregistré dans les comptes de SNCF Voyageurs approuvés par le Conseil d'Administration de SNCF Voyageurs le 18 juin 2026 en détaillant :

- les activités comptablement séparées vendeuses,
- les activités comptablement séparées acheteuses.

Les modalités de contrôle de la réalité de la prestation sont homogènes pour toutes les activités comptablement séparées pour une nature de prestation donnée et elles sont détaillées dans les règles de séparation comptable internes de l'Entreprise en vigueur pour l'exercice 2025. Les modalités de contrôle de la réalité de la prestation et de son coût par l'acheteur sont notamment les suivantes :

- L'acheteur pourra avoir accès, à tout moment, à l'information ayant servi de base à la facturation des prestations internes (méthodologie, calcul de coût, unité d'œuvre).
- Le détail des modalités de calcul du coût des prestations internes est disponible pour chacune d'entre elles dans le référentiel de gestion du groupe.
- Les informations non disponibles dans les applications partagées de l'Entreprise seront mises à disposition de l'acheteur sur simple demande.

SNCF Voyageurs s'engage à garantir la traçabilité et l'auditabilité des facturations internes ainsi calculées.
Les protocoles internes présentés ci-dessous sont donc la déclinaison chiffrée des règles de séparation comptable internes selon les périmètres de séparation comptable sur la base des comptes de SNCF Voyageurs approuvés par le Conseil d'Administration de SNCF Voyageurs le 18 juin 2026.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.1. PROTOCOLES INTERNES AU GLOBAL SA SNCF VOYAGEURS

13.1.1. Protocoles internes par vendeur PI et acheteur PI

En M€ et en normes IFRS		Acheteurs			
		Activité de gestion des installation de Service (IS)	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	Autres activités	SA VOYAGEURS
Vendeurs	Activité de gestion des installation de Service (IS)	830	2 891	2	3 723
	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	21	964	8	993
	Autres activités	6	21	0	27
	SA VOYAGEURS	857	3 876	10	4 743

(+) Produit / (-) Charge

Compréhension du tableau :

- En lignes : les vendeurs
- En colonnes : les acheteurs
- A titre d'exemple : les Activités de gestion des Installations de Service (IS) ont vendu des prestations (un chiffre d'affaires interne) pour 4 milliards d'euros, dont 3 milliards d'euros vers les Activités de transport de Voyageurs (ATV).

Dans tous les tableaux présentés ci-dessous, les éliminations se font d'entités comptablement séparées vers les entités comptablement séparées, à savoir :

- Chacune des sous-Activités d'installations de service (IS) :
  - Combustible sur lui-même ;
  - Opérations industrielles et patrimoniales au global sur elles-mêmes ;
  - Les Installations de Service de Maintenance (ISM) au global sur elles-mêmes.
- Chacune des sous-Activités de transport de Voyageurs (ATV) :
  - Les ATV concurrentielles au global sur elles-mêmes ;
  - Chacune des ATV Conventionnées :
    - La Direction Mobilités du Quotidien sur elle-même ;
    - Les Trains d'équilibre du territoire conventionnés (Intercités Conventionné Transporteur, i.e. hors ISM) sur eux-mêmes ;
    - Le Transport d'Île-de-France conventionné (Transilien Transporteur, i.e. hors ISM) sur lui-même ;
    - Chacun des contrats des Transport régional conventionné (TER Transporteur, i.e. hors ISM) sur eux-mêmes.
- Chacune des sous-Activités de la catégorie Autres Activités :
  - L'activité Corporate sur elle-même ;
  - L'Activité de gestion immobilière sur elle-même ;
  - L'Activité de gestion des engagements sociaux sur elle-même.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.1.2. Protocoles internes par vendeur et par règles de séparation comptable

Compréhension du tableau :

- La prestation pour laquelle le chiffre d'affaires est effectué est mentionnée en ligne.
- Les acheteurs sont mentionnés en colonne.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Ile-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue de prestations internes	0	-	-	-	-	0	-	0	0	-	-	-	-	-	-
Catalogue des facturations internes	9	0	0	-	-	5	1	3	0	2	1	4	0	4	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	163	-	-	-	-	163	19	143	6	111	27	-	-	-	-
Distribution de gasoil	109	0	0	-	-	108	0	108	1	104	3	0	0	0	-
Conduite des trains	198	-	-	-	-	194	4	189	42	128	20	4	3	1	-
Maintenance du matériel roulant	3 527	2	2	-	-	2 754	908	1 846	526	1 161	158	771	5	766	0
Prestations immobilières	14	0	0	-	0	8	3	5	2	3	0	6	1	5	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	140	-	-	-	-	140	0	140	-	131	9	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	43	-	-	-	-	43	15	28	1	19	8	-	-	-	-
Prestations logistiques et autres prestations station-service	0	-	-	-	-	0	0	0	-	0	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	118	-	-	-	-	118	3	115	84	25	6	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	258	7	7	-	-	217	20	196	25	167	4	34	1	33	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	160	0	0	-	0	124	11	113	19	80	14	35	2	23	10
Prestations internes de transport	6	0	0	-	-	2	-	2	0	2	0	4	2	1	0
Total	**4 743**	**10**	**10**	**-**	**0**	**3 876**	**986**	**2 890**	**706**	**1 933**	**251**	**857**	**15**	**832**	**10**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Ile-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue de prestations internes	- 0	- 0	- 0	-	-	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-	-
Catalogue des facturations internes	- 0	0	0	-	-	- 1	- 2	1	- 0	1	0	0	0	0	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 1	-	-	-	-	- 1	- 2	1	0	2	- 1	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 12	- 1	- 1	-	-	- 11	1	- 12	- 0	- 11	- 0	- 0	- 0	0	-
Conduite des trains	4	-	-	-	-	3	- 1	4	3	0	1	0	- 0	0	-
Maintenance du matériel roulant	160	- 0	- 0	-	-	137	60	77	27	38	13	23	1	22	- 0
Prestations immobilières	- 1	0	0	-	- 0	0	0	- 0	0	- 0	0	- 1	0	- 1	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	8	-	-	-	-	8	0	8	-	3	5	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	1	-	-	-	-	1	1	- 1	- 0	- 1	0	-	-	-	-
Prestations logistiques et autres prestations station-service	- 1	-	-	-	-	- 1	0	- 1	-	- 0	- 0	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 1	-	-	-	-	- 1	1	- 1	- 2	0	1	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	- 5	- 2	- 2	-	-	5	7	- 2	2	- 4	- 0	- 8	0	- 8	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	0	- 0	- 0	-	- 0	3	2	1	- 0	1	0	- 3	2	- 4	- 0
Prestations internes de transport	- 0	- 0	- 0	-	-	- 0	-	- 0	- 0	- 0	0	0	0	0	0
Total	**152**	**- 3**	**- 3**	**-**	**- 0**	**143**	**68**	**76**	**29**	**29**	**18**	**12**	**3**	**9**	**- 1**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.2. PROTOCOLES INTERNES PAR VENDEUR

Concernant les flux internes de location de matériels roulants entre activités comptablement séparées, aucune facturation interne n'a été réalisée sur la base des données contractuelles avec les AOT (conformément à l'article 18 du Décret n° 2016-327 du 17 mars 2016) et toutes les facturations internes ont été réalisées selon les règles de séparation comptable (conformément à la décision n° 2017-101 de l'ART homologuée par décision ministérielle).

Dans chacun des tableaux présentés ci-dessous : le vendeur est mentionné en titre de section, l'acheteur est mentionné en colonne et la prestation pour laquelle le chiffre d'affaires est effectué est mentionnée en ligne.
Compréhension des tableaux ci-dessous :

- Le vendeur est mentionné en titre du paragraphe
- Les acheteurs sont mentionnés en colonne
- La prestation pour laquelle le chiffre d'affaires est effectué est mentionnée en ligne

A titre d'exemple, dans le tableau 13.2.1.1. ci-dessous, l'Activité Corporate a vendu 4 M€ aux Activités de transport de voyageurs librement organisées au titre des prestations de soutien et d'expertise.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.2.1. Protocoles internes – Autres Activités

13.2.1.1. ACTIVITÉS CORPORATE

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Distribution de gasoil	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	1	-	-	-	-	1	1	0	0	0	-	0	0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	13	0	-	-	0	12	4	8	2	5	1	0	0	0	0
Total	**14**	**0**	-	-	**0**	**13**	**5**	**9**	**3**	**5**	**1**	**1**	**0**	**0**	**0**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Distribution de gasoil	1	-	-	-	-	1	1	0	-	0	0	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	0	-	-	-	-	0	0	- 0	- 0	- 0	-	0	0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	2	- 0	-	-	- 0	2	0	2	1	1	0	- 0	- 0	0	- 0
Total	**3**	**- 0**	-	-	**- 0**	**3**	**1**	**2**	**1**	**1**	**0**	**- 0**	**- 0**	**0**	**- 0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.2.1.2. ACTIVITÉS DE GESTION IMMOBILIERE

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Prestations immobilières	13	0	0	-	-	8	3	5	2	3	0	5	1	5	-
Total	**13**	**0**	**0**	-	-	**8**	**3**	**5**	**2**	**3**	**0**	**5**	**1**	**5**	-

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Prestations immobilières	- 1	0	0	-	-	0	0	- 0	0	- 0	- 0	- 1	0	- 1	-
Total	**- 1**	**0**	**0**	-	-	**0**	**0**	**- 0**	**0**	**- 0**	**- 0**	**- 1**	**0**	**- 1**	-

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.2.1.3. ACTIVITÉS DE GESTION DES ENGAGEMENTS SOCIAUX

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.2.2. Protocoles internes – ATV Librement organisées

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue de prestations internes	0	-	-	-	-	0	-	0	0	-	-	-	-	-	-
Catalogue des facturations internes	2	-	-	-	-	2	-	2	-	1	1	0	0	0	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	123	-	-	-	-	123	-	123	4	99	20	-	-	-	-
Distribution de gasoil	0	0	0	-	-	- 0	-	- 0	-	- 0	- 0	-	-	-	-
Conduite des trains	137	-	-	-	-	134	-	134	36	89	8	3	2	1	-
Prestations immobilières	0	-	-	-	-	0	-	0	0	0	0	-	-	-	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	40	-	-	-	-	40	-	40	-	35	5	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	14	-	-	-	-	14	-	14	1	11	2	-	-	-	-
Prestations logistiques et autres prestations station-service	0	-	-	-	-	0	-	0	-	0	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	4	-	-	-	-	4	-	4	-	4	0	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	76	7	7	-	-	68	-	68	18	48	3	1	1	0	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	86	0	0	-	-	82	-	82	16	53	13	4	1	4	0
Prestations internes de transport	6	0	0	-	-	2	-	2	0	2	0	4	2	1	0
Produits du trafic réseau principal voyageurs	0	-	-	-	-	0	-	0	-	0	-	-	-	-	-
Total	**490**	**8**	**8**	**-**	**-**	**470**	**-**	**470**	**75**	**343**	**52**	**12**	**7**	**6**	**0**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue de prestations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	-	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-	-
Catalogue des facturations internes	1	-	-	-	-	1	-	1	-	1	0	0	0	- 0	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	2	-	-	-	-	2	-	2	- 0	2	- 0	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 1	- 1	- 1	-	-	- 0	-	- 0	-	- 0	- 0	-	-	-	-
Conduite des trains	3	-	-	-	-	2	-	2	3	- 0	- 0	0	- 0	0	-
Prestations immobilières	- 0	-	-	-	-	- 0	-	- 0	- 0	- 0	0	-	-	-	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	2	-	-	-	-	2	-	2	-	- 1	4	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	- 0	-	-	-	-	- 0	-	- 0	0	- 0	0	-	-	-	-
Prestations logistiques et autres prestations station-service	- 0	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-	- 0	- 0	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	0	-	-	-	-	0	-	0	-	0	- 0	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	- 2	- 1	- 1	-	-	- 1	-	- 1	2	- 2	- 1	- 0	- 0	0	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	0	- 0	- 0	-	-	- 0	-	- 0	- 0	0	- 0	0	0	- 0	- 0
Prestations internes de transport	- 0	- 0	- 0	-	-	- 0	-	- 0	- 0	- 0	0	0	0	0	0
Produits du trafic réseau principal voyageurs	0	-	-	-	-	0	-	0	0	0	0	-	-	-	-
Total	**4**	**- 2**	**- 2**	**-**	**-**	**6**	**-**	**6**	**5**	**- 1**	**2**	**1**	**1**	**0**	**- 0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.2.3. Protocoles internes – ATV Conventionnées

13.2.3.1. TRANSPORT D'ILE-DE-FRANCE CONVENTIONNÉ

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	1	-	-	-	-	1	0	1	-	1	-	0	0	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	1	-	-	-	-	1	0	0	-	0	0	-	-	-	-
Conduite des trains	4	-	-	-	-	4	0	3	-	3	0	0	0	-	-
Prestations immobilières	0	-	-	-	-	0	-	0	-	0	-	0	-	0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	7	-	-	-	-	7	-	7	-	7	-	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	1	-	-	-	-	1	0	1	-	1	-	-	-	-	-
Prestations logistiques et autres prestations station-service	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	0	-	-	-	-	0	-	0	-	-	0	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	1	0	0	-	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	4	0	0	-	-	2	1	1	-	1	0	2	1	0	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**18**	**0**	**0**	-	-	**16**	**1**	**14**	-	**14**	**0**	**2**	**1**	**1**	-

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	0	-	-	-	-	0	- 0	0	-	0	- 0	0	0	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	0	-	0	- 0	-	-	-	-
Conduite des trains	- 1	-	-	-	-	- 1	- 0	- 0	-	- 0	0	0	0	-	-
Prestations immobilières	- 0	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-	- 0	-	0	-	0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	0	-	-	-	-	0	-	0	-	0	-	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	0	-	-	-	-	0	- 0	0	-	0	-	-	-	-	-
Prestations logistiques et autres prestations station-service	- 0	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-	- 0	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	0	-	-	-	-	0	- 0	0	-	- 0	0	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	0	- 0	- 0	-	-	0	- 0	0	-	- 0	0	0	-	0	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 0	0	0	-	-	- 1	- 0	- 1	-	- 1	- 0	1	1	- 0	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 0**	**- 0**	**- 0**	-	-	**- 2**	**- 1**	**- 1**	-	**- 1**	**0**	**1**	**1**	**0**	-

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.2.3.2. TRAINS D'EQUILIBRE DU TERRITOIRE CONVENTIONNÉS

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-
Distribution de gasoil	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Conduite des trains	7	-	-	-	-	7	1	6	0	6	-	0	0	-	-
Prestations immobilières	0	-	-	-	-	0	0	0	-	0	-	-	-	-	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	0	-	-	-	-	0	0	0	-	0	-	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	4	-	-	-	-	4	1	3	0	2	-	-	-	-	-
Prestations logistiques et autres prestations station-service	0	-	-	-	-	0	0	0	-	0	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	4	-	-	-	-	4	2	2	-	2	-	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	0	-	-	-	-	0	-	0	0	-	-	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	1	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**16**	-	-	-	-	**16**	**5**	**11**	**0**	**10**	-	**- 0**	**- 0**	-	-

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	0	-	-	-	-	0	- 0	0	-	0	-	- 0	- 0	-	-
Distribution de gasoil	- 0	- 0	- 0	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Conduite des trains	- 1	-	-	-	-	- 1	- 0	- 1	- 0	- 1	-	- 0	- 0	-	-
Prestations immobilières	0	-	-	-	-	0	0	0	-	0	-	-	-	-	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 0	-	-	-	-	- 0	0	- 0	-	- 0	-	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	- 0	-	-	-	-	- 0	0	- 1	- 0	- 1	-	-	-	-	-
Prestations logistiques et autres prestations station-service	0	-	-	-	-	0	0	0	-	0	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	1	-	-	-	-	1	1	0	- 0	0	-	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	0	-	-	-	-	0	-	0	0	-	-	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	0	0	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**0**	**- 0**	**- 0**	-	-	**0**	**1**	**- 1**	**- 0**	**- 1**	-	**0**	**0**	-	-

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.2.3.3. TRANSPORT RÉGIONAL CONVENTIONNÉ

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	5	0	0	-	-	2	1	1	0	0	0	3	0	3	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	39	-	-	-	-	39	19	20	2	11	7	-	-	-	-
Distribution de gasoil	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Conduite des trains	48	-	-	-	-	47	2	45	5	28	12	1	1	-	-
Prestations immobilières	0	-	-	-	-	0	0	0	-	-	0	0	0	0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	92	-	-	-	-	92	0	92	-	89	4	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	24	-	-	-	-	24	14	10	0	4	6	-	-	-	-
Prestations logistiques et autres prestations station-service	0	-	-	-	-	0	-	0	-	0	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	110	-	-	-	-	110	1	109	84	19	6	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	121	0	0	-	-	121	2	119	1	116	1	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	29	-	-	-	-	26	5	21	0	20	1	3	-	2	1
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**470**	**0**	**0**	-	-	**462**	**45**	**417**	**93**	**288**	**36**	**7**	**1**	**5**	**1**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 2	0	0	-	-	- 2	- 2	- 0	- 0	0	0	0	0	0	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 3	-	-	-	-	- 3	- 2	- 1	0	- 1	- 0	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 0	- 0	- 0	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Conduite des trains	0	-	-	-	-	1	- 1	1	- 0	0	1	- 0	- 0	-	-
Prestations immobilières	0	-	-	-	-	0	0	0	-	-	0	0	0	0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	6	-	-	-	-	6	0	6	-	4	2	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	1	-	-	-	-	1	1	- 0	- 0	0	0	-	-	-	-
Prestations logistiques et autres prestations station-service	0	-	-	-	-	0	-	0	-	0	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 2	-	-	-	-	- 2	- 0	- 2	- 2	0	1	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	- 5	- 0	- 0	-	-	- 5	- 3	- 2	- 1	- 1	0	0	0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	5	-	-	-	-	5	3	2	- 0	2	0	0	0	0	- 0
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**1**	**- 0**	**- 0**	-	-	**0**	**- 4**	**5**	**- 4**	**5**	**4**	**1**	**0**	**0**	**- 0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.2.3.3.1. TER AURA

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	1	-	-	-	-	0	0	0	-	-	0	1	- 0	1	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	7	-	-	-	-	7	3	3	0	2	2	-	-	-	-
Distribution de gasoil	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conduite des trains	9	-	-	-	-	9	0	9	0	4	4	0	0	-	-
Prestations immobilières	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	23	-	-	-	-	23	-	23	-	22	1	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	5	-	-	-	-	5	3	2	-	1	2	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	5	-	-	-	-	5	0	5	-	2	3	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	1	-	-	-	-	1	0	1	-	1	-	0	-	-	0
Produits du trafic réseau principal voyageurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**51**	-	-	-	-	**50**	**6**	**44**	**0**	**32**	**12**	**1**	**0**	**1**	**0**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	-	-	- 0	1	- 0	1	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 1	-	-	-	-	- 1	- 0	- 1	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conduite des trains	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	0	- 0	0	- 0	- 0	- 0	-	-
Prestations immobilières	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	4	-	-	-	-	4	-	4	-	4	0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	0	-	-	-	-	0	0	- 0	-	- 0	0	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	0	-	-	-	-	0	- 0	0	-	0	0	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	-	- 0	-	- 0	0	- 0	- 0
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**4**	**- 0**	**- 0**	-	-	**3**	**- 1**	**4**	**- 0**	**4**	**0**	**1**	**0**	**1**	**- 0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.2.3.3.2. TER NOUVELLE-AQUITAINE

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	5	-	-	-	-	5	2	3	0	2	2	-	-	-	-
Distribution de gasoil	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conduite des trains	5	-	-	-	-	5	0	5	0	4	1	-	-	-	-
Prestations immobilières	0	-	-	-	-	0	0	0	-	-	0	-	-	-	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	2	-	-	-	-	2	-	2	-	2	0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	4	-	-	-	-	4	3	2	-	1	1	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	1	-	-	-	-	1	0	1	-	1	0	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	2	-	-	-	-	2	1	1	-	0	0	0	-	-	0
Produits du trafic réseau principal voyageurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**19**	-	-	-	-	**19**	**6**	**13**	**0**	**9**	**4**	**0**	**- 0**	-	**0**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conduite des trains	0	-	-	-	-	0	- 0	0	- 0	0	0	-	-	-	-
Prestations immobilières	0	-	-	-	-	0	0	0	-	-	0	-	-	-	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	0	-	-	-	-	0	-	0	-	0	- 0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	0	-	-	-	-	0	0	- 0	-	- 0	0	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	-	- 0	- 0	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	0	-	-	-	-	0	0	- 0	-	- 0	0	0	0	-	0
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 0**	**- 0**	**- 0**	-	-	**- 0**	**0**	**- 0**	**- 0**	**0**	**- 0**	**0**	**- 0**	-	**0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.2.3.3.3. TER BFC

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	0	0	0	-	-	0	-	0	-	0	-	0	0	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	2	-	-	-	-	2	1	1	0	1	0	-	-	-	-
Distribution de gasoil	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conduite des trains	3	-	-	-	-	3	0	3	0	2	0	0	0	-	-
Prestations immobilières	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	7	-	-	-	-	7	-	7	-	7	-	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	1	-	-	-	-	1	0	1	-	1	0	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	18	-	-	-	-	18	0	18	15	2	0	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	0
Total	**32**	**0**	**0**	-	-	**31**	**1**	**30**	**15**	**14**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	0	0	0	-	-	0	-	0	-	0	- 0	0	0	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	0	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conduite des trains	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	0	0	-	-
Prestations immobilières	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 3	-	-	-	-	- 3	-	- 3	-	- 3	-	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	0	-	-	-	-	0	0	0	-	0	0	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 1	-	-	-	-	- 1	- 0	- 1	- 1	0	0	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 0	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-	- 0	-	0	0	-	0
Total	**- 4**	**0**	**0**	-	-	**- 4**	**- 0**	**- 4**	**- 1**	**- 3**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.2.3.3.4. TER BRETAGNE

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	3	-	-	-	-	3	2	1	0	1	0	-	-	-	-
Distribution de gasoil	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conduite des trains	2	-	-	-	-	2	0	2	-	2	-	0	0	-	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	4	-	-	-	-	4	-	4	-	4	-	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	2	-	-	-	-	2	2	0	-	0	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	1	-	-	-	-	1	0	1	-	1	-	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	0	-	-	0
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**12**	-	-	-	-	**12**	**4**	**8**	**0**	**8**	**0**	**0**	**0**	-	**0**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	0	0	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conduite des trains	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	0	-	0	-	- 0	- 0	-	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 1	-	-	-	-	- 1	-	- 1	-	- 1	- 0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	0	-	-	-	-	0	0	- 0	-	- 0	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 0	-	-	-	-	- 0	0	- 0	-	- 0	-	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	0	0	-	- 0
Produits du trafic réseau principal voyageurs	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 1**	**- 0**	**- 0**	-	-	**- 1**	**- 1**	**- 1**	**- 0**	**- 1**	**- 0**	**0**	**0**	-	**- 0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.2.3.3.5. TER CENTRE

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	1	-	-	-	-	1	0	0	0	0	0	0	0	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	4	-	-	-	-	4	1	3	1	1	1	-	-	-	-
Distribution de gasoil	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conduite des trains	9	-	-	-	-	9	1	8	5	3	0	0	0	-	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	18	-	-	-	-	18	-	18	-	18	0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	4	-	-	-	-	4	2	1	-	1	1	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	32	-	-	-	-	32	0	32	31	2	0	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	0
Produits du trafic réseau principal voyageurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**68**	-	-	-	-	**68**	**5**	**64**	**36**	**25**	**3**	**0**	**0**	-	**0**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	- 0	0	0	0	0	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	0	-	-	-	-	0	- 0	1	0	0	0	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conduite des trains	- 1	-	-	-	-	- 1	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	-	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	2	-	-	-	-	2	-	2	-	2	- 0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	- 0	-	-	-	-	- 0	0	- 0	-	- 0	- 0	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 0	0	-	- 0
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**1**	**- 0**	**- 0**	-	-	**1**	**- 1**	**1**	**- 0**	**2**	**- 0**	**- 0**	**- 0**	-	**- 0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.2.3.3.6. TER GRAND EST

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	2	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	1	0	1	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	3	-	-	-	-	3	2	1	0	1	0	-	-	-	-
Distribution de gasoil	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conduite des trains	2	-	-	-	-	1	1	1	0	0	1	0	0	-	-
Prestations immobilières	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	2	-	-	-	-	2	-	2	-	1	1	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	2	-	-	-	-	2	2	0	-	0	0	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	1	-	-	-	-	1	0	0	-	0	0	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	1	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	0	-	-	0
Produits du trafic réseau principal voyageurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**13**	**-**	**-**	**-**	**-**	**11**	**6**	**5**	**0**	**2**	**3**	**2**	**0**	**1**	**0**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	- 0	0	- 0	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	0	-	-	-	-	0	- 0	0	- 0	0	0	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conduite des trains	0	-	-	-	-	0	0	0	- 0	- 0	0	- 0	- 0	-	-
Prestations immobilières	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	2	-	-	-	-	2	-	2	-	0	1	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	-	- 0	0	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 3	-	-	-	-	- 3	0	- 3	- 3	- 0	0	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	0	0	-	0
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 1**	**- 0**	**- 0**	**-**	**-**	**- 1**	**0**	**- 1**	**- 3**	**0**	**2**	**- 0**	**- 0**	**- 0**	**0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.2.3.3.7. TER NORMANDIE

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	1	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	0	- 0	0	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	2	-	-	-	-	2	1	1	0	1	0	-	-	-	-
Distribution de gasoil	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conduite des trains	2	-	-	-	-	2	1	1	0	1	0	0	0	-	-
Prestations immobilières	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	0	-	0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	5	-	-	-	-	5	0	5	-	5	0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	1	-	-	-	-	1	0	1	0	0	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	27	-	-	-	-	27	0	27	26	1	-	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	0
Produits du trafic réseau principal voyageurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**38**	**-**	**-**	**-**	**-**	**37**	**2**	**35**	**26**	**9**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	0	-	-	-	-	0	0	0	- 0	0	- 0	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 0	- 0	- 0	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Conduite des trains	0	-	-	-	-	0	- 0	0	0	0	0	- 0	- 0	-	-
Prestations immobilières	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	0	-	0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	0	-	-	-	-	0	0	0	-	0	- 0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	3	-	-	-	-	3	- 0	3	2	0	-	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	-	0
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**3**	**- 0**	**- 0**	**-**	**-**	**3**	**- 0**	**3**	**2**	**1**	**- 0**	**- 0**	**- 0**	**- 0**	**0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.2.3.3.8. TER HAUTS DE FRANCE

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	0	-	-	-	-	0	0	0	0	-	-	0	0	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	5	-	-	-	-	5	3	2	1	1	0	-	-	-	-
Distribution de gasoil	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Conduite des trains	1	-	-	-	-	1	0	1	0	1	0	0	0	-	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	1	-	-	-	-	1	-	1	-	1	-	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	1	-	-	-	-	1	1	0	0	0	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	12	-	-	-	-	12	0	11	11	0	-	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	- 0	-	-	- 0
Produits du trafic réseau principal voyageurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**19**	-	-	-	-	**19**	**4**	**15**	**12**	**3**	**0**	**0**	**0**	-	**- 0**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	- 0	-	-	0	0	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 1	-	-	-	-	- 1	- 1	- 0	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 0	- 0	- 0	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Conduite des trains	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	-	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 0	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-	- 0	- 0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	- 0	-	-	-	-	- 0	0	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 0	-	-	-	-	- 0	0	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	0	0	-	0
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 2**	**- 0**	**- 0**	-	-	**- 2**	**- 1**	**- 1**	**- 1**	**- 1**	**- 0**	**- 0**	**- 0**	-	**0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.2.3.3.9. TER OCCITANIE

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	0	- 0	0	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	3	-	-	-	-	3	1	2	0	1	1	-	-	-	-
Distribution de gasoil	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conduite des trains	3	-	-	-	-	3	0	3	-	3	1	0	0	-	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	5	-	-	-	-	5	-	5	-	4	1	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	4	-	-	-	-	4	2	2	-	0	2	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	2	-	-	-	-	2	0	2	-	1	0	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	- 0	-	-	- 0
Produits du trafic réseau principal voyageurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**17**	-	-	-	-	**17**	**3**	**14**	**0**	**9**	**5**	**- 0**	**- 0**	**0**	**- 0**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	0	- 0	0	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conduite des trains	0	-	-	-	-	0	- 0	0	- 0	0	0	0	0	-	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 0	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-	- 1	0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	1	-	-	-	-	1	0	0	-	0	0	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	-	- 0	- 0	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	- 0	0	-	- 0
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 0**	**- 0**	**- 0**	-	-	**- 0**	**0**	**- 0**	**- 0**	**- 1**	**0**	**- 0**	**- 0**	**0**	**- 0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.2.3.3.10. TER PACA

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	0	-	-	-	-	0	0	0	-	-	0	0	- 0	0	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	2	-	-	-	-	2	1	1	0	1	0	-	-	-	-
Distribution de gasoil	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conduite des trains	5	-	-	-	-	5	0	5	0	3	2	0	0	-	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	9	-	-	-	-	9	0	9	-	9	0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	1	-	-	-	-	1	0	0	-	0	0	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	2	-	-	-	-	2	0	2	-	2	-	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	0	-	-	0
Produits du trafic réseau principal voyageurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**19**	-	-	-	-	**19**	**1**	**17**	**0**	**15**	**2**	**0**	**- 0**	**0**	**0**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	0	-	-	0	- 0	- 0	- 0	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	0	-	-	-	-	0	- 0	0	- 0	0	0	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conduite des trains	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	0	0	- 0	0	0	-	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	1	-	-	-	-	1	0	1	-	1	0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	0	-	-	-	-	0	0	0	-	0	0	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	0	-	-	-	-	0	- 0	0	-	0	-	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	0	0	-	0
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**1**	**- 0**	**- 0**	-	-	**1**	**- 0**	**1**	**0**	**2**	**- 0**	**- 0**	**0**	**- 0**	**0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.2.3.3.11. TER PAYS DE LA LOIRE

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	2	-	-	-	-	2	1	1	0	0	0	-	-	-	-
Distribution de gasoil	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conduite des trains	8	-	-	-	-	8	0	8	0	5	3	-	-	-	-
Prestations immobilières	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	15	-	-	-	-	15	-	15	-	15	0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	0	-	-	-	-	0	0	0	-	0	-	-	-	-	-
Prestations logistiques et autres prestations station-service	0	-	-	-	-	0	-	0	-	0	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	3	-	-	-	-	3	0	3	-	1	2	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	0
Produits du trafic réseau principal voyageurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**28**	-	-	-	-	**28**	**1**	**27**	**0**	**22**	**5**	**0**	**0**	**0**	**0**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	0	0	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conduite des trains	1	-	-	-	-	1	- 0	1	0	0	1	-	-	-	-
Prestations immobilières	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	0	-	-	-	-	0	-	0	-	0	0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	0	-	-	-	-	0	0	- 0	-	- 0	-	-	-	-	-
Prestations logistiques et autres prestations station-service	0	-	-	-	-	0	-	0	-	0	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	-	- 0	- 0	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	-	0
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**1**	**- 0**	**- 0**	-	-	**1**	**- 0**	**1**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.2.3.3.12. DIRECTION TER

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Prestations immobilières	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	8	-	-	-	-	8	1	7	2	5	0	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	121	0	0	-	-	121	2	119	1	116	1	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	25	-	-	-	-	23	3	20	0	20	0	2	-	2	-
Total	**154**	**0**	**0**	-	-	**152**	**5**	**146**	**3**	**141**	**2**	**2**	-	**2**	-

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Prestations immobilières	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	0	-	-	-	-	0	- 0	0	0	0	0	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	- 5	- 0	- 0	-	-	- 5	- 3	- 2	- 1	- 1	0	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	5	-	-	-	-	5	2	2	- 0	2	0	0	-	0	-
Total	**- 0**	**- 0**	**- 0**	-	-	**- 0**	**- 1**	**1**	**- 1**	**1**	**1**	**0**	-	**0**	-

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.2.4. Protocoles internes – Activités de gestion des installations de service

13.2.4.1. OPÉRATIONS INDUSTRIELLES ET PATRIMONIALES

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue de prestations internes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Catalogue des facturations internes	0	-	-	-	-	0	0	- 0	-	- 0	-	0	-	0	-
Conduite des trains	2	-	-	-	-	2	0	2	0	1	0	-	-	-	-
Maintenance du matériel roulant	1 111	2	2	-	-	343	152	190	66	103	21	766	-	766	0
Prestations immobilières	0	-	-	-	-	0	-	0	-	0	-	0	-	0	-
Prestations des Directions des SI	58	-	-	-	-	26	17	9	5	3	0	32	-	32	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	18	0	0	-	-	1	0	1	0	0	0	17	-	17	-
Total	**1 189**	**2**	**2**	-	-	**371**	**170**	**201**	**72**	**107**	**22**	**816**	-	**816**	**0**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue de prestations internes	- 0	- 0	- 0	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Catalogue des facturations internes	0	-	-	-	-	0	0	- 0	-	- 0	-	- 0	-	- 0	-
Conduite des trains	2	-	-	-	-	2	0	2	0	1	0	-	-	-	-
Maintenance du matériel roulant	28	- 0	- 0	-	-	6	23	- 17	- 6	- 18	7	22	-	22	0
Prestations immobilières	0	-	-	-	-	0	0	0	-	0	-	0	-	0	-
Prestations des Directions des SI	2	- 0	- 0	-	-	11	10	0	0	- 0	- 0	- 9	-	- 9	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 6	- 0	- 0	-	-	- 2	- 0	- 2	- 0	- 1	- 0	- 5	-	- 5	-
Total	**26**	**- 0**	**- 0**	-	-	**17**	**33**	**- 16**	**- 5**	**- 18**	**7**	**9**	-	**9**	**0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.2.4.2. ISM

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	-	-
Maintenance du matériel roulant	2 416	0	0	-	-	2 411	756	1 655	460	1 059	137	5	5	-	0
Prestations immobilières	0	0	-	-	0	0	0	0	0	0	-	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	9	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	9	- 0	-	9
Total	**2 425**	**0**	**0**	-	**0**	**2 411**	**756**	**1 656**	**460**	**1 059**	**137**	**14**	**5**	-	**9**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	0	0	-	-
Maintenance du matériel roulant	132	0	0	-	-	131	37	94	32	56	5	1	1	-	- 0
Prestations immobilières	- 0	- 0	-	-	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	-	- 0	- 0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	- 0	-	- 0	- 0	0	-	- 0
Total	**131**	**0**	**0**	-	**- 0**	**131**	**37**	**94**	**32**	**56**	**5**	**1**	**1**	-	**- 1**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.2.4.3. COMBUSTIBLE

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Distribution de gasoil	109	-	-	-	-	108	0	108	1	104	3	0	0	0	-
Total	**109**	-	-	-	-	**108**	**0**	**108**	**1**	**104**	**3**	**0**	**0**	**0**	-

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Distribution de gasoil	- 12	-	-	-	-	- 12	- 0	- 12	- 0	- 11	- 0	- 0	- 0	0	-
Total	**- 12**	-	-	-	-	**- 12**	**- 0**	**- 12**	**- 0**	**- 11**	**- 0**	**- 0**	**- 0**	**0**	-

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.3. PROTOCOLES INTERNES PAR ACHETEUR

Dans chacun des tableaux présentés ci-dessous: l'acheteur est mentionné en titre de section, le vendeur est mentionné en colonne et la prestation pour laquelle le chiffre d'affaires est effectué est mentionnée en ligne.
Compréhension des tableaux ci-dessous :

- L'acheteur est mentionné en titre du paragraphe ;
- Les vendeurs sont mentionnés en colonne ;
- La prestation pour laquelle le chiffre d'affaires est effectué est mentionnée en ligne.

A titre d'exemple, dans le tableau 13.3.1.1. ci-dessous, l'Activité Corporate a acheté 2 M€ à l'Activité de gestion des opération industrielles et patrimoniales au titre de la maintenance du matériel roulant.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.3.1. Protocoles internes – Autres Activités

13.3.1.1. ACTIVITÉS CORPORATE

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue de prestations internes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-	- 0	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 2	- 2	- 0	-
Prestations immobilières	- 0	- 0	-	-	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	- 7	-	-	-	-	- 7	- 7	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	- 0	-	-	-	- 0	- 0	-	-
Prestations internes de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 10**	**- 0**	-	-	**- 0**	**- 8**	**- 8**	**- 0**	**- 0**	**- 0**	-	**- 2**	**- 2**	**- 0**	-

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue de prestations internes	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	-	-
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-	- 0	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	1	-	-	-	-	1	1	0	-	0	0	-	-	-	-
Maintenance du matériel roulant	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	- 0	-
Prestations immobilières	- 0	- 0	-	-	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	2	-	-	-	-	2	1	0	0	0	-	0	0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	0	-	-	-	-	0	0	- 0	- 0	-	-	0	0	-	-
Prestations internes de transport	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**3**	**- 0**	-	-	**- 0**	**3**	**2**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**- 0**	-

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.3.1.2. ACTIVITÉS DE GESTION IMMOBILIERE

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Prestations immobilières	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 0**	**- 0**	**- 0**	-	-	-	-	-	-	-	-	**- 0**	-	**- 0**	-

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Prestations immobilières	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	0	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	0	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**0**	**0**	**0**	-	-	-	-	-	-	-	-	**0**	-	**0**	-

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.3.1.3. ACTIVITÉS DE GESTION DES ENGAGEMENTS SOCIAUX

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.3.2. Protocoles internes – ATV Librement organisées

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	*dont activités Corporate*	*dont activité de gestion des engagements sociaux*	*dont activité de gestion immobilière*	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	*dont ATV librement orgnisées*	*dont ATV conventionnées*	*Transport d'Île-de-France conventionné*	*Transport régional conventionné*	*Trains d'équilibre du territoire conventionnés*	Activité de gestion des installation de Service (IS)	*Opérations industrielles et patrimoniales*	*ISM*	*Combustible*
Catalogue de prestations internes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Catalogue des facturations internes	- 1	-	-	-	-	- 1	-	- 1	- 0	- 1	-	- 0	- 0	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 19	-	-	-	-	- 19	-	- 19	- 0	- 19	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 0	0	0	-	-	- 0	-	- 0	-	- 0	- 0	- 0	-	-	- 0
Conduite des trains	- 4	-	-	-	-	- 4	-	- 4	- 0	- 2	- 1	- 0	- 0	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 908	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 908	- 152	- 756	-
Prestations immobilières	- 3	- 3	-	-	- 3	- 0	-	- 0	-	- 0	- 0	- 0	-	- 0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 0	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-	- 0	- 0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	- 15	-	-	-	-	- 15	-	- 15	- 0	- 14	- 1	-	-	-	-
Prestations logistiques et autres prestations station-service	- 0	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-	-	- 0	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 3	-	-	-	-	- 3	-	- 3	-	- 1	- 2	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	- 20	- 1	- 1	-	-	- 2	-	- 2	- 0	- 2	-	- 17	- 17	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 11	- 4	- 4	-	-	- 7	-	- 7	- 1	- 5	- 1	- 0	- 0	0	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	0	-	-	-	-	0	-	0	-	0	-	-	-	-	-
Total	**- 986**	**- 8**	**- 5**	**-**	**- 3**	**- 52**	**-**	**- 52**	**- 1**	**- 45**	**- 5**	**- 926**	**- 170**	**- 756**	**- 0**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	*dont activités Corporate*	*dont activité de gestion des engagements sociaux*	*dont activité de gestion immobilière*	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	*dont ATV librement orgnisées*	*dont ATV conventionnées*	*Transport d'Île-de-France conventionné*	*Transport régional conventionné*	*Trains d'équilibre du territoire conventionnés*	Activité de gestion des installation de Service (IS)	*Opérations industrielles et patrimoniales*	*ISM*	*Combustible*
Catalogue de prestations internes	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	-	-
Catalogue des facturations internes	2	-	-	-	-	2	-	2	0	2	0	- 0	- 0	0	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	2	-	-	-	-	2	-	2	0	2	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 1	- 1	- 1	-	-	- 0	-	- 0	-	- 0	- 0	0	-	-	0
Conduite des trains	1	-	-	-	-	1	-	1	0	1	0	- 0	- 0	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 60	- 23	- 37	-
Prestations immobilières	- 0	- 0	-	-	- 0	- 0	-	- 0	-	- 0	- 0	0	- 0	0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 0	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-	- 0	- 0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	- 1	-	-	-	-	- 1	-	- 1	0	- 1	- 0	-	-	-	-
Prestations logistiques et autres prestations station-service	- 0	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-	-	- 0	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 1	-	-	-	-	- 1	-	- 1	0	0	- 1	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	- 7	- 0	- 0	-	-	3	-	3	0	3	-	- 10	- 10	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 2	- 0	- 0	-	-	- 3	-	- 3	0	- 3	- 0	0	0	0	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	0	-	-	-	-	0	-	0	0	0	0	-	-	-	-
Total	**- 68**	**- 1**	**- 1**	**-**	**- 0**	**4**	**-**	**4**	**1**	**4**	**- 1**	**- 70**	**- 33**	**- 37**	**0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.3.3. Protocoles internes – ATV Conventionnées

13.3.3.1. TRANSPORT D'ILE-DE-FRANCE CONVENTIONNÉ

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue de prestations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-	- 0	-	-	-	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 6	-	-	-	-	- 6	- 4	- 2	-	- 2	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 1	-	-	- 1
Conduite des trains	- 42	-	-	-	-	- 41	- 36	- 5	-	- 5	- 0	- 0	- 0	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 526	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 526	- 66	- 460	-
Prestations immobilières	- 2	- 2	-	-	- 2	- 0	- 0	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-
Prestations spécifiques d'escale	- 1	-	-	-	-	- 1	- 1	- 1	-	- 0	- 0	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 84	-	-	-	-	- 84	-	- 84	-	- 84	-	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	- 25	- 0	- 0	-	-	- 19	- 18	- 1	-	- 1	- 0	- 5	- 5	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 19	- 2	- 2	-	-	- 16	- 16	- 0	-	- 0	-	- 0	- 0	-	-
Prestations internes de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 706**	**- 5**	**- 3**	**-**	**- 2**	**- 169**	**- 75**	**- 94**	**-**	**- 93**	**- 0**	**- 533**	**- 72**	**- 460**	**- 1**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue de prestations internes	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Catalogue des facturations internes	0	-	-	-	-	0	-	0	-	0	-	-	-	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	0	- 0	-	- 0	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	0
Conduite des trains	- 3	-	-	-	-	- 3	- 3	0	-	0	0	- 0	- 0	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 27	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 27	6	- 32	-
Prestations immobilières	- 0	- 0	-	-	- 0	0	0	-	-	-	-	0	-	0	-
Prestations spécifiques d'escale	0	-	-	-	-	0	- 0	0	-	0	0	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	2	-	-	-	-	2	-	2	-	2	0	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	- 2	0	0	-	-	- 1	- 2	1	-	1	- 0	- 0	- 0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	0	- 1	- 1	-	-	0	0	0	-	0	-	0	0	0	-
Prestations internes de transport	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 29**	**- 1**	**- 1**	**-**	**- 0**	**- 1**	**- 5**	**4**	**-**	**4**	**0**	**- 27**	**5**	**- 32**	**0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.3.3.2. TRAINS D'EQUILIBRE DU TERRITOIRE CONVENTIONNÉS

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 1	-	-	-	-	- 1	- 1	- 0	-	- 0	-	-	-	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 27	-	-	-	-	- 27	- 20	- 7	- 0	- 7	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 3	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	- 3	-	-	- 3
Conduite des trains	- 20	-	-	-	-	- 20	- 8	- 12	- 0	- 12	-	- 0	- 0	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 158	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 158	- 21	- 137	-
Prestations immobilières	- 0	- 0	-	-	- 0	- 0	- 0	- 0	-	- 0	-	-	-	-	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 9	-	-	-	-	- 9	- 5	- 4	-	- 4	-	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	- 8	-	-	-	-	- 8	- 2	- 6	-	- 6	-	-	-	-	-
Prestations logistiques et autres prestations station-service	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 6	-	-	-	-	- 6	- 0	- 6	- 0	- 6	-	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	- 4	-	-	-	-	- 4	- 3	- 1	- 0	- 1	-	- 0	- 0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 14	- 1	- 1	-	-	- 14	- 13	- 1	- 0	- 1	-	- 0	- 0	-	-
Prestations internes de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 251**	**- 1**	**- 1**	**-**	**- 0**	**- 88**	**- 52**	**- 37**	**- 0**	**- 36**	**-**	**- 162**	**- 22**	**- 137**	**- 3**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	0	- 0	-	-	-	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	1	-	-	-	-	1	0	0	0	0	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	0	- 0	- 0	-	-	0	0	-	-	-	-	0	-	-	0
Conduite des trains	- 1	-	-	-	-	- 1	0	- 1	- 0	- 1	-	- 0	- 0	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 13	- 7	- 5	-
Prestations immobilières	- 0	0	-	-	0	- 0	- 0	- 0	-	- 0	-	-	-	-	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 5	-	-	-	-	- 5	- 4	- 2	-	- 2	-	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	-	- 0	-	-	-	-	-
Prestations logistiques et autres prestations station-service	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 1	-	-	-	-	- 1	0	- 1	- 0	- 1	-	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	0	-	-	-	-	0	1	- 0	- 0	- 0	-	0	0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 0	- 0	- 0	-	-	- 0	0	- 0	0	- 0	-	0	0	0	-
Prestations internes de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 18**	**- 0**	**- 0**	**-**	**0**	**- 6**	**- 2**	**- 4**	**- 0**	**- 4**	**-**	**- 12**	**- 7**	**- 5**	**0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.3.3.3. TRANSPORT RÉGIONAL CONVENTIONNÉ

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue de prestations internes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Catalogue des facturations internes	- 2	-	-	-	-	- 2	- 1	- 1	- 1	- 0	-	0	0	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 111	-	-	-	-	- 111	- 99	- 12	- 0	- 11	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 104	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	- 104	-	-	- 104
Conduite des trains	- 128	-	-	-	-	- 127	- 89	- 37	- 3	- 28	- 6	- 1	- 1	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 1 161	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 1 161	- 103	- 1 059	-
Prestations immobilières	- 3	- 3	-	-	- 3	- 0	- 0	- 0	- 0	-	- 0	- 0	- 0	- 0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 131	-	-	-	-	- 131	- 35	- 96	- 7	- 89	- 0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	- 19	-	-	-	-	- 19	- 11	- 7	- 1	- 4	- 2	-	-	-	-
Prestations logistiques et autres prestations station-service	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	-	- 0	- 0	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 25	-	-	-	-	- 25	- 4	- 21	-	- 19	- 2	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	- 167	- 0	- 0	-	-	- 164	- 48	- 116	- 0	- 116	-	- 3	- 3	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 80	- 5	- 5	-	-	- 74	- 53	- 21	- 1	- 20	-	- 0	- 0	-	-
Prestations internes de transport	- 2	-	-	-	-	- 2	- 2	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 1 933**	**- 8**	**- 5**	-	**- 3**	**- 655**	**- 343**	**- 312**	**- 14**	**- 288**	**- 10**	**- 1 270**	**- 107**	**- 1 059**	**- 104**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue de prestations internes	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Catalogue des facturations internes	- 1	-	-	-	-	- 1	- 1	- 1	- 0	- 0	- 0	0	0	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 2	-	-	-	-	- 2	- 2	0	- 0	1	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	11	- 0	- 0	-	-	0	0	-	-	-	-	11	-	-	11
Conduite des trains	- 0	-	-	-	-	1	0	1	0	- 0	1	- 1	- 1	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 38	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 38	18	- 56	-
Prestations immobilières	0	0	-	-	0	- 0	0	- 0	0	-	- 0	0	- 0	0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 3	-	-	-	-	- 3	1	- 4	- 0	- 4	0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	1	-	-	-	-	1	0	0	- 0	- 0	1	-	-	-	-
Prestations logistiques et autres prestations station-service	0	-	-	-	-	0	0	0	0	- 0	- 0	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	0	- 0	- 0	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	4	0	0	-	-	3	2	1	0	1	-	0	0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 1	- 1	- 1	-	-	- 1	- 0	- 1	1	- 2	-	1	1	-	-
Prestations internes de transport	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 29**	**- 1**	**- 1**	-	**0**	**- 2**	**1**	**- 3**	**1**	**- 5**	**1**	**- 26**	**18**	**- 56**	**11**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.3.3.3.1. TER AURA

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue de prestations internes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 16	-	-	-	-	- 16	- 15	- 2	- 0	- 1	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 17	-	-	- 17
Conduite des trains	- 24	-	-	-	-	- 24	- 15	- 9	-	- 8	- 2	- 0	- 0	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 217	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 217	- 19	- 198	-
Prestations immobilières	- 1	- 1	-	-	- 1	-	-	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 19	-	-	-	-	- 19	- 1	- 18	-	- 18	-	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	- 1	-	-	-	-	- 1	- 0	- 1	-	- 1	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 6	-	-	-	-	- 6	- 0	- 6	-	- 6	- 0	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	- 22	-	-	-	-	- 22	- 3	- 19	-	- 19	-	- 0	- 0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 14	- 1	- 1	-	-	- 13	- 9	- 3	- 0	- 3	-	- 0	- 0	-	-
Prestations internes de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 336**	**- 2**	**- 1**	-	**- 1**	**- 101**	**- 43**	**- 58**	**- 0**	**- 56**	**- 2**	**- 234**	**- 20**	**- 198**	**- 17**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue de prestations internes	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	0	-	0	-	-	-	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	0	-	-	-	-	0	- 0	0	- 0	0	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	1	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Conduite des trains	- 1	-	-	-	-	- 1	- 1	- 0	0	- 1	0	- 0	- 0	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 28	1	- 29	-
Prestations immobilières	- 0	- 0	-	-	- 0	-	-	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 1	-	-	-	-	- 1	- 0	- 1	-	- 1	0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	-	- 0	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	0	-	-	-	-	0	0	- 0	-	- 0	0	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	0	-	-	-	-	0	0	- 0	-	- 0	-	0	0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 0	- 0	- 0	-	-	- 0	- 0	0	0	- 0	-	0	0	-	-
Prestations internes de transport	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 30**	**- 0**	**- 0**	-	**- 0**	**- 3**	**- 1**	**- 1**	**0**	**- 2**	**0**	**- 27**	**1**	**- 29**	**1**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.3.3.3.2. TER NOUVELLE-AQUITAINE

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 8	-	-	-	-	- 8	- 8	- 1	- 0	- 1	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 14	-	-	- 14
Conduite des trains	- 12	-	-	-	-	- 12	- 9	- 4	- 0	- 1	- 2	- 0	- 0	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 99	- 8	- 91	-
Prestations immobilières	- 0	- 0	-	-	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 7	-	-	-	-	- 7	-	- 7	-	- 7	- 0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	- 1	-	-	-	-	- 1	- 1	- 0	-	- 0	-	-	-	-	-
Prestations logistiques et autres prestations station-service	- 0	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-	- 0	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 1	-	-	-	-	- 1	- 0	- 1	-	- 1	- 0	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	- 10	-	-	-	-	- 10	- 1	- 9	-	- 9	-	- 0	- 0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 8	- 0	- 0	-	-	- 8	- 6	- 2	- 0	- 2	-	- 0	- 0	-	-
Prestations internes de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 162**	**- 1**	**- 0**	-	**- 0**	**- 47**	**- 25**	**- 22**	**- 0**	**- 20**	**- 2**	**- 114**	**- 8**	**- 91**	**- 14**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	0	-	-	-	-	0	0	0	- 0	0	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	1	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Conduite des trains	- 1	-	-	-	-	- 1	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 10	- 1	- 9	-
Prestations immobilières	0	- 0	-	-	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-	0	- 0	0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 2	-	-	-	-	- 2	-	- 2	-	- 2	- 0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	0	-	-	-	-	0	0	0	-	0	-	-	-	-	-
Prestations logistiques et autres prestations station-service	- 0	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-	- 0	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 0	-	-	-	-	- 0	0	- 0	0	- 0	0	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	1	-	-	-	-	1	0	0	-	0	-	0	0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 0	- 0	- 0	-	-	- 0	0	- 0	0	- 0	-	0	0	-	-
Prestations internes de transport	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 11**	**- 0**	**- 0**	-	**- 0**	**- 2**	**- 0**	**- 2**	**0**	**- 2**	**- 0**	**- 9**	**- 1**	**- 9**	**1**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.3.3.3.3. TER BFC

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 6	-	-	-	-	- 6	- 5	- 1	- 0	- 1	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 7	-	-	- 7
Conduite des trains	- 8	-	-	-	-	- 7	- 5	- 2	- 0	- 2	- 0	- 0	- 0	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 57	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 57	- 6	- 51	-
Prestations immobilières	- 0	- 0	-	-	- 0	-	-	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 15	-	-	-	-	- 15	-	- 15	- 7	- 8	-	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	- 1	-	-	-	-	- 1	- 0	- 1	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 1	-	-	-	-	- 1	- 0	- 1	-	- 1	-	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	- 7	-	-	-	-	- 7	- 1	- 6	-	- 6	-	- 0	- 0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 5	- 0	- 0	-	-	- 5	- 4	- 1	- 0	- 1	-	- 0	- 0	-	-
Prestations internes de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 107**	**- 1**	**- 0**	-	**- 0**	**- 42**	**- 15**	**- 27**	**- 7**	**- 20**	**- 1**	**- 64**	**- 6**	**- 51**	**- 7**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	0	-	-	-	-	0	0	0	- 0	0	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	- 0	-	-	- 0
Conduite des trains	- 1	-	-	-	-	- 0	- 1	0	- 0	0	- 0	- 0	- 0	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 3	3	- 6	-
Prestations immobilières	0	0	-	-	0	-	-	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 0	-	-	-	-	- 0	-	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	0	-	-	-	-	0	0	0	0	0	0	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	0	-	-	-	-	0	- 0	0	-	0	0	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	0	-	-	-	-	0	0	0	-	0	-	0	0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	0	- 0	- 0	-	-	- 0	- 0	- 0	0	- 0	-	0	0	-	-
Prestations internes de transport	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 3**	**0**	**- 0**	-	**0**	**0**	**- 0**	**0**	**0**	**1**	**- 0**	**- 4**	**3**	**- 6**	**- 0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.3.3.3.4. TER BRETAGNE

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 4	-	-	-	-	- 4	- 4	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 2	-	-	- 2
Conduite des trains	- 4	-	-	-	-	- 4	- 3	- 1	-	- 1	-	- 0	- 0	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 42	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 42	- 5	- 37	-
Prestations immobilières	- 0	- 0	-	-	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 3	-	-	-	-	- 3	-	- 3	-	- 3	-	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	- 3	-	-	-	-	- 3	- 3	- 0	-	- 0	-	-	-	-	-
Prestations logistiques et autres prestations station-service	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 1	-	-	-	-	- 1	- 0	- 1	-	- 1	- 0	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	- 6	-	-	-	-	- 6	- 1	- 5	- 0	- 5	-	- 0	- 0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 3	- 0	- 0	-	-	- 3	- 2	- 1	- 0	- 1	-	- 0	- 0	-	-
Prestations internes de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 69**	**- 0**	**- 0**	**-**	**- 0**	**- 24**	**- 12**	**- 12**	**- 0**	**- 11**	**- 0**	**- 44**	**- 5**	**- 37**	**- 2**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	0	- 0	0	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	0	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	0
Conduite des trains	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	-	- 0	-	- 0	- 0	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 5	- 0	- 5	-
Prestations immobilières	- 0	- 0	-	-	- 0	0	0	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	0	-	-	-	-	0	-	0	-	0	0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	0	-	0	-	-	-	-	-
Prestations logistiques et autres prestations station-service	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 0	-	-	-	-	- 0	0	- 0	-	- 0	0	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	0	-	-	-	-	0	0	0	- 0	0	-	0	0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	0	- 0	- 0	-	-	0	- 0	0	0	0	-	0	0	-	-
Prestations internes de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 5**	**- 0**	**- 0**	**-**	**- 0**	**- 0**	**- 1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**- 5**	**- 0**	**- 5**	**0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.3.3.3.5. TER CENTRE

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 1	-	-	-	-	- 1	- 0	- 1	- 1	-	-	-	-	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 9	-	-	-	-	- 9	- 8	- 1	- 0	- 1	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 3	-	-	- 3
Conduite des trains	- 15	-	-	-	-	- 15	- 6	- 9	- 3	- 5	- 1	- 0	- 0	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 87	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 87	- 8	- 79	-
Prestations immobilières	- 0	- 0	-	-	- 0	-	-	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 18	-	-	-	-	- 18	- 0	- 18	- 0	- 18	- 0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	- 2	-	-	-	-	- 2	- 0	- 2	- 0	- 0	- 2	-	-	-	-
Prestations logistiques et autres prestations station-service	- 0	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-	- 0	- 0	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 2	-	-	-	-	- 2	- 0	- 2	-	- 2	- 0	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	- 9	-	-	-	-	- 9	- 1	- 8	-	- 8	-	- 0	- 0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 5	- 0	- 0	-	-	- 5	- 3	- 1	- 0	- 1	-	- 0	- 0	-	-
Prestations internes de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 152**	**- 1**	**- 0**	**-**	**- 0**	**- 61**	**- 19**	**- 42**	**- 5**	**- 35**	**- 3**	**- 91**	**- 9**	**- 79**	**- 3**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	- 0	0	-	-	-	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	1	-	-	-	-	1	1	0	- 0	0	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	0	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	0
Conduite des trains	0	-	-	-	-	1	0	1	0	- 0	1	- 0	- 0	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 1	1	- 2	-
Prestations immobilières	- 0	- 0	-	-	- 0	0	0	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 3	-	-	-	-	- 3	- 0	- 3	- 0	- 2	0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	0	-	-	-	-	0	0	0	- 0	- 0	0	-	-	-	-
Prestations logistiques et autres prestations station-service	0	-	-	-	-	0	-	0	0	- 0	- 0	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	-	- 0	0	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	- 0	-	-	-	-	- 0	0	- 0	-	- 0	-	0	0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 0	- 0	- 0	-	-	- 0	- 0	- 0	0	- 0	-	0	0	-	-
Prestations internes de transport	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 2**	**- 0**	**- 0**	**-**	**- 0**	**- 1**	**1**	**- 2**	**- 0**	**- 3**	**1**	**- 1**	**1**	**- 2**	**0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.3.3.3.6. TER GRAND EST

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	-	- 0	-	0	0	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 14	-	-	-	-	- 14	- 13	- 1	- 0	- 1	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 24	-	-	- 24
Conduite des trains	- 14	-	-	-	-	- 14	- 13	- 1	- 0	- 1	- 0	- 0	- 0	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 178	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 178	- 14	- 164	-
Prestations immobilières	- 1	- 0	-	-	- 0	-	-	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 1	-	-	-	-	- 1	-	- 1	-	- 1	-	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	- 1	-	-	-	-	- 1	-	- 1	- 0	- 1	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 1	-	-	-	-	- 1	- 0	- 1	-	- 1	-	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	- 23	-	-	-	-	- 22	- 2	- 20	-	- 20	-	- 0	- 0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 10	- 1	- 1	-	-	- 10	- 7	- 3	- 0	- 3	-	- 0	- 0	-	-
Prestations internes de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 267**	**- 1**	**- 1**	**-**	**- 0**	**- 63**	**- 36**	**- 27**	**- 0**	**- 27**	**- 0**	**- 203**	**- 15**	**- 164**	**- 24**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	-	- 0	-	0	0	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 1	-	-	-	-	- 1	- 1	0	- 0	0	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	1	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Conduite des trains	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	0	- 0	0	- 0	- 0	- 0	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 16	- 0	- 16	-
Prestations immobilières	- 0	- 0	-	-	- 0	-	-	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	1	-	-	-	-	1	-	1	-	1	-	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	- 0	-	-	-	-	- 0	-	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 0	-	-	-	-	- 0	0	- 0	-	- 0	-	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	- 0	-	-	-	-	- 1	0	- 1	-	- 1	-	0	0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 0	- 0	- 0	-	-	- 0	- 0	- 0	0	- 0	-	0	0	-	-
Prestations internes de transport	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 16**	**- 0**	**- 0**	**-**	**- 0**	**- 1**	**- 1**	**0**	**0**	**- 0**	**- 0**	**- 15**	**0**	**- 16**	**1**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.3.3.3.7. TER NORMANDIE

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 16	-	-	-	-	- 16	- 15	- 1	- 0	- 1	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 10	-	-	- 10
Conduite des trains	- 7	-	-	-	-	- 7	- 6	- 1	- 0	- 1	- 0	- 0	- 0	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 126	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 126	- 10	- 116	-
Prestations immobilières	- 0	- 0	-	-	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 1	-	-	-	-	- 1	-	- 1	-	- 1	-	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	- 1	-	-	-	-	- 1	- 0	- 1	- 1	- 0	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 1	-	-	-	-	- 1	-	- 1	-	- 1	- 0	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	- 13	-	-	-	-	- 13	- 1	- 12	-	- 12	-	- 0	- 0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 6	- 0	- 0	-	-	- 5	- 3	- 2	- 0	- 2	-	- 0	- 0	-	-
Prestations internes de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 181**	**- 1**	**- 0**	-	**- 0**	**- 44**	**- 26**	**- 18**	**- 1**	**- 17**	**- 0**	**- 137**	**- 11**	**- 116**	**- 10**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 1	-	-	-	-	- 1	- 1	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	0	- 0	- 0	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	0	-	-	0
Conduite des trains	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	0	0	0	0	- 0	- 0	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 9	2	- 11	-
Prestations immobilières	- 0	- 0	-	-	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	0	-	-	-	-	0	-	0	-	0	-	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	0	-	-	-	-	0	- 0	0	0	- 0	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	0	-	-	-	-	0	0	0	-	0	0	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	0	-	-	-	-	0	0	- 0	-	- 0	-	0	0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 0	- 0	- 0	-	-	- 0	- 0	- 0	0	- 0	-	0	0	-	-
Prestations internes de transport	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 9**	**- 0**	**- 0**	-	**- 0**	**- 1**	**- 1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**- 9**	**2**	**- 11**	**0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.3.3.3.8. TER HAUTS DE FRANCE

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 14	-	-	-	-	- 14	- 12	- 2	- 0	- 2	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 6	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	- 6	-	-	- 6
Conduite des trains	- 15	-	-	-	-	- 15	- 14	- 1	- 0	- 1	- 0	- 0	- 0	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 131	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 131	- 12	- 119	-
Prestations immobilières	- 0	- 0	-	-	- 0	- 0	-	- 0	- 0	-	-	- 0	-	- 0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 37	-	-	-	-	- 37	- 34	- 3	-	- 3	-	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	- 1	-	-	-	-	- 1	- 1	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations logistiques et autres prestations station-service	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 6	-	-	-	-	- 6	- 4	- 2	-	- 2	-	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	- 17	-	-	-	-	- 16	- 2	- 14	-	- 14	-	- 0	- 0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 10	- 1	- 1	-	-	- 9	- 6	- 3	- 0	- 2	-	- 0	- 0	-	-
Prestations internes de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 236**	**- 1**	**- 1**	-	**- 0**	**- 97**	**- 73**	**- 24**	**- 0**	**- 24**	**- 0**	**- 138**	**- 12**	**- 119**	**- 6**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	0	- 0	-	-	- 0	-	-	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 1	-	-	-	-	- 1	- 1	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	6	- 0	- 0	-	-	0	0	-	-	-	-	6	-	-	6
Conduite des trains	1	-	-	-	-	2	2	- 0	0	- 0	0	- 0	- 0	-	-
Maintenance du matériel roulant	16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16	6	10	-
Prestations immobilières	- 0	- 0	-	-	- 0	0	-	0	0	-	-	0	-	0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	2	-	-	-	-	2	1	1	-	1	-	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations logistiques et autres prestations station-service	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	-	- 0	-	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	1	-	-	-	-	0	0	- 0	-	- 0	-	0	0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 0	- 0	- 0	-	-	- 0	- 0	- 0	0	- 0	-	0	0	-	-
Prestations internes de transport	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**25**	**- 0**	**- 0**	-	**- 0**	**3**	**3**	**- 0**	**0**	**- 0**	**- 0**	**23**	**6**	**10**	**6**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.3.3.3.9. TER OCCITANIE

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 7	-	-	-	-	- 7	- 6	- 1	- 0	- 1	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 8	-	-	- 8
Conduite des trains	- 9	-	-	-	-	- 9	- 7	- 1	-	- 1	- 0	- 0	- 0	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 106	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 106	- 7	- 98	-
Prestations immobilières	- 0	- 0	-	-	- 0	- 0	- 0	- 0	-	-	- 0	- 0	- 0	-	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 4	-	-	-	-	- 4	- 0	- 4	-	- 4	- 0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	- 2	-	-	-	-	- 2	- 1	- 1	-	- 1	- 0	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 1	-	-	-	-	- 1	- 0	- 1	-	- 1	- 0	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	- 10	-	-	-	-	- 10	- 1	- 9	-	- 9	-	- 0	- 0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 7	- 0	- 0	-	-	- 7	- 5	- 2	- 0	- 2	-	- 0	- 0	-	-
Prestations internes de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 154**	**- 1**	**- 0**	**-**	**- 0**	**- 39**	**- 20**	**- 19**	**- 0**	**- 18**	**- 1**	**- 114**	**- 8**	**- 98**	**- 8**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	0	-	-	-	-	0	0	0	- 0	0	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	0	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	0
Conduite des trains	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	0	-	- 0	0	- 0	- 0	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 12	0	- 12	-
Prestations immobilières	0	0	-	-	0	- 0	- 0	- 0	-	-	- 0	0	0	-	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	-	- 0	0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	0	-	-	-	-	0	- 0	0	-	0	- 0	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	-	- 0	- 0	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	0	-	-	-	-	0	0	0	-	0	-	0	0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 1	- 0	- 0	-	-	- 1	- 0	- 0	0	- 0	-	0	0	-	-
Prestations internes de transport	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 13**	**0**	**- 0**	**-**	**0**	**- 1**	**- 1**	**- 1**	**0**	**- 1**	**- 0**	**- 12**	**0**	**- 12**	**0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.3.3.3.10. TER PACA

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 10	-	-	-	-	- 10	- 9	- 1	-	- 1	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 7	-	-	- 7
Conduite des trains	- 10	-	-	-	-	- 10	- 6	- 4	-	- 4	- 0	- 0	- 0	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 63	- 5	- 58	-
Prestations immobilières	- 0	- 0	-	-	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 6	-	-	-	-	- 6	-	- 6	-	- 6	-	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	- 1	-	-	-	-	- 1	- 1	- 0	-	- 0	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 3	-	-	-	-	- 3	- 0	- 3	-	- 3	-	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	- 11	-	-	-	-	- 11	- 1	- 10	-	- 10	-	- 0	- 0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 6	- 0	- 0	-	-	- 6	- 4	- 2	- 0	- 2	-	- 0	- 0	-	-
Prestations internes de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 117**	**- 1**	**- 0**	-	**- 0**	**- 46**	**- 21**	**- 25**	**- 0**	**- 25**	**- 0**	**- 70**	**- 5**	**- 58**	**- 7**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 1	0	-	0	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	1	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Conduite des trains	1	-	-	-	-	1	1	0	-	0	- 0	- 0	- 0	-	-
Maintenance du matériel roulant	27	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	27	2	25	-
Prestations immobilières	- 0	- 0	-	-	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	2	-	-	-	-	2	-	2	-	2	-	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	0	-	0	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	0	-	-	-	-	0	- 0	0	-	0	0	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	1	-	-	-	-	1	0	1	-	1	-	0	0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	1	- 0	- 0	-	-	1	1	- 0	0	- 0	-	0	0	-	-
Prestations internes de transport	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**32**	**- 0**	**- 0**	-	**- 0**	**5**	**2**	**3**	**0**	**3**	**- 0**	**28**	**2**	**25**	**1**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.3.3.3.11. TER PAYS DE LA LOIRE

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	-	- 0	-	-	-	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 6	-	-	-	-	- 6	- 5	- 1	- 0	- 1	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	- 5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 5	-	-	- 5
Conduite des trains	- 10	-	-	-	-	- 10	- 6	- 5	- 0	- 4	-	-	-	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 54	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 54	- 6	- 47	-
Prestations immobilières	- 0	- 0	-	-	- 0	-	-	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 20	-	-	-	-	- 20	- 0	- 20	-	- 20	- 0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	- 5	-	-	-	-	- 5	- 5	- 1	-	- 1	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 5	-	-	-	-	- 5	- 0	- 5	-	- 3	- 2	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	- 6	-	-	-	-	- 6	- 1	- 5	-	- 5	-	- 0	- 0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 4	- 0	- 0	-	-	- 4	- 3	- 1	- 0	- 1	-	- 0	- 0	-	-
Prestations internes de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 116**	**- 0**	**- 0**	**-**	**- 0**	**- 57**	**- 20**	**- 37**	**- 0**	**- 35**	**- 2**	**- 59**	**- 7**	**- 47**	**- 5**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	-	- 0	-	-	-	-	-
Distribution et back-office de la distribution des titres de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	-	-	-	-	-
Distribution de gasoil	0	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	0
Conduite des trains	1	-	-	-	-	1	1	- 0	- 0	0	-	-	-	-	-
Maintenance du matériel roulant	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	4	- 1	-
Prestations immobilières	- 0	- 0	-	-	- 0	-	-	-	-	-	-	- 0	-	- 0	-
Matériels roulants - locations par les / aux activité	- 2	-	-	-	-	- 2	- 0	- 2	-	- 2	0	-	-	-	-
Prestations spécifiques d'escale	0	-	-	-	-	0	0	0	-	0	-	-	-	-	-
Prestations d'accompagnement des trains et de recouvrement des PV	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	-	0	- 0	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	1	-	-	-	-	1	0	1	-	1	-	0	0	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 0	- 0	- 0	-	-	- 0	- 0	- 0	0	- 0	-	0	0	-	-
Prestations internes de transport	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits du trafic réseau principal voyageurs	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**3**	**- 0**	**- 0**	**-**	**- 0**	**- 1**	**0**	**- 1**	**0**	**- 1**	**- 0**	**3**	**4**	**- 1**	**0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.3.3.3.12. DIRECTION TER

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Distribution de gasoil	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 0	-	-	- 0
Maintenance du matériel roulant	- 1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 1	- 1	-	-
Prestations des Directions des SI	- 33	- 0	- 0	-	-	- 32	- 31	- 0	- 0	-	-	- 1	- 1	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 1	- 0	- 0	-	-	- 1	- 0	- 1	- 0	- 1	-	- 0	- 0	-	-
Prestations internes de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 35**	**- 0**	**- 0**	-	-	**- 33**	**- 32**	**- 1**	**- 0**	**- 1**	-	**- 2**	**- 2**	-	**- 0**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Distribution de gasoil	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	0
Maintenance du matériel roulant	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	0	-
Prestations des Directions des SI	- 1	0	0	-	-	- 0	- 0	0	0	-	-	- 1	- 1	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 0	- 0	- 0	-	-	- 0	- 0	0	0	0	-	0	0	-	-
Prestations internes de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 0**	**- 0**	**- 0**	-	-	**- 0**	**- 0**	**0**	**0**	**0**	-	**- 0**	**- 0**	**0**	**0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.3.4. Protocoles internes – Activités de gestion des installations de service

13.3.4.1. OPÉRATIONS INDUSTRIELLES ET PATRIMONIALES

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	0	- 0	-	- 0	-
Distribution de gasoil	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 0	-	-	- 0
Conduite des trains	- 3	-	-	-	-	- 3	- 2	- 1	- 0	- 1	- 0	-	-	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 5	-	- 5	-
Prestations immobilières	- 1	- 1	-	-	- 1	- 0	-	- 0	-	- 0	-	-	-	-	-
Prestations des Directions des SI	- 1	- 0	- 0	-	-	- 1	- 1	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 2	- 0	- 0	-	-	- 2	- 1	- 1	- 1	-	-	0	-	0	-
Prestations internes de transport	- 2	-	-	-	-	- 2	- 2	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 15**	**- 1**	**- 0**	-	**- 1**	**- 9**	**- 7**	**- 2**	**- 1**	**- 1**	**0**	**- 5**	-	**- 5**	**- 0**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	0	- 0	-	- 0	-
Distribution de gasoil	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	0
Conduite des trains	0	-	-	-	-	0	0	0	- 0	0	0	-	-	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 1	-	- 1	-
Prestations immobilières	- 0	- 0	-	-	- 0	- 0	-	- 0	-	- 0	-	0	-	0	-
Prestations des Directions des SI	- 0	- 0	- 0	-	-	- 0	0	- 0	-	- 0	-	-	-	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 2	0	0	-	-	- 2	- 0	- 1	- 1	- 0	- 0	- 0	-	- 0	-
Prestations internes de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 3**	**- 0**	**0**	-	**- 0**	**- 2**	**- 1**	**- 1**	**- 1**	**- 0**	**- 0**	**- 1**	-	**- 1**	**0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.3.4.2. ISM

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 4	-	-	-	-	- 3	- 0	- 3	-	- 3	-	- 0	- 0	-	-
Distribution de gasoil	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 0	-	-	- 0
Conduite des trains	- 1	-	-	-	-	- 1	- 1	-	-	-	-	-	-	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 766	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 766	- 766	-	-
Prestations immobilières	- 5	- 5	-	-	- 5	- 0	-	- 0	- 0	- 0	-	- 0	- 0	-	-
Prestations des Directions des SI	- 33	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	- 0	-	-	- 32	- 32	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 23	- 0	- 0	-	-	- 6	- 4	- 3	- 0	- 2	-	- 17	- 17	-	-
Prestations internes de transport	- 1	-	-	-	-	- 1	- 1	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 832**	**- 5**	**- 0**	-	**- 5**	**- 12**	**- 6**	**- 6**	**- 1**	**- 5**	-	**- 816**	**- 816**	-	**- 0**

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Catalogue des facturations internes	- 0	-	-	-	-	- 0	0	- 0	-	- 0	-	0	0	-	-
Distribution de gasoil	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 0	-	-	- 0
Conduite des trains	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Maintenance du matériel roulant	- 22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 22	- 22	-	-
Prestations immobilières	1	1	-	-	1	- 0	-	- 0	- 0	- 0	-	- 0	- 0	-	-
Prestations des Directions des SI	8	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	- 0	-	-	9	9	-	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	4	- 0	- 0	-	-	- 0	0	- 0	0	- 0	-	5	5	-	-
Prestations internes de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 9**	**1**	**- 0**	-	**1**	**- 1**	**- 0**	**- 1**	**- 0**	**- 0**	-	**- 9**	**- 9**	-	**- 0**

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

13.3.4.3. COMBUSTIBLE

Année 2025, en M€ et en normes IFRS (+) Produits / (-) Charges	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Maintenance du matériel roulant	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 0	- 0	- 0	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	- 10	- 0	- 0	-	-	- 1	- 0	- 1	-	- 1	-	- 9	-	- 9	-
Prestations internes de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**- 10**	**- 0**	**- 0**	-	-	**- 1**	**- 0**	**- 1**	-	**- 1**	-	**- 9**	**- 0**	**- 9**	-

Variation 2025/2024, en M€ et en normes IFRS	SA Voyageurs	Autres activités	dont activités Corporate	dont activité de gestion des engagements sociaux	dont activité de gestion immobilière	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	dont ATV librement orgnisées	dont ATV conventionnées	Transport d'Île-de-France conventionné	Transport régional conventionné	Trains d'équilibre du territoire conventionnés	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Opérations industrielles et patrimoniales	ISM	Combustible
Maintenance du matériel roulant	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	- 0	0	-
Prestations de Soutien et d'Expertise (PSE)	0	0	0	-	-	0	0	0	-	0	-	0	-	0	-
Prestations internes de transport	- 0	-	-	-	-	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**1**	**0**	**0**	-	-	**0**	**0**	**0**	-	**0**	-	**0**	**- 0**	**1**	-

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

14. FLUX AVEC LES AUTRES ENTREPRISES DU GROUPE

Les tableaux ci-dessous présentent les flux de chaque Activités comptablement séparées de SNCF Voyageurs avec les autres entreprises du groupe SNCF.

14.1. DÉTAILS DES VENTES DE SNCF VOYAGEURS AUX AUTRES ENTREPRISES DU GROUPE SNCF

En M€ et en normes IFRS	SA SNCF	S2FIT - SNC/SCI Immo	SNEF	SICF	Orfea	SNCF P	Autres filiales SA SNCF	SA SNCF Réseau	Filiales SA SNCF Réseau	SA SNCF G&C	Filiales SA SNCF G&C	Geodis	RLE
SA SNCF Voyageurs	68	-	0	0	6	-	0	420	1	280	0	0	47
Activités de gestion des IS	12	-	-	-	-	-	-	158	0	1	-	-	35
OIP	11	-	-	-	-	-	-	32	-	1	-	-	4
ISM	0	-	-	-	-	-	-	117	0	1	-	-	17
Exploitation et distribution gasoil	-	-	-	-	-	-	-	8	0	-	-	-	14
ATV librement organisées	11	-	-	-	5	-	0	141	-	11	-	-	9
ATV Conventionnées	7	-	-	-	-	-	-	97	- 0	264	-	0	1
Transport IDF conventionné	5	-	-	-	-	-	-	73	-	186	-	-	0
Trains d'équilibre du territoire conventionnés	0	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-
Direction TER	0	-	-	-	-	-	-	3	-	0	-	-	0
TER AURA	0	-	-	-	-	-	-	6	-	13	-	-	0
TER BFC	0	-	-	-	-	-	-	1	-	6	-	-	0
TER Bretagne	-	-	-	-	-	-	-	0	-	5	-	-	-
TER Centre	-	-	-	-	-	-	-	1	-	6	-	-	0
TER Grand EST	0	-	-	-	-	-	-	2	-	8	-	-	0
TER Hauts de France	0	-	-	-	-	-	-	2	-	7	-	-	-
TER LEMAN	0	-	-	-	-	-	-	1	-	15	-	-	0
TER Nouvelle Aquitaine	0	-	-	-	-	-	-	1	-	5	-	-	-
TER Normandie	0	-	-	-	-	-	-	1	-	7	-	-	-
TER Occitanie	0	-	-	-	-	-	-	0	-	3	-	-	-
TER PACA	0	-	-	-	-	-	-	0	-	1	-	-	-
TER PDL	- 0	-	-	-	-	-	-	0	- 0	- 0	-	0	0
Direction des Mobilités du Quotidien	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres activités	39	-	0	-	0	-	0	24	0	4	0	0	3
Activités Corporate	26	-	0	-	0	-	0	7	0	2	0	0	2
Gestion des engagements sociaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gestion immobilière	13	-	-	-	-	-	-	17	0	2	-	0	1

En M€ et en normes IFRS	Keolis	Filiales TER	Filiales Transilien	Filiales Intercités	Eurostar	Ouigo Espana	Squirel	Autres filiales Voyages Europe	Filiales Voyages Holding	Filiales Voyages Distribution	Filiales Voyages SI	OSLO	Filiales Voyages Services	Masteris	SNCF Energie	Autres filiales Voyageurs
SA SNCF Voyageurs	11	63	2	2	96	46	1	9	6	68	14	6	16	614	3	1
Activités de gestion des IS	2	40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	608	-	-
OIP	2	28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	593	-	-
ISM	0	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	15	-	-
Exploitation et distribution gasoil	-	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ATV librement organisées	1	3	-	2	47	45	0	7	0	22	0	1	14	1	-	0
ATV Conventionnées	6	16	2	-	0	-	-	-	-	0	-	0	-	- 0	-	0
Transport IDF conventionné	6	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Trains d'équilibre du territoire conventionnés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-
Direction TER	-	11	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	0
TER AURA	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TER BFC	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TER Bretagne	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TER Centre	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TER Grand EST	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TER Hauts de France	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TER LEMAN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TER Nouvelle Aquitaine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TER Normandie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TER Occitanie	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TER PACA	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TER PDL	0 -	0	-	-	0	-	-	-	-	0	-	- 0	-	- 0	-	0
Direction des Mobilités du Quotidien	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres activités	3	4	-	-	49	0	1	2	5	46	14	4	2	5	3	0
Activités Corporate	2	4	-	-	49	0	1	2	5	46	14	4	2	5	3	0
Gestion des engagements sociaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gestion immobilière	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-

Les activités de SNCF Voyageurs ont facturé 1 779 M€ à d'autres entreprises du groupe SNCF dont :

- 614 M€ à Masteris ;
- 420 M€ à SNCF Réseau ;

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

- 280 M€ à SNCF Gares et Connexions ;
- 96 M€ à Eurostar ;
- 68 M€ aux filiales Voyage Distribution ;
- 68 M€ à la SA SNCF ;
- 63 M€ aux filiales TER ;
- 47 M€ à Rails Logistics Europe (RLE) ;
- 46 M€ à Ouigo Espana.
- Les prestations facturées à Masteris portent principalement sur :
    - la maintenance du matériel roulant de niveaux 4 et 5 réalisée par les activités de gestion des opérations industrielles et patrimoniales ;
    - la maintenance du matériel roulant de niveaux 1 à 3 réalisée par les activités de gestion des installations de service de maintenance.
- Les prestations facturées à la SA SNCF Réseau concernent essentiellement :
    - les prestations effectuées par les activités de transport de voyageurs librement organisées et Transilien, notamment pour le transport en service, les facilités de circulation et la reconnaissance des voies.
- Les prestations facturées à la SA SNCF Gares et connexions correspondent majoritairement aux prestations de service en gare et de gestion de site.
- Les produits constatés avec Eurostar concernent principalement la facturation de mise à disposition du personnel.
- Les prestations facturées aux filiales Voyages Distribution correspondent majoritairement à des commissions de distribution.
- Les prestations facturées à la SA SNCF principalement au titre des loyers, travaux et entretien pour les biens occupés par la holding et des produits financiers.
- Les prestations facturées aux filiales TER concernent essentiellement :
    - les refacturations de l'assistance technique, de l'assistance groupe et de prestations informatiques ;
    - la facturation de mise à disposition du personnel ;
    - les ventes des pièces réparables du matériel en dotation (PRMD).
- Les prestations facturées à Rails Logistics Europe (RLE) concernent essentiellement :
    - la maintenance du matériel roulant de niveaux 1 à 3 réalisée par les activités de gestion des installations de service de maintenance ;
    - la distribution du gazole.
- Les prestations facturées à Ouigo Espana correspondent principalement aux cessions de matériel roulant.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

14.2. DÉTAILS DES ACHATS DE SNCF VOYAGEURS AUX AUTRES ENTREPRISES DU GROUPE SNCF

En M€ et en normes IFRS	SA SNCF	S2FIT - SNC/SCI Immo	SNEF	SICF	Orfea	SNCF P	Autres filiales SA SNCF	SA SNCF Réseau	Filiales SA SNCF Réseau	SA SNCF G&C	Filiales SA SNCF G&C	Geodis	RLE
SA SNCF Voyageurs	- 1 112	- 0	- 0	- 0	- 110	- 0	- 23	- 4 405	- 15	- 1 221	- 18	- 92	- 32
Activités de gestion des IS	- 187	-	-	-	- 3	-	- 4	- 92	- 14	- 10	- 5	- 85	- 9
OIP	- 119	-	-	-	- 1	-	- 4	- 10	- 3	- 1	- 0	- 77	- 1
ISM	- 65	-	-	-	- 1	-	- 0	- 80	- 11	- 9	- 5	- 6	- 6
Exploitation et distribution gasoil	- 2	-	-	-	-	-	-	- 2	-	- 0	-	- 2	- 2
ATV librement organisées	- 284	-	-	- 0	- 60	-	- 8	- 2 195	- 1	- 224	- 5	- 3	- 2
ATV Conventionnées	- 420	-	-	-	- 47	-	- 8	- 2 113	- 0	- 986	- 7	- 4	- 18
Transport IDF conventionné	- 218	-	-	-	- 7	-	- 2	- 837	- 1	- 523	- 5	- 0	- 1
Trains d'équilibre du territoire conventionnés	- 17	-	-	-	- 2	-	- 1	- 115	-	- 33	- 2	- 4	- 4
Direction TER	- 31	-	-	-	- 0	-	- 2	- 1	-	-	-	-	-
TER AURA	- 37	-	-	-	- 7	-	-	- 197	-	- 82	-	- 0	- 0
TER BFC	- 8	-	-	-	- 2	-	-	- 88	-	- 27	-	- 0	- 1
TER Bretagne	- 5	-	-	-	- 1	-	-	- 42	-	- 14	-	- 0	-
TER Centre	- 9	-	-	-	- 3	-	- 1	- 96	-	- 34	-	- 0	- 0
TER Grand EST	- 21	-	-	-	- 6	-	- 0	- 195	-	- 56	-	- 0	- 8
TER Hauts de France	- 21	-	-	-	- 4	-	- 1	- 153	-	- 52	-	- 0	- 4
TER LEMAN	- 13	-	-	-	- 4	-	- 1	- 93	-	- 48	-	- 0	-
TER Nouvelle Aquitaine	- 12	-	-	-	- 4	-	- 1	- 98	-	- 32	-	- 0	- 0
TER Normandie	- 10	-	-	-	- 2	-	-	- 88	-	- 43	-	- 0	- 1
TER Occitanie	- 12	-	-	-	- 3	-	-	- 52	-	- 26	-	- 0	- 0
TER PACA	- 6	-	-	-	- 2	-	- 0	- 57	-	- 16	-	- 0	- 0
TER PDL	- 0	-	-	-	- 0	-	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0
Direction des Mobilités du Quotidien	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres activités	- 222	- 0	- 0	-	- 0	-	- 3	- 4	-	- 1	- 0	- 0	- 3
Activités Corporate	- 130	-	-	-	- 0	-	- 3	- 4	-	- 1	- 0	- 0	- 3
Gestion des engagements sociaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 0
Gestion immobilière	- 91	- 0	- 0	-	-	-	-	- 0	-	- 0	- 0	-	-

En M€ et en normes IFRS	Keolis	Filiales TER	Filiales Transilien	Filiales Intercités	Eurostar	Ouigo Espana	Squirel	Autres filiales Voyages Europe	Filiales Voyages Holding	Filiales Voyages Distribution	Filiales Voyages SI	OSLO	Filiales Voyages Services	Masteris	SNCF Energie	Autres filiales Voyageurs
SA SNCF Voyageurs	- 141	- 2	-	-	- 35	- 32	- 15	- 23	- 10	- 340	- 26	- 26	- 64	- 51	- 495	-
Activités de gestion des IS	- 1	- 1	-	-	-	-	-	-	-	-	- 3	-	-	- 9	- 0	-
OIP	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 3	-	-	- 9	- 0	-
ISM	- 1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 0	-	-
Exploitation et distribution gasoil	-	- 1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ATV librement organisées	- 1	- 0	-	-	- 35	- 32	- 15	- 23	- 10	- 311	- 17	- 26	- 63	-	- 206	-
ATV Conventionnées	- 139	- 0	-	-	-	-	- 0	-	-	- 25	- 5	-	- 0	- 42	- 289	-
Transport IDF conventionné	- 100	-	-	-	-	-	-	-	-	- 3	- 3	-	-	-	- 124	-
Trains d'équilibre du territoire conventionnés	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	- 0	-	-	- 0	-	- 15	-
Direction TER	- 0	- 0	-	-	-	-	-	-	-	- 22	- 2	-	-	- 8	-	-
TER AURA	- 5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 27	-
TER BFC	- 3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 2	- 12	-
TER Bretagne	- 1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 1	- 6	-
TER Centre	- 4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 2	- 15	-
TER Grand EST	- 10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 8	- 20	-
TER Hauts de France	- 7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 8	- 26	-
TER LEMAN	- 2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 2	- 7	-
TER Nouvelle Aquitaine	- 2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 3	- 11	-
TER Normandie	- 3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 3	- 11	-
TER Occitanie	- 1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 2	- 7	-
TER PACA	- 1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 1	- 8	-
TER PDL	- 0	- 0	-	-	-	-	- 0	-	-	- 0	- 0	-	-	- 0	- 0	-
Direction des Mobilités du Quotidien	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres activités	- 0	- 1	-	-	-	-	- 0	-	- 0	- 3	- 0	-	- 0	- 0	- 1	-
Activités Corporate	- 0	- 1	-	-	-	-	- 0	-	- 0	- 3	- 0	-	- 0	- 0	- 1	-
Gestion des engagements sociaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gestion immobilière	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

La SA SNCF Voyageurs a acheté des prestations pour un montant de 8 223 M€ auprès des autres entreprises du groupe SNCF dont :

- 4 405 M€ de charges auprès de SA SNCF Réseau ;
- 1 221 M€ de charges auprès de SNCF Gares et Connexions ;
- 1 112 M€ de charges auprès de SA SNCF ;
- 495 M€ de charges auprès de SNCF Energie ;
- 340 M€ de charges auprès des filiales Voyages Distribution ;
- 141 M€ de charges auprès de Keolis ;
- 110 M€ de charges auprès de Orfea ;
- 92 M€ de charges auprès de Geodis.
- Les prestations facturées par SA SNCF Réseau et ses filiales comprennent essentiellement :
    - Les coûts d'acheminement de l'énergie haute tension sur le Réseau Ferré National (RFN) via la Redevance Complémentaire pour le Transport de l'Electricité (RCTE) ;
    - Des redevances d'accès et d'utilisation du réseau ferré national (RFN) appartenant à SNCF Réseau ;

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne

    - Les loyers du patrimoine immobilier de la SA SNCF Réseau ainsi que la facturation des fluides ;
    - Les prestations de l'entretien, la maintenance et la gestion des sinistres sur les infrastructures de services (voies de services, …) ou sur les installations de télécoms dédiées appartenant aux activités de SNCF Voyageurs facturées principalement des activités de transport ferroviaire de voyageurs, au domaine Matériel.
- Les prestations facturées par SNCF Gares et Connexions correspondent essentiellement à la location en gare, aux prestations de base et aux prestations d'entretien et de maintenance du patrimoine immobilier.
- Les prestations facturées par la SA SNCF correspondent essentiellement à :
    - La redevance des fonctions Corporate de la Holding ;
    - Des prestations informatiques et de télécommunication ;
    - Des prestations des CSP comptables pour la gestion mutualisée des processus fournisseurs, clients, paye et RH, notes de frais ;
    - La gestion du contrat de mandat auprès de SNCF Immobilier pour la gestion et la valorisation du patrimoine dont SNCF Mobilités est propriétaire ainsi la refacturation des fluides et des prises à bail externe ;
    - Des missions de sûreté réalisées par la Sûreté Générale (SUGE) en charge de la sûreté des biens et des personnes.
- Les prestations facturées par SNCF Energie correspondent à l'approvisionnement en énergie.
- Les prestations facturées par les filiales Voyages Distribution correspondent à la distribution de titres de transport de SNCF Voyageurs.
- Les prestations facturées par Keolis correspondent essentiellement à des prestations de sous-traitance liées à la prestation de transport de voyageurs occasionnels ou réguliers.
- Les prestations facturées par Orfea correspondent essentiellement à des frais d'hébergement du personnel.
- Les prestations facturées par Geodis correspondent essentiellement à :
    - Des frais de transport liées au marché routier et des prestations logistiques ;
    - Des prestations de transport liés au déménagements collectif de bureau et de voyageurs occasionnels.

Tanguy COTTE-MARTINON – Secrétaire général de SNCF Voyageurs SA
Date : 25/06/2026
Signature :

Interne